



A

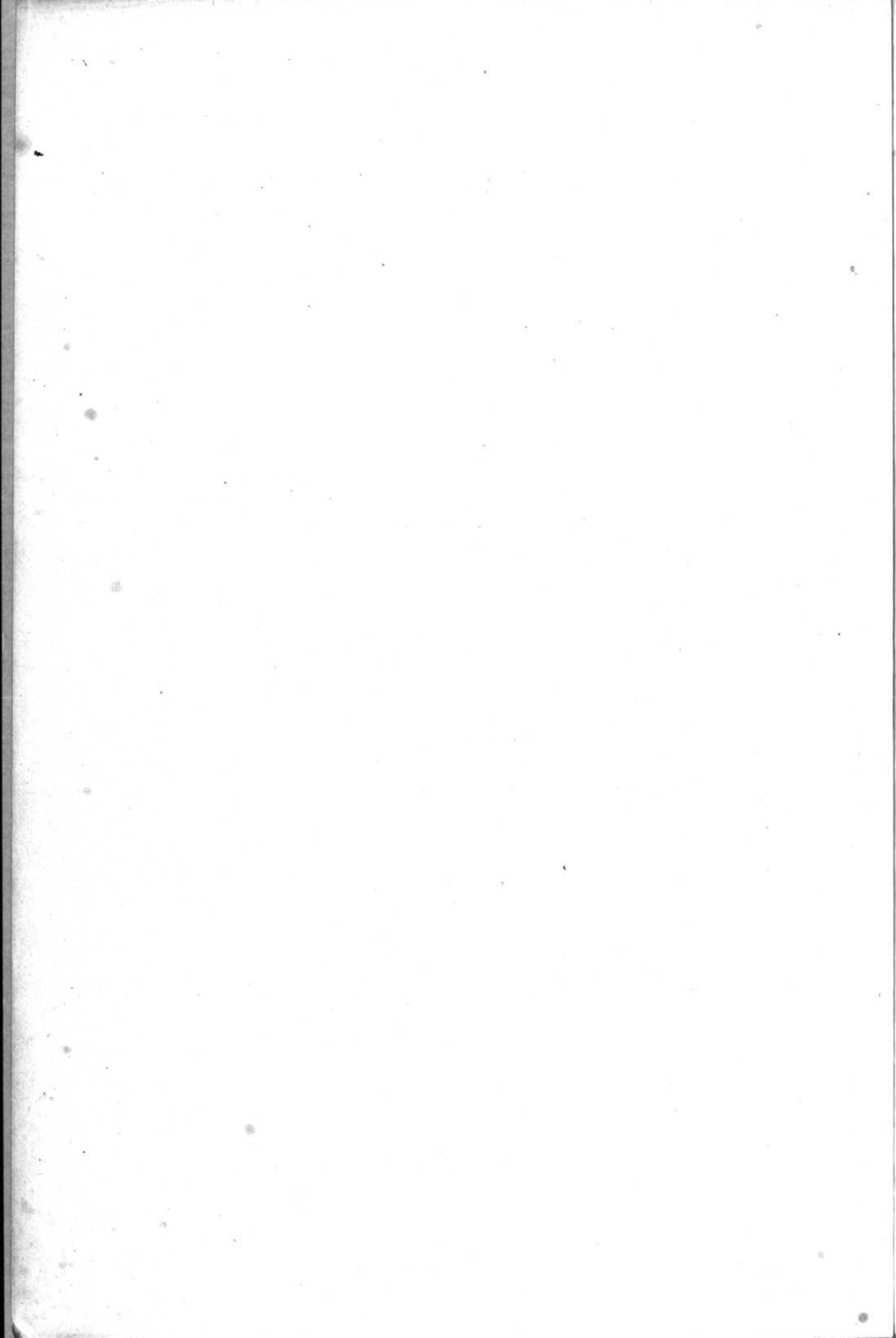
REGISTRE DES NAISSANCES

A

POUR LES NAISSANCES

de l'arrondissement d'état civil de *Brassus*





1875/ N° 224
John Golay

Le vingt six décembre _____ mil huit cent soixante
 quinze _____ à onze heures _____ avant midi est né
 aux Piquet dessous _____
 John _____ fils légitime _____
 de Charles Lucien Golay _____ (Profession:) Horloger _____
 des Chenit _____ domicilié aux Piquet dessous _____
 et de Adeline Sophie née Golay _____
 des Chenit _____

Inscrit au présent registre le trois janvier _____
 mil huit cent soixante seize _____ sur la déclaration de Charles
 Lucien Golay, père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :
 Lucien Golay

L'officier de l'état civil :
 Hector Golay

N° 1
 Charles Henri Benoit

Le premier janvier _____ mil huit cent soixante
 seize _____ à _____ deux heures et un quart avant midi est né _____
 au Camp _____
 Charles Henri _____ fils légitime _____
 de Charles Francois Benoit _____ (Profession:) horloger _____
 des Chenit _____ domicilié au Camp _____
 et de Rosalie Berney _____
 de l'Abbaye _____

Inscrit au présent registre le trois janvier _____
 mil huit cent soixante - seize _____ sur la déclaration de Charles
 Francois Benoit, père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :
 Charles F^s Benoit

L'officier de l'état civil :
 Hector Golay

N^o 2
Fritz Henri Scipold
Neylan

Le quatre janvier mil huit cent soixante
seize à onze et demi heures avant midi est né
à Brassus
Fritz Henri Scipold fils légitime
de Jules Arien Neylan (Profession: Horloger
des Chenit domicilié à Brassus
et de Méry Adèle née Neylan
des Chenit

Inscrit au présent registre le sept janvier
mil huit cent soixante seize sur la déclaration de Jules Arien
Neylan père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :
Jules Arien Neylan

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

N^o 3
Capit Eugénie

Le quinze janvier mil huit cent soixante
seize à demi heure après midi est née
à La Combe du Noussillon
Eugénie fille légitime
de Louis Auguste Capit (Profession: Horloger
des Chenit domicilié à La Combe du Noussillon
et de Henriette Arianne née Golay
des Chenit

Inscrit au présent registre le dix-sept janvier
mil huit cent soixante seize sur la déclaration de Louis Auguste
Capit père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :
A Capit

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

N^o 4
Neylan Jules-Ami

Le vingt janvier _____ mil huit cent soixante-
seize _____ à _____ onze _____ heures _____ après midi est né
à u Bas Du Chenit _____
Jules-Ami _____ fils légitime _____
de Jules-Auguste Neylan _____ (Profession:) Bucheron _____
du Chenit _____ domicilié à u Bas-Du-Chenit _____
et de Nôvy Golay sa femme _____
du Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-deux janvier _____
mil huit cent soixante-seize _____ sur la déclaration de Jules-Auguste
Neylan père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Jules-Auguste Neylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 5.
Golay Alfred-
Gustave-Laurent

Le vingt-sept janvier _____ mil huit cent soixante-
seize _____ à _____ trois heures _____ avant midi est né
à ux Piquet-Dessous _____
Alfred-Gustave-Laurent _____ fils légitime _____
de François-Laurent Golay _____ (Profession:) Horloger _____
du Chenit _____ domicilié à ux Piquet-Dessous _____
et de Adèle Tenny née Piquet _____
du Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-huit janvier _____
mil huit cent soixante-seize _____ sur la déclaration de Golay-
François-Laurent père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Laurent Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 6
Aubert Nery
Elisabeth.

Le vingt-huit janvier mil huit cent soixante
seize à dix & demi heures avant midi est née
sur les Mollards du Brassus
Nery Elisabeth fille légitime
de Laurent Théophile Aubert (Profession:) Horloger
des Chenit domicilié sur les Mollards
et de Elvina Jenny née Raymond
des Chenit

Inscrit au présent registre le vingt-huit janvier
mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Théophile
Aubert père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Théophile Aubert

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 7
Bettler Jean
Marion.
enfant mort-né

mort

Le trente janvier mil huit cent soixante
seize à neuf & demi heure avant midi est né
sur les Mollards du Brassus
un enfant du sexe masculin fils légitime
de Jean Bettler (Profession:) hostillon
de Bottiger (c. de Borne) domicilié sur les Mollards
et de Amélie née Goy
des Chenit

Inscrit au présent registre le trente janvier
mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Bettler
Jean père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Jean Bettler

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 8
Neylan Ida
Anna.

Décédée en 1896

Le deux février _____ mil huit cent soixante-
seize _____ à trois & demi heures _____ avant midi est née
à u Brassus _____
Ida Anna _____ fille légitime _____
de Charles-Amé Neylan _____ (Profession:) Horloger _____
de Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Anna-Henriette née Lecoultra _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le trois février _____
mil huit cent soixante-seize _____ sur la déclaration de Charles-
Neylan père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Ch^e Neylan Lecoultra

L'officier de l'état civil :

Heitor Galay

N^o 9
Piquet Susanne
Maria.

Le quinze février _____ mil huit cent soixante
seize _____ à une _____ heure _____ avant midi est née
à u Bas-du-Chenit _____
Susanne Maria _____ fille légitime _____
de David-Henri Piquet _____ (Profession:) Aubergiste _____
de Chenit _____ domicilié à u Bas-du-Chenit _____
et de Maria-Louise née Renaud _____
de Saint-Georges. _____

Inscrit au présent registre le dix-sept février _____
mil huit cent soixante-seize _____ sur la déclaration de Henri-
Piquet père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Piquet

L'officier de l'état civil :

Heitor Galay

N^o 10
Golay John
Ami.

Le seize février mil huit cent soixante
seize à une & demie heure avant midi est né
à u Brassus
John Ami fils légitime
de Jules Ami Golay (Profession:) marchand de bois
du Cherit domicilié à u Brassus
et de Maria née Rochat
du Lieu & du Cherit.

Inscrit au présent registre le dix huit février
mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Jules Ami
Golay père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Ami Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 11
Neylan Adolphe
Louis Samuel

Le dix-neuf février mil huit cent soixante
seize à trois heures avant midi est né
à u Brassus
Adolphe Louis Samuel fils légitime
de Jules Henri Neylan (Profession:) horloger
du Cherit domicilié à u Brassus.
et de Eugénie Louise née Neylan
du Cherit

Inscrit au présent registre le vingt-un février
mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Jules
Henri Neylan père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Henri Neylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 12
Goy Jules Adrien

Le quinze mars _____ mil huit cent soixante-
seize _____ à onze _____ heures _____ avant midi est né _____
à Brassus (chez Meylan) _____
Jules Adrien Goy _____ fils légitime _____
de Jules François Goy _____ (Profession:) Voiturier _____
de Chenit _____ domicilié à Brassus (chez Meylan) _____
et de Aline Félicie née Meylan _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le quinze mars _____
mil huit cent soixante-seize _____ sur la déclaration de Jules François
Goy père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Goy

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 13
Goy Sophie-Elise

Le quinze mars _____ mil huit cent soixante-
seize _____ à quatre _____ heures _____ après midi est née _____
à Brassus (chez Dubillet) _____
Sophie-Elise Goy _____ fille légitime _____
de Charles Henri Goy _____ (Profession:) Charpentier _____
de Chenit _____ domicilié à Brassus (Dubillet) _____
et de Félicie-Elise née Nicole _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le dix-sept mars _____
mil huit cent soixante-seize _____ sur la déclaration de Charles Henri
Goy père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Goy fils

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 14.
Berney Fanny-
Louise.

Le vingt-un mars mil huit cent soixante-
seize à huit heures après midi est née
au Bas-du-Chenit
Fanny-Louise Berney fille légitime
de Eugène Constant Berney (Profession:) Charpentier
de l'Abbaye domicilié à u Bas-du-Chenit
et de Marie-Aline née Maylan
du Chenit

Inscrit au présent registre le vingt-trois mars
mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Eugène Constant
Berney père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Eugène Berney.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de l'Abbaye. Hector Golay

N^o 15
Golay Marguerite
Jeanne.

Le vingt-cinq mars mil huit cent soixante-
seize à huit heures avant midi est née
aux Piquet-dessus
Marguerite Jeanne Golay fille légitime
de Louis-Ami Golay (Profession:) Horloger
du Chenit domicilié à aux Piquet-dessus
et de Sophie-Aïle née Golay
du Chenit

Inscrit au présent registre le vingt-sept mars
mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Louis-Ami
Golay père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis-Ami Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 16.
Brailard Paul
Henri

Le vingt-neuf mars _____ mil huit cent soixante-
seize _____ à deux heures _____ après midi est né _____
à Brassus _____

Paul Henri Brailard _____ fils naturel _____
de Sophie Julie Brailard _____ (Profession:) domestique _____
de Gorgier (C. de Neuch.) domicilié à Brassus, précédemment à
et de Auvonnier 1 _____
de _____

Inscrit au présent registre le trente mars _____
mil huit cent soixante-seize _____ sur la déclaration de Marie
Guignot née Lecoultre, sage femme _____

Confirmé après lecture faite :

Marie Guignot

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de St. Aubin Hector Golay
et au Département de Justice & police _____

N^o 17.
Meylan Henri
François

Le douze avril _____ mil huit cent soixante-
seize _____ à quatre heures _____ après midi est né _____
à Brassus / Camp _____

Henri François Meylan _____ fils légitime _____
de Jules Henri Meylan _____ (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à Camp _____
et de Marie-Louise née Gou _____
de Vaullion _____

Inscrit au présent registre le quinze avril _____
mil huit cent soixante-seize _____ sur la déclaration de Jules-Henri
Meylan père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

J. H. Meylan,

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 18
Neylan Jules
- Ami

Mort en 1900

Le quatorze avril _____ mil huit cent soixante-
seize _____ à six heures _____ avant midi est né
à u Brassus (chez Neylan) _____
Neylan Jules Ami _____ fils légitime _____
de Ami François Neylan _____ (Profession:) menuisier _____
de u Chenit _____ domicilié à u Brassus (chez Neylan) _____
et de Marie Henriette née Rochat _____
de L'Abbaye _____

Inscrit au présent registre le quinze avril _____
mil huit cent soixante-seize _____ sur la déclaration de Ami François
Neylan père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Ami F. Neylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 19
Reymond Paul-
Alfred.

Le vingt-deux avril _____ mil huit cent soixante-
seize _____ à onze heures _____ après midi est né
à u Brassus _____
Paul-Alfred Reymond _____ fils légitime _____
de César Antoine Reymond _____ (Profession:) maréchal _____
de u Chenit & de l'Abbaye domicilié à u Brassus _____
et de Marianne Ozand _____
de Bottens _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq avril _____
mil huit cent soixante-seize _____ sur la déclaration de César
Antoine Reymond père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

César Reymond

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 20
Paulme Jules
Francis

Inséré à l'ambas-
sade de France à Berne
comme l'attestent les
pièces jointes au parochial
14 août 1876
Hector Gilroy

Le huit mai _____ mil huit cent Soixante
seize _____ à _____ cinq _____ heures _____ avant midi est né _____
à _____ Brassus _____
Jules - Francis Paulme _____ fils légitime _____
de Jules - Ami Paulme _____ (Profession:) horloger _____
de Gex République française domicilié à _____ Brassus _____
et de Clara Louise née Kustan _____
de _____ Chenit _____

Inscrit au présent registre le neuf mai _____
mil huit cent Soixante - Seize _____ sur la déclaration de Jules - Ami
Paulme père de l'enfant nouveau - né _____

Confirmé après lecture faite :
J. Paulme

L'officier de l'état civil :

Communiqué au département de Justice & Police. Hector Gilroy

No 21
Capt John - Lion

Le quatorze mai _____ mil huit cent Soixante -
seize _____ à _____ trois _____ heures _____ après _____ midi est né _____
à _____ Brassus _____
John Lion Capt _____ fils légitime _____
de Jules - Constant Capt _____ (Profession:) journalier _____
de _____ Chenit _____ domicilié à _____ Brassus _____
et de Méry - Julie Maréchal _____
de _____ Chenit _____

Inscrit au présent registre le seize mai _____
mil huit cent Soixante - Seize _____ sur la déclaration de Jules - Constant
Capt père de l'enfant nouveau - né _____

Confirmé après lecture faite :
Jules Capt

L'officier de l'état civil :

Hector Gilroy

N^o 22.
Meylan Alice

morte

Le vingt-un mai _____ mil huit cent soixante-
seize _____ à _____ neuf _____ heures _____ après midi est né e-
à Brassus (Combe) _____
Alice Meylan, enfant de sexe féminin fille légitime _____
de David-Henri Meylan _____ (Profession:) Horloger _____
de Chenit _____ domicilié à Brassus (Combe) _____
et de Aïme-Marie née Audemars _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-deux mai _____
mil huit cent soixante-seize _____ sur la déclaration de David-Henri
Meylan père de l'enfant nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

David-Henri Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 23
Renard Eugène
Ami

Le vingt-quatre mai _____ mil huit cent soixante-
seize _____ à _____ dix _____ heures _____ avant midi est né _____
à Brassus (Piquet dessous) _____
Eugène Ami Renard _____ fils légitime _____
de Ami-Olivier Renard _____ (Profession:) Charpentier _____
de Gimel & St. Georges domicilié à Brassus (Piquet dessous) _____
et de Jenny-Louise née Capit _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq mai _____
mil huit cent soixante-seize _____ sur la déclaration de Ami-Olivier
Renard père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Renard Ami-Olivier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de Gimel et St. Georges *Hector Galay*

N^o 24

Golay Elisabeth
Julie Eugénie

Le vingt-six mai _____ mil huit cent soixante-
seize _____ à quatre heures _____ après midi est née
à Brassus, (Piquet-dessous) _____
Elisabeth Julie Eugénie Golay _____ fille légitime _____
de Auguste-Daniel Golay _____ (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à Piquet-dessous _____
et de Louise Eugénie Metanica née Niobé _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-neuf mai _____
mil huit cent soixante-seize _____ sur la déclaration de Auguste D.
Golay père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Golay Niobé

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 25

Rieben Marie

Le vingt-neuf mai _____ mil huit cent soixante-
seize _____ à sept heures _____ avant midi est née
à Brassus _____
Marie Riben _____ fille légitime _____
de Jean Julien Riben _____ (Profession:) charbon _____
de Lenk (c. de Berne) domicilié à Brassus _____
et de Madeleine née Schweinterl _____
de St. Etienne (canton de Berne) _____

Inscrit au présent registre le trente-un mai _____
mil huit cent soixante-seize _____ sur la déclaration de Jean Julien
Riben père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Julien Riben

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de Lenk _____

Hector Golay

N^o 26
Audemars Louis -
Philippe - Eugène

Le trente mai _____ mil huit cent soixante-
seize _____ à _____ neuf heures _____ après midi est né
à u Brassus (Cret. & Nuplan)
Louis-Philippe-Eugène Audemars fils légitime
de Louis Benjamin Audemars (Profession:) horloger
des Chemin _____ domicilié à u Brassus, (Cret. & Nuplan)
et de Ernestine née Valette
de Yens _____

Inscrit au présent registre le premier juin _____
mil huit cent soixante-seize _____ sur la déclaration de Louis Benjamin
Audemars père de l'enfant nouveau-né: _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Audemars

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 27
Aubert, enfant né-mort

mort

Le cinq juin _____ mil huit cent septante-six
_____ à _____ neuf heures _____ après midi est née
à u Brassus (sur les Mollards)
Marguerite, enfant du sexe féminin fille légitime
de Ami-Jules Aubert (Profession:) horloger
des Chemin _____ domicilié à u Brassus (sur les Mollards)
et de Clara-Horine-Frédérique née Aubert
des Chemin _____

Inscrit au présent registre le six juin _____
mil huit cent-soixante-seize _____ sur la déclaration de Ami-Jules
Aubert, père de l'enfant défunt. _____

Confirmé après lecture faite :

Ami Jules Aubert

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 28
Piquet Charles -
Lucien

Le six juin _____ mil huit cent soixante-
seize à six heures et demies avant midi est né
à Brassus (Bas-du-Chenit)
Charles-Lucien Piquet fil légitime
de Elisée Piquet (Profession:) horloger
de Chenit domicilié à Bas-du-Chenit
et de Pauline-Elise née Baud
de Moutherod, Aubonne et Digny.

J'atteste la suppression
- d'un des noms de Golay, à
la douzième ligne -
Hector Golay

Inscrit au présent registre le six juin _____
mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Elisée
Golay Piquet père de l'enfant nouveau-né.
Confirmé après lecture faite :

Elisée Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 29
Secoulte Eugénie
Louise

marke

Le six juin _____ mil huit cent soixante-
seize à huit heures _____ avant midi est née
à Bas-du-Chenit
Eugénie-Louise Secoulte fil légitime
de Henri-Samuel Secoulte (Profession:) horloger
de Chenit domicilié à Bas-du-Chenit
et de Eugénie née Piquet
de Chenit

Inscrit au présent registre le douze juin _____
mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Henri-
Samuel Secoulte père de l'enfant nouveau-né -
Confirmé après lecture faite :

Henri S^t Secoulte

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 30.
Neylan Amélie
Julia

Le onze juin _____ mil huit cent soixante-
seize _____ à huit heures _____ après midi est né
à au Bas du Cherit _____
Amélie Julia Neylan _____ fil le légitime _____
de Jules Gustave Neylan _____ (Profession:) Horloger _____
du Cherit _____ domicilié à au Bas du Cherit _____
et de Julie Louise née Seroulhe _____
du Cherit _____

Inscrit au présent registre le quatorze juin _____
mil huit cent soixante-seize _____ sur la déclaration de Jules Gustave
Neylan père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

J. Neylan

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 31
Neylan Alfred
François

mont

Le dix-huit juin _____ mil huit cent soixante-
seize _____ à neuf heures _____ avant midi est né
à au Brassus, (Bas du Cherit) _____
Alfred-François Neylan _____ fil le légitime _____
de Louis-Constant Neylan _____ (Profession:) Voiturier _____
du Cherit _____ domicilié à Brassus, bas du Cherit, _____
et de Henriette-Fanchette née Raymond _____
de Vaullion _____

Inscrit au présent registre le vingt juin _____
mil huit cent - soixante-seize _____ sur la déclaration de Louis-Constant
Neylan père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Constant Neylan

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 32
 Raymond Louise
 Amélie

Le vingt-cinq juin _____ mil huit cent _____
 soixante-seize _____ à _____ cinq heures _____ avant midi est née
 au Brassus (Piquet-dessous) _____
 Louise-Amélie Raymond _____ fille légitime _____
 de Jules Timothée Raymond _____ (Profession:) Horlogers _____
 des Chenit _____ domicilié à ux Piquet-dessous _____
 et de Louise-Jenny née Polou _____
 des Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-six juin _____
 mil huit cent soixante-seize _____ sur la déclaration de Jules-Timothée
 Raymond père de l'enfant nouveau-né: _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Raymond

L'officier de l'état civil :

Hector Galou

N^o 33
 Meylan Marianne
 Aline

Le vingt-quatre juin _____ mil huit cent _____
 soixante-seize _____ à _____ onze heures _____ après midi est née
 au Brassus (Bas de la Combe) _____
 Marianne-Aline Meylan _____ fille légitime _____
 de Ali Meylan _____ (Profession:) Horloger _____
 des Chenit _____ domicilié à u Bas de la Combe _____
 et de Amélie-Charlotte née Aubert _____
 de Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-sept juin _____
 mil huit cent soixante-seize _____ sur la déclaration de Ali Meylan
 père de l'enfant nouveau-né: _____

Confirmé après lecture faite :

Ali Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Galou

N^o 34
Renard Fritz
Alfred

mont

Le trente juin _____ mil huit cent - soixante -
seize _____ à _____ trois heures _____ après midi est né
à _____ Brassus _____
Fritz Alfred Renard _____ fil ^{légitime} _____
de Jean - François Renard _____ (Profession :) boulangier _____
de Saint - Georges _____ domicilié à _____ Brassus _____
et de Julie - Eugénie née Cypri _____
d^{ce} Chenit _____

Inscrit au présent registre le trois juillet _____
mil huit cent - soixante - seize _____ sur la déclaration de Jean - François
Renard père de l'enfant nouveau - né _____

Confirmé après lecture faite :

J^o Renard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de St. Georges. Hector Golay

N^o 35
Golay Emma - Eugénie

Le seize juillet _____ mil huit cent soixante -
seize _____ à _____ trois heures _____ après midi est née
à _____ Brassus / Bas du Chenit _____
Emma - Eugénie Golay _____ fille légitime _____
de Charles - Ami Golay _____ (Profession :) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à _____ Brassus / Bas du Chenit _____
et de Eugénie née Piquet _____
d^{ce} Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt six juillet _____
mil huit cent - soixante - seize _____ sur la déclaration de Charles - Ami
Golay père de l'enfant nouveau - né _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Golay Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 36
 Rochat Marius
 Alexis

Le vingt quatre juillet mil huit cent soixante
 seize à heure à midi est né
 à u Brassus / Planot /
 Marius Alexis Rochat fils légitime
 de Alexis Rochat (Profession:) négociant
 des Chenit et du Lieu domicilié à u Brassus / Planot /
 et de Rose-Marie-Louise née Piquet
 des Chenit

Inscrit au présent registre le vingt sept juillet
 mil huit cent soixante seize sur la déclaration de Alexis
 Rochat, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Alexis Rochat

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil du Lieu

Hector Talay

N^o 37
 Aubert Frédéric
 Alfred

Le vingt six juillet mil huit cent soixante
 seize à deux & quart heures avant midi est né
 à u Brassus
 Frédéric Alfred Aubert fils légitime
 de Léon Ernest Aubert (Profession:) horloger
 des Chenit domicilié au Brassus
 et de Alice Emilie née Rochat
 de L'Abbaye

Inscrit au présent registre le vingt huit juillet
 mil huit cent soixante seize sur la déclaration de Léon Ernest
 Aubert, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Léon Ernest Rochat

L'officier de l'état civil :

Hector Talay

N^o 38
Weibel Rosa -
Eugénie

Le treize aout _____ mil huit cent - Soixante -
seize _____ à neuf _____ heures _____ avant midi est née
aux Piquet dessus, rière le Brassus _____
Rosa - Eugénie _____ fille légitime _____
de Friedrich Weibel _____ (Profession:) tailleur de pierre
de Grossaffoltern _____ domicilié aux Piquet - dessus _____
et de _____ Lina - Aline née Capf. _____
dée Chenit _____

Inscrit au présent registre le quatorze aout _____
mil huit cent - Soixante - seize _____ sur la déclaration de Frédéric
Weibel père de l'enfant nouveau - né _____

Confirmé après lecture faite :

Friedrich Weibel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de Grossaffoltern. Hector Polay

N^o 39
Bernay Marie -
Alice

Le treize aout _____ mil huit cent Soixante -
seize _____ à dix _____ heures _____ après midi est née
au Brassus _____
Marie - Alice Bernay _____ fille légitime _____
de Auguste - Jean Bernay _____ (Profession:) Charpentier
de l'Abbaye _____ domicilié au Brassus _____
et de Louise - Elisa née Raymond _____
dée Chenit _____

Inscrit au présent registre le quinze aout _____
mil huit cent - Soixante - seize _____ sur la déclaration de Auguste - Jean
Bernay père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Bernay

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de l'Abbaye Hector Polay

N^o 40
Piquet Alfred -
Eugène - Albert

Le dix-huit Aout _____ mil huit cent - Soixante -
Seize _____ à _____ deux _____ heures _____ avant midi est né -
à u Brassus (che Crivillet) _____
Alfred Eugène - Albert Piquet _____ fils légitime _____
de Jules François Piquet _____ (Profession:) marchand de bois
de Chenit _____ domicilié à u Brassus (Crivillet) _____
et de Eugénie - Sophie née Piquet _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt Aout _____
mil huit cent Soixante - Seize _____ sur la déclaration de Jules François
Piquet père du nouveau - né : _____

Confirmé après lecture faite :

J. P. Piquet fils

L'officier de l'état civil :

Hector Gotay

N^o 41
Capt Louis
Samuel

Le deux Septembre _____ mil huit cent Soixante -
Seize _____ à _____ six _____ heures _____ après midi est né -
à u Bos du Chenit _____
Louis Samuel Capt _____ fils légitime _____
de Louis - Henri Capt _____ (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à u Bos du Chenit _____
et de Maria Rosina née Wolf _____
de Lotzoyl (C. de Berne) _____

Inscrit au présent registre le quatre Aout Septembre _____
mil huit cent - Soixante - Seize _____ sur la déclaration de Louis
Henri Capt père de l'enfant nouveau - né : _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Capt Wolf

L'officier de l'état civil :

Hector Gotay

Le dix Septembre
Hector Gotay

No 42
Piquet enfant
mort-né

mort

Le cinq Septembre _____ mil huit cent soixante
seize _____ à onze heures _____ après midi est né
à Brassus (chez Cribillet) _____
un enfant du sexe masculin _____ fils légitime _____
de David-Eugène Piquet _____ (Profession:) charpentier
de Chenit _____ domicilié à Brassus (Cribillet)
et de Marie-Henriette née Simonin _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le six Septembre _____
mil huit cent soixante-seize _____ sur la déclaration de David-
Eugène Piquet père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Eugène Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Delay

No 43.
Heylan Berthe
Louise

Le six Septembre _____ mil huit cent-soixante-
seize _____ à onze heures _____ après midi est née
à Brassus (Campes) _____
Berthe-Louise Heylan _____ fille légitime _____
de Jules-François Heylan _____ (Profession:) horloger
de Chenit _____ domicilié à Brassus (Campes)
et de Louise-Fanny Hortense née Guignard _____
de l'abbaye _____

Inscrit au présent registre le sept Septembre _____
mil huit cent-soixante-seize _____ sur la déclaration de Jules-
François Heylan père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

J. Heylan

L'officier de l'état civil :

Hector Delay

N^o 44.
Aubert, Emma
Bertha.

Le dix septembre mil huit cent-soixante-seize à dix heures après midi est né
à Brassus (Piquet dessous)
Emma Bertha Aubert fille légitime
de Eugène Aubert (Profession:) horloger
de Chemin domicilié aux Piquet dessous
et de Arianne Adeline née Julay
de Chemin

Inscrit au présent registre le onze septembre mil huit cent-soixante-seize sur la déclaration de Eugène Aubert père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Eugène Aubert

L'officier de l'état civil :

Henri Tolay

N^o 45.
Neylan Paul,
Eugène.

Le onze septembre mil huit cent-soixante-seize à sept heures avant midi est né
à Brassus (chez Neylan)
Paul Eugène Neylan fils légitime
de Eugène Henri Neylan (Profession:) maître d'horlogerie
de Chemin domicilié à Genève
et de Lèlie Henriette née Inglin
de Echichens

Inscrit au présent registre le treize septembre mil huit cent-soixante-seize sur la déclaration de Aline Emilie Neylan tante paternelle de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Aline Emilie Neylan

L'officier de l'état civil :

Henri Tolay

N^o 40.
Piquet Angèle

Le quatorze septembre _____ mil huit cent - soixante -
seize _____ à dix demi heures _____ après midi est née
à Brassus (chez Meylan) _____
Angèle Piquet _____ fille légitime _____
de Jules Alfred Piquet _____ (Profession:) Horloger _____
de Chenit _____ domicilié à Brassus (chez Meylan) _____
et de Mélanie - Aline née Louche _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le seize septembre _____
mil huit cent - soixante - seize _____ sur la déclaration de Jules Alfred
Piquet père de l'enfant nouveau - né _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Alfred Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 41.
Audemars Bertha
- Eugénie

Le dix-sept septembre _____ mil huit cent - soixante -
seize _____ à dix heures _____ après midi est née
à Brassus (près chez Meylan) _____
Bertha Eugénie Audemars _____ fille légitime _____
de Jules Louis Audemars _____ (Profession:) Horloger _____
de Chenit _____ domicilié à Brassus (chez Meylan) _____
et de Eugénie - Sidonie - Louise née Renaud, de St-Oyens et
de Gimel _____

Inscrit au présent registre le vingt-sept septembre _____
mil huit cent - soixante - seize _____ sur la déclaration de Jules Louis
Audemars père de l'enfant nouveau - né _____

Confirmé après lecture faite :

J. L. Audemars

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 48.
Golay Charles
François

Le dix-sept Septembre mil huit cent soixante-seize à neuf et demi heures après midi est né à Brassus (Bas du Cherit) Charles-François Golay fils légitime de Charles-Louis Golay (Profession:) horloger du Cherit domicilié à Brassus et de Marie-Jeanette née Piquet du Cherit

Inscrit au présent registre le vingt Septembre mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Charles-Louis Golay père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Charles L^e Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 49.
Piquet Louis
Alfred.

mort

Le vingt-huit Septembre mil huit cent soixante-seize à cinq heures et demi avant midi est né à Brassus Louis-Alfred Piquet fils légitime de Louis-Alfred Piquet (Profession:) horloger du Cherit domicilié à Brassus et de Marie-Eugénie née Golay du Cherit

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Septembre mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Louis-Alfred Piquet père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Alfred Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 50
Neylan Rose
Blanche.

Le premier octobre mil huit cent - soixante -
seize à six heures après midi est née
à Brassus
Rose Blanche Neylan fille légitime
de Emile Louis Neylan (Profession:) Horloger
de Chenit domicilié à Brassus
et de Pauline - Cécile née Aubert
de Chenit

Inscrit au présent registre le trois octobre
mil huit cent - soixante - seize sur la déclaration de Emile
Louis Neylan père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Emile Neylan Aubert

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 51
Neylan Louise
Augusta

Le dix octobre mil huit cent - soixante -
seize à trois heures avant midi est née
à Brassus
Louise Augusta Neylan fille légitime
de Louis François Neylan (Profession:) Horloger
de Chenit domicilié à Brassus
et de Amélie - Adèle née Neylan
de Chenit

Inscrit au présent registre le onze octobre
mil huit cent - soixante - seize sur la déclaration de Louis François
Neylan père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Neylan

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

Act. 18 Octobre 1876.
Le Maire
Hector Galay

N^o 52
Audemars Julia

marie en 1882

Le vingt-huit octobre _____ mil huit cent-soixante-
seize _____ à _____ six heures _____ après midi est né
à _____ Brassus (Cret-Meylan) _____
Julia Audemars _____ fille légitime
de Hector Henri François Audemars (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à _____ Cret-Meylan _____
et de Louise Jenny nie Golay _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le trente octobre _____
mil huit cent-soixante-seize _____ sur la déclaration de Hector Henri
François Audemars, père de l'enfant nouveau-né
Confirmé après lecture faite :
Hector Henri Audemars
L'officier de l'état civil :
Hector Golay

N^o 53
Nonnard Eugène
Adolphe.

Le onze novembre _____ mil huit cent-soixante-seize _____
à _____ cinq heures _____ avant midi est né _____
à _____ Brassus _____
Eugène Adolphe Nonnard _____ fils naturel _____
de _____ (Profession:) _____
de _____ domicilié à _____
et de Louise Adèle Nonnard, domestique _____
de Mont-sur-Rolle, domicilié au Brassus _____

Inscrit au présent registre le treize novembre _____
mil huit cent-soixante-seize _____ sur la déclaration de Eugène
Secaultre, oncle maternel de l'enfant.
Confirmé après lecture faite :
Eugène Secaultre
L'officier de l'état civil :
Communiqué à l'état-civil de Rolle. Hector Golay

No 54
Gollatschek Sophie
- Caroline

Inscrite à sa
commune, ainsi que
l'atteste la pièce jus-
tificative, déposée
aux archives.

Hector Golay

Le treize novembre mil huit cent soixante-seize

à neuf heures avant midi est née
à Brassus

Sophie - Caroline Gollatschek - fille légitime

de Lazare Gollatschek (Profession:) Tailleur

de Steinbach (cuche' Bode) domicilié à Brassus.

et de Fanny - Rosine née Capt.

de Chenit

Inscrit au présent registre le quinze novembre

mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Lazare

Gollatschek père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Lazare Gollatschek

L'officier de l'état civil :

Communiqué au département de Justice
et police -

Hector Golay

No 55
Capt Laurence -
- Madeleine.

Le vingt-deux novembre mil huit cent soixante

seize à quatre heures après midi est née

à Bas-du-Chenit

Laurence - Madeleine Capt - fille légitime

de Charles - Henri Capt (Profession:) Portoyer

de Chenit domicilié à Bas-du-Chenit/Brassus

et de Madeleine Gläven,

de Lent

Inscrit au présent registre le vingt-trois novembre

mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Charles - Henri

Capt père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Henri Capt

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N° 56
 Charallaz Jules
 - Marius.

Sixième ligne. Jéris Stoutherod
 Hector Golay.

Le trente novembre _____ mil huit cent - soixante
 seize _____ à _____ huit - heures _____ avant midi est né _____
 à u Brassus, sur les Mollards _____
 Jules Marius Charallaz _____ fils légitime _____
 de Jules Charallaz _____ (Profession:) agriculteur _____
 de Montérad _____ domicilié à u Brassus (Mollards) _____
 et de Louise Adèle née Guy _____
 de Chenit _____

Inscrit au présent registre le trente novembre _____
 mil huit cent - soixante - seize _____ sur la déclaration de Jules _____
 Charallaz père de l'enfant nouveau né _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Charallaz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de Gimel. Hector Golay

N° 57
 Ramelet Louise
 - Eugénie

Le six décembre _____ mil huit cent - soixante -
 seize _____ à _____ onze heures et demie _____ après midi est née _____
 à u Bas-du-Chenit _____
 Ramelet Louise - Eugénie _____ fille légitime _____
 de Jules Ramelet _____ (Profession:) gendarme _____
 de Orbe _____ domicilié à Yverand _____
 et de Louise - Fanny née Piquet _____
 de Chenit _____

Inscrit au présent registre le sept décembre _____
 mil huit cent - soixante - seize _____ sur la déclaration de Charles _____
 Louis Piquet grand-père maternel de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Charles Louis Piquet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil d'Orbe Hector Golay.

no 58.
Secoultre Edouard
- Louis

Le treize décembre _____ mil huit cent - soixante
seize _____ à _____ cinq heures _____ avant midi est né
à u Bas-du-Chenit _____ Edouard -
- Louis Secoultre _____ fils légitime _____
de Hector - Henri Secoultre _____ (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié au Bas du Chenit _____
et de Sophie - Henriette née Piquet _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le treize décembre _____
mil huit cent - soixante - seize _____ sur la déclaration de Hector - Henri
Secoultre père du nouveau - né _____

Confirmé après lecture faite :

Hector Secoultre

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

no 59.
RoCHAT Lucien

Approuver l'adjonction des
mots " et du Lieu " à la
sixième ligne, et de ~~mont~~
de Georgette à la septième.

Hector Galay

Le seize décembre _____ mil huit cent - soixante -
seize _____ à _____ trois heures et demies _____ avant midi est né _____
à u Brassus _____
Lucien RoCHAT _____ fils légitime _____
de David Lucien RoCHAT _____ (Profession:) oubergiste _____
de Chenit et du Lieu domicilié à u Brassus _____
et de Eugénie ^{Georgette} née Curit _____
de Mollens _____

Inscrit au présent registre le vingt décembre _____
mil huit cent - soixante - seize _____ sur la déclaration de David - Lucien
RoCHAT père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

D^r Lucien RoCHAT

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil du Lieu.

Hector Galay

mont

N^o 60.
Bettler Isabelle
- Anna

Le six-neuf décembre mil huit cent-soixante-seize à quatre heures avant midi est né
à Brassus (Vus les Mollards)
Isabelle-Anna Bettler fille légitime
de Jean Bettler (Profession:) propriétaire
de Boltigen (canton de Berne) domicilié à Brassus (Mollards)
et de Amélie ^{Elise} née Gair
de Chent

Inscrit au présent registre le vingt-un décembre mil huit cent-soixante-seize sur la déclaration de Jean Bettler père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Bettler

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de Boltigen. Hector Gelau

~~Le _____ mil huit cent _____
à _____ heure _____ midi est né _____
à _____
de _____ fil _____
de _____ (Profession:) _____
de _____ domicilié à _____
et de _____
de _____
Inscrit au présent registre le _____
mil huit cent _____ sur la déclaration de _____
Confirmé après lecture faite :
L'officier de l'état civil :~~

Aujourd'hui 9 janvier 1867, les inscriptions de naissances de l'arrondissement d'état-civil du Brassus, pendant l'année 1866 (mil huit cent soixante-six) sont closes et certifiées conformes par le sous-
- Signé: Hector Gelau
off: del'état-civil du Brassus

N^o 1
Martin Elmire-
Louisa.

Le vingt-deux janvier mil huit cent - septante - sept à cinq heures après midi est née
à u Brassus / Bas de la Combe /
Elmire-Louisa Martin fille légitime
de Georges-Samuel Martin (Profession:) Horloger
de Sainte-Croix domicilié à u Brassus / Bas de la Combe
et de Lina-Aline née Golay
des Chenit

Inscrit au présent registre le vingt-cinq janvier mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Georges Samuel Martin père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

G. Martin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil de Sainte-Croix. Hector Golay

N^o 2.
Guignard Marie-
Eugénie.

Le vingt-quatre janvier mil huit cent - septante - sept à six heures avant midi est née
à u Campe
Marie-Eugénie Guignard fille
de Louis Guignard (Profession:) bucheron
de l'Abbaye domicilié à u Campe
et de Jenny née Piquet
des Chenit

Inscrit au présent registre le vingt-cinq janvier mil huit cent - septante - sept sur la déclaration de Louis Guignard père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Guignard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil de l'Abbaye.

Hector Golay

N^o 3.
Meylan Eva-
Mathilde.

Le quinze février _____ mil huit cent septante-
sept à onze heures _____ avant midi est né e
à Brassus
Eva-Mathilde Meylan _____ fil le légitime
de Alfred Meylan _____ (Profession:) horloger
de Cheriv _____ domicilié à Brassus
et de Marie-Henry née Renaud
de Gimel _____

Inscrit au présent registre le quinze février
mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Alfred Meylan
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Alfred Meylan Renaud

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 4
Heizmann
enfant mort-né.

mort

Le premier mars _____ mil huit cent soixante-
sept à huit heures _____ après midi est né ~~mort~~
à Bas-du-Cheriv
un enfant du sexe masculin fil le légitime
de Eugène-François Heizmann (Profession:) cordonnier
de Buchthalen (c. Schaffouse) domicilié à Bas-du-Cheriv
et de Louise-Henriette née Lecoultré
de Cheriv _____

Inscrit au présent registre le trois mars
mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Eugène-François
Heizmann père de l'enfant mort-né.

Confirmé après lecture faite :

Eugène Heizmann

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 5
 Reymond Elisabeth
 Emma

Le vingt-quatre mars mil huit cent Septante-
 sept à trois heures avant midi est né
 aux Piquet-dessus
 Elisabeth Emma Reymond fille légitime
 de Henri François Reymond (Profession: horloger
 des Chemin⁵ domicilié aux Piquet-dessus
 et de Clementine Emma née Audemars
 des Chemin

Inscrit au présent registre le vingt-six mars
 mil huit cent Septante-sept sur la déclaration de Henri François
 Reymond père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

H. Reymond

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 6
 Geiser Charles
 Oscar

Le vingt-six mars mil huit cent Septante-
 sept à cinq heures avant midi est né
 au Brassus
 Charles Oscar Geiser fils légitime
 de Eugène-Henri Geiser (Profession: horloger
 de Büchsten/c. de Tribourg domicilié au Brassus
 et de Marie née Tanner
 de Herzogenbuchsee

Inscrit au présent registre le vingt-huit mars
 mil huit cent Septante-sept sur la déclaration de Eugène-Henri
 Geiser père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Eugène Geiser

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à l'officier d'état civil de Gempenach.

N^o 7.
Goy Elise
Aline

Le dix-huit avril mil huit cent septante-sept à une heure avant midi est né
à u Bas du Chenit
Elise-Aline Goy fille légitime
de Jules-François Goy (Profession:) Voiturier
de Chenit domicilié à u Bas du Chenit
et de Aline-Félicie née Meylan
de Chenit

Inscrit au présent registre le vingt avril
mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Jules-François
Goy père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jules Goy

L'officier de l'état civil :

Hector Galon

N^o 8.
Bassin Bertha
Sophie

Le dix-huit avril mil huit cent septante-sept à quatre heures et demie après midi est née
à u Brassus
Bertha-Sophie Bassin fille légitime
de François-Louis Bassin (Profession:) Voiturier
de Marchissy domicilié à u Brassus
et de Magdalena née Matti
de Boltigen (Berne)

Inscrit au présent registre le vingt avril
mil huit cent septante-sept sur la déclaration de François-Louis
Bassin père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

François Bassin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de Langirod.

Hector Galon

No 9.
Meylan Louise -
- Marie -

Le vingt avril _____ mil huit cent - septante -
sept _____ à _____ onze heures trois-quarts après midi est né e
à u Brassus _____

Louise - Marie Meylan _____ fil le légitime _____
de Jules - Albert Meylan _____ (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Marie Louise née Piquet _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-deux avril _____
mil huit cent - septante - sept _____ sur la déclaration de Jules - Albert
Meylan père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Albert Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

No 10
Piquet Lelie -
- Emma -

Le vingt-un avril _____ mil huit cent - septante -
sept _____ à _____ neuf heures _____ après midi est né e
à u Bas du Chenit _____

Lelie - Emma _____ fil le légitime _____
de David - Henri Piquet _____ (Profession:) Voiturier _____
de Chenit _____ domicilié à u Bas du Chenit _____
et de Louise - Maria née Renaud _____
de St. Georges _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois avril _____
mil huit cent septante - sept _____ sur la déclaration de David - Henri
Piquet père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

morte en 1882

N^o 17.
Gaudard Elisa
- Susanne

Le premier mai _____ mil huit cent - Septante -
sept _____ à neuf heures _____ après midi est née
à Marchainz
Elisa - Susanne Gaudard _____ fille légitime
de François - Samuel Gaudard (Profession:) maître d'hôtel
de Carceaux _____ domicilié à Marchainz
et de Frédérique - Susanne née Hâren
de Leuk _____

Inscrit au présent registre le deux mai _____
mil huit cent - Septante - sept _____ sur la déclaration de François
Samuel Gaudard père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

F. Gaudard Hâren

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de Corbier. Hector Golay

N^o 12
Audemars Adolphe
- Auguste

Le seize mai _____ mil huit cent - Septante -
sept _____ à neuf heures _____ après midi est né
à Cret Neytan (Brassus)
Adolphe Auguste Audemars fils légitime
de Adolphe - Henri Audemars (Profession:) hoûloger
de Cherit _____ domicilié à Cret Neytan (Brassus)
et de Julia - Amélie née Golay
de Cherit _____

Inscrit au présent registre le dix - sept mai _____
mil huit cent - Septante - sept _____ sur la déclaration de Adolphe
Henri Audemars père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Adolphe Audemars Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 13
 Neylan Aline
 - Evangeline.

Le vingt-trois mai _____ mil huit cent ~~Septante~~
~~Sept~~ à deux ~~quart~~ heures _____ avant midi est née
 à u Brassus _____
 Aline - Evangeline Neylan: fille légitime
 de Charles Ami Neylan - (Profession:) horloger
 des Chenit _____ domicilié à u Brassus
 et de Anna - Henriette née Leoulte
 des Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq mai _____
 mil huit cent ~~Septante~~ ~~Sept~~ sur la déclaration de Charles -
 Ami Neylan père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Neylan Leoulte


L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 14
 Aubert Théophile
 - Samuel

Le vingt-huit mai _____ mil huit cent ~~Septante~~
~~Sept~~ à _____ une _____ heure _____ avant midi est né
 aux Mollards sur le Brassus _____
 Théophile - Samuel Aubert - fils légitime
 de Laurent Théophile Aubert (Profession:) horloger
 des Chenit _____ domicilié aux Mollards sur le Brassus
 et de Elvina - Jenny née Reynoud
 des Chenit: _____

Inscrit au présent registre le vingt-huit mai _____
 mil huit cent ~~Septante~~ ~~Sept~~ sur la déclaration de Laurent -
 Théophile Aubert père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Théophile Aubert

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 15.
Golay Louise-
- Adeline

Le 31 trois juin _____ mil huit cent - Septante
sept _____ à quatre heures _____ avant midi est né
à Brassus (Piquet dessous) _____
Louise-Adeline Golay _____ fille légitime _____
de Charles-Lucien Golay _____ (Profession:) Horloger _____
des Chenit _____ domicilié aux Piquet dessous _____
et de Adeline-Sophie née Golay _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le quatre juin _____
mil huit cent Septante sept _____ sur la déclaration de Charles-Lucien
Golay père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :
Lucien Golay

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

N^o 16.
Piquet enfant-
mort né.

mort.

Le deux juin _____ mil huit cent - Septante
sept _____ à quatre heures _____ après midi est né mort
à la Combe du moussillon _____
un enfant, du sexe masculin _____ fils légitime _____
de Auguste-Henri Piquet _____ (Profession:) Voiturier _____
des Chenit _____ domicilié à la Combe du moussillon _____
et de Jenny-Louise née Meylan _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le cinq juin _____
mil huit cent - Septante - sept _____ sur la déclaration de Auguste-Henri
Piquet père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :
Auguste Piquet

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

N^o 17
Golay Chisa-
Lélie-Augustae

monte

Le dix-huit juin mil huit cent - Septante-
sept à sept heures après midi est née
aux Piquet Dessous
Chisa-Lélie-Augusta Golay fille légitime
de François-Laurent Golay (Profession:) horloger
des Chenit domicilié aux Piquet Dessous
et de Aèle Jenny née Piquet
des Chenit

Inscrit au présent registre le vingt juin
mil huit cent - Septante - Sept sur la déclaration de François-
Laurent Golay père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
François-Laurent Golay

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

N^o 18
Piquet Mélanie

Le vingt-neuf-juin mil huit cent - Septante -
sept à deux heures avant midi est née
au Bas du Chenit
Mélanie Piquet fille légitime
de Eugène - Constant Piquet (Profession:) horloger
des Chenit domicilié au Bas du Chenit
et de Marie-Franquiline née Gillet
de Saint-Cergues (Savoie)

Inscrit au présent registre le vingt-trois juin
mil huit cent - Septante - Sept sur la déclaration de Eugène
-Constant Piquet père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
Eugène Piquet

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

N^o 19.
 Meylan Alice -
 Emma

Le vingt-sept juin _____ mil huit cent - Septante-
 Sept _____ à _____ cinq heures _____ avant midi est née
 au Brassus (chez Meylan) _____
 Alice - Emma Meylan _____ fille légitime _____
 de Georges - Henri Meylan - (Profession:) charpentier -
 du Chenit _____ domicilié au Brassus (chez Meylan) _____
 et de Emma - Jenny née Secoulte _____
 du Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-neuf juin _____
 mil huit cent - Septante - Sept _____ sur la déclaration de Georges - Henri
 Meylan père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Georges Henri Meylan.

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 20
 Golay Emma
 Julie

Le sept juillet _____ mil huit cent - Septante-
 Sept _____ à _____ une heure _____ avant midi est née
 au Bas-du-Chenit _____
 Emma Julie Golay _____ fille légitime _____
 de Henri - Louis Golay - (Profession:) horloger -
 du Chenit _____ domicilié au Bas du Chenit -
 et de Aline - Sophie née Bernsey _____
 de l'Abbaye _____

Inscrit au présent registre le neuf juillet _____
 mil huit cent - Septante - Sept _____ sur la déclaration de Henri - Louis
 Golay père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Henri L. Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 21
Golay Marie-
- Louise.

Le Département de Justice
et police autorise l'ins-
-cription de cette enfant à
l'état-civil du Brassus,
ainsi que l'attestent
les pièces déposées aux
archives. Hector Golay

Le dix juillet _____ mil huit cent - Septante-
sept _____ à _____ neuf _____ heures _____ après midi est né
à Chapelle-des-Bois, département du Doubs,
Marie-Louise Golay _____ fille légitime _____
de Eugène-Jules Golay _____ (Profession:) Bucheron _____
des Chenit _____ domicilié à la Combe du Moussillon
et de Marie-Elisa née Michaut _____
de La Chaux d'Ecrottenay (Jura) _____

Inscrit au présent registre le douze juillet _____
mil huit cent - Septante - sept _____ sur la déclaration de Eugène-Jules
Golay père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Eugène Jules Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 22.
Paulme Camile-
- François

Inscrit à l'ambassade
de France à Berne,
ainsi que l'attestent
les pièces justificatives.

Hector Golay

Le dix-neuf juillet _____ mil huit cent - Septante-
sept _____ à _____ une _____ heure _____ après midi est né
à Brassus _____
Camile-François Paulme _____ fils légitime _____
de Jules Ami Paulme _____ (Profession:) horloger _____
de Gex (dept de l'Ain) domicilié à Brassus _____
et de Clara-Louise née Meylan _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-un juillet _____
mil huit cent - Septante - sept _____ sur la déclaration de Jules Ami
Paulme père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jules Paulme

L'officier de l'état civil :

Communiqué au dept. de Justice & Police Hector Golay

N^o 23
Lecoultre Eugénie
- Louise

monde

Le vingt-quatre juillet — mil huit cent - Septante-
sept — à — une — heure — avant — midi est née
à Sur les Mollards —
Eugénie-Louise Lecoultre — fille légitime —
de Henri-Samuel Lecoultre (Profession:) horloger —
de Chenit — domicilié à ux Mollards —
et de Eugénie-Julie née Tiquet —
de Chenit —

Inscrit au présent registre le vingt-six juillet —
mil huit cent - Septante - Sept — sur la déclaration de Henri-Sa-
muel Lecoultre, père de l'enfant —

Confirmé après lecture faite :

H. S. Lecoultre

L'officier de l'état civil :

Hector Goluy

N^o 24.
Meylan Julie-
- Adèle.

Le vingt six juillet — mil huit cent - Septante-
sept — à — une — heure - et demie avant — midi est née —
à Brassus. (chez Meylan) —
Julie-Adèle Meylan — fille légitime —
de Ami-François Meylan (Profession:) charpentier —
de Chenit — domicilié à chez Meylan —
et de Marie-Henriette née Rochat —
de L'Abbaye —

Inscrit au présent registre le vingt-sept juillet —
mil huit cent - Septante - Sept — sur la déclaration de Ami-François
Meylan père de l'enfant —

Confirmé après lecture faite :

Ami F. Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Goluy

N^o 25
Piquet James
Chéophile

Mort en 1878

Le vingt cinq juillet mil huit cent - Septante - sept à une heure avant midi est né - aux Piquet dessous James Chéophile Piquet fil légitime de Charles Chéophile Piquet (Profession:) horloger de Chenit domicilié à ux Piquet dessous et de Anna - Julie née Martin de Sainte Croix

Inscrit au présent registre le vingt huit juillet mil huit cent Septante Sept sur la déclaration de Charles Chéophile Piquet père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Ch^s Chéophile Piquet

L'officier de l'état civil :

Antoin Gelay

N^o 23
Piquet Cécile -
Augustine

Le premier Aout mil huit cent - Septante - sept à six heures avant midi est née au Brassus Cécile - Augustine Piquet fille légitime de Eugène - Adrien Piquet (Profession:) négociant de Chenit domicilié au Brassus et de Julie - Augustine née Lecoulte de Chenit

Inscrit au présent registre le premier Aout mil huit cent - Septante - Sept sur la déclaration de Eugène - Adrien Piquet père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Adrien Piquet

L'officier de l'état civil :

Antoin Gelay

N^o 27
Meylan Roland

Le vingt-neuf août _____ mil huit cent - septante
sept _____ à quatre heures _____ après midi est né
à u Camppe _____
Roland Meylan _____ fils légitime
de Henri-François Meylan _____ (Profession:) tuilier
du Chenit _____ domicilié à u Camppe _____
et de Elisabeth Häberli _____
de Munchenbuchsee (C. de Berne) _____

mort en 1877
Septembre

Inscrit au présent registre le vingt août _____
mil huit cent - septante - sept _____ sur la déclaration de Henri-François
Meylan père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

H. Meylan tuilier

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 28
Meylan Julia-
Emma

Le neuf septembre _____ mil huit cent - septante -
sept _____ à une heure _____ après midi est née
à u Brassus _____
Julia Emma Meylan _____ fille légitime
de Jules-Adrien Meylan _____ (Profession:) horloger
du Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Méry-Arête née Meylan _____
du Chenit _____

Inscrit au présent registre le douze septembre _____
mil huit cent - septante - sept _____ sur la déclaration de Jules-Adrien
Meylan père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Adrien Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 29.
Secoulte Elise-
- Lina

Le seize septembre mil huit cent - septante
sept à deux heures avant midi est née
à Brassus (Piquet dessus)
Elise-Lina Secoulte fille légitime
de Georges-Louis Secoulte (Profession:) horloger
de Chenit domicilié à Brassus Piquet dessus
et de Anna née Secoulte
de Chenit

Inscrit au présent registre le dix-sept septembre
mil huit cent - septante - sept sur la déclaration de Georges-Louis
Secoulte père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Georges Louis Secoulte

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 30
Meylan Emile-
- Louis

Le seize septembre mil huit cent - septante
sept à une heure après midi est né
à Bas Du-Chenit
Emile Louis Meylan fils légitime
de Jules Gustave Meylan (Profession:) horloger
de Chenit domicilié à Bas Du Chenit
et de Julie-Louise Secoulte sa femme
de Chenit

Inscrit au présent registre le dix-huit septembre
mil huit cent - septante - sept sur la déclaration de Jules Gustave
Meylan père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Jules Gustave Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 31.
Piquet Marie-
Ernestine

marke

Le dix-neuf Septembre _____ mil huit cent Septante-
sept _____ à _____ neuf heures _____ après midi est née
au Brassus (Chez Erbillet)
Marie-Ernestine Piquet _____ fille légitime
de David-Eugène Piquet _____ (Profession:) Charpentier
des Chenit _____ domicilié à Chez Erbillet
et de Marie-Henriette née Simonet
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le Vingt-un Septembre _____
mil huit cent - Septante - Sept _____ sur la déclaration de David-Eugène
Piquet père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

David Eugène Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 32
Meylan Henri-
Elisée

Le Vingt-un Septembre _____ mil huit cent - Septante
sept _____ à _____ une heure et demie _____ avant midi est né
au Bas de la Combe
Henri-Elisée Meylan _____ fils légitime
de Ali Meylan _____ (Profession:) horloger
des Chenit _____ domicilié au Bas de la Combe
et de Amélie-Charlotte née Aubert
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le Vingt-quatre Septembre _____
mil huit cent Septante - Sept _____ sur la déclaration de Ali Meylan
père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Ali Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 33
 Meylan Emile -
 - Auguste

Le vingt-cinq Septembre — mil huit cent — Septante —
 Sept — à — dix heures — après midi est né —
 à u Bas du Chenit —
 Emile - Auguste Meylan — fil^s légitime —
 de Jules - Auguste Meylan — (Profession:) Bucheron —
 de Chenit — domicilié à u Bas du Chenit —
 et de Mary née Golay —
 de Chenit —

Inscrit au présent registre le vingt-six Septembre —
 mil huit cent — Septante — Sept — sur la déclaration de Jules - Auguste
 Meylan père de l'enfant. —

Confirmé après lecture faite :

Jules Auguste Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 34.
 Audemars Louise

Le quatre Octobre — mil huit cent — Septante —
 Sept — à — quatre heures — avant midi est née —
 à u Brassus —
 Louise Audemars — fille légitime —
 de Henri - Hector - François Audemars (Profession:) Horloger —
 de Chenit — domicilié à u Brassus —
 et de Louise - Jenny née Golay —
 de Chenit —

Inscrit au présent registre le six Octobre —
 mil huit cent — Septante — Sept — sur la déclaration de Henri - Hector -
 François Audemars père de l'enfant. —

Confirmé après lecture faite :

Hector Henri Audemars

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 35.
Piquet Emile
- Hector

Le vingt-un novembre _____ mil huit cent - Septante -
sept _____ à _____ six heures _____ avant midi est né
à u Bas-du-Chenit _____
Emile Hector Piquet _____ fils légitime
de Jules-Hector Piquet _____ (Profession:) facteur _____
de u Chenit _____ domicilié à u Bas-du-Chenit _____
et de Elise-Louise-Marie née Rochat _____
de l'Abbaye _____

Inscrit au présent registre le vingt-deux novembre _____
mil huit cent - Septante - Sept _____ sur la déclaration de Jules-Hector
Piquet père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 36.
Capt Auguste

Le trente novembre _____ mil huit cent - Septante
sept _____ à _____ huit heures _____ avant midi est né
à u Brassus (chez Meylan) _____
Auguste Capt _____ fils légitime
de Auguste David _____ (Profession:) horloger _____
de u Chenit _____ domicilié à u Brassus (chez Meylan) _____
et de Louise-Charlotte-Catherine née Capt _____
de u Chenit _____

Inscrit au présent registre le premier décembre _____
mil huit cent - Septante - Sept _____ sur la déclaration de u père de
l'enfant, Auguste David Capt. _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste D^e Capt

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

mort en 1878

N^o 37.

Arbez Marie-
Elisabeth-Julie.

Quatrième ligne: approuvé la sup-
-pression du mot "Arbez".
Hector Galay.

Valentin Jamain 1878.
Le D^r Galay
Galay

Inscrit au Consulat
de France à Genève,
ainsi que l'atteste
les pièces conservées
aux archives.

Hector Galay

N^o _____

Le dix-sept décembre _____ mil huit cent-septante-
sept _____ à _____ dix heures _____ avant midi est né e
à u Bas-en-Cherit _____
Marie-Elisabeth-Julie Arbez - fille légitime _____
de Joseph Victorien Arbez - (Profession:) négociant _____
de Bois-d'Amont, Jura domicilié à u Bas-en-Cherit _____
et de Louise-Félicie née Bousset _____
de Bois-d'Amont _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf décembre _____
mil huit cent-septante-sept _____ sur la déclaration de Victorien _____
Arbez, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jh. V. Arbez.

L'officier de l'état civil :

Communiqué au dep^t de Justice & Police Hector Galay

~~Le~~ Aujourd'hui trente-un décembre, mil huit cent-septante
sept _____ à _____ huit heures _____ après midi est né
~~Le~~ présent registre est clos et certifié conforme à l'autre double
suivant l'art. 2 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874, par
~~Le~~ moi soussigné, officier de l'Etat ~~(Profession)~~ Civil, arrondissement
de Brassens. _____ domicilié à _____ Hector Galay
et de _____
de _____

~~Inscrit au présent registre le~~

~~mil huit cent~~

~~sur la déclaration de~~

~~Confirmé après lecture faite :~~

~~L'officier de l'état civil :~~

N^o 1.
 Meylan Marie-
 - Ellen - Flora

Le dix janvier _____ mil huit cent - Septante -
 huit _____ à _____ huit heures _____ avant midi est né e
 à _____ Brassus _____
 Marie Ellen - Flora Meylan fille légitime _____
 de Emile - Louis Meylan (Profession:) horloger _____
 des Chenit _____ domicilié à _____ Brassus _____
 et de Pauline - Cécile née Aubert _____
 des Chenit _____

Inscrit au présent registre le douze janvier _____
 mil huit cent Septante - huit _____ sur la déclaration de Emile - Louis
 Meylan, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Louis Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Gelay

N^o 2.
 Meylan Emma
 - Joséphine - Virginie

Le vingt-quatre janvier _____ mil huit cent - Septante -
 huit _____ à _____ trois heures _____ après midi est né e
 à _____ Campe _____
 Emma - Joséphine - Virginie Meylan fille légitime _____
 de Ami - Philippe - Samuel Meylan (Profession:) journalier _____
 des Chenit _____ domicilié à _____ Campe _____
 et de Louise - Adèle née Piquet _____
 des Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-six janvier _____
 mil huit cent - Septante - huit _____ sur la déclaration de Samuel
 Meylan père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Samuel Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Gelay

No 34
Reymond Julia-
Emma.

Le Vingt-trois janvier mil huit cent - Septante-
-huit à quatre heures avant midi est née
à Brassus, vers chez Maylan
Julia-Emma Reymond fille légitime
de David-Henri Reymond (Profession:) Horloger
de Cherit domicilié à Brassus, chez Maylan
et de Elisa née Lecoultré
de Cherit

Inscrit au présent registre le vingt-huit janvier
mil huit cent - Septante-huit sur la déclaration de Henri
Reymond père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :
David-Henri Reymond

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

No 4.
Golay Charles-
Henri.

Le deux février mil huit cent Septante-
-huit à Sept heures avant midi est né
à La Combe du Moussillon
Charles-Henri Golay fils légitime
de Charles-Henri Golay (Profession:) horloger
de Cherit domicilié à La Combe
et de Louise-Stéphanne Moymat la femme
de Larigay

Inscrit au présent registre le quatre février
mil huit cent - Septante-huit sur la déclaration de Charles-Henri
Golay père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
M. H. Golay

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

N^o 5
 Meylan Charles
 Lucien.

Le quatorze mars _____ mil huit cent septante
huit à sept heures _____ après midi est né
 à u Bas du Chenit
Charles-Lucien Meylan _____ fil^s légitime _____
 de Lucien-François Meylan _____ (Profession:) horloger _____
 de Chenit _____ domicilié à u Bas du Chenit _____
 et de Louise-Mary née Meylan _____
 de Chenit _____

Inscrit au présent registre le quinze mars _____
 mil huit cent septante-huit _____ sur la déclaration de Lucien _____
François Meylan, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Lucien Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 6
 Golay
 Edouard-Jean.

mont

Le vingt-cinq mars _____ mil huit cent septante
huit à trois heures et demie après midi est né
 à u Brassus _____
Edouard-Jean Golay _____ fil^s légitime _____
 de Hector-Henri Golay _____ (Profession:) Relieur _____
 de Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
 et de Louise-Françoise née Piquet _____
 de Chenit et du Lieu _____

Inscrit au présent registre le vingt-six mars _____
 mil huit cent septante-huit _____ sur la déclaration de Hector-Henri
Golay _____ père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Hector Golay

L'officier de l'état civil :

Jean-Sébastien Golay
 suppléant

No 7
Golay François
- Benjamin.

mont

Le vingt-cinq mars _____ mil huit cent - septante
- huit _____ à _____ quatre heures et demies après midi est né _____
à u Brassus _____
François - Benjamin Golay _____ fils légitime _____
de Hector - Henri Golay _____ (Profession: Peleier, u devant horloger
des Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Louise - Françoise née Piquet _____
de Chenit et du lieu _____

Inscrit au présent registre le vingt-six mars _____
mil huit cent - septante - huit _____ sur la déclaration de Hector - Henri
Golay père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Hector Golay

pr. L'officier de l'état civil :

John Aubert Golay
suppléant

No 8
Piquet Rosa
- Eugénie.

Le trente mars _____ mil huit cent - septante -
huit _____ à (six) C - heures et quart _____ après midi est née _____
à u Brassus, chez Meylan _____
Rosa - Eugénie Piquet _____ fille légitime _____
de Jules - Alfred Piquet _____ (Profession:) horloger _____
des Chenit _____ domicilié à u Brassus, chez Meylan _____
et de Mélanie - Aline veuve Leroulte _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le deux avril _____
mil huit cent - septante - huit _____ sur la déclaration de Jules - Alfred
Piquet père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Alfred Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 9
 Capt Etienne
 - Henri.

Le premier avril _____ mil huit cent septante
huit à _____ heure _____ midi est né _____
 à Bas-du-Cherit _____
Etienne Henri Capt _____ fils légitime _____
 de Charles Henri Capt _____ (Profession:) horloger _____
 de Cherit _____ domicilié à Bas du Cherit _____
 et de Modeline née Lâren _____
 de Lenté _____

Inscrit au présent registre le deux avril _____
 mil huit cent septante-huit _____ sur la déclaration de Charles Henri
Capt père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Henri Capt Lâren

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 10
 Meylan Marie-
 - Amélie

rebatte au 1893.

Le sept avril _____ mil huit cent septante
huit à _____ vingt heure _____ après midi est née _____
 à Campe _____
Marie-Amélie Meylan _____ fille légitime _____
 de Jules Francois Meylan _____ (Profession:) horloger _____
 de Cherit _____ domicilié à Campe _____
 et de Fanny Hortense née Guignare _____
 de L'Abbaye _____

Inscrit au présent registre le huit avril _____
 mil huit cent septante-huit _____ sur la déclaration de Francois
Meylan père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

J. H. Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 11Goy Charles
Alfred.

Le quinze avril _____ mil huit cent - septante
- huit _____ à _____ cinq heures _____ avant midi est né
au Bas du Chenit _____
Charles Alfred Goy _____ fil^s légitime _____
de Jules François Goy _____ (Profession:) Voiturier _____
des Chenit _____ domicilié à u. Bas du Chenit _____
et de Aline - Felicie née Meylan _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le dix-sept avril _____
mil huit cent - septante - huit _____ sur la déclaration de Julie-Louise
Marchoux grande-tante du nouveau né, _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

Le déclarant ne sachant pas écrire n'a pas
signé l'inscription de son nouveau

Hector Galay
(4)

N^o 12.Audemars Benjamin
Ernest.

Le vingt-un avril _____ mil huit cent - septante -
huit _____ à _____ trois heures _____ après midi est né _____
au Cret Meylan près le Buisson _____
Benjamin Ernest Audemars _____ fil^s légitime _____
de Henri Adolphe Audemars - (Profession:) horloger _____
des Chenit _____ domicilié à u. Cret. Meylan _____
et de Julia - Amélie née Galay _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-deux avril _____
mil huit cent - septante - huit _____ sur la déclaration de Adolphe
Audemars père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Audemars Henri Adolphe

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 13.
 Edouard-Alfred
 Piquet.

Le trente mai _____ mil huit cent septante
 huit _____ à _____ dix _____ heures _____ avant midi est né
 à u Brassus _____
 Edouard-Alfred Piquet _____ fils légitime _____
 de Louis-Alfred Piquet _____ (Profession:) horloger _____
 de u Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
 et de Marie-Eugénie née Golay _____
 de u Chenit _____

Inscrit au présent registre le trente-un mai _____
 mil huit cent septante-huit _____ sur la déclaration de Louis-Alfred
 Piquet père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Alfred Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 14
 Golay Alice-
 Marie.

Le quinze juin _____ mil huit cent septante
 huit _____ à huit et demi heures _____ avant midi est née
 à u Ranoz _____
 Alice-Marie Golay _____ fille légitime _____
 de Charles-Louis Golay _____ (Profession:) horloger _____
 de u Chenit _____ domicilié à u Ranoz _____
 et de Marie-Veronique née Piquet _____
 de u Chenit _____

Inscrit au présent registre le dix-sept juin _____
 mil huit cent septante-huit _____ sur la déclaration de Charles-Louis
 Golay père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Golay Charles L^o

L'officier de l'état civil :

Hector Golay.

no 15.
Bettler Jean

mort en 1894.

Le vingt-sept juin _____ mil huit cent - septante - huit _____ à _____ quatre heures _____ avant midi est né _____ au Brassus (Mollards) _____ Jean Bettler _____ fil ^{légitime} _____ de Jean Bettler _____ (Profession:) agriculteur _____ de Bättigen (Berne) domicilié à u Brassus (Mollards.) _____ et de Amélie née Gay _____ des Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-sept juin _____ mil huit cent, septante-huit _____ sur la déclaration de Jean Bettler père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Bettler

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil de Bättigen (C. Berne.)

Hector Galay

no 16.
Paulme Jeanne
- Louise-Henriette

Le Douze juillet _____ mil huit cent - septante huit _____ à _____ quatre heures _____ avant midi est née _____ au Brassus _____ Jeanne-Louise-Henriette Paulme ^{fille} ^{légitime} _____ de Jules-Ami Paulme (français) (Profession:) horloger _____ de Gex (départ. del'Ain) domicilié à u Brassus _____ et de Clara-Louise née Meylan _____ des Chenit _____

Inscrit au présent registre le treize juillet _____ mil huit cent - septante - huit _____ sur la déclaration de Jules-Ami Paulme père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Paulme

L'officier de l'état civil :

Communiqué au Dept. de Justice & Police à Lausanne) Hector Galay

Inscrite à l'ambassade de France à Berne, ainsi que l'attestent les pièces déposées aux archives.

Hector Galay

N^o 17.
Weibel Frédéric

Le vingt-quatre juillet mil huit cent - septante-huit à cinq heures après midi est né aux Piquet-dessus Frédéric Weibel fil légitime de Frédéric Weibel (Profession: Tailleur de pierres) de Grattafoltem (Berne) domicilié aux Piquet-dessus et de Lina-Aéline née Capr de Chenit.

Cinquième ligne, approuvé
la signature des trois lettres Weil.
Hector Golay
+ Lina-Aline

Inscrit au présent registre le vingt-cinq juillet mil huit cent - septante-huit sur la déclaration de Frédéric Weibel père du nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :
Friedrich Weibel.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de Grattafoltem. Hector Golay

N^o 18.
Piquet Amélie
Marie

Le deux aout mil huit cent - septante-huit à neuf heures et demie après midi est née aux Piquet-dessus Amélie-Marie Piquet fil légitime de David-Henri-Louis Piquet (Profession: horloger) de Chenit domicilié aux Piquet-dessus et de Emma-Aéline née Piquet de Chenit.

Inscrit au présent registre le trois aout mil huit cent - septante-huit sur la déclaration de Amélie-Louise Piquet tante maternelle de l'enfant. le père étant malade.

Confirmé après lecture faite :
A. Piquet.

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 19.
Hären Julie-
Louise

Le treize Aout _____ mil huit cent - Septante
huit _____ à _____ trois _____ heure _____ avant midi est née
à Braddus _____
Julie-Louise Hären _____ fille légitime _____
de Jean François-Etienne Hären (Profession:) Voiturier _____
de Venk. C de Berne domicilié à Braddus _____
et de Jenny-Elisa née Götay sa femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le dix-sept Aout _____
mil huit cent - Septante - huit _____ sur la déclaration de Jean-François
Etienne Hären père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Jean François-Etienne Hären

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de Venk. Hector Götay

N^o 20.
Meylan Louise
- Maria.

Le dix-sept Aout _____ mil huit cent - Septante
huit _____ à _____ trois _____ heures _____ avant midi est née
au Bas du Chenit _____
Louise-Maria Meylan _____ fille légitime _____
de Louis Constant Meylan (Profession:) Voiturier _____
de Chenit _____ domicilié au Bas du Chenit _____
et de Henriette-Fanchette née Raymond _____
de Vaulion _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf Aout _____
mil huit cent - Septante - huit _____ sur la déclaration de Louis Constant
Meylan père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Constant Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Götay

N^o 21
Berney Julia
- Emma.

Le six-Sept Aout _____ mil huit cent - septante
- huit _____ à _____ onze heures _____ avant midi est né
à _____ Brassus _____
Julia - Emma Berney _____ fille légitime
de Auguste - Jean Berney (Profession:) Charpentier
de l'Abbaye _____ domicilié à _____ Brassus _____
et de Louise - Elisa née Raymond
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le six-neuf Aout _____
mil huit cent - septante - huit _____ sur la déclaration de Auguste
- Jean Berney père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Berney

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de l'Abbaye Hector Golay

N^o 22
Golay Frédéric
- John,

Le Vingt-un Aout _____ mil huit cent - septante
- huit _____ à _____ six heures et demi - avant midi est né
à _____ Piquet dessous _____
Frédéric - John Golay _____ fils légitime
de John - Eugène Golay (Profession:) Horloger
des Chenit _____ domicilié à _____ Piquet dessous _____
et de Lina - Julie née Audenaert
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le Vingt-trois Aout _____
mil huit cent - septante - huit _____ sur la déclaration de John - Eugène
Golay père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

John Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 23.
Aubert Emma
Fanny.

Le vingt-sept août _____ mil huit cent septante
- huit _____ à _____ huit heures _____ après midi est née
à u Brassus _____
Emma Fanny Aubert _____ fille légitime _____
de John Théophile Aubert (Profession:) employé de notaire
de Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Fanny Félicie née Cap _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-neuf août _____
mil huit cent - septante - huit _____ sur la déclaration de John Théophile
Aubert, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jh Auler Cap

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 24.
Piquet Emma
Lucy.

morte en 1880.

Le vingt-cinq août _____ mil huit cent - septante
- huit _____ à _____ cinq heures _____ avant midi est née
à u Brassus _____
Emma Lucy Piquet _____ fille légitime _____
de Charles Lucien Piquet (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Louise Amélie née Meylan _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le trente août _____
mil huit cent - septante - huit _____ sur la déclaration de Charles Lucien
Piquet père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Ch. Lucien Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 25
Piquet Sophie

Le premier Septembre _____ mil huit cent - septante
huit _____ à _____ huit heures _____ après midi est né e
à u Bas-du-Chenit _____
Sophie Piquet _____ fille légitime _____
de Jules-Marcelin Piquet _____ (Profession:) Horloger _____
de Chenit _____ domicilié à u Bas du Chenit _____
et de Julie-Henriette née Capl _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le trois Septembre _____
mil huit cent - septante - huit _____ sur la déclaration de Jules-Mar-
celin Piquet père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

J. Marcelin Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 26
Meylan Marie-
Elisabeth

Le cinq Septembre _____ mil huit cent - septante
- huit _____ à _____ deux heures _____ avant midi est née
à u Camppe _____
Marie Elisabeth Meylan _____ fille légitime _____
de Henri-François Meylan _____ (Profession:) tuteur _____
de Chenit _____ domicilié à u Camppe _____
et de Elisabeth née Häberli _____
de Munchenbuchsee _____

Inscrit au présent registre le cinq Septembre _____
mil huit cent - septante - huit _____ sur la déclaration de H. François
Meylan père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

H. Meylan tuteur

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 27.
Nicole Louise -
- Amélie.

Le treize Septembre _____ mil huit cent Septante
- huit _____ à _____ neuf - heures _____ avant midi est né
à u Camp _____
Louise - Amélie Nicole _____ fille légitime _____
de Jules - Charles - Léon Nicole _____ (Profession:) Horloger _____
des Chenit _____ domicilié à u Camp _____
et de Eugénie - Fanny née Rochat _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le treize Septembre _____
mil huit cent - Septante - huit _____ sur la déclaration de Jules Nicole
père de l'enfant nouveau - né - _____

Confirmé après lecture faite :

J. Nicole

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 28
Meylan Emilie
- Henriette

Le treize Septembre _____ mil huit cent - Septante
- huit _____ à _____ deux - heures et demi avant midi est né
à u Camp _____
Emilie Henriette Meylan _____ fille légitime _____
de Henri - Auguste Meylan _____ (Profession:) Horloger _____
des Chenit _____ domicilié à u Camp _____
et de Henriette - Rosine née Fassinan _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le quatorze Septembre _____
mil huit cent - Septante - huit _____ sur la déclaration de Henri - Au -
- guste Meylan père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Auguste Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

No 29
Secoulte Margue-
rite - Alexandrine

Le vingt-sept Septembre mil huit cent septante
huit à une heure après midi est né
à u Bas du Chenit
Marguerite - Alexandrine Secoulte fille légitime
de - Paul-Louis Secoulte - (Profession:) - horloger -
de Chenit domicilié à u Bas du Chenit
et de Elvine - Alexandrine née Auemars
de Chenit

inscrit en 1893

Inscrit au présent registre le vingt-huit Septembre
mil huit cent - septante - huit sur la déclaration de Louis Secoulte
père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Paul L. Secoulte

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 30.
Secoulte
- Antoine.

Le Sept Octobre mil huit cent - septante
huit à onze heures avant midi est né
à u Bas - du - Chenit
Antoine Secoulte fils légitime
de Hector Henri Secoulte (Profession:) horloger
de Chenit domicilié à u Bas du Chenit
et de Sophie - Henriette née Piquet
de Chenit

Inscrit au présent registre le huit octobre
mil huit cent - septante - huit sur la déclaration de Hector Henri
Secoulte père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Hector Secoulte

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 31
Badel Julia-
- Louise

monte

Le sept octobre _____ mil huit cent - septante-
huit _____ à _____ huit heures et demi avant midi est née
à u Brassus _____
Julia-Louise Badel _____ fille légitime _____
de Ulysse-Louis Badel _____ (Profession :) marchand de bois
de Longjumeau _____ domicilié à u Brassus _____
et de Julie-Louise née Raymond _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le huit octobre _____
mil huit cent - septante-huit _____ sur la déclaration de Ulysse-Louis
Badel père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

U. Badel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil de Longjumeau Hector Galay

N^o 32
Galay Rose-
- Amélie

Le huit octobre _____ mil huit cent - septante-
- huit _____ à _____ trois _____ heure ✓ _____ avant midi est née
à La Combe du Maussillon _____
Rose-Amélie Galay _____ fille légitime _____
de Lucien-Auguste Galay _____ (Profession :) Fromager
des Chenit _____ domicilié à La Combe du Maussillon
et de Louise née Quayzin _____
de Crélex _____

Inscrit au présent registre le neuf octobre _____
mil huit cent - septante-huit _____ sur la déclaration de Lucien Au-
-guste Galay père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Lucien Galay

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 33.
Meylan Amélie -
- Lélie.

Le dix-huit octobre _____ mil huit cent - Septante-
-huit _____ à _____ heure _____ midi est né e
à u Brassus _____
Amélie - Lélie Meylan _____ fille légitime _____
de Jules-Henri Meylan _____ (Profession:) horloger _____
de Cherit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Eugénie Louise née Meylan de femme
de Cherit _____

Inscrit au présent registre le vingt-un octobre _____
mil huit cent - Septante - huit _____ sur la déclaration de Jules-Henri
Meylan père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Jules-Henri Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 34.
Oulervay Jean
Adolphe-François

Le vingt-quatre octobre _____ mil huit cent - Septante-
-huit _____ à _____ sept heures et demi après midi est né
à u Bas du Cherit _____
Jean-Adolphe-François Oulervay fils légitime _____
de Marc-François Oulervay (Profession:) gendarme _____
de Barois _____ domicilié à u Bas du Cherit _____
et de Louise-Henriette née Meylan de femme
de Cherit _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq octobre _____
mil huit cent - Septante - huit _____ sur la déclaration de Marc-Fran-
-cois Oulervay père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Oulervay M. F. Gendarme

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil de Chavanay Hector Golay

No 35
M. Winkelried
Anna-Adèle

morte

Le vingt-deux octobre _____ mil huit cent septante-huit _____ à _____ six _____ heures _____ avant midi est née
à _____ Brassus _____
Anna-Adèle M. Winkelried fil le légitime _____
de Stanislas M. Winkelried (Profession:) Sellier tapissier
de Ulrichen, haut Valais domicilié à _____ Brassus _____
et de Anna née Lienhard _____
de Buchs, près d'Aranc, Argovie. _____

Inscrit au présent registre le vingt-six octobre _____
mil huit cent septante-huit _____ sur la déclaration de Stanislas
M. Winkelried _____

Confirmé après lecture faite :

M. M. Winkelried

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de _____ Hector Galay
Obergesteln, haut-Valais. _____

No 36
Piquet Charles-
Eugène

mort au dimanche

Le vingt-neuf Novembre _____ mil huit cent septante-huit _____ à _____ dix _____ heures _____ avant midi est né _____
à _____ Brassus (Chz Tribillet) _____
Charles-Eugène Piquet _____ fil le légitime _____
de David-Eugène Piquet _____ (Profession:) Charpentier
des Chenit _____ domicilié à _____ Brassus (Chz Tribillet) _____
et de Marie-Henriette née Simon _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le trente Novembre _____
mil huit cent septante-huit _____ sur la déclaration de David-Eugène
Piquet, père du nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Eugène Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 32 B.
 Raymond Amélie
 Berthe.

Le dix décembre _____ mil huit cent. Septante
 - huit _____ à _____ dix heures _____ avant midi est né
 à la Combe du Moussillon _____
 Amélie - Berthe - Raymond _____ fille légitime _____
 de Eugène - Lucien Raymond _____ (Profession:) horloger _____
 des Cherit _____ domicilié à la Combe du Moussillon _____
 et de Eugénie née Burnet _____
 de Bertignay _____

Inscrit au présent registre le onze décembre _____
 mil huit cent - Septante - huit _____ sur la déclaration de Eugène - Lucien
 Raymond père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Eugène Lucien Raymond

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 38.
 Capt Jules Ami

Le onze décembre _____ mil huit cent. Septante -
 - huit _____ à _____ sept heures _____ après midi est né
 à ux Piquet - Dessous _____
 Jules - Ami Capt _____ fils légitime _____
 de Auguste - François Capt _____ (Profession:) horloger _____
 des Cherit _____ domicilié à ux Piquet - Dessous _____
 et de Eugénie - Fanny née Meylan _____
 des Cherit _____

Inscrit au présent registre le treize décembre _____
 mil huit cent - Septante - huit _____ sur la déclaration de Auguste - François
 Capt père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Capt

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 39.
RoCHAT Marie-
Emma

Le quatorze décembre mil huit cent - septante -
huit à onze heures et demie après midi est né
à u Planoy, rière le Braddus
Marie - Emma RoCHAT fil le légitime
de Alexis RoCHAT (Profession:) Voiturier
de u Lieu et du Chenit domicilié à u Planoy
et de Rose - Marie - Louise née Piquet
de u Chenit

Inscrit au présent registre le dix-sept décembre
mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Alexis RoCHAT
père du nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Alexis RoCHAT

Communiqué à l'état-civil du lieu.

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 40
ReYMOND Charles
Samuel

Le vingt décembre mil huit cent - septante -
huit à dix heures après midi est né
à u Piquet dessus
Charles - Samuel ReYMOND fil le légitime
de Henri - François ReYMOND (Profession:) horloger
de u Chenit domicilié à u Piquet - dessus
et de Célestine - Emma née Audemars
de u Chenit

Inscrit au présent registre le vingt-trois décembre
mil huit cent - septante - huit sur la déclaration de Henri - François
ReYMOND père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

H. ReYMOND

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 41.
Audemars Henri
- Emile

Le Vingt-cinq décembre _____ mil huit cent Septante-huit _____ à _____ trois _____ heures _____ avant midi est né _____ à u Brassus _____

Henri Emile Audemars _____ fils légitime _____ de Hector Henri François Audemars (Profession :) Horloger _____ de Chenit _____ domicilié à u Brassus, _____ et de Louise Tenny née Golay _____ de Chenit _____

Inscrit au présent registre le Vingt-huit décembre _____ mil huit cent - Septante-huit _____ sur la déclaration de Hector Henri François Audemars père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Hector Audemars

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Le _____ mil huit cent _____ à _____ heure _____ midi est né _____

Aujourd'hui trente-un décembre, mil huit cent septante-huit à huit heures du soir, ~~est~~ le présent registre ~~est~~ est clos et certifié conforme ~~profession~~ à l'autre double ~~est~~ suivant l'article 2 ~~domicile~~ de la loi fédérale du ~~est~~ 24 décembre 1874, par moi soussigné, officier de l'Etat civil de l'arrondissement de Brassus.

Hector Golay

Inscrit au présent registre le _____ mil huit cent _____ sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

^{No 1}
Golay Jean -
Robert

Première ligne, approuvée
paratture. Hector Golay

Le quatre janvier _____ mil huit cent - septante -
~~neuf~~ à dix heures _____ avant midi est né
au Bas du Chenit _____
Jean - Robert Golay _____ fils légitime _____
de John Lucien Golay _____ (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à u Bas du Chenit _____
et de Aline - Julienne née Capt _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le six janvier _____
mil huit cent - septante - neuf _____ sur la déclaration de John - Lucien
Golay père de l'enfant nouveau - né _____

Confirmé après lecture faite :

John Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

^{No 2}
Reymond César
Ernest

9. 14 Janvier 1879
L. P. P.
Reymond Golay

Le neuf janvier _____ mil huit cent - septante -
neuf à onze heures _____ après - midi est né -
au Brassus _____
César - Ernest Reymond _____ fils légitime _____
de César - Antoine Reymond _____ (Profession:) maréchal _____
de Chenit et de l'Abbaye domicilié au Brassus _____
et de Marianne née Czand _____
de Böttens _____

Inscrit au présent registre le onze janvier _____
mil huit cent - septante - neuf _____ sur la déclaration de Amélie
Julie Reymond, sœur de l'enfant (en l'absence du père).

Confirmé après lecture faite :

Amélie Reymond

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 3
Lecoulte Francis
- Isaac.

Le vingt-six février _____ mil huit cent - septante -
neuf _____ à _____ neuf _____ heures et demie - après midi est né -
à u Bas du Chenit _____
Francis - Isaac Lecoulte _____ fils légitime _____
de Ami - Auguste Lecoulte _____ (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à u Bas du Chenit _____
et de Louise - Adèle née Gelay _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-huit février _____
mil huit cent - septante - neuf _____ sur la déclaration de Ami - Auguste
Lecoulte père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Ami Lecoulte

L'officier de l'état civil :

Hector Gelay

B.

N^o 4
Bassin Robert
- Adolphe.

Le six-sept mars _____ mil huit cent - septante -
neuf _____ à _____ six _____ heures _____ avant midi est né -
à u Brassus _____
Robert - Adolphe Bassin _____ fils - légitime _____
de Francois - Louis Bassin - (Profession:) - bucheron -
de Marchissy _____ domicilié à u Brassus _____
et de Madelaine née Matti _____
de Boltigen (C. de Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt mars _____
mil huit cent - septante - neuf _____ sur la déclaration de Francois -
Louis Bassin - père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Francois Bassin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de Longjumeau.

Hector Gelay

N^o 5.
Meylan Marie
- Marguerite

Le Vingt-huit mars mil huit cent Septante-neuf à dix heures avant midi est née
à Campe
Marie-Marguerite Meylan — fille légitime —
de Jules-Henri Meylan — (Profession:) horloger —
de Cherit domicilié à Campe
et de Marie-Louise née Goy
de Vaulion

Inscrit au présent registre le Vingt-neuf mars
mil huit cent Septante-neuf sur la déclaration de Jules-Henri
Meylan père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :
J. H. Meylan

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

N^o 6.
Meylan Marie-
- Antoinette.

Le Huit avril mil huit cent Septante-neuf à huit heure & quart après midi est née
à Bas-du-Cherit
Marie-Antoinette Meylan — fille légitime —
de Jules-Gustave Meylan — (Profession:) horloger —
de Cherit domicilié à Bas-du-Cherit
et de Julie née Secoulte
de Cherit

Inscrit au présent registre le neuf avril
mil huit cent Septante-neuf sur la déclaration de Jules-Gustave
Meylan père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :
Jules G. Meylan

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

N^o 7:
Meylan Jules
Henri

Le six avril _____ mil huit cent - septante -
neuf - à huit heures et demi - après midi est né -
à u Brassus _____

Jules-Henri Meylan _____ fils légitime _____
de Jules-Adrien Meylan _____ (Profession:) profession horloger
du Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Mary-Adèle née Meylan _____
du Chenit _____

Inscrit au présent registre le douze avril _____
mil huit cent - septante - neuf _____ sur la déclaration de Zélie Meylan
tante paternelle du nouveau-né. (Le père étant absent.)

Confirmé après lecture faite :

Zélie Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 8:
Lecoulte Zélie -
Madelaine

Le onze avril _____ mil huit cent - septante -
neuf - à cinq heures - après midi est née -
à u Bas-du-Chenit _____

Zélie-Madelaine Lecoulte _____ fille légitime _____
de Henri-Eugène Lecoulte _____ (Profession:) horloger _____
du Chenit _____ domicilié à u Bas-du-Chenit _____
et de Julie-Adeline née Audiniers _____
du Chenit _____

Inscrit au présent registre le douze avril _____
mil huit cent - septante - neuf _____ sur la déclaration de Henri-Eugène
Lecoulte père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

H. Eug. Lecoulte

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 9.
Chevallaz
Florentin-Louis

Le vingt avril _____ mil huit cent septante
-neuf à _____ neuf heures _____ après midi est né
à u Brassus (Mollards)
Florentin-Louis Chevallaz, fils légitime
de Isaac Louis Chevallaz, (Profession:) cultivateur
de Monthois domicilié à Brassus (Mollards)
et de Mary Eugénie née Goy.
des Chenit

Inscrit au présent registre le vingt-un avril _____
mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Isaac Louis
Chevallaz, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Isaac Louis Chevallaz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Gimel. Victor Golay

N^o 10
Capt Albert

Le vingt-trois avril _____ mil huit cent septante
-neuf à _____ dix heures _____ avant midi est né
à u Bas-du-Chenit rive le Brassus
Albert Capt, fils légitime
de Charles-Henri Capt, (Profession:) horloger
du Chenit domicilié à u Bas du Chenit
et de Madeleine née Lören,
de Lenk.

Inscrit au présent registre le vingt-quatre avril _____
mil huit cent septante neuf _____ sur la déclaration de Charles-Henri
Capt, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Charles-Henri Capt

L'officier de l'état civil :

Victor Golay

N° 11
Golay Paul
Auguste.

Le vingt-quatre avril _____ mil huit cent - septante
neuf _____ à _____ heure _____ midi est né
à u Bas-du-Cherit _____
Paul-Auguste Golay _____ fils légitime _____
de Henri-Louis Golay _____ (Profession:) horloger _____
de Cherit _____ domicilié à u Bas-du-Cherit _____
et de Aline-Sophie née Berney _____
de l'Abbaye _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq avril _____
mil huit cent - septante - neuf _____ sur la déclaration de Henri-Louis
Golay père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Henri L Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N° 12.
Berney Louis
Constant

Le premier mai _____ mil huit cent - septante -
neuf _____ à _____ cinq heures et demie _____ avant midi est né
à u Bas-du-Cherit _____
Louis Constant-Berney _____ fils légitime _____
de Paul-Samuel Berney _____ (Profession:) agriculteur _____
de l'Abbaye _____ domicilié à u Bas-du-Cherit _____
et de Anna-Louise née Capr _____
de Cherit _____

Inscrit au présent registre le premier mai _____
mil huit cent - septante - neuf _____ sur la déclaration de Paul-Samuel
Berney, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Berney

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de l'Abbaye Hector Golay

N° 13.
Goy fils de
Jules-François
mort-né.

Le vingt-quatre mai _____ mil huit cent - Septante
-neuf _____ à _____ dix - heures _____ avant midi est né mort
à u Brassus, Bas-du-Chenit _____
un enfant de sexe masculin _____ fils légitime _____
de Jules-François Goy _____ (Profession:) Voiturier _____
de Chenit _____ domicilié à u Bas-du-Chenit _____
et de Aline-Félicie née Meylan _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-quatre mai _____
mil huit cent - Septante - neuf _____ sur la déclaration de Jules François
Goy père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Goy

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N° 14.
Maréchaux
Alice-Eugénie.

morte en 1880

Le huit juin _____ mil huit cent - Septante
-neuf _____ à _____ quatre heures _____ avant midi est née
à u Bas-de-la'-Combe _____
Alice-Eugénie Maréchaux _____ fille légitime _____
de Louis-Auguste Maréchaux _____ (Profession:) fruitier (vacher) _____
de Chenit _____ domicilié à u Bas-de-la'-Combe _____
et de Jenny-Louise-Sophie née Golay _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le huit juin _____
mil huit cent - Septante - neuf _____ sur la déclaration de Louis-Aug^{te}
Maréchaux père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Maréchaux

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 15
Golay Amélie-
Elisa

Le dix-sept juin _____ mil huit cent - Septante -
neuf _____ à _____ cinq heures _____ après midi est née
àux Siquet - dessus _____
Amélie Elisa Golay _____ fille légitime _____
de Louis Ami Golay _____ (Profession:) Horloger _____
du Chenit _____ domicilié àux Siquet - dessus _____
et de Sophie Adèle née Golay _____
du Chenit _____

Inscrit au présent registre le dix-huit juin _____
mil huit cent Septante neuf _____ sur la déclaration de Louis Golay
père de l'enfant . _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Ami Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 16.
Neylan Pierre
Eugène.

Le neuf juillet _____ mil huit cent - Septante -
neuf _____ à _____ une heure et demie avant midi est né -
àux Bas-de-la-Combe _____
Pierre Eugène Neylan _____ fils légitime _____
de Ali Neylan _____ (Profession:) Horloger _____
du Chenit _____ domicilié àux Bas de la Combe _____
et de Amélie Charlotte née Aubert _____
du Chenit _____

Inscrit au présent registre le dix juillet _____
mil huit cent - Septante neuf _____ sur la déclaration de Ali Neylan
père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Ali Neylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 17.
Bernes Hélène
Julianne

Le neuf juillet mil huit cent septante-neuf
à huit heures avant midi est né
à Bas du Chenit
Hélène Julianne Bernes fille légitime
de François Eugène Bernes (Profession: horloger)
de l'Abbaye domicilié à Bas du Chenit
et de Elisa Louise née Golay
de Chenit

Inscrit au présent registre le onze juillet
mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de François Eugène
Bernes père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

François Bernes

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de l'Abbaye.

Hector Golay

N^o 18
Golay Henri
Louis.

Le quatre août mil huit cent septante-neuf
à sept heures avant midi est né
à Planoz
Henri-Louis Golay fils légitime
de Charles-Louis Golay (Profession: horloger)
de Chenit domicilié à Planoz
et de Marie-Jeanette née Piquet
de Chenit

Inscrit au présent registre le six août
mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Charles-Louis
Golay père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Charles-Louis Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 19.
Piquet Léopold
- Henri - Joseph.

mort.

Le quatre aout _____ mil huit cent - septante -
neuf _____ à _____ onze _____ heures _____ après midi est né _____
à ux Piquet - dessous _____
Léopold - Henri - Joseph Piquet _____ fils légitime _____
de Léopold - Eugène Piquet _____ (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à ux Piquet - dessous _____
et de Citavie - Louise - Susanne née Rochut _____
de l'Abbaye et du Lieu . _____

Inscrit au présent registre le six aout _____
mil huit cent - septante - neuf _____ sur la déclaration de Léopold - Eug.
Piquet père de l'enfant . _____

Confirmé après lecture faite :

Léopold Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 20
Paulme Charles
- Albert.

Le six aout _____ mil huit cent - septante
- neuf _____ à _____ douze _____ heures _____ après midi est né _____
à u Brassus _____
Charles - Albert Paulme _____ fils légitime _____
de Jules - Ami Paulme _____ (Profession:) horloger - quieriste _____
de Gex, Dep^t del' Ain domicilié à u Brassus _____
et de Louise - Clara née Meylan _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le neuf aout _____
mil huit cent - septante - neuf _____ sur la déclaration de Jules - Ami
Paulme père de l'enfant . _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Paulme

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué au Dep^t de Justice & Police.

No. 18,885.

Inscrit à l'ambassade de
France à Berne, ainsi
que le témoignent les
pièces déposées aux
archives de l'état-civil.

Hector Golay

N^o 21.
Piquet Marius
- Chiophile

mort en 1880.

Le dix-sept aout _____ mil huit cent - Septante
- neuf _____ à _____ trois _____ heures _____ après _____ midi est né -
à ux Piquet-Dessous _____
Marius-Chiophile Piquet _____ fils légitime _____
de Charles-Chiophile Piquet (Profession:) horloger _____
des Chemin _____ domicilié à ux Piquet-Dessous _____
et de Anna-Julie née Martin _____
de Sainte-Croix _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf aout _____
mil huit cent - Septante-neuf _____ sur la déclaration de Charles-Chi-
-ophile Piquet père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Chiophile Piquet

L'officier de l'état civil :

Heitor Gulay

N^o 22
Audemars Ida
- Marie-Julie

Le vingt-quatre aout _____ mil huit cent - Septante
- neuf _____ à _____ trois _____ heures _____ avant _____ midi est née
à u Cret-Meylan _____
Ida Marie-Julie Audemars _____ fille légitime _____
de François-Benjamin Audemars (Profession:) Négociant horloger _____
des Chemin _____ domicilié à u Cret-Meylan _____
et de Ida-Louise née Fahreni _____
de Citz Canton de Berne _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq aout _____
mil huit cent - Septante-neuf _____ sur la déclaration de François-
Benjamin Audemars père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

François Audemars.

L'officier de l'état civil :

Heitor Gulay

N^o 23.
Ochsner
Marguerite-Eugénie

morte.

Le six Septembre _____ mil huit cent - Septante
- neuf _____ à _____ dix _____ heures _____ avant - midi est né
à u Brassus (Vers chez Tribillet) _____
Marguerite-Eugénie Ochsner — fille légitime —
de Jacob Ochsner _____ (Profession:) boulanger —
de Oberhallau C. Schaffouse domicilié à Vers chez Tribillet —
et de Zélie-Jenny née Aubert _____
des Cherut _____

Inscrit au présent registre le huit Août _____
mil huit cent - Septante-neuf _____ sur la déclaration de Jacob Ochsner
père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :
Jacob Ochsner

Communiqué à l'état-civil d'Oberhallau. L'officier de l'état civil :
Hector Golay

N^o 24
Audemars
Edward-Léopold

Le onze Octobre _____ mil huit cent - Septante
- neuf _____ à _____ six _____ heures _____ avant _____ midi est né
à u Cret-Meylan _____
Edward-Léopold Audemars fils légitime —
de Henri-Adolphe Audemars (Profession:) horloger —
des Cherut _____ domicilié à u Cret-Meylan —
et de Julia-Amélie née Golay la femme
des Cherut _____

Inscrit au présent registre le onze Octobre _____
mil huit cent - Septante-neuf _____ sur la déclaration de Adolphe
Audemars père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :
Adolphe Audemars

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

no 25
Piquet Adrien -
- Théodore

Le trente un Octobre — mil huit cent - Septante -
neuf — à — cinq — heures — avant midi est né
à u Brassus —
Adrien - Théodore Piquet — fils légitime —
de Eugène - Adrien - Piquet — (Profession :) Négociant —
de Chenit — domicilié à u Brassus —
et de Julie - Augustine née Secoulte —
de Chenit —

Inscrit au présent registre le premier Novembre —
mil huit cent - Septante - neuf — sur la déclaration de E. Adrien
Piquet père de l'enfant —

Confirmé après lecture faite :

Adrien Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

no 26.
Piquet Julie
- Mélanie

Le quinze Décembre — mil huit cent - Septante
- neuf — à — trois — heures — avant midi est née
à u Bas-du-Chenit —
Julie Mélanie Piquet — fille légitime —
de Elysée Piquet — (Profession :) horloger —
de Chenit — domicilié à u Bas-du-Chenit —
et de Pauline - Elise née Baud —
de Aubonne & Montheraud —

Inscrit au présent registre le quinze Décembre —
mil huit cent - Septante - neuf — sur la déclaration de Elysée Piquet
père de l'enfant. —

Confirmé après lecture faite :

Elysée Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 27
Meylan
Roland

Le vingt décembre _____ mil huit cent - Septante
- neuf - à _____ une heure _____ avant midi est né
au Camp _____
Roland Meylan _____ fils légitime _____
de Henri-François Meylan _____ (Profession:) horloger _____
du Chenit _____ domicilié au Camp _____
et de Elisabeth née Häberli _____
de Munchenbuechsié _____

Inscrit au présent registre le vingt décembre _____
mil huit cent - Septante - neuf _____ sur la déclaration de Henri-François
Meylan père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

H. Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 28.
Rochat David-
Henri-Benjamin

Le vingt-quatre décembre _____ mil huit cent - Septante -
- neuf - à _____ neuf heures _____ après midi est né
au Planoy, rière le Brassus _____
David-Henri-Benjamin Rochat _____ fils légitime _____
de Alexis Rochat _____ (Profession:) agriculteur _____
du Chenit & du Lieu domicilié au Planoy, rière le Brassus.
et de Rose-Mario-Louise née Piquet _____
du Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-six décembre _____
mil huit cent - Septante - neuf _____ sur la déclaration de Alexis Ro-
- chat père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Alexis Rochat

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à l'Etat-civil du Lieu.

Aujourd'hui trente-un décembre, mil huit cent - septante - neuf à huit heures ^{sup. F. G.} du
soir, le présent Registre est clos et certifié conforme à l'autre double suivant
l'article 2 de la Loi fédérale du 24 décembre 1874, par moi soussigné,
officier de l'Etat-civil de l'arrondissement du Brassus. *Hector Golay*

Entré le 10 Janvier 1880
L. P. P. P.
Gagnard & Guire
M. P. P.

N^o 1
Meylan Albert
- Henri

Le Cinq janvier mil huit cent quatre-vingt
à six heures avant midi est né

à u Camp
Albert-Henri Meylan fil s légitime
de Henri-Auguste Meylan (Profession:) horloger
du Chenit domicilié à u Camp
et de Henriette-Rosine née Fressineau
de précédemment citoyenne américaine, des Etat-Unis

Inscrit au présent registre le six janvier
mil huit cent quatre-vingt sur la déclaration de Henri-Auguste
Meylan père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

H. Aug. Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 2
Reymond Jules-
Ami

Le dix-huit janvier mil huit cent quatre-vingt
à sept heures après midi est né

à u Brassus, chez Meylan
Jules-Ami Reymond fil s légitime
de David-Henri Reymond (Profession:) horloger
du Chenit domicilié à Vers chez Meylan
et de Elisa née Secoulte
du Chenit

Inscrit au présent registre le Vingt-un janvier
mil huit cent quatre-vingt sur la déclaration de David-Henri
Reymond père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Henri Reymond

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 3.
Piquet Charles
- Eugène

mort au p...

Le Vingt-un janvier mil huit cent Quatre-vingts
à dix heures après midi est né
à Vers chez Tribillet
Charles-Eugène Piquet fils légitime de
de David-Eugène Piquet (Profession:) Charpentier
du Chenit domicilié à Chez Tribillet
et de Marie-Henriette née Simone
du Chenit

Inscrit au présent registre le Vingt-trois janvier
mil huit cent Quatre-vingts sur la déclaration de David-Eugène
Piquet père de l'enfant.
Confirmé après lecture faite :
Eugène Piquet

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

N^o 4.
Audemars
Adrien.

Le Vingt-deux janvier mil huit cent Quatre-vingts
à quatre heures avant midi est né
à u Brassus
Adrien Audemars fils légitime
de Hector-Henri-François Audemars (Profession:) horloger
du Chenit domicilié à u Brassus
et de Louise-Jenny née Golay
du Chenit

Inscrit au présent registre le Vingt-quatre janvier
mil huit cent Quatre-vingts sur la déclaration de Hector-Henri-
François Audemars, père de l'enfant.
Confirmé après lecture faite :
Hector-Henri Audemars

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

N^o 5.
Audemars
Maria - Eugénie.

Le treize février _____ mil huit cent - quatre - vingt
à _____ neuf heures _____ avant midi est né e
à Terrière les Grandes - Roches _____
Maria - Eugénie Audemars fil le légitime _____
de Charles - Henri Audemars (Profession :) Bucheron fils _____
du Chenit _____ domicilié à Terrière les Grandes - Roches _____
et de Louise - Pauline née Simonet _____
du Chenit _____

Inscrit au présent registre le quatorze février _____
mil huit cent - quatre - vingt _____ sur la déclaration de Paul Audemars
- maris neveu du père, lequel est infirme, &
Confirmé après lecture faite : n'a pu venir signer lui-même
Paul Audemars

L'officier de l'état civil :

Henri Galay

N^o 6
Secoulte Paul

Le vingt - quatre février _____ mil huit cent quatre - vingt
à _____ trois heures _____ après midi est né
à au Bas - du - Chenit _____
Paul Secoulte _____ fil le légitime _____
de Henri - Samuel Secoulte (Profession :) horloger _____
du Chenit _____ domicilié à au Bas - du - Chenit _____
et de Eugénie - Julie née Piquet _____
du Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt - cinq février _____
mil huit cent - quatre vingt _____ sur la déclaration de Henri S^e
Secoulte, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Henri S^e Secoulte

L'officier de l'état civil :

Henri Galay

N^o 7
 Aubert
 Adélaïde - Emma

Le Vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingts
 à cinq heures & quart après midi est né
 à Sur les Mollards Du Brassus
Adélaïde - Emma Aubert fil le légitime
 de Laurent-Théophile Aubert (Profession:) Horloger
 de Cherit domicilié à Sur les Mollards
 et de Elvina Jenny née Reymond
 de Cherit

Inscrit au présent registre le Vingt-cinq février
 mil huit cent quatre-vingts sur la déclaration de Laurent-Théophile Aubert père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Théophile Aubert

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 8
 Weibel Eugène

Le Quatre mars mil huit cent quatre-vingts
 à dix heures avant midi est né
 à aux Piquet Dessus
Eugène Weibel fil le légitime
 de Frédéric Weibel (Profession:) Tailleur de pierre
 de Grossafoltern (C. Berne) domicilié à aux Piquet Dessus
 et de Lilla Adeline née Capit
 de Cherit

Inscrit au présent registre le Quatre mars
 mil huit cent quatre-vingts sur la déclaration de Frédéric Weibel
 père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Fritz Weibel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de Grossafoltern Hector Galay

Lina Aline

N^o 9
Aubert
Marguerite-Alice

Le treize mars _____ mil huit cent quatre-vingt
à deux heures _____ avant midi est né e
à u Brassus _____
Marguerite-Alice Aubert _____ fille légitime _____
de Léon Ernest Aubert _____ (Profession:) horloger _____
du Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Alice-Emilie Rochat _____
de l'Abbaye _____

Inscrit au présent registre le treize mars _____
mil huit cent quatre-vingt _____ sur la déclaration de Léon-Ernest
Aubert, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Léon Aubert Rochat

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 10.
Meylan Lina
Adèle

Le onze mars _____ mil huit cent quatre-vingt
à trois heures _____ avant midi est né e
à u Bas-du-Chenit _____
Lina Adèle Meylan _____ fille légitime _____
de Louis-Constant Meylan _____ (Profession:) Vétérinaire _____
du Chenit _____ domicilié à u Bas-du-Chenit _____
et de Franquette-Henriette née Reymond _____
de Vaullion _____

Inscrit au présent registre le quatorze mars _____
mil huit cent-quatre-vingt _____ sur la déclaration de Louis-Constant
Meylan père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Constant Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 11
Piquet Albert
- Henri

Le dix-huit mars _____ mil huit cent quatre-vingts
à _____ heure _____ à midi est né
à u Bas-du-Chenit _____
Albert-Henri Piquet _____ fils légitime _____
de David-Henri Piquet _____ (Profession:) voiturier _____
du Chenit _____ domicilié à u Bas-du-Chenit _____
et de Louise Maria née Renaud _____
de St. Georges _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf mars _____
mil huit cent quatre-vingt _____ sur la déclaration de David-Henri
Piquet père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 12.
Meylan Edouard
- Eugène.

Le quatorze avril _____ mil huit cent quatre-vingts
à _____ huit heures _____ avant midi est né
à ux Piquet-dessous _____
Edouard-Eugène Meylan _____ fils légitime _____
de François-Lucien Meylan _____ (Profession:) Charpentier _____
des Chenit _____ domicilié à ux Piquet-dessous _____
et de Louise-Méry née Meylan sa femme _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le quinze avril _____
mil huit cent quatre-vingt _____ sur la déclaration de François-
Lucien Meylan père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Lucien Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 13.
 Meylan Henriette
 enfant mort-né

Le seize avril _____ mil huit cent-quatre-vingt
 à _____ cinq heures _____ après midi est né mort
 au Brassus, (vers chez Meylan)
 une enfant du sexe féminin _____ fille légitime née morte,
 de Ami-François Meylan _____ (Profession:) Charpentier
 du Chemin _____ domicilié à Vers chez Meylan
 et de Marie-Henriette née Rochat
 de l'Abbaye _____

Inscrit au présent registre le seize avril _____
 mil huit cent-quatre-vingt _____ sur la déclaration de Ami-François
 Meylan, père de l'enfant.
 Confirmé après lecture faite :

Ami Meylan
 L'officier de l'état civil :
 Hector Gelay

N^o 14.
 Delacretaz
 Lili-Henriette

Le dix-huit avril _____ mil huit cent-quatre-vingt
 à _____ heure _____ à midi est née
 à vers chez Tribillet
 Lili-Henriette Delacretaz fille naturelle
 de Marie-Amélie Delacretaz (Profession:) tailleurse
 de La Pray & d'Yvorne domiciliée à Vers chez Tribillet
 et de _____
 de _____

Inscrit au présent registre le vingt avril _____
 mil huit cent-quatre-vingt _____ sur la déclaration de Louise-Hen-
 riette Delacretaz grand-mère de l'enfant
 Confirmé après lecture faite :

Henriette Delacretaz
 L'officier de l'état civil :
 Hector Gelay

N^o 15.
Bettler Elise

Le Vingt mai _____ mil huit cent quatre-vingts
à _____ Deux heures _____ avant midi est né e
à aux Mollards sur le Brassus _____
Elise Bettler _____ fil le légitime _____
de Jean Bettler _____ (Profession:) Agriculteur _____
de Boltigen C. Berne domicilié à ux Mollards _____
et de Elise-Amélie née Goy _____
de Cherit _____

Inscrit au présent registre le Vingt-un mai _____
mil huit cent - quatre-vingts _____ sur la déclaration de Jean Bettler
père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :
Jean Bettler

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Boltigen, Ober-Simmenthal. Hector Golay

N^o 16.
Golay Maria
- Julie

Le Vingt-deux mai _____ mil huit cent quatre-vingts
à _____ Dix heures _____ avant midi est né e
à la Combe _____
Maria-Julie Golay _____ fil le légitime _____
de Eugène-Jules Golay _____ (Profession:) lûcheron _____
de Cherit _____ domicilié à la Combe _____
et de Marie-Elisabeth née Michaud _____
de la Chaux-Deserotenay _____ (Jura, France) _____

Inscrit au présent registre le Vingt-trois mai _____
mil huit cent - quatre-vingts _____ sur la déclaration de Eugène
Golay père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :
Eugène Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Maria-Julie Golay 1871

No 17.
Aubert Jules-
Hector.

mont.

Le *Vingt-huit mai* _____ mil huit cent *quatre-vingts*
à _____ heure _____ midi est né

à *Brassus* _____
Jules-Hector Aubert _____ fils *légitime* _____
de *Ami-David Aubert* (Profession:) *horloger* _____
de *Chenit* _____ domicilié à *Brassus* _____
et de *Louise-Jenny née Piquet* _____
de *Chenit* _____

Inscrit au présent registre le *trente-un mai*, à *dix heures* *ou* *midi*
mil huit cent *quatre-vingts* _____ sur la déclaration de *Ami-David*
Aubert, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Ami D. Aubert

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil du lieu.

Hector Golay

No 18
Benoit Melanie
Rosalie

Le *Sept Juin* _____ mil huit cent *quatre-vingts*
à _____ une heure _____ avant midi est née

à *Campe* _____
Melanie-Rosalie Benoit _____ fille *légitime* _____
de *Charles-François Benoit* (Profession:) *horloger* _____
de *Chenit* _____ domicilié à *Campe* _____
et de *Rosalie née Berney* _____
de *l'Abbaye* _____

Inscrit au présent registre le *huit Juin* _____
mil huit cent *quatre-vingts* _____ sur la déclaration de *Charles-Fran-*
çois Benoit père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Charles-François Benoit

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 19
Nicole Gaspar
- Vincent.

Le neuf Juin _____ mil huit cent quatre-vingts
à _____ neuf heures et demie - après midi est né
à u Campé _____
Gaspar - Vincent Nicole _____ fils légitime
de Édouard - Frédéric Nicole _____ (Profession:) Pionnier
de Lieu _____ domicilié à u Campé _____
et de Adèle Angelique née Aubert _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le onze Juin _____
mil huit cent quatre-vingts _____ sur la déclaration de Édouard - F.
Nicole père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

Édouard Nicole
Communiqué à l'Etat-civil du Lieu.

Hector Golay

N^o 20
Goy Cécile-
Isabelle

Le vingt-deux Juin _____ mil huit cent quatre-vingts
à _____ Sept heures _____ après midi est née
à u Bas-du-Chenit _____
Cécile - Isabelle Goy _____ fille légitime
de Jules-François Goy _____ (Profession:) Voiturier
de Chenit _____ domicilié à u Bas-du-Chenit _____
et de Aline - Félicie née Meylan _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois Juin _____
mil huit cent - quatre - vingts _____ sur la déclaration de Jules-François
Goy père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Goy

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

monte

No 21
Meylan Ernest
- Francis.

Le Vingt-un Juillet _____ mil huit cent - quatre - Vingt
à une heure environ avant midi est né

à u Campe
Ernest - Francis Meylan _____ fils légitime
de Jules - François Meylan _____ (Profession:) horloger
de u Cherit _____ domicilié à u Campe
et de Fanny - Hortense née Guignard
de d'Abbays _____

Inscrit au présent registre le Vingt-un Juillet _____
mil huit cent quatre - Vingt _____ sur la déclaration de François -
Meylan père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

J^s Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 22.
Capt Mathilde
- Frédérique

Le Vingt-quatre Juillet _____ mil huit cent - quatre - Vingt
à trois heures et quart après midi est née

à u Bas-du-Cherit
Mathilde - Frédérique Capt _____ fille légitime
de Charles - Henri Capt _____ (Profession:) horloger
de u Cherit _____ domicilié à u Bas-du-Cherit
et de Madeleine née Zbären
de Lents, canton de Berne _____

Inscrit au présent registre le Vingt-six Juillet _____
mil huit cent - quatre - Vingt _____ sur la déclaration de Charles - Henri
Capt père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Capt

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 23
Audemars
Frank-Emile

Le Vingt-six Juillet _____ mil huit cent - quatre-vingts
à _____ - heures _____ à midi est né
à u Cret-Meylan, rière le Brassus _____
Frank-Emile Audemars _____ fil légitime _____
de Louis-Benjamin Audemars (Profession:) Négociant _____
de Cherit _____ domicilié à u Cret-Meylan _____
et de Ernestine née Valette _____
de Yens _____

Inscrit au présent registre le Vingt-huit juillet _____
mil huit cent - quatre-vingts _____ sur la déclaration de Louis-Benjamin Audemars père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Audemar

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 24.
Reymond
Louise-Marguerite

monte

Le Vingt-six Juillet _____ mil huit cent - quatre-vingts
à _____ Six heures _____ avant midi est né e
à u Cret-Meylan, rière le Brassus _____
Louise-Marguerite Reymond fil légitime _____
de Henri-François Reymond (Profession:) Horloger _____
de Cherit _____ domicilié à u Cret-Meylan _____
et de Louise-Jeanette née Rochat _____
de l'Abbaye & Penthaiz _____

Inscrit au présent registre le Vingt-huit juillet _____
mil huit cent - quatre-vingts _____ sur la déclaration de Henri-François Reymond père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Reymond Rochat

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 25
Berthoud
Jeanne

Le vingt-neuf juillet _____ mil huit cent quatre-vingt
à quatre heures _____ avant midi est née
à la Chapelle, rière le Brassus _____
Jeanne Berthoud _____ fille légitime _____
de Jean Berthoud _____ (Profession:) pasteur _____
de Leyzin _____ domicilié à u Brassus, (la Chapelle) _____
et de Ernestine Rose-Lucile née Perodon _____
de Rance _____

Inscrit au présent registre le trente juillet _____
mil huit cent - quatre - vingts _____ sur la déclaration de Jean _____
Berthoud père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :
Jean Berthoud
L'officier de l'état civil :
Hector Golay
Communiqué à l'Etat-civil de Leyzin.

No 26
Raymond
Mélanie-Louise

Le onze Août _____ mil huit cent - huitante
à neuf & demi heures _____ après midi est née
à la Combe _____
Mélanie-Louise Raymond _____ fille légitime _____
de Eugène Lucien Raymond (Profession:) horloger _____
de Chevât _____ domicilié à la Combe _____
et de Jenny-Eugénie née Burdet _____
de Burtigny _____

Inscrit au présent registre le quatorze Août _____
mil huit cent - quatre - vingts _____ sur la déclaration de Eugène-Lucien
Raymond père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :
Eugène Lucien Raymond
L'officier de l'état civil :
Hector Golay

monte

N^o 27
Gollatschek
Emma-Fanny

Inscrite à son com-
mune d'origine de Steinbach
ainsi que l'atteste la pièce
dépouillé aux archives.

Hector Galay

Le Vingt-trois Aout _____ mil huit cent-quatre-vingts
à quatre heures dix minute avant midi est né e
à ux Piquet. de sous _____
Emma-Fanny Gollatschek — fille légitime —
de Lazare Gollatschek (Profession:) tailleur p
de Steinbach, gr. duché Bad. domicilié à u Brassus _____
et de Fanny-Rosine née Capt _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le Vingt-trois Aout _____
mil huit cent-quatre-vingts _____ sur la déclaration de Lazare
Gollatschek père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :
Lazare Gollatschek

L'officier de l'état civil :

Communiqué au Dep^t de Justice & Police: Hector Galay

N^o 28
Gay Hector

Le douze Septembre _____ mil huit cent-quatre-vingts
à quatre heures _____ après midi est né
à u Campe _____
Hector Gay _____ fils légitime —
de Alfred Gay (Profession:) horloger —
de Chenit _____ domicilié à u Campe _____
et de Hélène-Lélie née Capt _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le douze Septembre _____
mil huit cent-quatre-vingts _____ sur la déclaration de Alfred Gay
père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :
Alfred Gay

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 29.
Emilie - Rose
- Alice Piquet

Le quinze Octobre _____ mil huit cent-quatre-vingt
_____ à _____ quatre heures & demie, avant midi est née
à ux Piquet-dessous _____
Emilie - Rose - Alice Piquet _____ fil le légitime _____
de Léopold - Eugène Piquet _____ (Profession:) horloger _____
du Chenit _____ domicilié à ux Piquet-dessous _____
et de Octavie - Louise - Susanne née Rochat _____
de l'Abbaye & du lieu. _____

Inscrit au présent registre le quinze Octobre _____
mil huit cent-quatre-vingts _____ sur la déclaration de Léopold -
Eugène Piquet père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Léopold Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Colay

N^o 30
Piquet Paul
- Ernest.

Le vingt-deux Octobre _____ mil huit cent-quatre-vingts
_____ à _____ neuf heures _____ avant midi est né
à u Bas-Du-Chenit _____
Paul - Ernest Piquet _____ fil légitime _____
de Jules - Hector Piquet _____ (Profession:) facteur postal _____
du Chenit _____ domicilié à u Bas-Du-Chenit _____
et de Elise - Louise - Marie née Rochat _____
de l'Abbaye _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Octobre _____
mil huit cent-quatre-vingts _____ sur la déclaration de Jules - Hector
Piquet père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Colay

N^o 31.
Reymond.
Hélène - Amélie.

Le vix Novembre _____ mil huit cent-quatre-vingt
à _____ six heures _____ avant midi est né e
à ux Piquet-dessus _____
Hélène - Amélie Reymond _____ fille légitime _____
de Henri-François Reymond (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à ux Piquet-dessus _____
et de Clémentine - Emma née Audemars _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le huit Novembre _____
mil huit cent - quatre-vingt _____ sur la déclaration de Henri-Fran-
çois Reymond père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :
H. Reymond

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

N^o 32.
Sollberger
Adèle - Louise

Le six-huit décembre _____ mil huit cent - quatre-vingt
à _____ sept heures _____ après midi est née
à u Brassus _____
Adèle - Louise Sollberger _____ fille légitime _____
de Jean-Jacob Sollberger (Profession:) meubristier _____
de Koppigen, c. de Bern domicilié à Pière _____
et de Marianne - Julie née Wagnon la femme
de L'Isle _____

Inscrit au présent registre le vingt décembre _____
mil huit cent - quatre-vingt _____ sur la déclaration de Jean-Jacob
Sollberger père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :
Sollberger Jacob

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

Communiqué à l'Etat-civil de Koppigen -

N^o 33.
Arbel Marie
- Marguerite

Le Vingt-quatre décembre mil huit cent quatre-vingt
à sept heures avant midi est né e
à u Brassus
Marie-Marguerite Arbel fille légitime
de Jules-Artoine Arbel (Profession:) fabriquant de caisses
de Bois-d'Amont, Jura, France domicilié à u Brassus
et de Marie-Amélie née Audemars la femme
de Cherit.

Inscrit au présent registre le Vingt-quatre décembre
mil huit cent quatre-vingt sur la déclaration de Jules-Artoine
Arbel père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Jules Arbel

L'officier de l'état civil :

Communiqué au Département de Justice & Police

Hector Gelay

Le _____ mil huit cent _____

à _____ heures _____ midi est né
Aujourd'hui trente-un décembre, mil huit-cent-
quatre-vingt, à huit heures du ~~soir~~ soir, le présent
~~le~~ registre est clos & certifié ~~conforme~~ conforme à
~~le~~ l'autre double ~~conforme~~, suivant l'article 2
~~de~~ de la loi fédérale du 24 décembre 1874, par
~~le~~ moi soussigné, officier de l'Etat-civil de l'arron-
dissement du Brassus. Hector Gelay

Inscrit au présent registre le

mil huit cent _____

sur la déclaration de _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

Vu le 21 Janvier 1881
le Préfet
[Signature]

N^o 1
Audemars
Marie - Henriette

monte

Le Vingt-huit Janvier _____ mil huit cent - huitante - un
à Neuf heures _____ après midi est né
à u Bas du Chenit _____
Marie - Henriette Audemars _____ fil le légitime
de Georges - Henri - Daniel Audemars (Profession:) marchand de bois
du Chenit _____ domicilié à u Bas - du - Chenit _____
et de Marie - Louise - Angelique ^{ed. Angélique} née Christinet _____
du Vaud _____

Inscrit au présent registre le - Vingt-neuf janvier _____
mil huit cent - huitante - un _____ sur la déclaration de Georges - H. D.
Audemars père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 2
Golay
Edouard - Benjamin

Le Trente Janvier _____ mil huit cent huitante - un
à deux heures _____ avant midi est né
à u Brassus _____
Edouard Benjamin _____ fils légitime
de Hector Henri Golay (Profession:) relieur _____
du Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Louise Françoise née Piquet _____
du Lieu et du Chenit _____

Inscrit au présent registre le - trente - un Janvier _____
mil huit cent - huitante - un _____ sur la déclaration de Hector Henri
Golay père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Hector Golay

p. L'officier de l'état civil :

John Aubert Golay
suppléant

N^o 3.
Meylan Louis.
Albert

Le sept février _____ mil huit cent - huitante
- un _____ à _____ dix heures _____ avant midi est né
à Vers Chez Meylan près le Brassus _____
Louis - Albert Meylan _____ fil^s légitime
de Louis - Adrien Meylan _____ (Profession:) Voiturier
des Chenit _____ domicilié à Vers chez Meylan _____
et de Louise - Adeline née Seroulhe, sa femme
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le huit février _____
mil huit cent - huitante - un _____ sur la déclaration de Louis Adrien
Meylan, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Adrien Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 4
Golay Emile =
Alfred

Le quatorze mars _____ mil huit cent - huitante - un
_____ à _____ neuf heures _____ avant midi est né
aux Piquet - dessous, _____
Emile - Alfred Golay _____ fil^s légitime
de Emile Charles - Henri Golay _____ (Profession:) Sierur
des Chenit _____ domicilié aux Piquet - dessous _____
et de Marie - Hortense née Golay _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le quatorze mars _____
mil huit cent - huitante - un _____ sur la déclaration de Emile Charles
Henri Golay père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 5
 Audemars
 Marie-Cécile Flora
 4^{me} ligne lit^e Flora.
 H. Gélau

Le dix-neuf mars _____ mil huit cent - huitante-un
 _____ à _____ heure $\frac{1}{2}$ _____ avant midi est né
 à u Cret-Meylan rive le Brassus _____
 Marie-Cécile Flora Audemars _____ fil le légitime
 de François Benjamin Audemars (Profession:) Négociant-horloger
 du Chenit _____ domicilié à u Cret-Meylan
 et de Ida Louise née Tahari _____
 de Eritz _____

Inscrit au présent registre le vingt-un mars _____
 mil huit cent - huitante - un _____ sur la déclaration de François -
 Benjamin Audemars père de l'enfant _____
 Confirmé après lecture faite :
 F. Audemars.
 L'officier de l'état civil :
 Hector Gélau

N^o 6
 Secoulte
 Paul - Louis

Le Vingt-un mars _____ mil huit cent huitante-un
 _____ à _____ heure $\frac{1}{2}$ _____ avant midi est né _____
 à u Bas-du-Chenit _____
 Paul-Louis-Secoulte _____ fil légitime
 de Charles Daniel Secoulte (Profession:) horloger _____
 du Chenit _____ domicilié à u Bas du Chenit _____
 et de Jenny-Avile née Meylan La femme _____
 de Chenit _____

Inscrit au présent registre le Vingt-trois mars _____
 mil huit cent - huitante - un _____ sur la déclaration de Charles-Daniel
 Secoulte, père de l'enfant _____
 Confirmé après lecture faite :
 Ch. Daniel Secoulte
 L'officier de l'état civil :
 Hector Gélau

N^o 7
 Meylan Marcel-
 - Emile
 mort - né -

Le Quinze Avril _____ mil huit cent - huitante - un
 _____ à trois - heures _____ avant midi est né - 110
 à la Combe du Moussillon _____
 un enfant du sexe masculin _____ fils légitime _____
 de David-Henri Meylan _____ (Profession:) horloger _____
 du Cherit _____ domicilié à la Combe du Moussillon
 et de Marie-Adèle née Audenaert sa femme _____
 du Cherit _____

Inscrit au présent registre le Quinze Avril _____
 mil huit cent - huitante - un _____ sur la déclaration de David-Henri
Meylan, père de l'enfant défunt _____

Confirmé après lecture faite :

David-Henri Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 8
 Golay Marie
 - Aline.

Le Vingt-Sept Avril _____ mil huit cent - huitante - un
 _____ à six heures et demie avant midi est née
 au Planoy _____ (rue le Brassus.) _____
Marie-Aline Golay _____ fille légitime _____
 de Charles-Louis Golay _____ (Profession:) horloger _____
 du Cherit _____ domicilié au Planoy _____
 et de Marie-Jeanette née Piquet _____
 du Cherit _____

Inscrit au présent registre le Vingt-huit Avril _____
 mil huit cent - huitante - un _____ sur la déclaration de Charles-Louis
Golay père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Charles-Louis Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 9
Capt Auguste

Le cinq mai _____ mil huit cent - huitante-un
à _____ cinq heures _____ après midi est né
à Derrière la Côte, (Piquet-Dessus) _____
Auguste Capt _____ fils légitime _____
de Jules-Constant Capt _____ (Profession:) Bucheron _____
de Chenit _____ domicilié à _____ Piquet-Dessus _____
et de Méry-Julie née Marechaux _____
de Chenit. _____

Inscrit au présent registre le cinq mai _____
mil huit cent - huit-huitante-un _____ sur la déclaration de Jules-Constant
Capt père du nouveau-né. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Capt

L'officier de l'état civil :

Hector Gélou

N^o 10
Audemars
Lucy-Julie.

Le dix-sept mai _____ mil huit cent - huitante-un
à _____ quatre heures & demie avant midi est née
au Cret-Meylan _____
Lucy-Julie Audemars _____ fille légitime _____
de Henri-Alexandre Audemars (Profession:) horloger & _____
de Chenit _____ domicilié à _____ Cret-Meylan _____
et de Julie Amélie née Gélou _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le dix-sept mai _____
mil huit cent - huitante-un _____ sur la déclaration de Henri-Alexandre
Audemars père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Alexandre Audemars

L'officier de l'état civil :

Hector Gélou

^{N^o 11}
 RoCHAT Louise
 - Elisabeth

Le Seize mai _____ mil huit cent huitante-un
 _____ à onze heures _____ après midi est né.e
 à u Planoy (rière le Brassus) _____
Louise - Elisabeth RoCHAT _____ fille légitime _____
 de Alexis RoCHAT _____ (Profession:) agriculteur _____
des Chenit & du Lieu _____ domicilié à u Planoy _____
 et de Rose - Marie - Louise née Siquet la femme _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le dix-huit mai _____
 mil huit cent - huitante-un _____ sur la déclaration de Alexis _____
RoCHAT père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Alexis RoCHAT

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil du lieu u Planoy

Hector Golay

^{N^o 12}
 Piquet Adèle
 - Emma

Le Six Juin _____ mil huit cent - huitante-un
 _____ à dix heures _____ avant midi est né.e
 à ux Siquet Dessous (choison Benoit) _____
Adèle - Emma Piquet _____ fille légitime _____
 de Henri - Louis Piquet _____ (Profession:) Charpentier _____
des Chenit _____ domicilié à ux Siquet - Dessous _____
 et de Fanny - Louise - Lélie née Siquet _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le Sept Juin _____
 mil huit cent - huitante-un _____ sur la déclaration de Henri - Louis _____
Piquet, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Henri Piquet Charpentier

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 13.
Piquet François
- Léon.

Le neuf juin _____ mil huit cent huitante-un
à _____ quatre heures & demie avant midi est né
à u Bas-du-Chenit _____
François-Léon Piquet _____ fils légitime _____
de David-Henri-Piquet _____ (Profession:) Voiturier m^o de bois
du Chenit _____ domicilié à u Bas-du-Chenit _____
et de Louise-Maria née Renaud, la femme _____
de St-Georges _____

Inscrit au présent registre le neuf juin _____
mil huit cent - huitante-un _____ sur la déclaration de David-Henri
Piquet père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Polay

N^o 14.
Piquet Jules-
Alfred.

Le neuf juin _____ mil huit cent huitante-un
à _____ cinq heures _____ avant midi est né
à u Bas-du-Chenit _____
Jules-Alfred Piquet _____ fils légitime _____
de David-Henri-Piquet _____ (Profession:) Voiturier m^o de bois
du Chenit _____ domicilié à u Bas-du-Chenit _____
et de Louise-Maria née Renaud, la femme _____
de St-Georges _____

Inscrit au présent registre le neuf juin _____
mil huit cent - huitante-un _____ sur la déclaration de David-Henri
Piquet père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Polay

N^o 15
Baudraz
Charles-Henri.

* Aline-Jenny Bonnard
et de Suchy

Le dix juin _____ mil huit cent huitante-un
à quatre heures _____ après midi est né
à u Brassus _____
Charles-Henri Baudraz _____ fils légitime
de Georges Baudraz _____ (Profession:) Conducteur des postes
de Agiez # _____ domicilié à u Brassus _____
et de Jenny-Aline Bonnard* _____
de Croy _____

Inscrit au présent registre le onze juin _____
mil huit cent huitante-un _____ sur la déclaration de Georges
Baudraz père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

G^s Baudraz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil d'Agiez & Arnoz. Hector Golay

N^o 16
Audemars
Paul-Louis-Samuel

Le trente juin _____ mil huit cent huitante-un
à cinq heures _____ avant midi est né
à Vers chez Meylan _____
Paul-Louis-Samuel Audemars _____ fils légitime
de Jules-Louis Audemars _____ (Profession:) Horloger
du Chenit _____ domicilié à Vers chez Meylan _____
et de Sidonie-Louise-Eugénie née Renaud
de Saint-Oyens _____

Inscrit au présent registre le premier juillet _____
mil huit cent huitante-un _____ sur la déclaration de Jules-Louis
Audemars père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

J^s Audemars

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 17.
Meylan
Lucie-Elisa

Le quatorze juillet mil huit cent-huitante-un
à neuf heures avant midi est né e
à Chez Meylan
Lucie-Elisa Meylan fille légitime
de Jules-Henri Meylan (Profession:) horloger
de Chenit domicilié à Chez Meylan
et de Eugénie-Louise née Meylan
de Chenit

Inscrit au présent registre le quinze juillet
mil huit cent-huitante-un sur la déclaration de Jules-Henri
Meylan, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jules H. Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 18
Nicole Marie-
- Madeleine

Le vingt-trois juillet mil huit cent-huitante-un
à une et demi heure avant midi est né e
à ux Piquet-dessous
Marie-Madeleine Nicole fille légitime
de John-Léon Nicole (Profession:) horloger
de Chenit et du Lieu domicilié à ux Piquet-dessous
et de Elisabeth née Siler
de Bönigen (Interlachen C. de Berne.)

Inscrit au présent registre le vingt-six juillet
mil huit cent-huitante-un sur la déclaration de Léon Nicole
père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Léon Nicole

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à l'état-civil du lieu et au
Département de Justice & Police après Rectification -

Par décision du Conseil d'Etat du
Canton de Vaud, du 8 mai 1888, cette
autorité a ordonné et ordonne que
dans l'acte de naissance de Marie-
Madeleine fille de John-Léon Nicole
soit rectifié en ce sens que le lieu-
d'origine du Lieu, qui a été omis
par erreur, sera indiqué, après celle
de Chenit, conformément à l'article
9 de la loi fédérale sur l'Etat-civil,
ainsi qu'en la pièce qui se trouve
aux archives.

Bressat le 15 mai 1888.

L'officier de l'état-civil du Bressat

Hector Golay

No 19.
Haloy Henri
- Gustave.

Le dix-huit août _____ mil huit cent-huitante-un
à quatre heures & demie _____ avant midi est né _____
à u Marchairuz _____
Henri-Gustave Haloy _____ fil & légitime _____
de Gustave Haloy _____ (Profession:) frionnier _____
de Gessenay (C. Berne) domicilié à u Marchairuz _____
et de Jenny-Amélie née Piquet _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf août _____
mil huit cent-huitante-un _____ sur la déclaration de Gustave
Haloy père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Gustave Haloy

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil de Gessenay Hector Golay

No 20
Meylan
Marius-Ami.

Le huit septembre _____ mil huit cent-huitante-un
à cinq heures & demie _____ avant midi est né _____
à u Campe _____
Marius-Ami Meylan _____ fil & légitime _____
de Henri Auguste Meylan (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à u Campe _____
et de Henriette-Rosine née Fressineau _____
ci-devant citoyenne américaine, (de la Nouvelle-Orléans).

Inscrit au présent registre le neuf septembre _____
mil huit cent-huitante-un _____ sur la déclaration de Henri Auguste
Meylan, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Henri Auguste Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 21.
 Aubert Eugénie
 - Elvina

Le neuf Septembre mil huit cent - huitante - un
 à neuf heures vingt minutes après midi est née
 à Sur les Mollards de Brassus,
 Eugénie - Elvina Aubert fille légitime
 de Laurent - Théophile Aubert (Profession:) horloger
 de Chenit domicilié à Sur les Mollards
 et de Elvina - Jenny née Raymond sa femme
 de Chenit

Inscrit au présent registre le douze Septembre
 mil huit cent - huitante - un sur la déclaration de Laurent - Théo-
 -phile Aubert, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Théophile Aubert

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 22
 Piquet Alice -
 - Julia -

Le Seize Septembre mil huit cent - huitante - un
 à deux heures après midi est née
 au Bas - du - Chenit
 Alice - Julia Piquet fille légitime
 de Elvée Piquet (Profession:) horloger
 du Chenit domicilié au Bas - du - Chenit
 et de Pauline - Elise - née Paul
 du Chenit, Aubonne etc.

Inscrit au présent registre le Seize Septembre
 mil huit cent - huitante - un sur la déclaration de Elvée Piquet
 père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Elvée Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 23
Audemars

Hélène Bertha

* Henri-François-Paul
Audemars

Hector Gulay

marke

Le vingt-trois Septembre _____ mil huit cent-huitante-un
à _____ dix & demi heures _____ avant midi est né

à Brassus _____

Hélène Bertha Audemars — fille légitime —
de Paul-François Audemars* (Profession:) horloger —
de Chenit _____ domicilié à Brassus _____
et de Louise-Eugénie née Capt _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Septembre, _____
mil huit cent-huitante-un _____ sur la déclaration de Jules-Antoine
Arbez, oncle de l'enfant, en l'absence du père en service militaire

Confirmé après lecture faite :

Jules Arbez Audemars

L'officier de l'état civil :

Hector Gulay

N^o 24
Gay Marcel-
Camille

Le vingt-huit Septembre _____ mil huit cent-huitante-un
à _____ cinq heures _____ après-midi est né

à Bas-du-Chenit _____

Marcel-Camille Gay _____ fils légitime _____
de Jules-François Gay (Profession:) Voiturier _____
de Chenit _____ domicilié à Bas-du-Chenit _____
et de Aline-Félicie née Meylan _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-huit Septembre _____
mil huit cent-huitante-un _____ sur la déclaration de Jules-François
Gay père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Gay

L'officier de l'état civil :

Hector Gulay

N^o 25
Piquet Charles-
Robert.

Le six octobre _____ mil huit cent ~~huitante-un~~
à _____ cinq heures _____ avant midi est né
à u Brassus _____
Charles-Robert Piquet _____ fils légitime _____
de Louis-Alfred Piquet _____ (Profession:) horloger _____
de Chenitt _____ domicilié à u Brassus _____
et de Marie-Eugénie née Golay _____
de Chenitt _____

Inscrit au présent registre le huit octobre _____
mil huit cent ~~huitante-un~~ _____ sur la déclaration de Louis-Alfred
Piquet père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Alfred Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 26.
Capt Aline-
Amélie

Le dix octobre _____ mil huit cent ~~huitante-un~~
à _____ quatre heures _____ après midi est née
à u Bas-du-Chenitt _____
Aline-Amélie Capt _____ fille légitime _____
de Charles-Henri Capt _____ (Profession:) horloger _____
de Chenitt _____ domicilié à u Bas-du-Chenitt _____
et de Madeleine née ¹⁴Baron _____
de la Commune de la Venik, canton de Berne- _____

Inscrit au présent registre le douze octobre _____
mil huit cent ~~huitante-un~~ _____ sur la déclaration de Charles-Henri
Capt père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Charles-Henri Capt

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

1849 No 27
Weibel Frédéric
- Emile

mort

Emile vivait voir
page 204.

Le trente octobre _____ mil huit cent - quatre - vingt -
un _____ à minuit (deux heures dix minutes avant midi) est né -
à ux Piquet, dessus _____
Emile Weibel _____ fil d légitime _____
de Frédéric Weibel _____ (Profession:) tailleur de pierres -
de Grossaffoltern (Berne) domicilié à ux Piquet, dessus _____
et de Lina Adeline née Capt _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le trente - un octobre _____
mil huit cent - quatre - vingt - un _____ sur la déclaration de Frédéric
Weibel père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Friedrich Weibel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Grossaffoltern. Hector Golay

No 28
Piquet Louise
- Marguerite

Le dix sept novembre _____ mil huit cent - quatre - vingt -
un _____ à _____ cinq heures et demie _____ avant midi est née
à ux Piquet dessous (maison Benoit.) _____
Louise Marguerite Piquet _____ fille légitime _____
de Ami François Piquet _____ (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à ux Piquet dessous _____
et de Louise Jenny née Benoit _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le dix - neuf novembre _____
mil huit cent - quatre - vingt - un _____ sur la déclaration de Henri
Benoit père (grand - père) de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Benoit

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 29.
Gillieron Amélie
Lina

Le vingt sept Novembre mil huit cent huitante un
à cinq heures avant midi est né e
à ux Siquet-éssus
Amélie-Lina Gillieron fille légitime
de Charles Isaac Gillieron (Profession:) agriculteur
de Servion (District d'Oron) domicilié à ux Siquet-éssus
et de Lina née Czeley la femme
de Ruyere, Berchier & Oppens

Inscrit au présent registre le vingt-neuf novembre
mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Charles Isaac
Gillieron père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Charles Gillieron

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Oron

Hector Gélay

N^o 30
Audemars
Marguerite Lina
Gabrielle.

Le premier décembre mil huit cent quatre-vingt
un à cinq heures & demie avant midi est né e
à u Cret-Meylan
Marguerite Lina Gabrielle fille légitime
de Louis Benjamin Audemars (Profession:) négociant horloger
du Chenit domicilié à u Cret-Meylan
et de Ernestine née Valette
de Yens.

Inscrit au présent registre le trois décembre
mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Louis Benjamin
Audemars, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis Audemar

L'officier de l'état civil :

Hector Gélay

N^o 31
Ochsner Maria
- Marguerite.

Morte en 1896.

Le vingt-dix décembre mil huit cent huitante-un
à trois heures avant midi est née
à u Brassus
Maria Marguerite Ochsner - fille légitime
de Jacob Ochsner (Profession:) Boulanger
de Oberhallau, C. Schaffhouer domicilié à u Brassus
et de Lèlie Jenny née Aubert
des Chenit.

Inscrit au présent registre le vingt-huit décembre
mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Jacob Ochsner
père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Jacob Ochsner

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à l'Etat-civil d'Oberhallau.

Le numéro 31 à la page 117 mil huit cent est celui
de la dernière inscription faite
dans l'année 1881. Les deux doubles du présent
registre sont conformes. Ce que nous certifions.
L'officier de l'Etat civil du Brassus.
Brassus 31 décembre 1881.



Hector Golay

Inscrit au présent registre le
mil huit cent sur la déclaration de

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

du le 23 janvier 1882.
le
J. S.

N^o 1
Meylan
Sophie-Elise

Le six janvier mil huit cent-quatre-vingt-deux à neuf heures avant midi est née à u Brassus Sophie-Elise Meylan fille légitime de Jules Gustave Meylan (Profession:) horloger des Chérit domicilié à Pont-Martel (Neuchâtel) et de Julie-Louise née Lecoulte domiciliée au Brassus de Chérit

Inscrit au présent registre le huit janvier mil huit cent-quatre-vingt-deux sur la déclaration de Emile Meylan, cousin germain du père, lequel est absent.

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

Emile Meylan

Hector Golay

N^o 2
Morel-Maréchal
Eugène-Emile

Le quatre février mil huit cent-quatre-vingt-deux à deux heures avant midi est né à ux Pignet-dessous Eugène-Emile Morel-Maréchal fils légitime de Eugène-Arthur Morel-Maréchal (Profession:) horloger Bourgeois des Chérit et de Genève de Morbier (Jura France) domicilié à ux Pignet-dessous et de Lilié-Adèle née Pignet la femme des Chérit

Inscrit au présent registre le quatre février mil huit cent-quatre-vingt-deux sur la déclaration de Arthur Morel-Maréchal père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

Communiqué au Département de justice et police à la Chancellerie vaudoise

Hector Golay

Approuvé l'adjonction des mots "Bourgeois des Chérit"

Naturalisé vaudois et inscrit à l'état-civil municipal du Chérit comme bourgeois de cette commune, en vertu d'une lettre de bourgeoisie, en date du 14 octobre 1901, visée par le conseil d'état, comme quoi le dit Eugène-Arthur Morel-Maréchal est reconnu membre des bourgeois du Chérit

Brassus le 31 octobre 1901

Hector Golay off. d'état-civil

Rem le 12 septembre 1903, du département de justice et police, (no. 6107) le certificat d'option à cette d'iche française et est devenu exclusivement citoyen suisse.

Imp. F.-G. délivré par l'ambassade française à Berne, en vertu duquel M. Eugène-Emile Morel Brassus le 14 septembre 1903. L'officier de l'état civil du Brassus.

Notification de la Chancellerie d'état des cantons de Genève, Eugène-Emile Morel-Maréchal a été reçu citoyen genevois en date du 26 août 1900.

Hector Golay

no 3.
 Reymond
 Camille-Henri
 mort en 1901.

Le quatre mars _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 deux _____ à quatre heures _____ avant midi est né _____
 à ux Siquet dessus _____
 Camille-Henri Reymond _____ fils légitime _____
 de Henri-François Reymond (Profession:) horloger _____
 de Chenit _____ domicilié à ux Siquet-dessus _____
 et de Clémentine-Emma née Audemars _____
 de Chenit _____

Inscrit au présent registre le six mars _____
 mil huit cent-quatre-vingt-deux _____ sur la déclaration de Henri-François
 Reymond père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

H. Reymond

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

no 4.
 Berner Charles-
 Auguste.

Le premier avril _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 deux _____ à quatre heures _____ avant midi est né _____
 à u Bas-du-Chenit _____
 Charles-Auguste Berner _____ fils légitime _____
 de Paul-Samuel Berner (Profession:) vicaire _____
 de l'Abbaye _____ domicilié à u Bas-du-Chenit _____
 et de Anna-Louise née Capt, sa femme _____
 de Chenit _____

Inscrit au présent registre le premier avril _____
 mil huit cent-quatre-vingt-deux _____ sur la déclaration de Paul-Samuel
 Berner, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Berner

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de l'Abbaye.

Hector Golay

N^o 5.
Reymond
Amélie Suzanne

Le quatorze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ à _____ six heures _____ après midi est né
à Bas-du-Cherit _____
Amélie Suzanne Reymond _____ fille légitime _____
de David-Ami Reymond _____ (Profession:) horloger _____
des Cherit _____ domicilié à Bas-du-Cherit _____
et de Elise née Lévulhe _____
des Cherit _____

Inscrit au présent registre le dix-huit avril _____
mil huit cent quatre-vingt-deux _____ sur la déclaration de Marianne
veuve de François Reymond grand-mère de l'enfant, le
père infirme, n'ayant pu se présenter,
Confirmé après lecture faite :

Marianne veuve
de François Reymond

L'officier de l'état civil :
Hector Galay

N^o 6.
Meylan Paul
Georges-Julien

en Amérique

Le dix-sept mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ à _____ six heures _____ après midi est né
à Brassus (vers chez Meylan) _____
Paul-Georges-Julien Meylan _____ fils légitime _____
de Louis-Julien Meylan _____ (Profession:) horloger _____
des Cherit _____ domicilié à Vers chez Meylan _____
et de Jenny-Henriette née Capt _____
des Cherit _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf mai _____
mil huit cent quatre-vingt-deux _____ sur la déclaration de Julien Meylan
père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :
Julien Meylan

L'officier de l'état civil :
Hector Galay

N^o 7
Meylan Julia
Louise

Le Vingt mai _____ mil huit cent quatre-vingt
deux _____ à _____ deux heures _____ après midi est né
à _____ Camppe _____
Julia Louise Meylan _____ fille légitime _____
de Victor Henri Meylan _____ (Profession:) Horloger _____
des Chevits _____ domicilié à _____ Camppe _____
et de Esther Marie née Audemars, sa femme _____
des Chevits _____

Inscrit au présent registre le Vingt-deux mai _____
mil huit cent quatre-vingt-deux _____ sur la déclaration de Victor Meylan
père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :
Victor H^{ie} Meylan,

L'officier de l'état civil :
Hector Goluy.

N^o 8.
Audemars
Jeanne Sophie

Le Sept juin _____ mil huit cent quatre-vingt
deux _____ à _____ une heure _____ après midi est né
à Derrière les Grandes Roches _____
Jeanne Sophie Audemars _____ fille légitime _____
de Maurice Henri Audemars _____ (Profession:) horloger _____
des Chevits _____ domicilié à Derrière les Grandes Roches _____
et de Olga Maria née Picuet sa femme _____
des Chevits _____

Inscrit au présent registre le neuf juin _____
mil huit cent quatre-vingt-deux _____ sur la déclaration de Maurice
Henri Audemars, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :
M. Audemars

L'officier de l'état civil :
Hector Goluy

monte en 1882

N^o 9
Berthoué
Hélène.

Le vingt-cinq juin _____ mil huit cent-quatre-vingt
deux _____ à _____-heure _____ midi est née
à la Chapelle aux Piquet dessous _____
Hélène Berthoué _____ fille légitime _____
de Jean Berthoué _____ (Profession:) pasteur _____
de Veysin _____ domicilié aux Piquet dessous _____
et de Ernestine Rose Lucile née Beauveon, sa femme
de Nancy _____

Inscrit au présent registre le vingt-sept juin _____
mil huit cent-quatre-vingt-deux _____ sur la déclaration de Jean Berthoué
père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Berthoué
P. H.

L'officier de l'état civil :

Communicé à l'état-civil de Veysin Hector Golay

N^o 10
Aubert
Elisabeth-Frieda

Le vingt-cinq juin _____ mil huit cent-quatre-vingt
deux _____ à _____ onze heures _____ après midi est née
au Brassus _____
Elisabeth-Frieda Aubert _____ fille légitime _____
de Lion-Ernest Aubert _____ (Profession:) horloger _____
des Chenit _____ domicilié au Brassus _____
et de Alice-Emilie née Rochat _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-sept juin _____
mil huit cent-quatre-vingt-deux _____ sur la déclaration de Lion-Ernest
Aubert père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Lion-Ernest-Rochat

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

№ 11
Meylan Paul
- Alfred.

Le onze juillet _____ mil huit cent quatre-vingt
- deux - à - deux - heure s - _____ avant midi est né -
à Vers chez Meylan _____
Paul - Alfred Meylan _____ fils légitime _____
de Ami - François Meylan _____ (Profession:) Charpentier -
des Chenit _____ domicilié à Vers chez Meylan _____
et de Marie - Henriette née Rochat, la femme
de l'Abbaye _____

Inscrit au présent registre le treize juillet _____
mil huit cent quatre-vingt - deux _____ sur la déclaration de Ami - François
Meylan père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Ami François Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

№ 12
Piquet Lina
- Julie

Le dix-sept juillet _____ mil huit cent quatre-vingt
- deux - à - huit - heure s - _____ avant midi est née
à Bas-du-Chenit _____
Lina - Julie Piquet _____ fille légitime _____
de Jules - Hector Piquet _____ (Profession:) facteur postal
du Chenit _____ domicilié au Bas - du - Chenit _____
et de Elise - Louise - Marie née Rochat _____
de l'Abbaye _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf juillet _____
mil huit cent quatre-vingt - deux _____ sur la déclaration de Jules - Hector
Piquet, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 13. P
Lbinden Frédéric

au Chilly.

Le vingt-un juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt-
deux _____ à _____ neuf heures _____ avant midi est né
à u Camp, rière de Brassus, Commune du Chenit
Frédéric Lbinden _____ fil. légitime
de Christian Lbinden _____ (Profession:) tuilier
de Schwarzenburg C. Berne domicilié à u Camp, Cuiterie.
et de Marguerite née Frieden, la femme
de Sedorf _____

Inscrit au présent registre le Vingt-quatre juillet _____
mil huit cent-quatre-vingt-deux _____ sur la déclaration de Christian
Lbinden père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Chr. Lbinden

L'officier de l'état civil :

Comm. à l'Etat-civil de Wahlen Schwarzenburg
le 25 juillet 1882.

Hector Galay

N^o 14
Maréchaux
Hector Emile

Le Vingt-cinq juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt-
deux _____ à _____ neuf heures & demie _____ après midi est né
à u Bois-du-Chenit, lieu de domicile de sa mère
Hector Emile Maréchaux _____ fil. légitime
de Ernest Marc Maréchaux (Profession:) Cordonnier
du Chenit _____ domicilié au Chalet brûlé, Doubs, France
et de Elise Nancy née Reverchon, la femme
de Piethonnieres _____

Inscrit au présent registre le Vingt-sept juillet _____
mil huit cent-quatre-vingt-deux _____ sur la déclaration de Julie Maréchaux
arrière grand-mère de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite : la personne

qui a fait la déclaration ne sachant
pas écrire, demande d'être dispensée
de signer, elle n'a pas de marque
habituelle en lieu de signature.

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 15.
Meylan
Augusta-Amélie

monte

1882

Le trois août _____ mil huit cent-quatre-vingt-
deux _____ à quatre heures _____ après midi est né
à Vers chey Meylan _____
Augusta-Amélie Meylan _____ fille légitime
de Louis-Adrien Meylan _____ (Profession:) Voiturier
des Chemin _____ domicilié à Vers chey Meylan _____
et de Louise-Adeline née Secoulte _____
des Chemin _____

Inscrit au présent registre le cinq août _____
mil huit cent-quatre-vingt-deux _____ sur la déclaration de Louis-Adrien
Meylan père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Adrien Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 16
Piquet Marie-
Alice

monte

Le vingt-six août _____ mil huit cent-quatre-vingt-
deux _____ à quatre heures _____ avant midi est né
à Vers chey Meylan (Brassus) _____
Marie-Alice Piquet _____ fille légitime
de Antoine-Charles-Auguste _____ (Profession:) Horloger
des Chemin _____ domicilié à Vers chey Meylan _____
et de Henriette-Emma née Piquet _____
des Chemin _____

Inscrit au présent registre le vingt-huit août _____
mil huit cent-quatre-vingt-deux _____ sur la déclaration de Antoine-
Charles-Auguste Piquet, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 17.
Lecoultre
Adeline Marguerite

Le Vingt-neuf août _____ mil huit cent-quatre-vingt-
deux à onze heures _____ après midi est né e
à u Bas-du-Chenit _____
Adeline Marguerite Lecoultre — fille légitime —
de Hector Henri Lecoultre — (Profession:) — horloger —
du Chenit _____ domicilié à u Bas-du-Chenit _____
et de Sophie Henriette née Piquet, sa femme —
du Chenit _____

Inscrit au présent registre le trente, août _____
mil huit cent-quatre-vingt-deux _____ sur la déclaration de Hector Henri
Lecoultre, père de l'enfant, _____

Confirmé après lecture faite :
Hector H^{ie} Lecoultre

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

N^o 18.
Piquet Bertha
Hélène.

Le premier Septembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
deux à une heure _____ avant midi est né e
à u Planoz, rive le Brassus _____
Bertha-Hélène Piquet — fille légitime —
de David Eugène Piquet — (Profession:) — charpentier —
du Chenit _____ domicilié à u Planoz _____
et de Marie Henriette née Simonet, sa femme —
du Chenit _____

Inscrit au présent registre le premier Septembre _____
mil huit cent-quatre-vingt-deux _____ sur la déclaration de David Eugène
Piquet, père de l'enfant, _____

Confirmé après lecture faite :
Eugène Piquet

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

N^o 19.
Audemars David.
- Henri-Auguste.

Le deux Septembre mil huit cent-quatre-vingt-
deux à une heure avant midi est né
à u Bas-du-Cherit
David-Henri-Auguste Audemars — fils légitime —
de Georges-Henri-Daniel Audemars (Profession:) agriculteur —
des Cherit — domicilié à u Bas-du-Cherit —
et de Louise-Marie-Augustine née Christinet, sa femme
des Vaud —

Inscrit au présent registre le quatre Septembre
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Georges-Henri-
Daniel Audemars, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Georges Audemars

L'officier de l'état civil :

Hector Golay.

N^o 20
Golay Eugénie.
- Marie.

Le trois Septembre mil huit cent-quatre-vingt-
deux à huit heures avant midi est née
à u Brassus, (Mairie de St. Golay.)
Eugénie-Marie Golay — fille légitime —
de Emile-Charles-Henri Golay (Profession:) Scieur —
des Cherit — domicilié à u Brassus, Mairie Golay
et de Marie-Martense née Golay, sa femme
des Cherit —

Inscrit au présent registre le quatre Septembre
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de E. Charles-Henri
Golay, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Charles Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 21.
Piquet Hélène
- Octavie

Le dix sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ à _____ sept heures et demie avant midi est née
à ux Piquet-dessus _____
Hélène Octavie Piquet _____ fille légitime _____
de Léopold Eugène Piquet _____ (Profession:) horloger _____
du Chenit _____ domicilié à u Loche, précéd^{ent} aux Piquet-dessus
et de Octavie Louise Susanne née Rochat, aux Piquet-dessus
de L'Abbaye et du Lieu _____

Inscrit au présent registre le dix-huit Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-deux _____ sur la déclaration de Léopold Piquet
père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Léopold Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 22.
Reymond
Eugène-Louis.

mort.

Le vingt quatre Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux _____ à _____ dix heures _____ avant midi est né _____
à la Combe du Moussillon _____
Eugène-Louis Reymond _____ fils légitime _____
de Eugène-Lucien Reymond (Profession:) horloger _____
du Chenit _____ domicilié à la Combe du Moussillon
et de Jenny Eugénie née Burdet _____
de Burtigny _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-deux _____ sur la déclaration de Eugène-Lucien
Reymond père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Eugène Lucien Reymond

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 23.
Gollatschek
Louise-Stéphanie

Le onze Octobre _____ mil huit cent-quatre-vingt-deux à _____ dix heures quarante-ving après midi est née au Brassus (Rocher) _____ Louise-Stéphanie Gollatschek _____ fille légitime _____ de Lazare Gollatschek _____ (Profession:) tailleur _____ de Steinbach, qu. duché de Bade domicilié à u Brassus _____ et de Fanny Rosine née Capt _____ de Cherit _____

Inscrit au présent registre le treize Octobre _____ mil huit cent-quatre-vingt-deux _____ sur la déclaration de Lazare Gollatschek, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Lazare Gollatschek

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué au Département de Justice & Police, à la Chancellerie Cantonale

No 24
Corthésy
Susanne-Louise

Le dix-huit Novembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-deux _____ à un quart d'heure après minuit _____ midi est née aux ~~Chalet Capt (poste de gendarmerie)~~ Tiquet-dessus Susanne-Louise Corthésy _____ fille légitime _____ de Jules-Edmond Corthésy _____ (Profession:) gendarme _____ de Pompierre _____ domicilié à u Chalet Capt _____ et de Berthe Clémence Susanne née Jomini, la femme de Payerne _____

Inscrit au présent registre le dix-huit novembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-deux _____ sur la déclaration de Jules-Edmond Corthésy, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Corthésy Gendarme

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à l'Etat-civil de Lucerne

3^{me} Approuvé la radiation des mots : Chalet Capt (poste de gendarmerie). Hector Golay

N^o 25
 Meylan
 Paul - Isaac

mort en 1884

Le vingt-deux novembre mil huit cent quatre-vingt-deux à huit heures moins quinze minutes est né aux Fiquet-dessous (chez Jacob) Paul-Isaac Meylan fils légitime de Lucien-François Meylan (Profession:) Seieur du Chenit domicilié aux Fiquet-dessous et de Louise-Méry née Meylan, sa femme du Chenit

Inscrit au présent registre le vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Lucien-François Meylan père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Lucien Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 26.
 Audemars
 Edmond-Jules-François

Le trois décembre mil huit cent quatre-vingt-deux à neuf heures avant midi est né au Cret-Meylan Edmond-Jules-François Audemars fils légitime de François Benjamin Audemars (Profession:) Horloger, établissem. du Chenit domicilié au Cret-Meylan et de Ida Louise née Fahrni de Eritz, Canton de Berne

Inscrit au présent registre le quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de François Benjamin Audemars père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

François Audemars

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 27.
Neylan David
- Samuel.

Le neuf décembre _____ mil huit cent quatre-vingt
- deux _____ à _____ sept heures _____ avant midi est né _____
au Brattus _____
David-Samuel Neylan _____ fils légitime _____
de Jules-Arrien Neylan _____ (Profession:) Horloger _____
de Chenit _____ domicilié à u Brattus _____
et de Méry-Adèle née Neylan _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le onze décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-deux _____ sur la déclaration de Jules-Arrien
Neylan, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules A^m Neylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 28
Weibel Edouard

a été reçu citoyen
Genevois, ressortissant de
la commune de Petit-
Saconnex le 27 Juin 1916.

Notification de la Chan-
cellerie d'Etat du Canton
de Genève du 3 Nov: 1916

Brattus, le 5 Nov: 1916

L'off. d'É. C.

Gabriel Golay

Communication au
Département de Justice
et Police pour inscription
en marge du double
du présent registre

le 6 Nov: 1916

Gabriel Golay

Le treize décembre _____ mil huit cent quatre-vingt
- deux _____ à _____ cinq heures _____ avant midi est né _____
aux Piquet-dessus _____
Edouard Weibel _____ fils légitime _____
de Frédéric Weibel _____ (Profession:) tailleur de pierre _____
de Grossaffoltern (Berne) domicilié aux Piquet-dessus _____
et de Lina Adeline née Capt _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le quinze décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-deux _____ sur la déclaration de Frédéric Weibel
père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Weibel

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à l'Etat civil de Grossaffoltern

le 15 décembre 1882.

N^o 29
Audemars
Elisabeth. Louise.

Le vingt. quatre. Décembre mil huit cent-quatre-vingt-
deux à cinq heures après midi est née
à u Brassus (chez Meylan)
Elisabeth. Louise Audemars fille légitime
de Henri-François-Paul Audemars (Profession:) horloger
des Cherit domicilié à Chez Meylan, Brassus
et de Louise-Eugénie née Capt la femme
des Cherit

Inscrit au présent registre le vingt-dix de décembre
mil huit cent-quatre-vingt-deux sur la déclaration de Henri-François-
Paul Audemars, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Paul Audemars

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

Vu et approuvé
le 28 Décembre 1882
le Préfet
[Signature]

N^o

~~Le~~ numéro 29 à la page ~~mil huit cent~~ 132 est
celui de la ~~dernière~~ inscription faite
~~dans~~ l'année 1882. Les deux doubles du présent
registre sont conformes. Ce que nous certifions.
L'officier de l'état-civil du Brassus.
Brassus le 31 décembre 1882

Hector Galay

Vu et approuvé le
14 février 1883; le
rapport sur l'année
1882 n'ayant pas
été fait.

pr. le Préfet
E. Audemars

Inscrit au présent registre le

~~mil huit cent~~ Un double a été remis sur la déclaration de le 5 Janvier 1883
à l'autorité cantonale, en exécution de l'art. 2 de la loi

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état-civil du Brassus

Hector Galay

L'officier de l'état civil.



^{N^o 1}
 Rochat
 Charles-Emile

Le Six février ————— mil huit cent -quatre-vingt-
-trois à neuf heures après midi est né —
 à Vers chez Meylan —————
Charles-Emile Rochat ————— fils légitime —
 de Emile Rochat ————— (Profession:) agriculteur —
 de lieu et du Chenit domicilié à Chez Meylan —
 et de Lina-Maria née Golay sa femme —
 de Chenit —————

Inscrit au présent registre le Sept février —————
 mil huit cent -quatre-vingt-trois ————— sur la déclaration de Emile Rochat
père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Emile Rochat

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil du lieu

Hector Golay

^{N^o 2.}
 Piquet Cécile
 Adrienne.

Le Quinze février ————— mil huit cent -quatre-
-vingt-trois à onze heures et demie après midi est née —
 au Bas-du-Chenit —————
Cécile-Adrienne Piquet ————— fille légitime —
 de Michel-François Piquet ————— (Profession:) horloger —
 de Chenit et de Genève domicilié au Bas-du-Chenit —
 et de Hélène-Julie née Audemars, sa femme —
 de Chenit —————

Inscrit au présent registre le dix-Sept février —————
 mil huit cent -quatre-vingt-trois ————— sur la déclaration de Michel-François
Piquet père de l'enfant. —————

Confirmé après lecture faite :

Michel Piquet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil de Genève (mars 1895)

Hector Golay

morte en 1895

N^o 3.
Audemars
Emmy- Ellen

Le dix-neuf février _____ mil huit cent-quatre-vingt-trois _____ à trois heures et demie avant midi est née
à u Cret-Meylan _____
Emmy- Ellen Audemars _____ fil le légitime
de Henri-Adolphe Audemars (Profession:) horloger _____
de Cherit _____ domicilié à u Cret-Meylan _____
et de Amélie-Julia née Golay _____
de Cherit _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf de février _____
mil huit cent-quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de Adolphe
Audemars père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Adolphe Audemars Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 4.
Ulory Louise-
Adèle.

Le vingt-trois février _____ mil huit cent-quatre-vingt-trois _____ à trois heures _____ avant midi est née
à u Pré-ron (Piquet-dessous) _____
Louise-Adèle Ulory _____ fil le légitime
de Paul-Emile Ulory (Profession:) agriculteur _____
de Saubraz _____ domicilié à u Pré-ron _____
et de Louise-Amélie née Piquet, de femme _____
de Cherit _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois de février _____
mil huit cent-quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de Paul-Emile
Ulory, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Ulory

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de Gimel.

Hector Golay

N^o 5Morel-Maréchal
Charles-Henri6^{me} ligne, approuve l'adjonction des mots
"bourgeois du Chenit."Naturalisé Vaudois et inscrit à
l'état-civil municipal du Chenit, comme
bourgeois de cette commune, par lettre de
bourgeoisie du 14 octobre 1901, visée par
le conseil d'état du C. de Vaud.Le 3 juillet 1904, Charles-Henri
Morel-Maréchal, par déclaration
officielle adressée à l'Ambassade de
France en Suisse, a opté pour la
nationalité suisse et renoncé à
la nationalité française.En conséquence et conformément
à la convention France-Suisse du
23 juillet 1879, Charles-Henri Morel-Maréchal
a cessé d'être Français, pour devenir exclu-
sivement citoyen suisse.

Bressins le 28 septembre 1904

L'officier de l'état-civil: Hector Golay

Communiqué à l'intéressé, le
Certificat de l'Ambassade, remis le 28 sept.
1904.Le premier mars _____ mil huit cent-quatre-vingt-
trois _____ à _____ six _____ heures _____ après _____ midi est né _____

à ux Siquet-Dessous _____

Charles-Henri Morel-Maréchal _____ fils légitime _____

de Eugène-Arthur Morel-Maréchal (Profession:) Horloger _____

bourgeois du Chenit _____

de Morbier (Jura-France) domicilié à ux Siquet-Dessous _____

et de Lilié-Adèle née Siquet sa femme _____

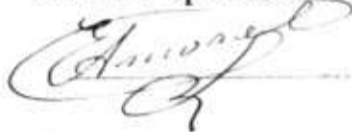
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le deux mars _____

mil huit cent-quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de Eugène-Arthur

Morel-Maréchal, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à la Chancellerie cantonale à Yvernonne
le 5 mars 1883.N^o 6.Meylan
Emile-HenriLe trois mars _____ mil huit cent-quatre-vingt-
trois _____ à _____ cinq _____ heures-trois-quart avant _____ midi est né _____

à ux Campe _____

Emile-Henri Meylan _____ fils légitime _____

de William-Louis Meylan _____ (Profession:) Horloger _____

des Chenit _____ domicilié à ux Campe _____

et de Lilié-Eugénie née Simonet sa femme _____

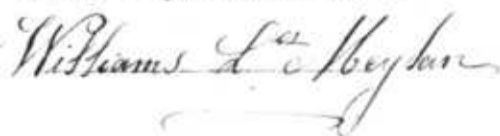
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le cinq mars _____

mil huit cent-quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de William-Louis

Meylan, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 7
Meylan
François-Louis

Le trois mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois _____ à _____ cinq heures _____ après midi est né _____
à u Bas-du-Cherit _____
François-Louis Meylan _____ fils légitime _____
de Louis-Constant Meylan _____ (Profession:) Voiturier _____
des Cherit _____ domicilié à u Bas-du-Cherit _____
et de Fanchette-Henriette née Raymond _____
de Vaullion. _____

Inscrit au présent registre le cinq février _____
mil huit cent quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de Louis-Constant
Meylan père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :
Constant Meylan

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

No 8
Secoultra Marie-
Hélène.

Le six mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois _____ à _____ heures _____ midi est née _____
à u Brassus _____
Marie-Hélène Secoultra _____ fille légitime _____
de Charles-Ami Secoultra _____ (Profession:) Réglant-horloger _____
des Cherit _____ domicilié à u Brassus. _____
et de Zélie-Adèle née Piquet, sa femme _____
des Cherit _____

Inscrit au présent registre le neuf mars _____
mil huit cent quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de Charles-Ami
Secoultra père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :
Ami Secoultra

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

N^o 9
Nicole d'Édouard.
Frédéric.
Marguerite-Julie
Angélique.

Le quinze de mars _____ mil huit cent-quatre-vingt-
trois — à — six heures _____ avant midi, est née
à u Camp _____
Marguerite-Julie Angélique Nicole fille légitime
de Édouard-Frédéric Nicole (Profession:) Stonnier
des Lieux _____ domicilié à u Camp _____
et de Adèle-Angélique née Aubert _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le quinze mars _____
mil huit cent-quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de Édouard-
Frédéric Nicole, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Édouard Nicole

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil du lieu
le 15 mars 1883.

Hector Gélouy

N^o 10
Meylan Louise
Eugénie

Le quatorze mars _____ mil huit cent-quatre-vingt-
trois — à — trois heures _____ après midi est née
à u Camp _____
Louise-Eugénie Meylan _____ fille légitime
de Ami-Philippe-Samuel Meylan (Profession:) journalier
des Chenit _____ domicilié à u Camp _____
et de Louise-Aïle née Piquet, sa femme _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le quinze mars _____
mil huit cent-quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de Ami-Philippe-
Samuel Meylan père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Samuel Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Gélouy

N^o 11
 Aubert Césarine-
 Rosine-Méry.

11 morte en 1894.

Le Quatorze mars _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 trois _____ à _____ trois heures _____ avant midi est née
 à aux Mollards du Brassus _____
 Césarine-Rosine-Méry Aubert _____ fil le légitime _____
 de Laurent-Théophile Aubert _____ (Profession:) horloger _____
 des Chenit _____ domicilié à aux Mollards du Brassus _____
 et de Elvina-Jenny née Raymond, la femme _____
 des Chenit _____

Inscrit au présent registre le seize mars _____
 mil huit cent-quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de Laurent-Théophile
 Aubert, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :
 Théophile Aubert

L'officier de l'état civil :
 Hector Colay

N^o 12.
 Piquet Julie-
 Clémentine

Le deux avril _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 trois _____ à _____ trois heures _____ après midi est née
 à au Brassus _____
 Julie-Clémentine Piquet _____ fil le légitime _____
 de Eugène-Adrien Piquet _____ (Profession:) buraliste postal _____
 des Chenit _____ domicilié à au Brassus _____
 et de Julie-Augustine née Leoulhe _____
 des Chenit _____

Inscrit au présent registre le trois avril _____
 mil huit cent-quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de Eugène-Adrien
 Piquet, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :
 Adrien Piquet

L'officier de l'état civil :
 Hector Colay

^{N^o 13.}
 Capt Susanne-
 Evelyne.

Le vingt-trois avril _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 trois à deux heures _____ avant midi est né
 à u Bas du Chenit _____
 Susanne Evelyne Capt _____ fille légitime _____
 de Charles-Henri Capt _____ (Profession:) Horloger _____
 de Chenit _____ domicilié à u Bas du Chenit _____
 et de Madeleine née Lbären _____
 de Lenk. _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq avril _____
 mil huit cent-quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de Charles-Henri
 Capt père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Capt

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

^{N^o 14}
 Rochat Charles
 - Samuel

Le quatre mai _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 trois à sept heures et demie _____ avant midi est né _____
 à u Flanz, rière le Brassus _____
 Charles-Samuel Rochat _____ fils légitime _____
 de Alexis Rochat _____ (Profession:) agriculteur _____
 de Lien et du Chenit domicilié à u Flanz, rière le Brassus _____
 et de Rose-Marie-Louise née Piquet, la femme _____
 de Chenit _____

Inscrit au présent registre le cinq mai _____
 mil huit cent-quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de Alexis Rochat
 père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Alexis Rochat

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Lien.

Hector Galay

mort

N^o 15
Goy Marie.
- Eugénie

Le neuf mai _____ mil huit cent - quatre - vingt
- trois à huit heures _____ après midi est né
à Chez Meylan _____
Marie - Eugénie Goy _____ fille légitime _____
de Eugène - Adrien Goy _____ (Profession:) horloger _____
du Cherit _____ domicilié à Chez Meylan _____
et de Julie - Louise née Cast, sa femme _____
du Cherit _____

Inscrit au présent registre le dix mai _____
mil huit cent - quatre - vingt - trois sur la déclaration de Eugène -
Adrien Goy, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Eugène Goy

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 16
Ochsner
Robert - Emile

Le huit mai _____ mil huit cent - quatre - vingt
- trois à cinq heures _____ avant midi est né
à Brassus _____
Robert - Emile - Ochsner _____ fils légitime _____
de Jacob Ochsner _____ (Profession:) boulanger _____
de Oberhallau, C. Schaffhouse domicilié à Brassus. _____
et de Lilié - Jenny née Aubert _____
du Cherit _____

Inscrit au présent registre le onze mai _____
mil huit cent - quatre - vingt - trois sur la déclaration de Jacob Ochsner
père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

J. Ochsner

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à l'Etat civil d'Oberhallau.

N^o 17
Audemars enfant
mort-né.

Le dix-sept mai _____ mil huit cent-quatre-vingt-
trois à deux heures _____ avant midi est né-
à u Brassus _____
un enfant du sexe masculin — fils légitime —
de Léon-Casimir Audemars — (Profession:) horloger —
de Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Susanne-Emma née Piquet —
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le dix-sept mai _____
mil huit cent-quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de Léon-Casimir
Audemars, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Léon Audemars.

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 18
Golay Ernest
- Henri.

Le quatre juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt-
trois à une heure _____ avant midi est né-
aux Piquet-Dessous _____
Ernest-Henri Golay _____ fils légitime —
de Henri-Auguste Golay — (Profession:) horloger —
de Chenit _____ domicilié aux Piquet-Dessous _____
et de Maria-Louise Capit, sa femme —
de Chenit. _____

Inscrit au présent registre le quatre juillet _____
mil huit cent-quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de Henri-Auguste
Golay père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri-Auguste Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 19
Brandt -
Elise-Louisa.

Le seize juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt-
trois à sept heures _____ après midi est née
à Brassus _____
Elise-Louisa Brandt-dit-Guerin fille légitime _____
de Louis-Albert Brandt-dit-Guerin (Profession:) Peintre _____
de la Chaux-de-fonds & du Locle domicilié à Brassus _____
et de Elise Fanny née Cherpillod, la femme _____
de Vucherens _____

Inscrit au présent registre le dix-sept juillet _____
mil huit cent-quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de Louis-Albert
Brandt, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

A Brandt

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué le 17 juillet 1885 aux Etats-civils
du Locle & de la Chaux-de-fonds -

N^o 20
Meylan Marie -
- Esther

Le vingt-neuf juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt-
trois à cinq heures _____ après midi est née
à Camppe _____
Marie-Esther Meylan _____ fille légitime _____
de Henri-Victor Meylan _____ (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à Camppe _____
et de Esther-Marie née Audemars, la femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le premier août _____
mil huit cent-quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de Henri-Victor
Meylan père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Victor Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

marks - 1893.

N^o 21
Golay Aline-
Louise

morte en 1899-

Le huit août _____ mil huit cent - quatre - vingt
- trois - à _____ heure _____ midi est né e
à u Bas-du-Chenit _____
Aline-Louise Golay _____ fille légitime _____
de Henri-Samuel Golay _____ (Profession:) horloger & chapronier
de Chenit _____ domicilié à u Bas-du-Chenit _____
et de Olive-Amélie née Leroultra _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le huit août _____
mil huit cent - quatre - vingt - trois _____ sur la déclaration de Henri-Samuel
Golay père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri-Samuel Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 22
Lbinden
Bertha.

Le dix-huit août _____ mil huit cent - quatre - vingt
- trois - à _____ cinq - heures + _____ avant midi est né e
à u Campe _____
Bertha Lbinden _____ fille légitime _____
de Christian Lbinden _____ (Profession:) Cuilice -
de Schwartzenbourg (denn) domicilié à u Campe _____
et de Marguerite née Frieden _____
de Seedorf _____

Inscrit au présent registre le vingt août _____
mil huit cent - quatre - vingt - trois _____ sur la déclaration de Christian
Lbinden, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Ch. Lbinden

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état-civil de Wahlern, à Schwartzenbourg. Hector Golay

N^o 23
Zbinden
Marguerite

Le dix-huit août _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois à _____ six heures _____ après midi est né
à u Campe _____
Marguerite Zbinden _____ fille légitime
de Christian Zbinden _____ (Profession:) Cuisinier _____
de Schwarzenbourg (C. de Berne) domicilié à u Campe _____
et de Marguerite née Frieden _____
de Seedorf _____

Inscrit au présent registre le Vingt août _____
mil huit cent quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de Christian
Zbinden père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Ge. Zbinden

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à l'Etat-civil de Wahlen
à Schwarzenbourg.

N^o 24.
Goy Emile
enfant mort-né.

Le Vingt-trois Août _____ mil huit cent quatre-vingt-
trois à _____ dix heures & demie avant midi est né-mort
à u Brassus _____
un enfant du sexe masculin - fils - légitime
de Jules-François Goy _____ (Profession:) Journalier _____
des Cherit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Aline-Janny (dite Aline-Félicie) née Meylan
des Cherit _____

Inscrit au présent registre le Vingt-quatre août _____
mil huit cent quatre-vingt-trois _____ sur la déclaration de Jules-François
Goy père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Goy

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

^{N^o 25}
 RoCHAT
 Robert-Frank

Le quatorze Septembre ————— mil huit cent-quatre-vingt-
 — trois à — onze heures ————— avant midi est né
 à u Cret-Meylan —————
 Robert-Frank RoCHAT — fil^s légitime —
 de RoCHAT Léon-Antoine — (Profession:) agriculteur —
 du Lieu ————— domicilié à u Cret-Meylan —
 et de Sara Louise née Piquet, sa femme —
 du Chenit —————

Inscrit au présent registre le quinze Septembre —
 mil huit cent quatre-vingt-trois — sur la déclaration de Robert RoCHAT
 oncle paternel de l'enfant, lequel signe en place du père, qui
 est au service militaire —
 Confirmé après lecture faite :
 Robert RoCHAT

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil du Lieu. Hector Golay

^{N^o 26}
 Charles-Auguste
 Piquet.

Le cinq Octobre ————— mil huit cent-quatre-vingt-
 — trois — à — six heures ————— après midi est né —
 à Chez Meylan —————
 Charles-Auguste Piquet — fil^s légitime —
 de Antoine-Charles-Auguste Piquet (Profession:) horloger —
 du Chenit ————— domicilié à Chez Meylan —
 et de Henriette-Emma née Piquet, sa femme —
 du Chenit —————

Inscrit au présent registre le six octobre —
 mil huit cent quatre-vingt-trois — sur la déclaration de Antoine-Charles-
 Auguste Piquet père de l'enfant, —
 Confirmé après lecture faite :

Auguste Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 27
 Reymond
 Auguste-Antoine

Le quinze Octobre mil huit cent-quatre-vingt-trois à neuf heures avant midi est né à Chez Meylan (Brassus) Auguste-Antoine Reymond fils légitime de David-Henri-Jérémie Reymond (Profession:) Cordonnier du Chenit et de l'Abbaye domicilié à Chez Meylan et de Christina née Turmes de Schierz

Inscrit au présent registre le quinze Octobre mil huit cent-quatre-vingt-trois sur la déclaration de David-Henri-Jérémie Reymond père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Jérémie Reymond

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil de l'Abbaye le 15 Octobre 1883.

Hector Golay

N^o 28
 Reymond Emma
 enfant mort-née

Le Vingt-quatre Octobre mil huit cent-quatre-vingt-trois à une heure & demie avant midi est née morte à ux Tiquet-Dessus une enfant du sexe féminin fille légitime de David-Louis Reymond (Profession:) horloger du Chenit domicilié à ux Tiquet-Dessus et de Emma-Adèle née Golay, la femme du Chenit

Inscrit au présent registre le Vingt-quatre Octobre mil huit cent-quatre-vingt-trois sur la déclaration de David-Louis Reymond, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Louis Reymond

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 29.
Meylan Léa -
Hortense

Le Vingt-trois Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt
-trois à quatre heures _____ après midi est née
à Campe _____
Léa Hortense Meylan _____ fille légitime
de Jules François Meylan _____ (Profession:) horloger
de Cherit _____ domicilié à Campe _____
et de Fanny Hortense née Guignard; sa femme
de L'Abbaye _____

Inscrit au présent registre le Vingt-quatre Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Jules François
Meylan, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

J. F. Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 30
Nicole enfant
du sexe masculin

mont.

Le Vingt-quatre Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt
-trois à huit heures _____ après midi est né
à Piquet-lessons, (et décédé deux heures après la naissance)
un enfant du sexe masculin — fils légitime
de John-Léon Nicole _____ (Profession:) horloger
de Cherit _____ domicilié à Piquet-lessons _____
et de Elisabeth née Seiler _____
de Bönigen Interlachen (C. de Berne) _____

Inscrit au présent registre le Vingt-cinq Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Léon Nicole
père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Léon Nicole

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 31
Charles-Henri
Aubert

Le dix décembre mil huit cent-~~quatre-vingt~~
~~trois~~ à dix heures après midi est né
à ux Piquet-~~dessus~~
Charles-Henri Aubert fil. légitime
de Henri-Gustave Aubert (Profession:) horloger
des Chépit domicilié à ux Piquet-~~dessus~~
et de Lina-Rosalie née Raymond
des Chépit & de l'Abbaye

Inscrit au présent registre le onze décembre
mil huit cent-~~quatre-vingt-trois~~ sur la déclaration de Henri-Gustave
Aubert père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
Henri-Gustave Aubert

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Le numéro 31 à la page mil huit cent 148, est
celui de la dernière ~~bonne~~ inscription faite ~~midi-est-né~~
dans l'année 1883. Les deux doubles du présent
registre sont conformes. Ce que nous certifions.
L'officier de l'état-civil (Profession:) du Brassus.
Brassus le 31 décembre 1883 domicilié à

Hector Golay



Vu le 29 Janvier 1884

Piquet
Préfet

Inscrit au présent registre le

mil huit cent

sur la déclaration de

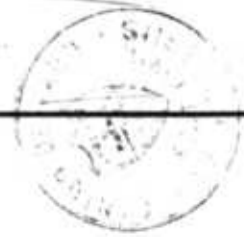
Un double a été remis le à l'autorité
cantonale, en exécution de l'art. 2 de la loi.

Confirmé après lecture faite.

L'officier de l'état-civil du Brassus

Hector Golay

L'officier de l'état-civil :



N^o 1
Leresche Jean
Alphoase

Le quatorze janvier _____ mil huit cent - quatre - vingt -
quatre à six heures _____ avant midi est né
à u Brassus _____
Jean - Alphoase Leresche _____ fils légitime _____
de Auguste Leresche _____ (Profession :) maréchal -
de Ballaigues _____ domicilié à u Brassus _____
et de Julie née Burkard _____
de Vich _____

Inscrit au présent registre le quatorze janvier _____
mil huit cent - quatre - vingt - quatre sur la déclaration de Auguste
Leresche père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Leresche

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil de Ballaigues Hector Golay

N^o 2.
Piquet David.
Auguste.

Le vingt - six janvier _____ mil huit cent quatre - vingt -
quatre à trois heures et demie avant midi est né
à u Campe _____
David - Auguste Piquet _____ fils légitime _____
de David - Auguste Piquet _____ (Profession :) voiturier _____
de Chenit _____ domicilié à u Campe _____
et de Marguerite née Steffen la femme _____
de Affoltern im Emmenthal. _____

Inscrit au présent registre le vingt - six janvier _____
mil huit cent - quatre - vingt - quatre sur la déclaration de David - Auguste
Piquet, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

David Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 3
Nicole Jane-
Louise

Le Vingt-cinq Janvier _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-quatre à onze heures _____ après midi est né e
à Campe _____
Jane-Louise Nicole _____ fille légitime
de Jules-Charles-Léon Nicole (Profession:) horloger
de Chenit _____ domicilié à Campe
et de Eugénie-Fanny née Rochat
des Chenit & du Lieu.

Inscrit au présent registre le Vingt-six Janvier _____
mil huit cent-quatre-vingt-quatre sur la déclaration de Jules-Charles-Léon
Nicole, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jules Nicole

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 4.
Golay Emilie-Anna

Le trente un Janvier _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-quatre à six heures et demie avant midi est né e
à Planor _____
Emilie-Anna Golay _____ fille légitime
de Charles-Louis Golay (Profession:) horloger
des Chenit _____ domicilié à Besançon, Doubs
et de Marie-Jeanette née Piquet, domiciliée au Planor
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le deux février _____
mil huit cent-quatre-vingt-quatre sur la déclaration de Alexis Rochat
propriétaire et voisin, le père étant absent de la localité.

Confirmé après lecture faite :

Alexis Rochat.

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 5
Morel-Maréchal
Elise-Adèle.

5^e ligne approuve l'adjonction des mots: bourgeois du Chenit.

Naturalité Vaudoise, inscrite à l'Etat civil municipal du Chenit, en vertu d'une lettre de bourgeoisie, en date du 14 octobre 1901, visée par le conseil d'Etat comme quoi le dit Eugène-Arthur Morel-Maréchal est reçu au nombre des bourgeois de la commune du Chenit.

Brassus le 31 octobre 1901

Hector Golay off. d'ét. civil

Du 28 juin 1905. Communiqué par le Département de justice et police du canton, délivré en date du 22 août 1905 par l'ambassade de France à Berne, par lequel M^{lle} Elise-Adèle Morel-Maréchal a déclaré opter pour la nationalité suisse, et renoncer à la nationalité française.

En conséquence M^{lle} Morel-Maréchal Elise-Adèle a cessé d'être française, et devenue exclusivement citoyenne suisse. Brissus le 28 juin 1905.

Hector Golay off. d'état civil

No 6
Goy Susanne-
Josephine.

Le onze février mil huit cent quatre-vingt quatre à quatre heures avant midi est née aux Piquet-dessous (maison e Benoit) Elise-Adèle Morel-Maréchal fille légitime de Eugène-Arthur Morel-Maréchal (Profession:) horloger bourgeois du Chenit de Morbier (Dep^t du Jura) domicilié aux Piquet-dessous et de Lélie-Adèle née Piquet la femme du Chenit

Inscrit au présent registre le onze février mil huit cent quatre-vingt quatre sur la déclaration de Eugène-Arthur Morel-Maréchal, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Chancellerie à Lausanne.

Hector Golay

Le treize février mil huit cent quatre-vingt quatre à onze heures après midi est née au Campe Susanne-Josephine Goy fille légitime de William Auguste Goy (Profession:) Négociant-horloger du Chenit domicilié au Campe et de Louise Emma née Raymond de Chenit

Inscrit au présent registre le quatorze février mil huit cent quatre-vingt quatre sur la déclaration de William Goy père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

^{N^o 7.}
Reymond
Jeanne - Alice.

Le Vingt février mil huit cent quatre-vingt-
-quatre à six heures avant midi est né e
à aux Piquet-dessus
Jeanne - Alice Reymond fille légitime
de Henri - François Reymond (Profession:) horloger
de Cherit domicilié à aux Piquet-dessus
et de Clémentine - Emma née Audemars
de Cherit

Inscrit au présent registre le Vingt-deux février
mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration de Henri - François
Reymond, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

H. Reymond

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

^{N^o 8.}
Piquet
Susanne - Elise

Le Vingt-deux février mil huit cent quatre-vingt-
-quatre à six heures après midi est né e
à u Planoz (rue le Brassus)
Susanne - Elise Piquet fille légitime
de David - Eugène Piquet (Profession:) Charpentier
de Cherit domicilié à u Planoz
et de Marie - Henriette née Simond
de Cherit

Inscrit au présent registre le Vingt-trois février
mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration de David - Eugène
Piquet père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Eugène Piquet Charpentier

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

^{N^o 9}
Dalloz Eugène
- Alfred Lucien.

Le dix mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
- quatre à huit heures trente minutes après midi est né
au Bas-du-Cherit
Eugène-Alfred-Lucien Dalloz — fil^s légitime
de Lucien-Alphonse Dalloz — (Profession:) distributeur
de Livonne, C. de Gex, Ain, domicilié au Bas-du-Cherit
et de Marie-Amélie née Grosrey, la femme
de Torrens, (Nantua, Ain)

Inscrit au présent registre le treize mars _____
mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration de Lucien-Alphonse
Dalloz, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Dalloz Lucien

L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Chancellerie cantonale
à Lausanne le 13 mars 1884

Hector Galay

^{N^o 10}
Piquet Emma-
Lélie.

Le vingt-huit mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
- quatre à deux heures _____ avant midi est née
au Bas-du-Cherit
Emma-Lélie Piquet — fil^{le} légitime
de David-Henri Piquet — (Profession:) voiturier
des Cherit _____ domicilié au Bas-du-Cherit
et de Louise-Maria née Renaud
de St-Georges

Inscrit au présent registre le vingt-neuf mars _____
mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration de David-Henri
Piquet, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Henri Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

^{N° 11.}
Neylan Philippe -
- Samuel.

mort

Le deux avril _____ mil huit cent-quatre-vingt-
quatre - à - cinq heures _____ avant midi est né -
à u Bas-du-Chenit _____
Philippe-Samuel Neylan _____ fils légitime _____
de Ali Neylan _____ (Profession:) horloger _____
des Chenit _____ domicilié à u Bas-du-Chenit _____
et de Amélie-Charlotte née Aubert _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le deux avril _____
mil huit cent-quatre-vingt-quatre _____ sur la déclaration de Ali Neylan
père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Ali Neylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

^{N° 12}
Neylan Marguerite
- Eugénie.

morte

Le deux avril _____ mil huit cent-quatre-vingt-
quatre à - cinq heures, trente minutes avant midi est née
à u Bas-du-Chenit _____
Marguerite-Eugénie Neylan _____ fille légitime _____
de Ali Neylan _____ (Profession:) horloger _____
des Chenit _____ domicilié à u Bas-du-Chenit _____
et de Amélie-Charlotte née Aubert _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le deux avril _____
mil huit cent-quatre-vingt-quatre _____ sur la déclaration de Ali Neylan
père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Ali Neylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 13
Meylan
Elise - Emma

morte en 1899.

Le neuf avril _____ mil huit cent - quatre - vingt -
- quatre à _____ onze heures trente minutes avant midi est née
à u Campre _____
Elise - Emma Meylan _____ fille légitime _____
de Henri - Auguste Meylan (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à u Campre _____
et de Henriette - Rosine née Fressineau, la femme _____
de Citoyenne américaine - (de la Nouvelle Orléans) _____

Inscrit au présent registre le douze avril _____
mil huit cent - quatre - vingt - quatre _____ sur la déclaration de Henri - Auguste
Meylan, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Augte Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 14
Reymond
Paul - Ami.

Le onze mai _____ mil huit cent - quatre - vingt -
- quatre à _____ six heures _____ avant midi est né _____
à u Bas - du - Chenit _____
Paul - Ami Reymond _____ fils légitime _____
de Ami - François Reymond (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à u Bas - du - Chenit _____
et de Sophie - Emilie née Golay, la femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le douze mai _____
mil huit cent - quatre - vingt - quatre _____ sur la déclaration de Ami - François
Reymond, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Ami Reymond

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 15
Meylan Marcel.
- Albert

mort en 1884

Le dix-huit mai _____ mil huit cent-quatre-vingt-
- quatre à _____ trois heures _____ avant midi est né
àux Piquet-dessous, (Maison Chez Jacob) _____
Marcel-Albert Meylan _____ fils légitime _____
de François-Lucien Meylan _____ (Profession:) Sieur _____
de Chenit _____ domicilié àux Piquet-dessous _____
et de Louise-Mery née Meylan, Sa femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt mai _____
mil huit cent-quatre-vingt-quatre _____ sur la déclaration de François-Lucien
Meylan père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Lucien Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 16.
Meylan Clémence
- Eugénie.

Le dix-huit mai _____ mil huit cent-quatre-vingt-
- quatre à _____ dix heures _____ avant midi est née
àux Campe _____
Clémence Eugénie Meylan _____ fille légitime _____
de William-Louis Meylan _____ (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié àux Campe _____
et de Lèlie Eugénie née Simond, Sa femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt mai _____
mil huit cent-quatre-vingt-quatre _____ sur la déclaration de William-Louis
Meylan, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

William Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay.

N° 17

Capt Eloïse

(Davignon) - Mathilde

Suivant communication de la mairie française d'Oran, Algérie; transmise par le département de Justice & Police à Lorient, cette enfant a été légitimée par le mariage subséquent de son père adoptif Marius - Justin Davignon de Lorient, sept villa Maude, et de Susanne-Henriette née Capt, mère de l'enfant, de Cherit. L'acte de légitimation a été dressé le jour de leur mariage, 3 avril 1889, (mil-huit-cent-quatre-vingt-neuf) à Oran, Algérie.

En conséquence l'enfant Capt Eloïse - Mathilde prend le nom de Davignon Eloïse Mathilde, fille légitime des susnommés.

Transmis le 21 mai 1890 à la demande du Dep^t. de Justice & Police Hector Golay off. d'état-civil du Brassus.

monté à Paris 1891

Le vingt-six mai mil huit cent-quatre-vingt-quatre à sept heures avant midi est née

au Bas-du-Cherit

Eloïse - Mathilde Capt fille illégitime

de Susanne Henriette Capt (Profession: précédemment domestique à Lorient) de Cherit domicilié au Bas-du-Cherit

et de

de

Inscrit au présent registre le vingt-neuf mai

mil huit cent-quatre-vingt-quatre sur la déclaration de Elisa Golay

sic Meylan, Sage-femme

Confirmé après lecture faite :

Elisa Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N° 18

Meylan Frank

Gérald

Le vingt-sept mai mil huit cent-quatre-vingt-quatre à sept heures après midi est né

au Brassus

Frank-Gérald Meylan fils légitime

de Charles-Ami Meylan (Profession: horloger)

de Cherit domicilié au Brassus

et de Anna-Henriette née Lecoultré, sa femme

de Cherit

Inscrit au présent registre le vingt-neuf mai

mil huit cent-quatre-vingt-quatre sur la déclaration de Charles-Ami

Meylan père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Charles Meylan Lecoultré

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 19
Benoit François-
Constant.

Le douze Juin _____ mil huit cent-~~quatre-vingt-~~
- quatre à _____ deux heures _____ avant midi est né _____
à _____ Campe _____
François-Constant Benoit _____ fils légitime _____
de Charles-François Benoit _____ (Profession:) horloger _____
deu Chenit _____ domicilié à _____ Campe _____
et de Rosalie née Berney _____
de L'Abbaye _____

Inscrit au présent registre le treize Juin _____
mil huit cent-~~quatre-vingt-~~ quatre sur la déclaration de Ch. François
Benoit, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Charles François Benoit

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 20
Reymond
François-Daniel

Le quatorze Juin _____ mil huit cent-~~quatre-vingt-~~
- quatre à _____ deux heures _____ après midi est né _____
à _____ Brassus _____
Reymond François-Daniel _____ fils légitime _____
de David-Henri Reymond _____ (Profession:) horloger _____
deu Chenit _____ domicilié à _____ Brassus _____
et de Elisa née Lecoulte _____
deu Chenit _____

Inscrit au présent registre le seize Juin mil-huit-cent-huitante-quatre-
mil huit cent _____ sur la déclaration de David-Henri
Reymond père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

D. Henri Reymond Lecoulte

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 21
Arbel Alice
- Louise.

Le dix-neuf Juin _____ mil huit cent quatre-vingt
- quatre - à dix heures _____ après midi est né e
à u Brassus _____
Alice-Louise Arbel _____ fille légitime
de Jules-Antoine Arbel _____ (Profession:) fabricant de caisses
de Bois-d'Amont, Jura, France domicilié à u Brassus _____
et de Marie-Amélie née Audemars, la femme
de Chenit P. _____

Inscrit au présent registre le vingt Juin _____
mil huit cent quatre-vingt quatre sur la déclaration de Jules-Antoine
Arbel père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Arbel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Chancellerie Cantonale
à Lausanne le 21 Juin 1884.

Hector Golay

N^o 22
Capt Hélène
- Madeleine.

Le vingt Juin _____ mil huit cent quatre-vingt
- quatre - à quatre heures _____ après midi est né e
à u Bas-du-Cherit _____
Hélène Madeleine Capt _____ fille légitime
de Charles-Henri Capt _____ (Profession:) horloger
de Chenit _____ domicilié à u Bas-du-Cherit _____
et de Madeleine née Zbaren _____
de la commune de la Lenke, C. de Berne _____

Inscrit au présent registre le vingt-un Juin _____
mil huit cent quatre-vingt quatre sur la déclaration de Charles-Henri
Capt père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Charles-Henri Capt

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 23
Delacretaz
Amélie.

Le vingt-trois Juin _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-quatre à _____ trois heures et demie avant midi est né e
à Chez Tribillet, rière le Brassus. _____
Amélie Delacretaz _____ fille légitime
de Louis-Albert Delacretaz _____ (Profession:) agriculteur
de La Pray et d'Yvorne domicilié à Chez Tribillet _____
et de Aline-Amélie née Fiquet la femme _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois Juin _____
mil huit cent-quatre-vingt-quatre _____ sur la déclaration de Louis-Albert
Delacretaz père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Albert Delacretaz

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux états-civils de La Pray
et d'Yvorne le 23 Juin 1884.

Hector Galay

N^o 24.
Reymond
Mélanie-Emmeline.

morte.

Le premier Juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-quatre à _____ heure _____ à midi est né e
à La Combe du Moustillon _____
Mélanie-Emmeline Reymond _____ fille légitime
de Elie-Ami dit Héli Reymond _____ (Profession:) horloger
des Chenit _____ domicilié à La Combe du Moustillon
et de Emmeline-Amélie née Reymond _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le trois juillet _____
mil huit cent-quatre-vingt-quatre _____ sur la déclaration de Elie-Ami,
dit Héli Reymond père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Héli Reymond

L'officier de l'état civil :

Hector Galay.

N^o 25
Audemars
Albert.

Le trois juillet ————— mil huit cent-quatre-vingt-
quatre — à quatre — heures ————— après midi est né —
à Brassus —————
Albert Audemars ————— fils légitime —
de Hector-Henri-François Audemars (Profession:) horloger —
de Chenit ————— domicilié à Brassus —
et de Louise-Jenny née Golay, sa femme —
de Chenit. —————

Inscrit au présent registre le Six juillet —————
mil huit cent-quatre-vingt-quatre — sur la déclaration de Hector-Henri-
François Audemars, père de l'enfant. —————

Confirmé après lecture faite :

Hector-Henri Audemars

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 26
Reymond
Henri-Camille.

Le vingt juillet ————— mil huit cent-quatre-vingt-
quatre — à six heures & trente minutes après midi est né —
à Cret-Meylan —————
Henri-Camille Reymond ————— fils légitime —
de Henri-François Reymond (Profession:) horloger —
de Chenit ————— domicilié à Cret-Meylan —
et de Louise-Jeanette née Rochat —
de l'Abbaye —————

Inscrit au présent registre le Vingt-trois juillet —————
mil huit cent-quatre-vingt-quatre — sur la déclaration de Henri-François
Reymond, père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Henri-François Reymond

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 27
Golay William
Auguste.

Le vingt-quatre juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt-
quatre à onze heures _____ avant midi est né _____
aux Piquet-dessous _____
William Auguste Golay _____ fils légitime _____
de Henri Auguste Golay _____ (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié aux Piquet-dessous _____
et de Maria-Louise née Capt, la femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-quatre juillet _____
mil huit cent-quatre-vingt-quatre sur la déclaration de Henri Auguste
Golay, père de l'enfant. _____
Confirmé après lecture faite :
Henri Auguste Golay.

L'officier de l'état civil :

Gector Golay

N^o 28. B
Ochsner
Arnold-Otto

Le vingt-quatre juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt-
quatre à cinq heures _____ après midi est né _____
au Brassus. _____
Arnold-Otto Ochsner _____ fils légitime _____
de Jacob Ochsner _____ (Profession:) boulanger _____
de Oberhallau, (Schaffhouse) domicilié au Brassus _____
et de Félie-Jenny née Aubert, la femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-six juillet _____
mil huit cent-quatre-vingt-quatre sur la déclaration de Jacob Ochsner
père de l'enfant. _____
Confirmé après lecture faite :
Jacob Ochsner

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de Oberhallau. Gector Golay

^{N° 29}
Golay Louis-Samuel.

Le vingt-sept juillet mil huit cent-quatre-vingt-quatre à dix heures avant midi est né
au Brassus, (sœur de A. Golay)
Louis-Samuel Golay fils légitime
de Emile-Charles-Henri Golay (Profession:) Seieur
de Chenit domicilié au Brassus
et de Marie-Hortense née Golay, la femme
de Chenit

Inscrit au présent registre le vingt-huit juillet
mil huit cent-quatre-vingt-quatre sur la déclaration de Emile Charles-
Henri Golay, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Charles Henri Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

^{N° 30}
Piquet Max-Edouard.

Le cinq août mil huit cent-quatre-vingt-quatre à quatre heures à midi est né
au Brassus
Max-Edouard Piquet fils légitime
de Charles-Louis Piquet (Profession:) horloger
de Chenit & du Lieu domicilié au Brassus
et de Marie-Elisa née Berney
de l'Abbaye

Inscrit au présent registre le six août
mil huit cent-quatre-vingt-quatre sur la déclaration de Charles-Louis
Piquet père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à l'état-civil du Lieu.

N^o 31
Tiquet Ida-Emma

Le Vingt-six Septembre _____ mil huit cent -quatre-vingt-
quatre _____ à _____ deux heures _____ après midi est née
à Chez Meylan
Ida-Emma Tiquet _____ fille légitime
de Antoine-Charles-Auguste Tiquet (Profession:) horloger
de Cherit _____ domicilié à Chez Meylan
et de Henriette-Emma née Tiquet la femme
de Cherit.

Inscrit au présent registre le Vingt-neuf Septembre _____
mil huit cent -quatre-vingt-quatre _____ sur la déclaration de Antoine-Charles-
Auguste Tiquet père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Tiquet

L'officier de l'état civil :

Gustave Golay

N^o 32.
Goy Marguerite
- Elisabeth.

Le Quatre Octobre _____ mil huit cent -quatre-vingt-
quatre _____ à _____ Sept heures dix minutes avant midi est née
à Brassus
Marguerite-Elisabeth Goy _____ fille légitime
de Jules-François Goy (Profession:) journalier
de Cherit _____ domicilié à Brassus
et de Aline-Fanny (née Aline-Félicie) née Meylan
de Cherit.

Inscrit au présent registre le quatre Octobre _____
mil huit cent -quatre-vingt-quatre _____ sur la déclaration de Jules-François
Goy, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jules Goy

L'officier de l'état civil :

Gustave Golay

N^o 33.
Weibel Jeanne-
Lina

Lina-Aline.

Le cinq décembre _____ mil huit cent - quatre-vingt-
- quatre - à _____ neuf heures _____ après midi est né e
aux Piquet-dessus _____
Jeanne-Lina Weibel _____ fille légitime _____
de Frédéric Weibel _____ (Profession:) tailleur de pierres.
de Grossaffoltern (c. Berne) domicilié aux Piquet-dessus _____
et de Lina-Aline née Capt sa femme. _____
du Chévit _____

Inscrit au présent registre le six décembre _____
mil huit cent - quatre-vingt-quatre _____ sur la déclaration de Frédéric
Weibel père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :
Friedrich Hübel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Grossaffoltern. Victor Golay

N^o 34
Audemars Blanche
- Alice

Le quatorze décembre _____ mil huit cent - quatre-vingt-
- quatre - à _____ six heures trente minutes avant midi est née
au Crest-Meylan _____
Blanche-Alice Audemars _____ fille légitime _____
de Henri-Adolphe Audemars _____ (Profession:) horloger _____
du Chévit _____ domicilié au Crest-Meylan _____
et de Julia-Amélie née Golay, sa femme _____
du Chévit _____

Inscrit au présent registre le quatorze décembre _____
mil huit cent - quatre-vingt-quatre _____ sur la déclaration de Henri-Adolphe
Audemars père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Adolphe Audemars

L'officier de l'état civil :

Victor Golay

N^o 35
Reymond
Eugénie-Christine

Le dix-huit décembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
- quatre _____ à _____ heures _____ à vingt minutes après midi est née
à Vers-chez-Meylan _____
Eugénie-Christine Reymond _____ fille légitime _____
de David-Henri-Jérémie Reymond (Profession:) Cordonnier _____
du Chenit et de l'Abbaye domicilié à Chy Meylan _____
et de Christina née Turmes _____
de Schiers (Grisons) _____

Inscrit au présent registre le dix-huit décembre _____
mil huit cent-quatre-vingt-quatre _____ sur la déclaration de David-Henri-
Jérémie Reymond _____

Confirmé après lecture faite :

Jérémie Reymond

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de l'Abbaye.

Hector Golay

N^o 36
Goy Jenny-
Marguerite

Le dix-neuf décembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
- quatre _____ à _____ neuf heures _____ après midi est née
au Camp _____
Jenny-Marguerite Goy _____ fille légitime _____
de Alfred Goy (Profession:) horloger _____
du Chenit _____ domicilié à u Camp _____
et de Hélène-Lélie née Capt _____
du Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt décembre _____
mil huit cent-quatre-vingt-quatre _____ sur la déclaration de Alfred Goy
père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Alfred Goy

L'officier de l'état civil :


Hector Golay

N^o 37
Piquet Paul-Henri.

Le dix-neuf décembre _____ mil huit cent - quatre - vingt -
quatre - à - quatre heures trente minutes - avant midi est né -
à u Campe _____
Paul-Henri Piquet _____ fils légitime _____
de David-Auguste Piquet _____ (Profession:) Voiturier _____
des Chenit _____ domicilié à u Campe _____
et de Marguerite née Steffen _____
de Affoltern (Emmenthal) _____

Inscrit au présent registre le vingt-deux décembre _____
mil huit cent - quatre - vingt - quatre _____ sur la déclaration de David-Auguste
Piquet, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Dⁿⁱ M^e Piquet


L'officier de l'état civil :

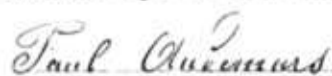
Hector Golay


N^o 38
Audemars
Frieda-Fanny.

Le vingt-quatre décembre _____ mil huit cent - quatre - vingt -
quatre - à - minuit ~~heure~~ et cinq minutes - midi est né e
à Vers-chez-Meylan _____
Frieda-Fanny Audemars _____ fille légitime _____
de Henri-François-Paul Audemars (Profession:) horloger _____
des Chenit^s _____ domicilié à Chez Meylan _____
et de Louise-Eugénie née Capt La femme _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-quatre décembre _____
mil huit cent - quatre - vingt - quatre _____ sur la déclaration de Henri-François
Paul Audemars père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Audemars


L'officier de l'état civil :

Bovet
N° 39
Gustave-Arthur

Le *Vingt-huit décembre* — mil huit cent — *quatre-vingt-*
quatre — à — *—* — heures — *—* — midi est né —
à *Bas-du-Cherit*
Gustave-Arthur Bovet — fils *légitime*
de *Jean Bovet* — (Profession:) *appointé de gendarme*
de *Lutry & Villette* — domicilié à *Bas-du-Cherit*
et de *Marie-Louise née Messillier, sa femme*
de *Morzine (Haute-Savoie)*

Inscrit au présent registre le *trente décembre* —
mil huit cent — *quatre-vingt-quatre* — sur la déclaration de *Jean Bovet*
père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Bovet

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux états-civils de
Cully & Lutry, le 31 dec. 1884

Hector Golay

Goy
N° 40
Valentine
Alice

Le *trente-un décembre* — mil huit cent — *quatre-vingt-*
quatre — à — *—* — heures *trente minutes après* — midi est née —
à *Chez Meylan*
Valentine-Alice Goy — fille *légitime*
de *Eugène-Arrien Goy* — (Profession:) *Horloger*
de *Cherit* — domicilié à *Chez Meylan*
et de *Julie-Louise née Capt, sa femme*
de *Cherit*

Inscrit au présent registre le *deux janvier* —
mil huit cent — *quatre-vingt-cinq* — sur la déclaration de *Eugène-Arrien*
Goy, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Eugène Goy.

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N°

~~Le~~ Le numéro 40, à la page 168, est celui ~~mil huit cent~~ de la dernière inscription faite pendant ~~l'année~~ l'année 1884. ~~midi est né~~

Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

~~de~~ L'officier de l'état-civil du ~~profession~~ Brastus
~~de~~ domicilié à Hector Golay
~~et de~~
~~de~~

Un double a été remis le 20 Janvier 1885 à l'autorité
~~Inscrit au présent registre le~~ cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.
~~mil huit cent~~ L'officier de l'état-civil ~~sur la déclaration de~~ du Brastus.

~~Confirmé après lecture faite :~~

Cette 28 Janvier 1885.

H. Biquet
Prép

Hector Golay


L'officier de l'état civil :

N°

~~Le~~ mil huit cent
~~à~~ à heure ~~midi est né~~
~~à~~
~~de~~ fil
~~de~~ (Profession :)
~~de~~ domicilié à
~~et de~~
~~de~~
Inscrit au présent registre le
mil huit cent sur la déclaration de

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

N^o 1
 Maréchaux Chérie
 Marie

Le dix-sept janvier mil huit cent-quatre-vingt-cinq à neuf heures, six minutes avant midi est né à u Bas-du-Chenit Chérie Marie Maréchaux fil le légitime de Ernest Marc Maréchaux (Profession:) Cordonnier du Chenit domicilié à u Bas-du-Chenit et de Elise Nancy née Reverchon de Brethommères

Inscrit au présent registre le dix-neuf janvier mil huit cent-quatre-vingt-cinq sur la déclaration de Ernest Marc Maréchaux, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Ernest Marc Maréchaux

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 2
 Meylan Paul
 Albert.
 Audemars Paul
 Albert.

Le vingt-deux janvier mil huit cent-quatre-vingt-cinq à une heure trente minutes après midi est né à Chez Meylan Paul Albert Meylan fil illegitime de Marie Louise Meylan (Profession:) aucune du Chenit domicilié à Chez Meylan et de

Inscrit au présent registre le Vingt-deux janvier mil huit cent-quatre-vingt-cinq sur la déclaration de Marie Guignet Sage-femme qui a assisté la mère.

Confirmé après lecture faite :

Marie Guignet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Suivant communication de l'Officier de l'état civil de l'Abbaye, cet enfant a été légitimé par le mariage sub-séquent de ses parents : Audemars Paul-François du Chenit, domicilié au Brassus (chez Meylan), fils de François Louis et Meylan Marie-Louise, du Chenit domiciliée chez Meylan, l'acte de légitimation a été dressé le jour du mariage, le six novembre, mil-huit-cent-quatre-vingt-cinq à l'Abbaye. En conséquence l'enfant Meylan Paul-Albert prend le nom de Audemars Paul-Albert, fils légitime des prénommés.

Brassus le sept novembre, mil-huit-cent quatre vingt-cinq -
 L'officier de l'état civil Hector Golay.

N^o 3.
Reymond
Lucy-Henriette.

Le quatre février _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ cinq à _____ six heures _____ après midi est né e
àux Piquet-dessus _____
Lucy-Henriette Reymond _____ fil le légitime _____
de David-Louis Reymond _____ (Profession:) Horloger _____
de Chenit _____ domicilié àux Piquet-dessus _____
et de Emma-Arèle née Golay, la femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le cinq février _____
mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de David-Louis
Reymond père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Reymond

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 4
Boillin Marie
- Flora.

Le huit février _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ cinq à _____ onze heures _____ avant midi est né e
àux Brassus _____
Marie-Flora Boillin _____ fil le légitime _____
de Adolphe-Victorin Boillin _____ (Profession:) Sellier _____
de Verceil-Doubs France domicilié à u Brassus _____
et de Jenny-Henriette née Capt, la femme _____
de Chenit. _____

Inscrit au présent registre le dix février _____
mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Adolphe-Victorin
Boillin père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

A. Boillin

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à la Chancellerie d'Etat.
le 13 février 1885

No 5
Golay Julie-Susanne
- Alphonsine

Le dix février _____ mil huit cent-quatre-vingt-
- cinq _____ à _____ Sept heures _____ avant midi est née
à la Combe du Moustillon _____
Julie-Susanne-Alphonsine Golay _____ fille légitime _____
de Lucien-Auguste Golay _____ (Profession:) Fromageur _____
du Chenit _____ domicilié à la Combe du Moustillon _____
et de Louise née Quayzin, la femme _____
de Crèlex _____

Inscrit au présent registre le douze février _____
mil huit cent-quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Marie Guignet
sage-femme, en l'absence du mari, père de l'enfant, malade
à Lausanne.

Confirmé après lecture faite :

Marie Guignet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 6.
RoCHAT Alice-
- Amélie

Le premier mars _____ mil huit cent-quatre-vingt-
- cinq _____ à _____ dix heures _____ avant midi est née
à Vers-chez-Meylan _____
Alice-Amélie RoCHAT _____ fille légitime _____
de Emile RoCHAT _____ (Profession:) agriculteur _____
du Lieu & du Chenit _____ domicilié à Vers-chez-Meylan _____
et de Lina-Maria née Golay la femme _____
du Chenit _____

Inscrit au présent registre le deux mars _____
mil huit cent-quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Emile RoCHAT
père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Emile RoCHAT

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil du Lieu.

Hector Golay

^{N^o 7.}
Golay Charles
- Samuel

mort en
1893

Le trois mars _____ mil huit cent - quatre - vingt -
cinq - à - neuf heures _____ après midi est né -
à u Brassus, Vers chez Meylan _____
Charles - Samuel Golay _____ fils légitime _____
de Ami - David Golay _____ (Profession:) horloger _____
des Chenit _____ domicilié à Vers chez Meylan _____
et de Lydie - Susanne née Rochat sa femme _____
des Lieu _____

Inscrit au présent registre le quatre mars _____
mil huit cent - quatre - vingt - cinq _____ sur la déclaration de Ami - David
Golay, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

David Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

^{N^o 8}
Baridon Agnes
- Marie - Judith.

Le quatorze mars _____ mil huit cent - quatre - vingt -
cinq - à - une heure trente minutes après midi est née
à u Brassus _____
Agnes - Marie - Judith Baridon - fille légitime _____
de Etienne Auguste Florimond Baridon (Profession:) ministre du St. Evangile
de Fressinière (Hautes - Alpes) domicilié à u Brassus _____
et de Rosalie - Marthe née Niolle, sa femme _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le seize mars _____
mil huit cent quatre - vingt - cinq _____ sur la déclaration de Etienne Auguste
Florimond Baridon, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Baridon parent.

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à la Chancellerie d'Etat
de C. de Vaud, à Lausanne le 20 mars 1885.

No 8
Leresche
Germaine-Hélène

Le dix-huit mars _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-cinq à une heure _____ avant midi est né
à Brassus _____
Germaine-Hélène Leresche _____ fille légitime
de Auguste Leresche _____ (Profession:) maréchal
de Ballaigues _____ domicilié à Brassus _____
et de Julie née Burkardt, sa femme _____
de Yich _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf mars _____
mil huit cent-quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Auguste
Leresche père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Leresche

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de Ballaigues, Hector Golay

No 10
Aubert Emile
Auguste

Le vingt-quatre mars _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-cinq à deux heures _____ avant midi est né
aux Piquet-dessous _____
Emile Auguste Aubert _____ fils légitime
de Henri-Gustave Aubert _____ (Profession:) horloger
des Chevins _____ domicilié aux Piquet-dessous _____
et de Lina-Rosalie née Reymond, sa femme _____
des Chevins et de l'Abbaye _____

Inscrit au présent registre le vingt-quatre mars _____
mil huit cent-quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Henri-Gustave
Aubert père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri-Gustave Aubert

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 11
 Morel-Maréchal
 Marie-Aline-Emilie.

Naturalisée Vaudoise, inscrite
 à l'état-civil municipal du Chenit
 en vertu d'une lettre de bourgeoisie
 en date du 14 octobre 1901, visée par
 le Conseil d'Etat, comme qui le dit
 Eugène-Arthur Morel-Maréchal
 est reçu au nombre des bourgeois
 de la commune du Chenit.

Brassus le 31 octobre 1901.

Hector Golay off. d'état-civil

Du 22 Nov^{bre} 1906. Communication
 par le Département de Justice et Police du
 Certificat délivré en date du 2^{ème} Nov^{bre} 1906,
 par l'ambassade de France à Berne, par
 laquelle M^{lle} Marie-Aline-Emilie
 Morel-Maréchal a déclaré opter pour
 la nationalité Suisse et renoncer
 à la nationalité française.

En conséquence M^{lle} Morel-Maréchal
 Marie-Aline-Emilie a cessé d'être fran-
 çaise, est devenue exclusivement
 citoyenne Suisse.

Brassus le 22 Nov^{bre} 1906.

Hector Golay off. d'état-civil

No 12
 Golay Edoard
 (mort-né.)

Le vingt-sept mars _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 -cinq à _____ cinq _____ heures 5 minutes, avant midi est née
 à Chez-le-Maitre, (maison Benoit) _____
 Marie-Aline-Emilie Morel-Maréchal fille légitime _____
 de Eugène-Arthur Morel-Maréchal (Profession:) horloger _____
 de Morbier (Jura-France) domicilié à Chez-le-Maitre _____
 et de Félié Adèle née Piquet, la femme _____
 del Chenit. _____

Inscrit au présent registre le vingt-sept mars _____
 mil huit cent-quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Eugène-Arthur
 Morel-Maréchal, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'officier de l'état civil :

Hector Golay .

Communiqué à la Chancellerie _____
 Numéro du Permis ^{de domicile} d'établissement - 17786 -

Le trente-un mars _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 -cinq à _____ neuf _____ heures _____ après midi est né - mort
 à aux Piquet-Dessous _____
 un enfant du sexe masculin fils légitime _____
 de Ami-Auguste Golay _____ (Profession:) horloger & dentiste
 del Chenit _____ domicilié à aux Piquet-Dessous. _____
 et de Cécile née Petitpierre, la femme _____
 de Couvet & de Neuchâtel _____

Inscrit au présent registre le premier avril _____
 mil huit cent-quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Ami-Auguste
 Golay, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 13
Meylan Paul-
Albert.

mort âgé de 5 jours

Le huit avril _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-cinq _____ à _____ quatre _____ heures _____ avant midi est né _____
àux Piquet-dessous, (maison chez Jacob) _____
Paul-Albert Meylan _____ fils légitime _____
de François-Lucien Meylan _____ (Profession:) Scieur _____
des Chenit _____ domicilié àux Piquet-dessous _____
et de Louise Méry née Meylan, la femme _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le neuf avril _____
mil huit cent-quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de François-Lucien
Meylan, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Lucien Meylan

Cet enfant est décédé le onze avril à
trois heures du matin, âgé de moins de trois jours

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 14.
Simoné Ida-
Louise.

Le dix-sept avril _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-cinq _____ à _____ trois _____ heures _____ avant midi est né e
à Camppe _____
Ida-Louise Simoné _____ fil le légitime _____
de François-Louis Simoné _____ (Profession:) horloger _____
des Chenit _____ domicilié à Camppe _____
et de Adèle-Lélie née Meylan, la femme _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le dix-huit avril _____
mil huit cent-quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de François-Louis
Simoné, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis Simoné

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 15
 Meylan
 Albert-Henri.

Le huit mai _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 cinq à neuf heures _____ avant midi est né
 à u Brassus (Chez Meylan)
 Albert-Henri Meylan _____ fils légitime
 de Ami-Henri Meylan _____ (Profession:) Horlogers
 des Chenit _____ domicilié à vers Chez Meylan
 et de Létie-Adeline née Goy sa femme
 des Chenit _____

Inscrit au présent registre le huit mai _____
 mil huit cent-quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Ami-Henri
 Meylan père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Ami-Henri Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 16
 Nicole-Gabriel
 Emile.

Le vingt-neuf mai _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 cinq à _____ heure _____ midi est né
 à u Cret-Meylan
 Gabriel-Emile Nicole _____ fils légitime
 de Emile-Henri-Adrien Nicole _____ (Profession:) Horlogers
 des Chenit _____ domicilié à u Cret-Meylan
 et de Elisa-Henriette née Meylan sa femme
 des Chenit _____

Inscrit au présent registre le trente mai _____
 mil huit cent-quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Emile-Henri-
 Adrien Nicole père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Emile Nicole

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 17.
Capt Charles-Louis

Le cinq juin _____ mil huit cent-quatre-vingt-cinq _____ à _____ onze heures trente minutes après midi est né _____ à _____ Bas-du-Cherit _____
Charles-Louis Capt _____ fils légitime _____ de Charles-Louis Capt _____ (Profession:) horloger _____ del Cherit _____ domicilié à _____ Bas-du-Cherit _____ et de Louise-Lina née Reymond, sa femme _____ de l'Abbaye et du Cherit _____

Inscrit au présent registre le six juin _____ mil huit cent-quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Charles-Louis Capt père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Capt.

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 18
Capt Henri-Eugène

Le treize juin _____ mil huit cent-quatre-vingt-cinq _____ à _____ dix heures _____ avant midi est né _____ à _____ Brassus _____
Henri-Eugène Capt _____ fils légitime _____ de Jules-Constant Capt _____ (Profession:) domestique _____ del Cherit _____ domicilié à _____ Brassus _____ et de Mary-Julie née Maréchaux _____ del Cherit _____

Inscrit au présent registre le quinze juin _____ mil huit cent-quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Jules-Constant Capt père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Capt

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 19
Bieler Rachel-
Marie-Adèle.

Le vingt juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
cinq à _____ une heure et trente minutes avant midi est né e
à Chez Tribillet (rière le Brassus) _____
Rachel-Marie-Adèle Bieler _____ fille légitime _____
de Lucien-Jules Bieler _____ (Profession:) employé d'un bureau
de Préverenges (C. de Vaud) domicilié à Paris - Rue de Brevisse _____
et de Emma-Eugénie née Piquet, la femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-un juin _____
mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de David Piquet
grand-père de l'enfant et fondé de pouvoir du père qui
est à Paris.

Confirmé après lecture faite :

David Piquet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil de Vionay
le 21 juin 1885

Hector Golay

N^o 20
Dépraz Létizia
Hermينية

Le vingt-trois juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
cinq à huit heures _____ après midi est née
au Pré-Rodet, (rière le Brassus) _____
Létizia-Hermينية Dépraz _____ fille légitime _____
de Auguste-François Dépraz _____ (Profession:) Annodien
du Vieu _____ domicilié au Sèche, actuellement au Pré-Rodet
et de Lucie-Marie née Chiébaud _____
de Noulhe, Département du Doubs, France _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq juin _____
mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Auguste-François
Dépraz, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Dépraz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil du lieu le 25 juin 1885.

Hector Golay

N^o 21
Golay Alice-
Adèle.

Le dix juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt-
cinq à huit heures _____ avant midi est née
à ux Fiquet-dessous (chez Jacob.) _____
Alice Adèle Golay _____ fille légitime
de Adrien-Gabriel Golay _____ (Profession:) Sieur
des Cherit _____ domicilié à ux Fiquet-dessous
et de Augusta-Lina-Haline née Kuffer _____
de Anet (C. de Berne) _____

Inscrit au présent registre le douze juillet _____
mil huit cent-quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Adrien-Gabriel
Golay, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :
Adrien Golay

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

N^o 22.
Lecoultré
Marguerite-Adèle

Le seize juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt-
cinq à _____ heure midi et trente minutes _____ est née
à u Brassus _____
Marguerite-Adèle Lecoultré _____ fille légitime
de Paul-Alphonse Lecoultré _____ (Profession:) Négociant
des Cherit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Hélène-Adèle née Golay la femme _____
des Cherit _____

Inscrit au présent registre le dix-sept juillet _____
mil huit cent-quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Paul-Alphonse
Lecoultré père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :
Paul Lecoultré

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

No 23
Dalloz Marie-
- Emma Léonie

Le vingt-cinq juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
- cinq _____ à _____ sept heures _____ avant midi est née
à Bas-du-Cherit _____
Marie-Emma Léonie Dalloz _____ fil le légitime _____
de Lucien-Alphonse Dalloz _____ (Profession:) distillateur _____
de Vironne, c. de Gex, Ain domicilié à Bas-du-Cherit _____
et de Marie-Amélie née Grossey, la femme _____
de Ferrens (Nantua - Ain) _____

Inscrit au présent registre le vingt-huit juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Lucien-Alphonse
Dalloz - père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Dalloz Lucien

L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Chancellerie à Lausanne
le 30 juillet 1885

Hector Golay

No 24
Nicole Marguerite
- Louise-Julie.

Le vingt-neuf juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
- cinq _____ à _____ onze heures _____ trente minutes _____ après midi est née
aux Piquet-dessous _____
Marguerite-Louise-Julie Nicole _____ fil le légitime _____
de John-Léon Nicole _____ (Profession:) horloger _____
de Chenit et du Lieu _____ domicilié à ux Piquet-dessous _____
et de Elisabeth née Seiler _____
de Böningen - Interlachen (Canton de Berne) _____

Inscrit au présent registre le premier août _____
mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Julie Nicole
grand-mère de l'enfant, en l'absence du père, momentanément
en France.

Confirmé après lecture faite :

La déclarante dit quelle ne peut
signer à cause de son âge et de sa
mauvaise vue.

L'officier de l'état civil :

L'officier de l'état-civil Hector Golay

Hector Golay

Par décision du Conseil d'Etat du canton de Vaud, du 8 mai 1888, cette autorité a ordonné que l'acte de naissance de Marguerite-Louise-Julie fille de John-Léon Nicole, soit réchifié en ce sens que la bourgeoisie du Lieu, qui a été omise par erreur sera indiquée après celle du Chenit, conformément à la pièce justificative qui repose aux archives et à l'article 9 de la loi fédérale sur l'Etat-civil.

Brassus le 15 mai 1888
L'Officier de l'Etat-civil du Brassus

Hector Golay

Communiqué au Dept. de Justice et Police, le 15 mai 1888.

N^o 25
 Goy Henriette-Louisa-
 Augustine-Wilhelmine.

Le Douze Août _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 _____-cinq _____ à _____ huit _____ heures _____ après midi est né e
 à u Campre _____
 Henriette-Louisa-Augustine-Wilhelmine Goy fille légitime _____
 de William-Auguste Goy _____ (Profession:) Négociant-horloger
 des Chenit _____ domicilié à u Campre _____
 et de Emma-Louisa née Raymond sa femme _____
 des Chenit _____

Inscrit au présent registre le quatorze Août _____
 mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de William-Auguste
 Goy père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

W. Goy

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 26
 Uldry Henri-Samuel

Le Vingt-deux Août _____ mil huit cent-quatre-vingt
 _____-cinq _____ à _____ six _____ heures _____ avant midi est né
 à u Pré-Rond (Piquet-dessous) _____
 Henri-Samuel Uldry _____ fils légitime _____
 de Paul-Emile Uldry _____ (Profession:) agriculteur _____
 de Saubray _____ domicilié à u Pré-Rond _____
 et de Louise-Amélie née Piquet sa femme _____
 des Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-quatre août _____
 mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Paul-Emile
 Uldry, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Emile Uldry

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

Communiqué à l'Officier de l'état-civil
 de Jemmel le 24 août 1885

N^o 27
Meylan
Robert-Henri

Le trente-un Août _____ mil huit cent-quatre-vingt
cinq à quatre heures _____ après midi est né
à u Campe
Robert-Henri Meylan _____ fils légitime
de Henri-Auguste Meylan _____ (Profession:) horlogers
de Cherit _____ domicilié à u Campe
et de Henriette-Rosine née Frestineau
de précédemment citoyenne américaine des Etats-Unis.

Inscrit au présent registre le deux Septembre _____
mil huit cent-quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Henri-Auguste
Meylan, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Henri-Aug^t Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay.

N^o 28
Reymond Marie
Eugénie

Le dix-sept Septembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
cinq à sept heures trente minutes avant midi est née
à u Brassus (Café-Restaurant)
Marie-Eugénie Reymond _____ fille légitime
de Henri-Louis Reymond _____ (Profession:) Soeurs
de Vaulion _____ domicilié à u Brassus
et de Fanny-Eugénie née Capt, la femme
de Cherit

Inscrit au présent registre le dix-huit Septembre _____
mil huit cent-quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Henri-Louis
Reymond père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Reymond Henri.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Vaulion le 25 Septembre 1885.

Hector Golay

N^o 29
 Meylan
 Georges-Henri.

Le Sept Octobre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 cinq à Sept heures _____ avant midi est né _____
 à Chez Meylan, rière le Brassus _____
 Georges-Henri Meylan _____ fils légitime _____
 de Georges-Henri Meylan (Profession:) Charpentier _____
 del Chenit _____ domicilié à Chez Meylan _____
 et de Emma-Jenny née Leoultra la femme _____
 del Chenit _____

Inscrit au présent registre le Sept Octobre _____
 mil huit cent-quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Georges-Henri
 Meylan, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :
 Georges-Henri Meylan.

L'officier de l'état civil :
 Hector Golay

N^o 30
 Audemars
 Jean-Henri-Eugène

Le Sept Octobre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 cinq à _____ heures _____ midi est né _____
 au Cret, Meylan _____
 Jean-Henri-Eugène Audemars fils légitime _____
 de Louis-Benjamin Audemars (Profession:) horloger _____
 del Chenit _____ domicilié au Cret-Meylan _____
 et de Ernestine Fanny née Valette _____
 de Yens - _____

Inscrit au présent registre le dix Octobre _____
 mil huit cent-quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Louis-Benjamin
 Audemars, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :
 Louis Audeman

L'officier de l'état civil :
 Hector Golay

N^o 31
David - Eugène
Tiquet.

Le quinze octobre _____ mil huit cent - quatre - vingt -
cinq à _____ trois heures _____ après midi est né _____
à _____ Planoz _____
David - Eugène Tiquet _____ fils légitime _____
de David - Eugène Tiquet (Profession:) Charpentier _____
du Chenit _____ domicilié à _____ Planoz _____
et de Marie - Henriette née Simonin la femme _____
du Chenit _____

Inscrit au présent registre le Seize octobre _____
mil huit cent - quatre - vingt - cinq _____ sur la déclaration de David - Eugène
Tiquet, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Eugène Tiquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 32.
Delacrétaz
Albert.

Le Vingt Octobre _____ mil huit cent - quatre - vingt -
cinq à _____ trois heures _____ après midi est né _____
à _____ Brassus, chez Tribillet _____
Albert Delacrétaz _____ fils légitime _____
de Louis - Albert Delacrétaz (Profession:) agriculteur _____
de Yverne & de La Pray domicilié à _____ Chez Tribillet _____
et de Aline - Amélie née Tiquet, la femme _____
du Chenit _____

Inscrit au présent registre le Vingt Octobre _____
mil huit cent - quatre - vingt - cinq _____ sur la déclaration de Louis - Albert
Delacrétaz père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Albert Delacrétaz

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué aux Etat. civil d'Yverne et
de La Pray, le 20 Octobre 1885.

N^o 33.
Piquet Théophile
- Eugène.

mort

Le Vingt-un octobre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-cinq _____ à _____ trois _____ heures et trente minutes avant midi est né _____
à ux Piquet dessous _____
Théophile-Eugène Piquet _____ fil. légitime _____
de Paul-Elisée-Georges Piquet _____ (Profession:) horloger _____
des Chenit _____ domicilié à ux Piquet-dessous _____
et de Léa-Maria Schneider, sa femme _____
de Buren Zu Hof, canton de Berne _____

Inscrit au présent registre le Vingt-un octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Paul-Elisée-Georges
Piquet, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Piquet.

Cet enfant est décédé le même jour
vingt-un octobre à onze heures et demie du soir.

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 34.
Audemars Louis
- Elisée.

ne mort

Le Seize novembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-cinq _____ à _____ Sept _____ heures _____ avant midi est né _____ mort
à ux Brassus, chez Meylan _____
Un enfant du sexe masculin _____ fil. légitime _____
de Paul-François Audemars _____ (Profession:) horloger _____
des Chenit _____ domicilié à Chez Meylan _____
et de Marie-Louise née Meylan, sa femme _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le Seize novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Paul-François
Audemars père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Audemars

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 35
 RoCHAT
 Charles-Antoine

Le Seize novembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 -cinq _____ à _____ une heure _____ avant midi est né
 à u Cret-Meylan _____
 Charles-Antoine RoCHAT _____ fils légitime _____
 de RoCHAT Léon-Antoine _____ (Profession:) agriculteur _____
 de Lieu _____ domicilié à u Cret-Meylan _____
 et de Sara-Louise née Piquet, sa femme _____
 de Cherit _____

Inscrit au présent registre le Seize novembre _____
 mil huit cent-quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Léon-Antoine
 RoCHAT, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Antoine RoCHAT

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de Lieu
 le 16 novembre 1885.

Hector Golay

No 36
 REYMOND
 Eugénie-Amélie.

Le trente novembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 -cinq _____ à huit heures _____ avant midi est née
 à u Brassus (Bas-du-Cherit) _____
 Eugénie-Amélie REYMOND _____ fille légitime _____
 de François-Ami REYMOND (Profession:) horloger _____
 de Cherit _____ domicilié à u Bas-du-Cherit _____
 et de Sophie-Emilie née Golay, sa femme _____
 de Cherit _____

Inscrit au présent registre le trente novembre _____
 mil huit cent-quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de François-Ami
 REYMOND, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Ami REYMOND

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

^B
 No 37
 Audemars
 Valentine.

Le six décembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 cinq à sept heures et trente minutes, après midi est né e
 à u Cret-Meylan _____
 Valentine Audemars _____ fille légitime _____
 de Henri Adolphe Audemars (Profession:) horloger _____
 de Cherit _____ domicilié à u Cret-Meylan _____
 et de Amélie-Julia née Golay, la femme _____
 de Cherit _____

Inscrit au présent registre le sept décembre _____
 mil huit cent-quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Henri Adolphe
 Audemars, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Adolphe Audemars

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 38
 Vardy Alice
 Berthe.

Le dia sept décembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 cinq à six heures _____ avant midi est née
 aux Tiquet dessus, derrière la-cote _____
 Alice Berthe Vardy _____ fille légitime _____
 de Charles Jules Louis Vardy (Profession:) agriculteur _____
 de Tarnpigny _____ domicilié à Tiquet-dessus _____
 et de Jenny Marie née Marchand, la femme _____
 de Tarnpigny _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf décembre _____
 mil huit cent-quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Charles Jules Louis
 Vardy père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Vardy

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à Tarnpigny
 le 20 décembre 1885.

No 39,
Boillin Francis-
Adolphe.

mort

Le Vingt-deux décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
cinq à cinq heures _____ avant midi est né _____
à u Brassus _____
Francis-Adolphe Boillin _____ fils légitime _____
de Adolphe-Victorin Boillin _____ (Profession:) Sellier _____
de Yercel, Doubs, France domicilié à u Brassus _____
et de Jenny-Henriette née Capt, sa femme _____
de Cherit _____

Inscrit au présent registre le Vingt-trois décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de Adolphe-Victorin
Boillin, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :
A. Boillin

Cet enfant est né le vingt-trois décembre
à deux heures du matin.

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 40
Aubert
Henri-William

mort

Le Vingt-sept décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
cinq à dix heures, quarante-cinq minutes après midi est né _____
à u Brassus _____
Henri-William Aubert _____ fils légitime _____
de William-Henri Aubert _____ (Profession:) horloger _____
de Cherit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Louise-Henriette née Leoultre, sa femme _____
de Cherit _____

Inscrit au présent registre le Vingt-huit décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ sur la déclaration de William-Henri
Aubert, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :
W. H. Aubert

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

^{N° 41}
Aubert Albert
Marius-Théophile.

Le Vingt-Six décembre mil huit cent-quatre-vingt
— cinq — à Sept heures, trente minutes avant midi est né —
aux Mollards des Aubert sur le Brassus —
Albert-Marius-Théophile Aubert — fils légitime —
de Laurent-Théophile Aubert (Profession: Horloger —
de Cherit — domicilié aux Mollards —
et de Elvina Jenny née Reymond, sa femme —
de Cherit —

Inscrit au présent registre le Vingt-huit décembre —
mil huit cent-quatre-vingt-cinq — sur la déclaration de Laurent —
Théophile Aubert père de l'enfant. —

Confirmé après lecture faite :

Théophile Aubert

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Le Número 41 de la page 189 ~~mil huit cent~~ est celui
de la dernière inscription ~~bonne~~ faite pendant ~~midi est né~~
l'année 1885 — Les deux doubles du présent
registre sont conformes. Ce que ~~#~~ nous certifions.
~~#~~ Un double a été remis, ~~(Profession:)~~ le Janvier 1886,
~~#~~ à l'autorité ~~—~~ domicilié à cantonale, en exécution
~~#~~ de l'article 2 de la loi.

~~#~~ L'Officier de l'Etat civil du Brassus.
Hector Golay

~~Inscrit au présent registre le~~

~~mil huit cent~~

sur la déclaration de

Confirmé après lecture faite :

~~L'officier de l'état civil :~~

Sur le 15 Janvier 1886

H. Siguet
préfet

B
 No 1
 Capt Jeanne.
 Eugénie.

Le premier janvier _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 - Six - à une heure _____ avant midi est née
 au Bas-du-Cherit _____
 Jeanne-Eugénie Capt _____ fille légitime _____
 de Charles-Henri Capt _____ (Profession:) ci-devant horloger
 du Cherit _____ domicilié à Lausanne _____
 et de Madeleine née Lbären _____
 de Venk, domiciliée au Bas-du-Cherit _____

Inscrit au présent registre le premier janvier _____
 mil huit cent-quatre-vingt-six _____ sur la déclaration de Elisa Golay
 née Meylan, Sage-femme, chargée d'en faire la déclaration
 en l'absence du père
 et qui a assisté à l'accouchement.
 Confirmé après lecture faite :
 Elisa Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

B
 No 2.
 Raymond
 Blanche-Louise.

Le treize janvier _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 - Six - à neuf heures _____ après midi est née
 aux Fiquet-dessus _____
 Blanche-Louise Raymond _____ fille légitime _____
 de Henri-François Raymond _____ (Profession:) horloger _____
 du Cherit _____ domicilié aux Fiquet-dessus _____
 et de Clémentine-Emma née Audemars _____
 du Cherit _____

Inscrit au présent registre le treize janvier _____
 mil huit cent-quatre-vingt-six _____ sur la déclaration de Henri-François
 Raymond, père de l'enfant _____
 Confirmé après lecture faite :

H. Raymond

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 3
Leresche Maurice

Le Vingt-trois mars _____ mil huit cent-quatre-vingt-
six _____ à _____ huit heures _____ avant midi est né
à u Brassus _____
Maurice Leresche _____ fils légitime _____
de Auguste Leresche _____ (Profession:) maréchal _____
de Balloignes _____ domicilié à u Brassus _____
et de Julie née Burkhardt, sa femme _____
de Wich _____

Inscrit au présent registre le Vingt-quatre mars _____
mil huit cent-quatre-vingt-six _____ sur la déclaration de Auguste
Leresche père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Leresche

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil de Balloignes
le 24 mars 1886.

Vector Gulay

No 4.
Reymond
Henri Ulbrich.

Le Vingt-huit mars _____ mil huit cent-quatre-vingt-
six _____ à _____ une heure _____ avant midi est né
à Chez Neylan _____
Henri Ulbrich Reymond _____ fils légitime _____
de David-Henri-Jérémie Reymond (Profession:) Cordonnier _____
de Chenit & de l'Abbaye domicilié à Chez Neylan _____
et de Christina née Turmes, sa femme _____
de Schierz (Grisons.) _____

Inscrit au présent registre le Vingt-neuf mars _____
mil huit cent-quatre-vingt-six _____ sur la déclaration de David-Henri-
Jérémie Reymond, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jérémie Reymond

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil de l'Abbaye
le 29 mars 1886.

Vector Gulay

B
No 5
Baridon
David-Alexandre
- Roland.

Le quatre avril _____ mil huit cent-quatre-vingt-
_____ six à _____ quatre heures dix minutes avant midi est né
à u Brassus _____
David-Alexandre Roland Baridon fils légitime
de Etienne-Auguste Florimond (Profession:) ministre de St-Clément
de Fressinière (Hautes-Alpes domicilié à u Brassus _____
et de Rosalie-Marthe née Niob, la femme
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le six avril _____
mil huit cent-quatre-vingt-six _____ sur la déclaration de Etienne-Auguste
Florimond Baridon père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Baridon *quarto*

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à la chancellerie

No. du Formis d'établissement 18436. Reg 8 f. 184

No 6
Aubert Joseph
- Samuel.

Le trois mai _____ mil huit cent-quatre-vingt-
_____ six à _____ six heures _____ après midi est né
à u Brassus _____
Joseph-Samuel Aubert fils légitime
de Léon-Ernest Aubert (Profession:) horloger
de Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Emilie-Alice née RoCHAT la femme
de l'Abbaye & du lieu _____

Inscrit au présent registre le cinq mai _____
mil huit cent-quatre-vingt-six _____ sur la déclaration de Léon-Ernest
Aubert père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Léon-Aubert RoCHAT

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

⁷³
 No 7
 Simon^{le}
 Louise Rosine

Le neuf mai _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 six à quatre heures trente minutes avant midi est né e
 au Camp _____
 Louise Rosine Simon _____ fille légitime
 de François-Louis Simon _____ (Profession:) horloger _____
 des Chenit _____ domicilié à u Camp _____
 et de Adèle-Lélie née Meylan, la femme _____
 du Chenit _____

Inscrit au présent registre le dix mai _____
 mil huit cent-quatre-vingt-six _____ sur la déclaration de François-Louis
 Simon, père de l'enfant - _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Simon

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

⁷³
 No 8
 Berney Alice

Le dix mai _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 six à quatre heures _____ avant midi est né e
 au Bas-du-Chenit _____
 Alice Berney _____ fille légitime
 de Paul-Samuel Berney _____ (Profession:) Scieur & marchand de bois
 de l'Abbaye _____ domicilié à u Bas-du-Chenit _____
 et de Anna-Louise née Capt, la femme _____
 du Chenit _____

Inscrit au présent registre le dix mai _____
 mil huit cent-quatre-vingt-six _____ sur la déclaration de Paul-Samuel
 Berney, père de l'enfant - _____

Confirmé après lecture faite

Paul Berney

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à l'état-civil de l'Abbaye
 le dix mai 1886.

^{N^o 9.}
Rochat Ida-
Alicie.

morte

Le cinq mai _____ mil huit cent quatre-
vingt-six à trois heures _____ après midi est née
à u Planoz _____
Ida-Alicie Rochat _____ fille légitime
de Alexis Rochat _____ (Profession:) agriculteur
de Lieu et du Chenit domicilié à u Planoz _____
et de Rose-Marié-Louise née Piquet, sa femme
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le dix mai _____
mil huit cent quatre-vingt-six _____ sur la déclaration de Alexis
Rochat père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Alexis Rochat

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

Communiqué à l'Etat civil du lieu le
11 mai 1886

^{N^o 10 B}
Capt. Hélène
Lucy.

morte en 1890

Le onze mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
six à neuf heures & trente minutes avant midi est née
à u Bas-du-Chenit _____
Hélène Lucy Capt _____ fille légitime
de Charles-Louis Capt _____ (Profession:) horloger
de Chenit _____ domicilié à u Bas-du-Chenit _____
et de Louise-Lina née Reymond, sa femme
de l'Abbaye et du Chenit _____

Inscrit au présent registre le treize mai _____
mil huit cent quatre-vingt-six _____ sur la déclaration de Charles-Louis
Capt, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Capt

L'officier de l'état civil :

Hector Galay.

N^o 11
 Meylan Olive-
 - Marie-Louise.

B

Le deux juin _____ mil huit cent-quatre-vingt
 - six à six heures _____ avant midi est né e
 à u Brassus _____
 Olive-Marie-Louise Meylan _____ fille légitime _____
 de Jacques-François Meylan _____ (Profession:) journalier _____
 du Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
 et de Marie-Eugénie née Girod, sa femme _____
 de Ormont-dessus _____

Inscrit au présent registre le trois juin _____
 mil huit cent-quatre-vingt-six _____ sur la déclaration de Jacques-François
 Meylan père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jacques François Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 12.
 Piquet Sophie
 - Marguerite

B

Le dix juin _____ mil huit cent-quatre-vingt
 - six à trois heures _____ avant midi est né e
 à u Campe _____
 Sophie-Marguerite Piquet _____ fille légitime _____
 de David-Auguste Piquet _____ (Profession:) voiturier _____
 du Chenit _____ domicilié à u Campe _____
 et de Marguerite née Steffen _____
 de Affoltern (Emmenthal) _____

Inscrit au présent registre le onze juin _____
 mil huit cent-quatre-vingt-six _____ sur la déclaration de David-Auguste
 Piquet père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Dⁿⁱ M. Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 13
Meylan Alice
Valentine.

Morte le 29 juin
1890

Le Vingt-sept juin _____ mil huit cent-quatre-vingt-
six à Sept heures _____ avant midi est né e
au Camp _____
Alice Valentine Meylan _____ fil le légitime _____
de Henri-Victor Meylan _____ (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à u Camp _____
et de Esther-Marie née Audemaurs, sa femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le Vingt huit juin _____
mil huit cent-quatre-vingt-six _____ sur la déclaration de Henri-Victor
Meylan, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Victor Meylan

L'officier de l'état civil :

Victor Gelay

N^o 14
Meylan enfant
mort-né fils de Jules

Le quatorze juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt-
six à _____ heures _____ midi est né mort
à Chez Meylan _____
un enfant du sexe masculin _____ fil légitime _____
de Jules-Henri Meylan (fil d'Auguste) (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à New-York, Amérique
et de Alice-Louise Meylan née Capt, sa femme, _____
de Chenit, domiciliée chez Meylan, près le Brasseur. _____

Inscrit au présent registre le quatorze juillet _____
mil huit cent-quatre-vingt-six _____ sur la déclaration de Auguste-David
Capt, grand-père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste L. Capt

L'officier de l'état civil :

Victor Gelay

N^o 15 B
Gehrig Lina-Marie

Le vingt juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt-
six à huit heures & trente minutes avant midi est né e
au Bas-du-Cherit _____
Lina-Marie Gehrig _____ fille légitime _____
de David Gehrig _____ (Profession:) fruitier _____
de Trub, canton de Berne domicilié à la Bulsine _____
et de Marie née Liardon, la femme, domiciliée au Bas-du-Cherit
de Monthérod _____

Inscrit au présent registre le Vingt juillet _____
mil huit cent-quatre-vingt-six _____ sur la déclaration de David Gehrig
père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

David Gehrig

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil de Trub _____
le 20 juillet 1886. _____
Hector Golay

N^o 16 B
Golay Emilie-
Eugénie

Le vingt-deux juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt-
six à une heure _____ après midi est née
au Bas-du-Cherit _____
Emilie-Eugénie Golay _____ fille légitime _____
de Henri-Auguste Golay _____ (Profession:) horloger _____
des Cherit _____ domicilié à _____ Bas-du-Cherit _____
et de Maria-Louise née Capt, la femme _____
des Cherit _____

Inscrit au présent registre le Vingt-deux juillet _____
mil huit cent-quatre-vingt-six _____ sur la déclaration de Henri-Auguste
Golay, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Henri Golay Capt.

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 17
B
Lecoultre
Germaine-Louise

Le Vingt-quatre juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt
-six- à _____ quatre heure _____ après midi est née
à _____ Bas-du-Cherit _____
Germaine-Louise Lecoultre _____ fille légitime _____
de Louis-Philippe Lecoultre _____ (Profession:) marchand de bois-
du Cherit _____ domicilié à _____ Bas-du-Cherit _____
et de Julie-Elisa née Meylan, la femme
de _____ Cherit _____

Inscrit au présent registre le Vingt-cinq juillet _____
mil huit cent-quatre-vingt-six _____ sur la déclaration de Louis-Philippe
Lecoultre père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Lecoultre

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 18
3
Reymond
Emmanuel-Héli

Le premier Août _____ mil huit cent-quatre-vingt
-six- à _____ quatre heures & demie _____ après midi est né
à _____ la Combe du Moussillon _____
Emmanuel-Héli Reymond _____ fils légitime _____
de Elie-Ami (dit Héli) Reymond (Profession:) horloger _____
de _____ Cherit _____ domicilié à _____ la Combe du Moussillon _____
et de Emeline-Amélie née Reymond _____
de _____ Cherit _____

Inscrit au présent registre le deux août _____
mil huit cent-quatre-vingt-six _____ sur la déclaration de Elie-Ami (dit Héli)
Reymond, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Héli Reymond

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 19.
Meylan Edouard.
William.

Le Cinq août _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-six- à - quatre heures _____ après midi est né -
à Chez Meylan _____
Edouard William Meylan _____ fils légitime _____
de Charles William Meylan _____ (Profession:) horloger _____
du Chenit _____ domicilié à Chez Meylan _____
et de Anna Louise née Meylan, sa femme _____
du Chenit _____

Inscrit au présent registre le six août _____
mil huit cent-quatre-vingt-six _____ sur la déclaration de Charles William
Meylan, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :
William Meylan

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

N^o 20
Audemars
Philippe-Daniel.

Le Quinze août _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-six- à _____ deux heures _____ avant midi est né -
à Derrière les grandes Roches _____
Philippe-Daniel Audemars _____ fils légitime _____
de Maurice Henri Audemars _____ (Profession:) Négociant _____
du Chenit _____ domicilié à Derrière les grandes Roches _____
et de Olga Maria Piquet sa femme _____
du Chenit _____

Inscrit au présent registre le seize août _____
mil huit cent-quatre-vingt-six _____ sur la déclaration de Maurice Henri
Audemars père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :
M. Audemars

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

N^o 21
Golay Hélène
Susanne.

Le vingt-six août mil huit cent quatre-vingt
-six à une heure & demie avant midi est née
au Brassus, (Vers-chez-Meylan)
Hélène Susanne Golay fille légitime
de Ami David Golay (Profession:) horloger
du Chenit domicilié à Vers-chez-Meylan
et de Lydie Susanne née Rochat, la femme
de L'ieu

Inscrit au présent registre le lundi, trente août
mil huit cent quatre-vingt-six sur la déclaration de Ami David
Golay père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

David Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 22. B
Golay Robert
Ernest.

Le quatre septembre mil huit cent quatre-vingt
-six à cinq heures avant midi est né
aux Piquet-Dessous
Robert Ernest Golay fils légitime
de Ami Auguste Golay (Profession:) horloger et dentiste
du Chenit domicilié aux Piquet-Dessous
et de Cécile née Petitpierre, la femme
de Couret et de Neuchâtel.

Inscrit au présent registre le six septembre
mil huit cent quatre-vingt-six sur la déclaration de Ami Auguste
Golay, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Ami Golay
dentiste

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

13
 N° 23
 Piquet Marthe
 - Hélène.

Le quatre Septembre _____ mil huit cent quatre vingt-
 six _____ à _____ deux heures _____ avant midi est né e
 à Chez Meylan _____
 Marthe Hélène Piquet _____ fille légitime
 de Michel François Piquet _____ (Profession:) horloger _____
 de Chenit et de Genève domicilié à Chez Meylan _____
 et de Hélène Julie née Audemars, la femme
 de Chenit _____

Inscrit au présent registre le sept Septembre _____
 mil huit cent quatre vingt six _____ sur la déclaration de Elisa Golay
 née Meylan, sage-femme, en l'absence du père qui est
 au service militaire.

Confirmé après lecture faite :

Elisa Golay

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil de Genève le
 12 Septembre 1886.

Hector Golay

N° 24
 P
 Ochsner
 Hermann-Emmanuel

Le huit Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt
 six _____ à _____ deux heures trente minutes avant midi est né
 à Brassus _____
 Hermann-Emmanuel Ochsner _____ fils légitime
 de Jacob Ochsner _____ (Profession:) boulanger
 de Oberhallau, (Schafhouse) domicilié à Brassus _____
 et de Lèlie Jenny née Aubert la femme
 de Chenit _____

Inscrit au présent registre le dix Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-six _____ sur la déclaration de Jacob Ochsner
 père de l'enfant :

Confirmé après lecture faite :

J. Ochsner

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil de Oberhallau
 le 11 Septembre 1886.

Hector Golay

N^o 25

Vionnet
Hélène - Elisa.

B

Le quinze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 six à _____ heure _____ à midi est née
 à Marchairuz _____
 Hélène - Elisa Vionnet _____ fille légitime _____
 de Paul Antoine Vionnet _____ (Profession:) Horloger _____
 de G^{te} Livres & du Chemit domicilié à Marchairuz _____
 et de Marie-Henriette née Giset _____
 de Vallamané _____

Inscrit au présent registre le seize Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-six _____ sur la déclaration de Paul Antoine
 Vionnet, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Vionnet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Aubonne
le 16 Septembre 1886.

Hector Golay

N^o 26
Piquet Hélène -
Mélanie - Adèle

morte en 1887

Le neuf octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 six à Sept et demie heures _____ après midi est née
 à Chez le Maître (maison Benoit) _____
 Hélène - Mélanie - Adèle Piquet _____ fille légitime _____
 de William - Alfred Piquet _____ (Profession:) Horloger _____
 des Cherit _____ domicilié à Chez le Maître _____
 et de Elise - Adèle née Raymond _____
 des Cherit _____

Inscrit au présent registre le onze octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-six _____ sur la déclaration de William - Alfred
 Piquet père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

William Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

^B
 N° 27
 Reymond
 Ami-Louis

Le seize octobre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 -six - à - onze - heures quinze minutes avant midi est né -
 à u Brassus _____
 Ami-Louis Reymond _____ fils légitime _____
 de Henri-Louis Reymond _____ (Profession:) Sieur _____
 de Saulion _____ domicilié à u Brassus _____
 et de Fanny Eugénie née Capt _____
 du Cherit _____

Inscrit au présent registre le dix-huit octobre _____
 mil huit cent-quatre-vingt-six _____ sur la déclaration de Henri-Louis
 Reymond père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :
 Reymond H^{is} Louis

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Saulion
 le 18 oct^r 1886.

Hector Golay

^B
 N° 28
 Meylan David
 Samuel.

Le dix novembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 -six - à - onze - heures trente minutes après midi est né -
 à u Bas-du-Cherit _____
 David-Samuel Meylan _____ fils légitime _____
 de Jules-Auguste Meylan _____ (Profession:) bûcheron _____
 du Cherit _____ domicilié à u Bas-du-Cherit _____
 et de Méry née Golay, sa femme _____
 du Cherit _____

Inscrit au présent registre le onze novembre _____
 mil huit cent-quatre-vingt-six _____ sur la déclaration de Jules-Auguste
 Meylan, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :
 Jules A^{is} Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 29. B
Weibel Charles-
Emile.

Le Douze novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
six à cinq heures _____ avant midi est né
à ux Piquet-dessus _____
Charles Emile Weibel _____ fils légitime
de Frédéric Weibel _____ (Profession:) tailleur de pierre
de Grossafoltern, C. de Bone domicilié à ux Piquet-dessus _____
et de Lina-Aline née Capt, sa femme _____
des Cherit _____

Inscrit au présent registre le treize novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-six _____ sur la déclaration de Frédéric Weibel
père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Weibel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil de Grossafoltern
le 17 Novembre 1886.

Victor Golay

N^o 30
Goy Paul-Emile

Le quinze novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
six à quatre heures trente minutes après midi est né
à ux Brattus _____
Paul-Emile Goy _____ fils légitime
de Jules-François Goy _____ (Profession:) journaliste
des Cherit _____ domicilié à ux Brattus _____
et de Aline-Janny, (dite Aline-Félicie) née Meylan
des Cherit. _____

Inscrit au présent registre le seize novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-six _____ sur la déclaration de Jules-François
Goy père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Goy

L'officier de l'état civil :

Victor Golay

13
 N° 31
 Hélène-Mathilde
 Aubert.

Le *Vingt-cinq novembre* _____ mil huit cent-*quatre-vingt-*
Six à _____ *Six* heures *et* *trente* minutes après midi est née
 à *Brassus* _____
Hélène-Mathilde Aubert _____ fille *légitime* _____
 de *William-Henri Aubert* _____ (Profession:) *horloger* _____
 de *Cherit* _____ domicilié à *Brassus* _____
 et de *Louise-Henriette née Leoulche, sa femme* _____
 de *Cherit* _____

Inscrit au présent registre le *Vingt-six novembre* _____
 mil huit cent-*quatre-vingt-six* _____ sur la déclaration de *William-Henri*
Aubert, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :
William Aubert

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

13
 N° 32.
 Aubert
 Elise-Marguerite

Le *Vingt-cinq novembre* _____ mil huit cent-*quatre-vingt-*
Six à _____ *Six* heures *trente-cinq* minutes après midi est née
 à *Brassus* _____
Elise-Marguerite Aubert _____ fille *légitime* _____
 de *William-Henri Aubert* _____ (Profession:) *horloger* _____
 de *Cherit* _____ domicilié à *Brassus* _____
 et de *Louise-Henriette née Leoulche, sa femme* _____
 de *Cherit* _____

Inscrit au présent registre le *Vingt-six novembre* _____
 mil huit cent-*quatre-vingt-six* _____ sur la déclaration de *William-Henri*
Aubert, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :
William Aubert

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

№ 33^B
 Meylan Francis-
 Ami-Auguste.

Le deux décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 six à onze heures et trente minutes après midi est né
 à Chez Meylan, rière le Brassus
 Francis-Ami-Auguste Meylan fils légitime
 de Ami-Henri Meylan (Profession:) horloger
 des Chenit domicilié à Chez Meylan
 et de Félicie-Adeline née Goy sa femme
 des Chenit

Inscrit au présent registre le trois décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-six sur la déclaration de Ami-Henri
 Meylan, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Ami-Henri Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

№ 34^B
 Audemars
 Emile-Octave.

Le vingt-quatre décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 six à quatre heures avant midi est né
 à Chez Meylan, rière le Brassus
 Emile-Octave Audemars fils légitime
 de Paul-François Audemars (Profession:) horloger
 des Chenit domicilié à Chez Meylan
 et de Marie-Louise née Meylan sa femme
 des Chenit

Inscrit au présent registre le vingt-cinq décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-six sur la déclaration de Paul-François
 Audemars père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Paul-François Audemars

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Vu le 10 Janvier 1887
H. Sigwalt
 Maire

Le numéro 34 à la page 206 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1886
 Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. Un double
 a été remis le 10 Janvier 1887 à l'autorité cantonale, en exécution de l'art. 2 de la loi
 L'officier de l'état civil du Brassus
Hector Golay

N^o 1
Meylan Camile
Paul-David

B

Le premier janvier _____ mil huit cent-quatre-vingt
sept à huit heures et trente minutes après midi est né
à La Combe du Moussillon _____
Camile-Paul-David Meylan _____ fils légitime _____
de Paul-David Meylan _____ (Profession:) Voiturier _____
du Chenit _____ domicilié à La Combe du Moussillon _____
et de Lina-Maria-Julia née Piquet _____
du Lieu _____

Inscrit au présent registre le trois janvier _____
mil huit cent-quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Paul-David
Meylan, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :
Paul D^o Meylan

L'officier de l'état civil :
Victor Golay

N^o 2.
Audemars
Georgine Elise

B

Le treize janvier _____ mil huit cent-quatre-vingt-
sept à deux heures _____ avant midi est né
à u Bas-du-Chenit _____
Georgine-Elise Audemars _____ fille légitime _____
de Georges-Henri-Daniel Audemars (Profession:) agriculteur _____
du Chenit _____ domicilié à u Bas-du-Chenit _____
et de Louise-Marie-Augustine née Christinet _____
du Vaud _____

Inscrit au présent registre le treize janvier _____
mil huit cent-quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Georges-Henri-
Daniel Audemars, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :
Georges Audemars

L'officier de l'état civil :
Victor Golay

13
 No 3
 Meylan Jules-
 Henri

Le vingt-neuf janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
 sept _____ à une _____ heure _____ après midi est né
 à u Brassus _____
 Jules-Henri Meylan _____ fils légitime _____
 de Jules-Henri Meylan _____ (Profession:) Bouchers _____
 du Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
 et de Jenny née Gelay, sa femme _____
 du Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-neuf janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Jules-Henri
 Meylan, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules-Henri Meylan

L'officier de l'état civil :

Gector Gelay

No 4.
 Maréchaux
 Nancy-Elise

maréchaux

Le trois mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 sept _____ à midi et ~~une~~ trente minutes _____ midi est née
 à u Bas du-Chenit _____
 Nancy-Elise Maréchaux _____ fille légitime _____
 de Ernest-Marc Maréchaux _____ (Profession:) Cordonnier _____
 du Chenit _____ domicilié à u Bas du-Chenit _____
 et de Elise-Nancy née Reverchon _____
 de Brethonnieres _____

Inscrit au présent registre le quatre mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Ernest-Marc
 Maréchaux, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Ernest Maréchaux

L'officier de l'état civil :

Gector Gelay

73
 No 5
 Aubert Susanne-
 Emilie - Olive -

Le neuf mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 sept à trois heure & trente minutes après midi est né
 aux Siquet-Dessous _____
 Susanne - Emilie - Olive Aubert _____ fille légitime
 de Paul - Emile Aubert _____ (Profession:) horloger
 du Chenit _____ domicilié à ux Siquet-Dessous _____
 et de Susanne - Amélie née Meylan _____
 du Chenit _____

Inscrit au présent registre le dix mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept sur la déclaration de Paul - Emile
 Aubert père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Aubert

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 6
 Meylan Emile-
 Henri.

mort

Le onze mars _____ mil huit cent quatre-vingt-sept
 à huit heure & dix minutes après midi est né _____
 au Bas-du-Chenit _____
 Emile - Henri Meylan _____ fils légitime
 de William - Henri Meylan _____ (Profession:) Journalier
 du Chenit _____ domicilié au Bas-du-Chenit _____
 et de Julie - Louise - Adèle née Delaporte _____
 de Gimel _____

Inscrit au présent registre le douze mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept sur la déclaration de William - Henri
 Meylan père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

William H. Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

^B
 No 7.
 Meylan Alice
 Emma

Le quatorze mars _____ mil huit cent quatre-vingt
 sept à cinq heures _____ avant midi est né
 au Brassus _____
 Alice Emma Meylan _____ fille légitime
 de John-William Meylan _____ (Profession:) horloger
 de Chenit _____ domicilié à Brassus _____
 et de Louise-Henriette née Meylan, la femme
 de Chenit _____

Inscrit au présent registre le quatorze mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de John-William
 Meylan père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

John Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

^B
 No 8.
 Secoulte
 Marcel-Georges-Henri.

Le dix-huit mars _____ mil huit cent quatre-vingt
 sept à une heure _____ avant midi est né
 au Brassus _____
 Marcel Georges Henri Secoulte _____ fils légitime
 de Georges-François Secoulte _____ (Profession:) horloger
 de Chenit _____ domicilié à Brassus _____
 et de Anna-Félicie née Aubert, la femme
 de Chenit _____

Inscrit au présent registre le dix-huit mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Georges-Fran-
 çois Secoulte, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Georges Secoulte

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 9.
Piquet Jean-Jacques

Le Sept avril _____ mil huit cent-quatre-vingt-
sept à _____ une heure _____ avant midi est né
à Brassus _____
Jean-Jacques Piquet _____ fils légitime
de Louis-Alfred Piquet _____ (Profession:) Horloger
des Chenit _____ domicilié à Brassus _____
et de Marie-Eugénie née Golay la femme
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le neuf avril _____
mil huit cent-quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Louis-Alfred
Piquet père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Alfred Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 10
Goy Paul-Eugène

mort

Le premier mai _____ mil huit cent-quatre-vingt-
sept à deux _____ heure _____ après midi est né
à Chez Meylan _____
Paul-Eugène Goy _____ fils légitime
de Eugène-Arrien Goy _____ (Profession:) Horloger fils
des Chenit _____ domicilié à Chez Meylan _____
et de Julie-Louise née Capt la femme
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le deux mai _____
mil huit cent-quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Eugène-Arrien
Goy père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Eugène Goy

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 11
Meylan Edmond-
Charles.

mort en 1888.

Le deux Mai _____ mil huit cent - quatre - vingt -
sept - à - onze heures quinze minutes après midi est né -
à Chez Meylan, près le Brassus _____
Edmond - Charles Meylan _____ fils légitime
de Jules - Henri Meylan _____ (Profession:) Horloger
de Chenit _____ domicilié à Chez Meylan _____
et de Eugénie - Louise née Meylan sa femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le trois mai _____
mil huit cent quatre - vingt - sept _____ sur la déclaration de Jules - Henri
Meylan, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules - Henri Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

B.
N^o 12
Reymond
David - Henri.

Le vingt - mai _____ mil huit cent - quatre - vingt
sept - à - onze heures _____ après midi est né -
à au Bas - du - Chenit. (vers chez Joseph Piquet.) _____
David - Henri Reymond _____ fils légitime
de David Henri Reymond _____ (Profession:) horloger
de Chenit _____ domicilié à au Bas - du - Chenit _____
et de Elisa née Lecoulte, sa femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt trois mai _____
mil huit cent quatre - vingt - sept _____ sur la déclaration de David - Henri
Reymond père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

David - Henri Reymond

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 13
Morel. Maréchal
Hélène - Emma.

B

Le huit juin _____ mil huit cent-quatre-vingt-
sept _____ à _____ sept heures & trente minutes avant midi est née
à ux Piquet-dessus _____
Hélène Emma Morel-Maréchal _____ fille légitime _____
de Eugène Arthur Morel-Maréchal (Profession:) horloger _____
de Morbier, Jura, France domicilié à ux Piquet-dessus _____
et de Zélie-Alice née Piquet, la femme _____
de Chenit _____

6^{me} ligne. Approuve l'adjonction
des mots: bourgeois du Chéuit.

Naturalité Vaudoise, inscrit à
l'état civil municipal du Chéuit,
en vertu d'une lettre de bourgeoisie
en date du 14 octobre 1901, visée
par le Conseil d'Etat, comme
joui le dit Eugène Arthur
Morel-Maréchal est reçu au
nombre des bourgeois de la
Commune du Chéuit.

Brassus le 31 octobre 1901
Hector Golay off. d'état-civil

Inscrit au présent registre le neuf juin _____
mil huit cent-quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Eugène Arthur
Morel-Maréchal, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature: Hector Golay]

Communiqué le 9 juin 1887, à la Chancellerie
Par communication du Dep^t de Justice et Police, le 28 janvier 1909.



Le 22 juillet 1888 M^{lle} Hélène Emma
Morel-Maréchal a opté pour la natio-
nalité Suisse. Cette déclaration com-
muniquée à l'ambassade française à Bern
laquelle a déclaré par acte du 28 janvier 1909
que M^{lle} H. E. Morel-Maréchal a cessé d'être
française, est devenue ex claus Teitumung Suisse.

N^o 14
Piquet Evangéline

monte

Le onze juin _____ mil huit cent-quatre-vingt-
sept _____ à _____ dix heures _____ après midi est née
à ux Piquet-dessus _____
Evangéline Piquet _____ fille légitime _____
de Léopold Eugène Piquet (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à ux Piquet-dessus _____
et de Octavie Louise Susanne née Rochat _____
de l'Abbayet et du Lieu. _____

Inscrit au présent registre le treize juin _____
mil huit cent-quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Léopold Eugène
Piquet père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

[Signature: Léopold Piquet]

L'officier de l'état civil :

[Signature: Hector Golay]

73
 No 15
 Delacretay
 Marguerite.

Le quatorze juillet mil huit cent quatre-vingt
 sept à quatre heures avant midi est né e
 à u Brassus, Vers chez Tribillet
 Marguerite Delacretay fille légitime
 de Louis-Albert Delacretay (Profession:) agriculteur
 de La Pray et d'Yverne domicilié à Chez Tribillet
 et de Aline-Amélie née Tiquet, sa femme
 des Chenit

Inscrit au présent registre le quinze juillet
 mil huit cent quatre-vingt-sept sur la déclaration de Louis-Albert
 Delacretay, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Albert Delacretay

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Etats civils de la Pray
 et d'Yverne. (Rommoinnotier & Coign.)

Vector Golay

73
 No 16
 Raymond Renée
 Marie-Eugénie

Le trente juillet mil huit cent quatre-vingt
 sept à sept heures après midi est né e
 à u Bas-du-Chenit
 Renée-Marie-Eugénie Raymond fille naturelle
 de Louise-Hélène Raymond (Profession:) couturière
 des Chenit domicilié à u Bas-du-Chenit
 et de
 de

Inscrit au présent registre le premier aout
 mil huit cent quatre-vingt-sept sur la déclaration de David-François
 Eugène Raymond, grand-père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

E. Raymond

L'officier de l'état civil :

Vector Golay

73
 N° 17.
 Piquet Charles-Albert

Le quatre août _____ mil huit cent quatre-vingt
 sept à deux heures _____ avant midi est né
 à Piquet, Bas-du-Chenit
 Charles-Albert Piquet _____ fils légitime
 de David-Henri Piquet _____ (Profession:) Voiturier
 de Chenit _____ domicilié à Bas-du-Chenit
 et de Louise-Maria née Renaud
 de St Georges

Inscrit au présent registre le quatre août
 mil huit cent quatre-vingt-sept sur la déclaration de David-Henri
 Piquet, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Henri Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N° 18
 Aubert Paul-
 Isaac

Le six août _____ mil huit cent quatre-vingt
 sept à une heure _____ après midi est né
 à Chez le Maître, (maison Benoît)
 Paul-Isaac Aubert _____ fils légitime
 de Charles-Henri Aubert _____ (Profession:) horloger
 de Chenit _____ domicilié à Chez le Maître
 et de Susanne-Louise née Golay sa femme
 de Chenit

Inscrit au présent registre le neuf août
 mil huit cent quatre-vingt-sept sur la déclaration de Charles-Henri
 Aubert père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Charles Aubert

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

^B
No 19
Golay Ami David

Le quatorze août _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept à dix heures _____ après midi est né
à Brassus (Vers chez Meylan)
Ami David Golay _____ fils légitime
de Ami David Golay _____ (Profession:) horloger, marchand de bois
de Chenit _____ domicilié à Chez Meylan
et de Lydie-Suzanne née Rochat _____
de Lieu _____

Inscrit au présent registre le seize août _____
mil huit cent quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Ami David
Golay père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Ami David Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

^B
No 20
Meylan
David-Henri

Le vingt-deux août _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept à une heure _____ après midi est né
à Bas-du-Chenit
David-Henri Meylan _____ fils légitime
de Henri-Constant Meylan _____ (Profession:) domestique
de Chenit _____ domicilié à Bas-du-Chenit
et de Rosina Meylan née Bürrer
de Köniz (Suisse)

Inscrit au présent registre le vingt quatre août _____
mil huit cent quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Henri-Constant
Meylan, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Meylan Henri Constant

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 21
Piquet Eugénie-
Julie-Isaline

B

Le vingt-cinq août _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept à six heures _____ avant midi est née
à _____
à _____
Eugénie-Julie-Isaline Piquet _____ fille légitime
de Lucien-Auguste Piquet _____ (Profession:) lapidaire
de _____ domicilié à _____
et de Fanny-Julie-Augustine née Guignard, la femme
de _____

morte en 1906.

Inscrit au présent registre le vingt-cinq août _____
mil huit cent quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Lucien-Auguste
Piquet père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Auguste Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 22
Simond
Hélène-Lélie

Le trente août _____ mil huit cent quatre-vingt-
sept à une heure _____ avant midi est né
à _____
à _____
Hélène-Lélie Simond _____ fils légitime
de François-Louis Simond _____ (Profession:) horloger
de _____ domicilié à _____
et de Adèle-Lélie née Meylan
de _____

morte

Inscrit au présent registre le trente-août _____
mil huit cent quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de François-Louis
Simond, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis Simond

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

^B
 n° 23
 Raymond
 Jules-Adolphe.

Le quatre Septembre _____ mil huit cent-quatre-vingt
 _____ -sept à neuf heures _____ après midi est né
 à u Brassus (Chez Meylan) _____
 Jules-Adolphe Raymond _____ fils légitime _____
 de David-Henri-Jérémie Raymond (Profession:) Cordonnier _____
 des Cherit et de l'Abbaye domicilié à Chez Meylan _____
 et de Christina née Curves, sa femme _____
 de Schiery - (Grisons). _____

Inscrit au présent registre le cinq Septembre _____
 mil huit cent-quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de David-Henri-
 Jérémie Raymond, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Jérémie Raymond

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de l'Abbaye.

Hector Golay

^B
 n° 24
 Capt Jules-Robert

Le cinq Septembre _____ mil huit cent-quatre-vingt
 _____ -sept à deux heures _____ avant midi est né
 à u Brassus _____
 Jules-Robert Capt _____ fils légitime _____
 de Jules-Constant Capt _____ (Profession:) Lucheron _____
 des Cherit _____ domicilié à u Brassus _____
 et de Mery-Julie née Marechaux _____
 des Cherit _____

Inscrit au présent registre le Sept Septembre _____
 mil huit cent-quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Jules-Constant
 Capt, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Capt

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 25
Ochsner Alice
- Bertha.

Le Sept Septembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
Sept à _____ une heure _____ après midi est né e
à u Brassus _____
Alice Bertha Ochsner _____ fille légitime _____
de Jacob Ochsner _____ (Profession:) boulanger _____
de Oberhallau (Schaffhouse) domicilié à u Brassus _____
et de Zélie Jenny née Aubert _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le dix Septembre _____
mil huit cent-quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Jacob Ochsner
père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

J. Ochsner

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil d'Oberhallau *Hector Golay*
le 10 Sept^r 1887.

N^o 26. B
Albert Louis
Reymond

Le dix-Sept Septembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
Sept à _____ deux heures quarante-cinq min^{ts} après midi est né _____
à u Brassus _____
Albert Louis Reymond _____ fils légitime _____
de Henri-Auguste Reymond _____ (Profession:) Négociant _____
de Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Annette Lina née Capt, sa femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le dix-Sept Septembre _____
mil huit cent-quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Henri-Auguste
Reymond, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

H. Reymond

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 27
 Meylan enfant
 mort-né
 Louis-William

Le vingt-un Septembre mil huit cent-quatre-vingt-Sept à Six heures avant midi est né au Camp
 Meylan enfant de sexe masculin fils légitime
 de William Louis Meylan (Profession:) horloger
 de Cherit domicilié au Camp
 et de Zélie-Eugénie née Simonet la femme
 de Cherit

Inscrit au présent registre le vingt-un Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept sur la déclaration de William Louis Meylan père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

William Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 28
 Brandt
 Albert-Alfred

5^{me} ligne j'avis Louis-Albert Brandt dit Guerin
 H. Golay

Le six octobre mil huit cent quatre-vingt-Sept à neuf heures $\frac{1}{2}$ (et demie) après midi est né au Brassus
 Albert-Alfred Brandt dit Guerin fils légitime
 de Louis-Albert Brandt dit Guerin (Profession:) horloger, serbisseur
 de La Chaux-de-Fonds et du Locle domicilié au Brassus
 et de Elise Fanny née Cherpillod
 de Vuchères

Inscrit au présent registre le sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-sept sur la déclaration de Louis-Albert Brandt père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Brandt

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à la Chaux-de-Fonds et au Locle le 7 octobre 1887

Par ordre du Département de Justice et Police du Canton de Vaud en date du 14 janvier 1905 l'inscription ci-contre est rectifiée dans le sens que le nom de famille doit être orthographié comme suit

Brandt dit Guerin le 15 janv. 1905 Gab. Golay

communiqué ce jour aux Etats-Unis de la Chaux-de-Fonds et du Locle et au D^t de Justice et Police.

73

N^o 29.
Meylan Maurice
Alexandre

Mort en 1891

Le vingt-quatre octobre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
sept à quatre heures _____ avant midi est né
à Chez Meylan, rière le Brastus _____
Maurice-Alexandre Meylan _____ fils légitime _____
de Louis-Adrien Meylan _____ (Profession:) Voiturier _____
des Chenit _____ domicilié à Brastus, vers chez Meylan _____
et de Louise-Adeline née Leoultre _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-quatre octobre _____
mil huit cent-quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Louis-Adrien
Meylan père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Adrien Meylan,

L'officier de l'état civil :

73

N^o 30
Piquet Charles
Albert.

Le vingt-quatre octobre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
sept à six heures _____ avant midi est né
aux Piquet-dessus, rière le Brastus _____
Charles Albert Piquet _____ fils légitime _____
de Georges-Henri Piquet _____ (Profession:) Voiturier _____
des Chenit _____ domicilié aux Piquet-dessus _____
et de Sophie-Julie née Rochet sa femme _____
de l'Abbaye _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq octobre _____
mil huit cent-quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Georges-Henri
Piquet, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 31 B
Audemars
Eglantine - Marie.

Le trois novembre _____ mil huit cent-quatre-vingt
-sept à _____ deux heures _____ après midi est né e
à u Cret-Meylan _____
Eglantine Marie Audemars _____ fille légitime _____
de Henri Adolphe Audemars _____ (Profession:) Horloger _____
des Chenit _____ domicilié à u Cret-Meylan _____
et de Amélie Julia née Golay, sa femme _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le cinq novembre _____
mil huit cent-quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Henri Adolphe
Audemars, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Adolphe Audemars

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 32 B
Capt Édouard-
Samuel.

mort en 1894.

Le trois novembre _____ mil huit cent-quatre-vingt
-sept à _____ heure _____ midi est né _____
à u Bas du Chenit _____
Édouard Samuel Capt _____ fils légitime _____
de Charles Louis Capt _____ (Profession:) Horloger _____
des Chenit _____ domicilié à u Bas du Chenit _____
et de Louise Lina née Raymond sa femme _____
de l'Abbaye et u Chenit _____

Inscrit au présent registre le cinq novembre _____
mil huit cent-quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Charles Louis
Capt père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Capt

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 33
Berney Alois

mort

Le dix novembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
sept à six heures _____ avant midi est né _____
à Bas-du-Cherit _____
Alois Berney _____ fils légitime _____
de Paul-Samuel Berney _____ (Profession:) marchand de bois
de l'Abbaye _____ domicilié à Bas-du-Cherit _____
et de Anne-Louise née Capt la femme _____
de Cherit _____

Inscrit au présent registre le onze novembre _____
mil huit cent-quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Paul-Samuel
Berney, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Berney

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil de l'Abbaye
le 11 novembre 1887.

Hector Golay

N^o 34
Dautaz
Jules-Joseph

mort en 1888-

Le neuf novembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
sept à huit heures _____ avant midi est né _____
à Brassus _____
Jules-Joseph Dautaz _____ fils légitime _____
de Paul-Valdémir Dautaz _____ (Profession:) menuisier _____
de Bois d'Amont, Jura, France domicilié à Brassus _____
et de Marie-Louise née Arbel, la femme _____
de Bois d'Amont _____

Inscrit au présent registre le onze novembre _____
mil huit cent-quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Paul-Valdémir
Dautaz, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Dautaz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Chancellerie à Lausanne.

Hector Golay

N^o 35
 Reymond
 Albert-Henri

Le Quinze novembre _____ mil huit cent-quatre-vingt
Sept à deux heures _____ avant midi est né
 à Brassus _____
Albert-Henri Reymond _____ fils légitime _____
 de Henri-Louis Reymond _____ (Profession:) Seigneur _____
 de Vaulion _____ domicilié à Brassus _____
 et de Jenny-Eugénie née Capt, la femme _____
 de Cherit _____

Inscrit au présent registre le Seize novembre _____
 mil huit cent-quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Henri-Louis
Reymond, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Henri L^e Reymond

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil de Vaulion.

Hector Golay

N^o 36
 Audemars
 Emile-Alfred

Le Vingt-Sept novembre _____ mil huit cent-quatre-vingt
Sept à _____ cinq heures et trante minutes avant midi est né
 à Vers chez Meylon _____
Emile-Alfred Audemars _____ fils légitime _____
 de Henri-François-Paul Audemars _____ (Profession:) Horloger _____
 de Cherit _____ domicilié à Chez Meylon _____
 et de Louise-Eugénie née Capt, la femme _____
 de Cherit _____

Inscrit au présent registre le Vingt-huit novembre _____
 mil huit cent-quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Henri-François
Paul Audemars, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Audemars

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

^B
 No 37
 Meylan Berthe
 Eugénie-Louise

Le trente novembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 sept à sept heures _____ avant midi est née
 à Vers chez Meylan (Brassus) _____
 Berthe Eugénie-Louise Meylan _____ fille légitime
 de Charles-William Meylan _____ (Profession:) horloger
 de Chenit _____ domicilié à u Brassus (Chez Meylan)
 et de Anna Louise née Meylan, la femme _____
 de Chenit _____

Inscrit au présent registre le premier décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Charles-William
 Meylan, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

William Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 38
 Weibel Marie

morte

Le quatorze décembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 sept à sept heures _____ avant midi est née morte
 aux Fiquet-dessus _____
 une enfant du sexe féminin _____ fille légitime
 de Friedrich (dit Fritz) Weibel, sans (Profession:) _____
 de Grossaffoltern .c. de Berno domicilié aux Fiquet-dessus _____
 et de Lina Aline née Capt, la femme _____
 de Chenit _____

Inscrit au présent registre le seize décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ sur la déclaration de Friedrich dit
 Fritz Weibel, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Fritz Weibel.

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 39
Meylan Marguerite

marie

Le trente-un décembre mil huit cent quatre-vingt-
sept à dix heures après midi est née
à u Campe
une enfant du sexe féminin fille légitime
de Meylan Henri-Victor (Profession: horloger
de Chenit domicilié à u Campe
et de Marie-Ether née Audemars
de Chenit

Inscrit au présent registre le deux janvier, mil huit cent quatre-vingt-huit
mil huit cent sur la déclaration de Henri-Victor
Meylan, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Victor Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Adjonction au N^o 28

Il y aura lieu de compléter
à la feuille double de ce registre ;
page 220 naissance no. 28 de 1887,
le nom de Brandt, par l'adjonction
du surnom distinctif porté dans les
inscriptions des communiens d'origine ;
Brandt-dit-Guerin -

Le double ayant été adressé à
Louvain avant la rectification -
Même observation pour l'ins-
cription de la page 142, naissance
de 1883 no. 19.

Brest le 18 août 1900
L'officier de l'état civil
Hector Golay



Le numéro 39, à la page 226, est celui mil huit cent de la dernière
inscription faite dans l'année 1887. midi est né

Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce
que nous certifions. L'officier de l'Etat civil du Brabant.
de Brabant le 6 janvier 1888 (Profession: Hector Golay
de domicilié à

Un double a été remis le 16 janvier
de 1888, à l'autorité cantonale, en exécution
de l'art 2 de la loi. L'officier de l'Etat civil du Brabant.

Inscrit au présent registre le Hector Golay
mil huit cent sur la déclaration de

du 20 janvier 1888.

Confirmé après lecture faite :

H. Sigrist
préfet

L'officier de l'état civil :

N^o 1. ^B
Goy Paul-Henri

Le vingt-huit février _____ mil huit cent-quatre-vingt-
huit à _____ deux heures $\frac{1}{2}$ trente minutes, avant midi est né
à Chez Eribillet près le Bassus _____
Paul-Henri Goy _____ fils légitime _____
de Alfred-Eugène Goy _____ (Profession:) charpentier _____
de Chenit _____ domicilié à Chez Eribillet _____
et de Julia-Félicie née Sigaut, sa femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-huit février _____
mil huit cent-quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration de Alfred-Eugène
Goy, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :
Alfred Goy

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

N^o 2. ^B
Reymond
Hélène-Marie

Le premier mars _____ mil huit cent-quatre-vingt-
huit à _____ sept heures _____ avant midi est née
à u Bas du Chenit _____
Hélène-Marie Reymond _____ fille légitime _____
de François-Ami Reymond _____ (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à u Bas du Chenit _____
et de Sophie-Emilie née Golay, sa femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le deux mars _____
mil huit cent-quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration de François-Ami
Reymond père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :
François-Ami Reymond

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

Morte le 27 janvier
1885-

^B
N^o 3
Meylan Julia-
Adèle-Rosine

Le quatre mars _____ mil huit cent quatre-vingt
_____ huit à _____ onze heures cinquante-cinq m. après midi est née
à u Camppe _____
Julia Adèle-Rosine Meylan — fille légitime —
de Marc-Henri Robert Meylan — (Profession:) Horloger —
de Chenit _____ domicilié à u Camppe _____
et de Louise Adèle née Simonon, la femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le cinq mars, mil-huit-cent-quatre-vingt
mil huit cent quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration de Robert
Meylan, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Robert Meylan

L'officier de l'état civil :

Gector Golay

^B
N^o 4
Leresche Berthe

Le douze mars _____ mil huit cent quatre-vingt
_____ huit à _____ deux heures _____ après midi est née
à u Brassus _____
Berthe Leresche _____ fille légitime —
de Auguste Leresche _____ (Profession:) maréchal —
de Ballaigues _____ domicilié à u Brassus _____
et de Julie née Burkhardt la femme _____
de Slich _____

Inscrit au présent registre le quatorze mars _____
mil huit cent quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration de madame Hull
Sage-femme, en l'absence du père qui est au service militaire

Confirmé après lecture faite :

C. Hull

L'officier de l'état civil :

Gector Golay

Communiqué à l'état civil de Ballaigues
le 14 mars 1888.

^B
 No 5
 Aubert Jeanne-
 Hortense.

Le quinze mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 huit à minuit et ~~heure~~ vingt minutes, avant midi est né e
 à ux Mollards des Aubert sur le Brassus _____
 Jeanne-Hortense Aubert _____ fille légitime _____
 de Laurent-Théophile Aubert (Profession:) horloger _____
 de Chenit _____ domicilié à ux Mollards _____
 et de Elvina Jenny née Raymond _____
 de Chenit _____

Inscrit au présent registre le dix-sept mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration de Laurent-Thé-
 ophile Aubert, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Théophile Aubert

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

^B
 No 6
 Piquet Robert.
 William

Le vingt mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
 huit à quatre heures _____ avant midi est né _____
 à Chez le Maître, maison Benoit. _____
 Robert-William Piquet _____ fils légitime _____
 de William Alfred Piquet (Profession:) horloger _____
 de Chenit _____ domicilié à Chez le Maître _____
 et de Elise Adèle née Raymond sa femme _____
 de Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration de William Alfred
 Piquet père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

William Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

^B
 No 7.
 Raymond
 Constance - Emma

Le Vingt-neuf mars _____ mil huit cent-quatre-vingt
 - huit - à - Sept heures _____ avant midi est né e
 à ux Siquet-Jessus _____
 Constance - Emma Raymond _____ fille légitime _____
 de David-Louis Raymond _____ (Profession:) horloger _____
 de Cherit _____ domicilié à ux Siquet-Jessus _____
 et de Emma-Aidé née Golay, sa femme _____
 de Cherit _____

Inscrit au présent registre le trente mars _____
 mil huit-cent-quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration de David-Louis
 Raymond, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

David-Louis Raymond

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

^B
 No 8.
 Détray Elise
 - Henriette

Le Sept avril _____ mil huit cent-quatre-vingt
 - huit - à - cinq heures _____ avant midi est née
 à ux Siquet-Jessus _____
 Elise-Henriette Détray _____ fille légitime _____
 de Henri-François Détray _____ (Profession:) gendarme _____
 de Estertes _____ domicilié à ux Siquet-Jessus _____
 et de Fanny-Jenny-Henriette née Chapuis _____
 de Echandens _____

Inscrit au présent registre le Sept avril _____
 mil huit cent-quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration de Henri-François
 Détray, père de l'enfant, lequel est en Station au Chalet Capt. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri-François Détray Gendarme

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à l'état-civil d'Oron
 le 7 avril 1888.

^{No 9}
Aubert.
Henri-Franck.

Le six avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit à neuf heures _____ après midi est né _____
à u Brassus _____
Henri-Franck Aubert _____ fils légitime _____
de William-Henri Aubert _____ (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Louise-Henriette née Leoultre, la femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le huit avril _____
mil huit cent quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration de William-Henri
Aubert, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

William Aubert

L'officier de l'état civil :

Hector Gelay

^{No 10}
Gehrig Emile
David.

Le trois mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit à huit heures _____ après midi est né _____
à u Bas-du-Chenit _____
Emile David Gehrig _____ fils légitime _____
de David Gehrig _____ (Profession:) fruitier _____
de Trub, canton de Berne domicilié au Bas-du-Chenit _____
et de Marie née Liardon, la femme _____
de Monthérod. _____

Inscrit au présent registre le cinq mai _____
mil huit cent quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration de David Gehrig
père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

David Gehrig

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil de Trub.
le 7 mai 1888.

Hector Gelay

B
 No 11
 Baridon
 Béatrice - Maud - Néville
 morte le 15 mai

Le neuf mai _____ mil huit cent - quatre - vingt
 - huit - à _____ cinq heures $\frac{3}{4}$ trois - quarts, après midi est née
 à u Brassus _____
 Béatrice - Maud - Néville Baridon fille légitime
 de Etienne - Auguste Florimond Baridon (Profession:) Ministre du St. Evangile
 de Fressinières (Hautes - Alpes) domicilié à u Brassus _____
 et de Rosalie Marthe née Nicole, la femme _____
 de Cherit _____

Inscrit au présent registre le douze mai _____
 mil huit cent - quatre - vingt - huit _____ sur la déclaration de Etienne - Auguste
 Florimond Baridon, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :
 Baridon porteur

L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Chancellerie, le 14 mai 1888
 No. du Permis d'Établissement 18.436 Rq. 8 - 184.
 Hector Golay

B
 No 12
 Goy Charles - Henri
 Eugène

Le vingt - un mai _____ mil huit cent - quatre - vingt -
 - huit à _____ onze heures quinze minutes après midi est né
 à u Brassus _____
 Charles - Henri Eugène Goy _____ fils légitime
 de Charles - Albert Goy _____ (Profession:) pierriste
 de Cherit _____ domicilié à u Brassus _____
 et de ~~Léon~~ Eugénie Louise - Marie née Heizmann, la femme
 de Buchthalen, (Schaffhouse) _____

Inscrit au présent registre le vingt - trois mai _____
 mil huit cent - quatre - vingt - huit _____ sur la déclaration de Charles - Albert
 Goy père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :
 Charles - Albert Goy

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 13.
Meylan
Bertha-Maria

Le trente mai _____ mil huit cent-quatre-vingt-
huit à six heures _____ après midi est né
à Brassus
Bertha-Maria Meylan — fille légitime
de Louis-Alexis Meylan — (Profession:) Voiturier
de Chenit — domicilié à ~~chez~~ Brassus
et de Alphonsine née Delamuraz, la femme
de Longirod

Inscrit au présent registre le premier juin _____
mil huit cent-quatre-vingt-huit sur la déclaration de Louis-Alexis
Meylan, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

L^s Alexis Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 14
Lecoulte Alois
Jules-Henri

Le dix juin _____ mil huit cent-quatre-vingt-
huit à neuf heures & trente minutes après midi est né
à Bas-du-Chenit
Alois-Jules-Henri Lecoulte — fils légitime
de Henri-François Lecoulte — (Profession:) horloger
de Chenit — domicilié à Bas-du-Chenit
et de Juliette-Nancy-Louise née Vautier, la femme
de Chatelard et des Planches

Inscrit au présent registre le onze juin _____
mil huit cent-quatre-vingt-huit sur la déclaration de Henri-François
Lecoulte, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Henri Lecoulte

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 15
B
Baudraz
Emile-Louis.

* et de Suchy-

Bonard

Le Vingt-cinq juin _____ mil huit cent-quatre-vingt-
huit à neuf heures _____ avant midi est né _____
à Brassus _____
Emile-Louis Baudraz _____ fils légitime _____
de Georges Baudraz _____ (Profession:) Conducteur de poste
de Agiez # _____ domicilié à Brassus _____
et de Aline Jenny née Bonnard*, la femme _____
de Croy et de Romainmôtier _____

Inscrit au présent registre le Vingt-six juin _____
mil huit cent-quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration de Georges Baudraz
père de l'enfant nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Georges Baudraz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil d'Agiez.

Hector Golay

N^o 16
Goy Fritz-Adolphe

mont

Le Vingt-neuf juin _____ mil huit cent-quatre-vingt-
huit à quatre heures _____ avant midi est né _____
à Brassus _____
Fritz-Adolphe Goy _____ fils légitime _____
de Jules-François Goy _____ (Profession:) journalier _____
de Cherit _____ domicilié à Brassus _____
et de Aline Fanny, (dite Aline-Félicie) née Meylan
de Cherit _____

Inscrit au présent registre le trente juin _____
mil huit cent-quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration de Jules-François
Goy, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Goy

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 17.

Morel-Maréchal
Aimé-Paul-Albert.

Naturalisé Vaudois.

Reçu et inscrit à l'état civil
du Brassus comme bourgeois
de la commune du Chenit,
en vertu d'une lettre de bour-
geoisie du 14 octobre 1901,
visée par le conseil d'Etat
Brassus le 31 octobre 1901

Hector Golay

Suivant déclaration de
l'ambassade française en date
du sept décembre, mil neuf cent neuf,
du susdésigné Aimé-Paul-Albert
Morel-Maréchal, accessé par option,
citoyen français; il est devenu ex-
clusivement citoyen suisse, et
bourgeois de la commune du Chenit.
Brassus le 15 Dec^r 1909.

Hector Golay off. d'état-c.

No 18
Piquet Mina-
Emma

Le sept août _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit _____ à _____ huit heures _____ et cinq minutes _____ après _____ midi est né _____
à ux Piquet-Dessous (Bas de la Combe) _____
Aimé-Paul-Albert Morel-Maréchal fils légitime _____
de Eugène-Arthur Morel-Maréchal (Profession:) horloger _____
bourgeois du Chenit _____
de Morbier (Jura France) domicilié au Bas-de-la-Combe _____
et de Félie-Adele née Piquet, sa femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le huit août _____
mil huit cent quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration de Eugène-Arthur
Morel-Maréchal père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

E. Morel

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à la Chancellerie à
Lausanne le 8 août 1888.

Le neuf août _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit _____ à _____ onze heures _____ avant _____ midi est née _____
à u Campe _____
Mina-Emma Piquet _____ fille légitime _____
de David-Auguste Piquet (Profession:) voiturier _____
de Chenit _____ domicilié à u Campe _____
et de Marguerite née Steffen; sa femme _____
de Affoltern (Emmenthal) _____

Inscrit au présent registre le dix août _____
mil huit cent cent quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration de David-Auguste
Piquet père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

David-Auguste Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

^B
 No 19
 Nicole Francis
 Roland

Le Quatorze août _____ mil huit cent - quatre - vingt -
 - huit - à _____ onze heures _____ avant midi est né -
 au Cret-Meylan _____
 Francis-Roland Nicole _____ fils légitime _____
 de Emile-Henri-Arrien Nicole _____ (Profession:) horloger _____
 de Chenit _____ domicilié à u Cret-Meylan _____
 et de Elisa-Henriette née Meylan sa femme _____
 de Chenit _____

Inscrit au présent registre le Quinze août _____
 mil huit cent - quatre - vingt - huit _____ sur la déclaration de Emile-Henri-
 Arrien Nicole père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Nicole

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

^B
 No 20
 Meylan Emile
 Henri

Le Vingt-neuf août _____ mil huit cent - quatre - vingt -
 - huit - à _____ une heure _____ avant midi est né -
 au Bas-du-Chenit _____
 Emile-Henri Meylan _____ fils légitime _____
 de William-Henri Meylan (Profession:) horloger _____
 des Chenit _____ domicilié au Bas-du-Chenit _____
 et de Julie-Louise-Avèle née Delaporte, sa femme _____
 de Gimel _____

Inscrit au présent registre le Vingt-neuf août _____
 mil huit cent - quatre - vingt - huit _____ sur la déclaration de William-Henri
 Meylan père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

William H. Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 21. B
Nicole Zélie-
Eugénie

Le vingt-neuf août _____ mil huit cent quatre-vingt-
-huit à six heures _____ après midi est né e
aux Piquet-dessous _____
Zélie-Eugénie Nicole _____ fil le légitime _____
de John-Léon Nicole _____ (Profession:) horloger _____
de Chenit & du Lieu domicilié aux Piquet-dessous _____
et de Elisabeth née Seiler _____
de Böningen, Interlachen, (Canton de Berne)

Inscrit au présent registre le ~~vingt~~ un août _____
mil huit cent quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration de John-Léon
Nicole père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Leon Nicole

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil du Lieu
le 31 août 1888.

Hector Golay

N^o 22
Besson
Paul-Louis.

Le six Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
-huit à cinq heures _____ après midi est né _____
aux Piquet-dessus _____
Paul-Louis Besson _____ fil le légitime _____
de Charles-Henri Besson _____ (Profession:) tailleur de pierres
de Berolles _____ domicilié aux Piquet-dessus _____
et de Louise-Françoise née Anthonet, la femme _____
de Pizy _____

Mort le 8 Sept^{bre} 1888

Inscrit au présent registre le sept Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration de Charles-Henri
Besson père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Besson

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'E.C. de Bière
le 8 Sept^{bre} 1888

Hector Golay

B
 No 23.
 Golay Jeanne-
 Marguerite

Le Quinze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit à une heure _____ après midi est née
 à Brassus, Seierie Golay _____
Jeanne Marguerite Golay _____ fille légitime _____
 de Emile Charles Henri Golay _____ (Profession:) Seieur _____
 de Cherit _____ domicilié à Brassus _____
 et de Marie Hortense née Golay, la femme _____
 de Cherit _____

Inscrit au présent registre le Quinze Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration de Emile Charles Henri
Golay, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Henri Golay

L'officier de l'état civil :

Ector Golay

No 24.
 Golay Lydie

est morte

Le Vingt-sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit à neuf heures _____ après midi est née
 et est morte née au Brassus, Vers chez Meylan _____
 un enfant du sexe féminin _____ fille légitime _____
 de Anni David Golay _____ (Profession:) horloger _____
 de Cherit _____ domicilié à Chez Meylan _____
 et de Lydie Susanne née Rochat _____
 de Lieu _____

Inscrit au présent registre le Vingt-huit Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration de Anni David
Golay père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

David Golay

L'officier de l'état civil :

Ector Golay

N° 25
Rostainq
Marguerite-Louise

Le vingt-six octobre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
- huit _____ à _____ huit heures trente minutes après midi est née
à _____ Pradus (Derrière les Grandes Roches) _____
Marguerite-Louise Rostainq _____ fille légitime _____
de Laurent Hippolyte Rostainq (Profession:) Négociant _____
de Turdanne, à Oz-en-Cyvalans, Dept: Isère domicilié à Derrière les Grandes-Roches
et de Marie Philomène née Cardier sa femme _____
de Chapelle des Bois. Les Mortes (Dept. du Doubs) _____

Inscrit au présent registre le vingt huit octobre _____
mil huit cent-quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration de Laurent Hippolyte
Rostainq, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Rostainq

L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Chancellerie Cantonale
à Lausanne le 8 Novembre 1888. (No. 21761)
Permis d'Etat

Hector Golay

N° 26. B
Golay Ellen-
- Julia-Elise

Le quatre novembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
- huit _____ à _____ onze heures et trente minutes avant midi est née
à _____ Bas-du-Cheruit _____
Ellen-Julia-Elise Golay _____ fille légitime _____
de Henri-Auguste Golay (Profession:) horloger _____
des Cheruit _____ domicilié à _____ Bas-du-Cheruit _____
et de Maria-Louise née Capt, sa femme _____
des Cheruit _____

Inscrit au présent registre le cinq novembre _____
mil huit cent-quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration de Henri-Auguste
Golay, père de l'enfant nouveau né. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Golay Capt.

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 27
Meylan Paul
- Emile.

Le sept novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
- huit - à - quatre heures _____ après midi est né -
à u Bas-du-Cherit _____
Paul Emile Meylan _____ fils légitime
de Henri-Constant Meylan _____ (Profession:) Domestique
de Cherit _____ domicilié à u Bas-du-Cherit _____
et de Rosina née Bürren, la femme _____
de König, C. de Berne _____

Inscrit au présent registre le huit novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration de Henri-Constant
Meylan, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Meylan Henri

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 28 B
Burnet Augustine
- Ida - Fanny.

Le cinq novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
- huit - à _____ dix heures _____ après midi est née
à u Brassus, chez Meylan _____
Augustine Ida Fanny Burnet fille légitime
de Charles-Emile-Georges Burnet (Profession:) Lucheron
de Burtigny _____ domicilié à Aubonne _____
et de Emence-Julia née Meylan, actuellement au Brassus
de Cherit _____

Inscrit au présent registre le huit novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration de Eugène-Adolphe
Meylan, grand-père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Eugène-Adolphe Meylan Cap

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à l'état-civil de Gilly
le 6 nov^{bre} 1888

N^o 29
Golay Zélie-Marie

Le Quatorze Novembre ————— mil huit cent-quatre-vingt-
— huit à — onze heure, trente minutes après midi est née
à Marchairay
Zélie-Marie Golay ————— fille légitime —
de Louis-Ami-Constant Golay — (Profession:) — pionnier
de Chenit ————— domicilié à Marchairay —
et de Marie-Louise née Raymond, la femme
de Chenit —————

Inscrit au présent registre le Quinze novembre —
mil huit cent-quatre-vingt-huit — sur la déclaration de Louis-Ami-Constant
Golay père de l'enfant —

Confirmé après lecture faite :

Constant Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 30
Tiquet Emilie

Le dix-sept novembre ————— mil huit cent-quatre-vingt-
— huit à — une heure, trente minutes après midi est née
à Tiquet, (Bas-du-Chenit) —
Emilie Tiquet ————— fille légitime —
de David-Henri Tiquet — (Profession:) — voiturier —
de Chenit ————— domicilié à Bas-du-Chenit —
et de Louise-Maria née Renaud, la femme
de Chenit —————

Inscrit au présent registre le dix-neuf novembre —
mil huit cent-quatre-vingt-huit — sur la déclaration de David-Henri
Tiquet, père de l'enfant —

Confirmé après lecture faite :

Henri Tiquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

№ 31.
Meylan Germaine
1. Adèle

Le six-neuf novembre _____ mil huit cent-quatre-vingt
huit à onze heures et trente minutes avant midi est née
à u Brassus
Germaine Adèle Meylan fille légitime
de John William Meylan (Profession:) horloger
des Chenit domicilié à u Brassus
et de Louise Henriette née Meylan, sa femme
des Chenit

Inscrit au présent registre le Vingt novembre
mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration de John William
Meylan, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

John W. Meylan

L'officier de l'état civil :

Victor Galay

№ 32
Meylan enfant
mort-née, Marie

Le quinze décembre _____ mil huit cent-quatre-vingt
huit à une heure _____ après midi est née-morte
à u Campe
une enfant, du sexe féminin fille légitime
de William Louis Meylan (Profession:) horloger
des Chenit domicilié à u Campe
et de Zélie Eugénie née Simon, sa femme
des Chenit

Inscrit au présent registre le quinze décembre
mil huit cent quatre-vingt-huit sur la déclaration de William Louis
Meylan, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

William Meylan

L'officier de l'état civil :

Victor Galay

N^o 33. 13
Meylan Marc
- Alfred.

Le six-huit décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
huit _____ à _____ deux _____ heures _____ avant midi est né _____
à _____ Brassus _____
de Marc-Alfred Meylan _____ fils légitime _____
de Jacques-François Meylan _____ (Profession:) journalier _____
de Chenit _____ domicilié à _____ Brassus _____
et de Marie-Eugénie née Girod, la femme _____
de Crumont-dessus _____

Inscrit au présent registre le six-huit décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-huit _____ sur la déclaration de Jacques-Fran-
çois Meylan père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jacques-François Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o

Le numéro 33, à la page 243 est celui ~~mil huit cent~~ de la dernière
inscription faite dans l'année ~~1888~~ 1888. _____ midi est né _____

Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que
nous certifions. Brassus le 6 janvier 1889

L'Officier de l'Etat-civil du ~~Brassus~~ Brassus

domicilié à Hector Galay

et de _____
de _____

Inscrit au présent registre le _____

~~mil huit cent~~ _____ sur la déclaration de _____

Un double a été remis à l'autorité cantonale, en exé-
cution de la loi, art. 2, le 9 janvier 1889
Confirmé après lecture faite. Brassus le 9 janvier 1889

L'officier de l'état civil :

Hector Galay



Sur le 11 janvier 1889
H. Sigrist
Préfet

13
 N° 1
 Meylan Nelly-Anna

Le vingt janvier _____ mil huit cent quatre-vingt
 neuf à deux heures _____ après midi est né e
 à Brassus, Chez Meylan _____
 Nelly-Anna Meylan _____ fille légitime
 de Charles-William Meylan _____ (Profession:) horloger
 de Chenit _____ domicilié à Brassus (Chez Meylan)
 et de Anna-Louise Meylan, sa femme _____
 de Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-un janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de Charles-William
 Meylan, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

William Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

13
 N° 2
 Piquet Marcel
 J-Henri

Le premier février _____ mil huit cent quatre-vingt
 neuf à neuf heures et trente minutes, avant midi est né
 aux Piquet-dessus _____
 Marcel-Henri Piquet _____ fils légitime
 de Georges-Henri Piquet _____ (Profession:) Voiturier
 de Chenit _____ domicilié aux Piquet-dessus _____
 et de Sophie-Julie née Rochat, sa femme _____
 de l'Abbaye _____

Inscrit au présent registre le lundi, quatre février _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de Susanne Piquet
 nièce du père de l'enfant, lequel est retenu chez lui, ensuite d'un
 accident.

Confirmé après lecture faite :

Susanne Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 3
Goy Martha -
Alice-Henriette.

Le Vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt
-neuf à trois heures après midi est né e
à u Campe
Martha-Alice-Henriette Goy fil le légitime
de Alfred Goy (Profession:) horloger
de Chenit domicilié à u Campe
et de Hélène-Lélie née Capt, sa femme
de Chenit

Inscrit au présent registre le Vingt-cinq février
mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de Alfred Goy
père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Alfred Goy

L'officier de l'état civil :

Victor Golay

N^o 4 B
Reymond
Marius-Henri

Le douze mars mil huit cent quatre-vingt
-neuf à six heures quarante-cinq m. après midi est né
à u Brassus
Marius-Henri Reymond fil le légitime
de Henri-Auguste Reymond (Profession:) Négociant
de Chenit domicilié à u Brassus
et de Annette-Lina née Capt, sa femme
de Chenit

Inscrit au présent registre le quatorze mars
mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de Henri-Auguste
Reymond père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

H. Reymond

L'officier de l'état civil :

Victor Golay

N^o 5 B
Meylan Robert
Louis Auguste

Le Quinze mars mil huit cent quatre-vingt-neuf à une heure avant midi est né
à Campe
Robert-Louis-Auguste Meylan fils légitime
de Marc-Henri-Robert Meylan (Profession:) horloger
de Cherit domicilié à Campe
et de Louise Adèle née Simonet, de femme
de Cherit

Inscrit au présent registre le quinze mars
mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de Marc-Henri-Robert Meylan, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Robert Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 6 B
Meylan Aline-
Eugénie

Le Vingt-deux mars mil huit cent quatre-vingt-neuf à huit heures avant midi est née
à Brassus, chez Meylan
Aline-Eugénie Meylan fille légitime
de Ami-Henri Meylan (Profession:) horloger
de Cherit domicilié à Chez Meylan
et de Lélie-Adeline née Guy sa femme
de Cherit

Inscrit au présent registre le Vingt-trois mars
mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de Ami-Henri Meylan père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Ami-Henri Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N° 7.
Dautay Marie-Louise

Morte le 5 Septembre
1889.

Le Vingt-cinq mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf _____ à _____ une heure _____ avant midi est né e
à u Brassus _____

Marie-Louise Dautay _____ fille légitime _____
de Paul Valdesmir Dautay _____ (Profession:) menuisier _____
de Bois-d'Amont, Jura, France domicilié à u Brassus _____
et de Marie-Louise née Arbel, sa femme _____
de Bois-d'Amont _____

Inscrit au présent registre le Vingt-six mars _____
mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de Paul Valdesmir
Dautay, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Dautay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à la Chancellerie à Louvain
le 26 mars 1889. No. de permis 1903.

N° 8 B
Aubert Amélie
Olive-Rosalie

Le Vingt-sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf _____ à _____ sept heures _____ après midi est née
à ux Piquet-dessus _____

Amélie Olive-Rosalie Aubert _____ fille légitime _____
de Henri-Gustave Aubert _____ (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à ux Piquet-dessus _____
et de Lina-Rosalie née Raymond, sa femme _____
de l'Abbaye et de Chenit _____

Inscrit au présent registre le Vingt-huit avril _____
mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de Henri-Gustave
Aubert, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Henri-Gustave Aubert

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 9
Aubert Augusta-
- Céline

Morte 18 avril
1891

Le vingt-sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf _____ à quatre heures _____ après midi est né
à u Brastus _____
Augusta-Céline Aubert _____ fille légitime _____
de William-Henri Aubert _____ (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à u Brastus _____
et de Louise-Henriette née Sewolke, sa femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-neuf avril _____
mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de William-Henri
Aubert père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

William Aubert

L'officier de l'état civil :

Gector Golay

N^o 10
Grobety enfant du
Sexe masculin

Mort

Le quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf _____ à quatre heures _____ après midi est né-mort
à u poste de gendarmerie du Carroz _____
Un enfant du sexe masculin _____ fils légitime _____
de Jules-Lucien Grobety _____ (Profession:) sergent de gendarmerie
de Vallorbes _____ domicilié à u Carroz, poste de gendarmerie
et de Léonie-Louisa née Golay, sa femme _____
de l'Abbaye _____

Inscrit au présent registre le cinq mai _____
mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de Jules-Lucien
Grobety, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Grobety sup

L'officier de l'état civil :

Gector Golay

N^o 11
Meylan Edmond
Charles

Le Sept Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf à minuit ~~heure~~ trente minutes, au midi est né
à Brassus _____
Edmond Charles Meylan _____ fils légitime
de Jules Henri Meylan _____ (Profession:) horloger
de Chenit _____ domicilié à Brassus _____
et de Eugénie Louise née Meylan, sa femme
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le Sept mai _____
mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de Jules Henri
Meylan père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jules Henri Meylan

L'officier de l'état civil :

Victor Galay

N^o 12 B
Piquet Jane-
Louise Maria

Le treize Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf à trois heures _____ après midi est née
à Brassus _____
Jane Louise Maria Piquet _____ fille légitime
de Albert David Piquet _____ (Profession:) horloger pierriste
de Chenit _____ domicilié à Brassus _____
et de Marie Julie née Reymond, sa femme
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le quatorze Mai _____
mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de Albert Piquet
père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Albert Piquet

L'officier de l'état civil :

Victor Galay

monde
en 1889 H.

N^o 13
Meylan Robert.
P. Henri
Mort en 1890

Le Quatorze Mai _____ mil huit cent-quatre-vingt-
neuf à _____ une heure _____ après midi est né
à la Combe du Moussillon _____
Robert-Henri Meylan _____ fils légitime _____
de Paul-David Meylan _____ (Profession:) Voiturier _____
des Chevins _____ domicilié à la Combe du Moussillon
et de Lina Maria-Julia née Siquet, sa femme _____
des Lieux _____

Inscrit au présent registre le seize mai _____
mil huit cent-quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de Paul-David
Meylan, père de l'enfant, _____

Confirmé après lecture faite :

Paul-D. Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay.

N^o 14
Weibel Amélie-Louise.
Morte le 5 juillet
1889

Le trente-un mai _____ mil huit cent-quatre-vingt-
neuf à _____ sept heures _____ avant midi est née
aux Piquet-dessus _____
Amélie-Louise Weibel _____ fille légitime _____
de Frédéric (dit Fritz) Weibel (Profession:) tailleur de pierre _____
de Grossaffoltern (C. de Berne) domicilié à ux Piquet-dessus _____
et de Lina-Aline née Capt, sa femme _____
des Chevins _____

Inscrit au présent registre le premier juin _____
mil huit cent-quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de Frédéric Weibel
père de l'enfant, _____

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Weibel.

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à Grossaffoltern le
1^{er} juin 1889.

N^o 15
 Aubert Marius-
 Paul-Samuel

Le Vingt-un juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 neuf à Six heures _____ avant midi est né _____
 à ux Piquet-dessous _____
 Marius Paul-Samuel Aubert fils légitime _____
 de Paul-Emile Aubert (Profession:) horloger _____
 de Chenit _____ domicilié à ux Piquet-dessous _____
 et de Susanne-Amélie née Meylan, la femme _____
 de Chenit _____

Inscrit au présent registre le Vingt-un juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de Paul-Emile
 Aubert père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Aubert

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 16
 Piquet Léon-
 Charles-Abel

Le trente juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 neuf à quatre heures _____ avant midi est né _____
 à ux Brassus _____
 Léon-Charles-Abel Piquet _____ fils légitime _____
 de Charles-Ami Piquet (Profession:) horloger _____
 de Chenit _____ domicilié à ux Brassus _____
 et de Alice-Julie née Truan, la femme _____
 de Vallorbes _____

Inscrit au présent registre le premier juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de Charles-Ami
 Piquet père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 17
Audemars
Susanne-Marguerite

Le dix-sept juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt-
neuf à _____ une heure & trente minutes avant midi est née
à Brassus, Chez Meylan, _____
Susanne-Marguerite Audemars fille légitime
de Henri-François-Paul Audemars (Profession:) horloger
de Chenit _____ domicilié à Chg Meylan
et de Louise-Eugénie née Capt
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le dix-huit juillet _____
mil huit cent-quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de Henri-François
Paul Audemars père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

H. Audemars

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 18
Piquet Héléna-
Antoinette

Le vingt-sept juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt-
neuf à _____ dix heures et quinze m. après midi est née
à Brassus _____
Héléna-Antoinette Piquet _____ fille légitime
de Edouard-Eugène Piquet (Profession:) pierriste
de Chenit _____ domicilié à Brassus
et de Annette-Julia née Meylan sa femme
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-neuf juillet _____
mil huit cent-quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de Edouard-Eugène
Piquet père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Edouard Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 19
Golay Marcel-Henri

Le deux août _____ mil huit cent-quatre-vingt
- neuf - à cinq $\frac{1}{2}$ demi heure _____ avant midi est né
à u Brassus, ~~Seine Golay~~
Marcel-Henri Golay _____ fils légitime
de Georges-Henri Golay _____ (Profession:) marchand de bois
de Cherit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Mary-Sophie-Marie née Meylan _____
de Cherit _____

Inscrit au présent registre le deux août _____
mil huit cent-quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de Georges-Henri
Golay, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Georges-Henri Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 20 B
Lecoulte Gérard-
Eugène-Frédéric

Le trois août _____ mil huit cent-quatre-vingt
- neuf à _____ six heures _____ après midi est né
à u Crêt-Meylan _____
Gérard-Eugène-Frédéric Lecoulte _____ fils légitime
de Eugène-Frédéric Lecoulte _____ (Profession:) Négociant _____
de Cherit _____ domicilié à u Crêt-Meylan _____
et de Anna-Alice née Piquet, sa femme _____
de Cherit _____

Inscrit au présent registre le cinq août _____
mil huit cent-quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de Eugène-Frédéric
Lecoulte, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Eng. F. Lecoulte

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

no 21 B
Bonardi
Clémence-Louise

Le 22 août 1906, le Conseil fédéral a prononcé, en vertu de l'art. 10 de la loi fédérale du 25 juin 1903, la réintégration, à titre gratuit, dans le droit de cité du C. de Nid, et de la Commune du lieu, de M^{me} veuve Bonardi Rosalie-Susanne Guignard à Rolle, italienne par son mariage. Cette réintégration entraîne la naturalisation des enfants des époux Bonardi-Guignard.

En conséquence Clémence-Louise Bonardi, née au Brattus, le 4 août 1889, est devenue citoyenne suisse, et communication en est donnée à l'état-civil de la Commune du lieu, dont elle est ressortissante, ce jour 30 août (tr. août 1906.) par le sousigné.
L'officier de l'état-civil du Brattus - Hector Golay

Le Sept août ————— mil huit cent-quatre-vingt-neuf à — une heure ————— après midi est née
à u Brattus —————
Clémence-Louise Bonardi ————— fille légitime
de Joseph-Antoine-Jérôme Bonardi (Profession:) ferblantier
de Crevola, Novara, Italie domicilié à u Brattus —————
et de Rosalie-Susanne née Guignard, la femme
de u Lieu —————

Inscrit au présent registre le Sept août —————
mil huit cent-quatre-vingt-neuf ————— sur la déclaration de Bonardi
Joseph-Antoine-Jérôme, père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Joseph Bonardi

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à la Chancellerie le 10 août 1889.
No. du permis de séjour 2054.

no 22 B
Reymond
Gustave-Adolphe

Le treize août ————— mil huit cent-quatre-vingt-neuf à midi ————— heure ————— midi est né
à u Bas-du-Cherit, Chez Joseph Piquet —————
Gustave-Adolphe Reymond ————— fils légitime
de David-Henri Reymond (Profession:) horloger
de u Cherit ————— domicilié à u Bas-du-Cherit —————
et de Elisa née Lecoultré, la femme
de Cherit —————

Inscrit au présent registre le quinze août —————
mil huit cent-quatre-vingt-neuf ————— sur la déclaration de David-Henri
Reymond, père de l'enfant —————

Confirmé après lecture faite :

Henri Reymond Lecoultré

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 23 B
Meylan Juliette
Lucy-Marie.

Le dix-neuf août _____ mil huit cent-quatre-vingt-
neuf à _____ dix heures et demie du soir ~~midi~~ est né e
à u Brassus _____
Juliette-Lucy-Marie Meylan _____ fil le légitime _____
de Jules-Edward Meylan _____ (Profession:) Boucher _____
de Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Marie née Centhorey, sa femme _____
de Dompierre _____

Inscrit au présent registre le Vingt-deux août _____
mil huit cent-quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de Jules-Edward
Meylan; père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Edward Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 24. B
Meylan Jean-
Charles-Samuel.

Le huit Septembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
neuf à _____ onze heures _____ après midi est né _____
à u Brassus _____
Jean-Charles-Samuel Meylan _____ fil le légitime _____
de Jules-Henri Meylan _____ (Profession:) Boucher _____
de Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Jenny née Golay, sa femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le neuf Septembre _____
mil huit cent-quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de Jules-Henri
Meylan; père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Meylan Boucher

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 25
Boillin Albert
Francis

Le quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt
neuf à quatre heures après midi est né
à Brassus
Albert Francis Boillin fils légitime
de Adolphe Victorin Boillin (Profession:) Sellier
de Vercel, Doubs, France domicilié à Brassus
et de Jenny Henriette née Capt sa femme
de Chenit

Inscrit au présent registre le dix-huit Septembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de Adolphe
Boillin père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

A. Boillin

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à la Chancellerie à Louvain
le 20 Septembre 1889 - no. du Permis d'Et. 18059.

N^o 26
Cretin Gaston
Alexandre

mort le 25 Novembre
1889.

Le dix-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt
neuf à dix heures avant midi est né
à Camp
Gaston Alexandre Cretin fils légitime
de Julien Elisée Cretin (Profession:) Tailleur
de Billiat, Ain, France domicilié à Camp
et de Louise Rosine Mery née Raymond
de Chenit

Inscrit au présent registre le dix-neuf Septembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf sur la déclaration de Julien Elisée
Cretin père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Julien Elisée

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à la Chancellerie -
No. du permis d'établissement 23.499

N^o 27. B
Piquet Ida-
Rosine-Emilie

Le dix-huit Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf à _____ huit heures _____ après midi est né e
à u Bas-du-Chenit, Cret des Leoultre _____
Ida-Rosine-Emilie Piquet _____ fille légitime _____
de David-Eugène Piquet _____ (Profession:) Charpentier _____
de Chenit _____ domicilié à u Bas-du-Chenit _____
et de Marie-Henriette née Simonet, la femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le Vingt-un Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de David-Eugène
Piquet, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Eugène Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 28 B
Golay Benjamin
Eugène.

mort en
1891

Une ligne approuve la
radiation du mot Golay.
Hector Golay

Le Vingt-huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
neuf à _____ dix heures _____ après midi est né
à u Bréssus, Chez Meylan _____
Benjamin-Eugène Golay _____ fils légitime _____
de Ami-David Golay _____ (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à Chez Meylan _____
et de Lydie Susanne née ~~Lydie~~ Rochat la femme _____
du Lieu _____

Inscrit au présent registre le Vingt-neuf Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de Ami-David
Golay père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

David Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

19
 No 29
 Gehrig Ida
 - Marguerite

Le Vingt-huit Octobre _____ mil huit cent - quatre-vingt
-neuf à _____ onze heures _____ après midi est née
 à Bas-du-Cherit _____
Ida Marguerite Gehrig _____ fille légitime _____
 de David Gehrig _____ (Profession:) fruitier _____
 de Crub, Canton de Berne domicilié à Bas-du-Cherit _____
 et de Marie née Liardon, sa femme _____
 de Mouthervod _____

Inscrit au présent registre le trente-un Octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de David Gehrig
père de l'enfant . _____

Confirmé après lecture faite :

David Gehrig

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil de Crub
 le 6 Nov.^{re} 1889

Hector Golay

19
 No 30
 Piquet Frieda

Le Vingt-quatre novembre _____ mil huit cent - quatre-vingt
-neuf à _____ sept heures _____ avant midi est née
 à Campe _____
Frieda Piquet _____ fille légitime _____
 de David-Auguste Piquet _____ (Profession:) voiturier _____
 de Cherit _____ domicilié à Campe _____
 et de Marguerite née Stoffer sa femme _____
 de Affeltern (Emmenthal) _____

Inscrit au présent registre le Vingt-six Novembre _____
 mil huit cent - quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de David-Auguste
Piquet père de l'enfant . _____

Confirmé après lecture faite :

David-Auguste Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N° 31. 93
Meylan
Alice Eugénie.

Le six décembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
neuf à deux heures _____ avant midi est née
à _____ Bas-du-Cherit _____
Alice Eugénie Meylan _____ fille illégitime _____
de Eugénie-Marianne Meylan _____ (Profession:) Domestique _____
de Cherit _____ domicilié à _____ Bas-du-Cherit, précéd: à _____
~~de~~ fille elle même de Louis-Constant Meylan et de sa femme
~~de~~ Fanchette-Henriette née Raymond.

Inscrit au présent registre le sept décembre _____
mil huit cent-quatre-vingt-neuf _____ sur la déclaration de Louis-Constant
Meylan, grand-père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
Constant Meylan

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

N°

Le numéro 31 à la page 259, est celui ~~qui~~ ~~cont~~ de la dernière
inscription faite sous _____ l'année 1889. _____
Les deux doubles du présent registre sont conformes.
Ce que nous certifions. L'Officier de l'Etat civil de Brattus
Hector Golay

Sur le 3 Janvier 1890.
Henriquet
Préfet

Brattus le 9 janvier ~~domicilié~~ 1890
Un double a été remis le 9 janvier 1890 à l'au-
torité cantonale, en exécution de l'art 2 de la loi.
L'Officier de l'Etat-civil de Brattus. Hector Golay
~~Inscrit au présent registre le~~ Brattus le 9 janvier 1890
~~mil huit cent~~ _____ ~~sur la déclaration de~~



~~Confirmé après lecture faite :~~

L'officier de l'état civil :

N^o 1
Reymond
Charles Robert

Mort le 21 août 1890

Le deux janvier _____ mil huit cent quatre-vingt
- dix _____ à _____ six heures _____ avant midi est né
aux Piquet-dessous
Charles Robert Reymond _____ fils légitime
de François Anni Reymond (Profession:) horloger
de Chenit _____ domicilié à ux Piquet-dessous
et de Sophie Emilie née Golay
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le trois janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration de Anna Legout
- tre garde-malade, le père étant empêché par
cause de maladie
Confirmé après lecture faite :
Anna Legout

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

N^o 2
Delacrétaux Louis

Le quatorze janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
- dix _____ à _____ une heure _____ avant midi est né
à Chez Tribillet
Louis Delacrétaux _____ fils légitime
de Louis Albert Delacrétaux (Profession:) agriculteur
de La Pray et d'Yvorne domicilié à Chez Tribillet
et de Aline Antélie née Piquet, la femme
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le quinze juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration de Louis Albert
Delacrétaux, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
Albert Delacrétaux

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

Communiqué à La Pray et Yvorne
le 15 janvier 1890

N^o 3
 Aubert
 Emilie-Madeleine

Le Vingt-trois janvier _____ mil huit cent-quatre-vingt
 dix _____ à Sept heures _____ avant midi est né e
 à u Brassus _____
 Emilie-Madeleine Aubert _____ fil le légitime _____
 de Léon-Ernest Aubert _____ (Profession:) horloger _____
 de Cherit _____ domicilié à u Brassus _____
 et de Emilie-Alice née Rochat, sa femme _____
 de Cherit _____

Inscrit au présent registre le Vingt-cinq janvier _____
 mil huit cent-quatre-vingt-Dix _____ sur la déclaration de Léon-Ernest
 Aubert, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Léon-Hubert-Rochat

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 4
 Raymond
 Jeanne-Emma-Louise

Le Vingt-six janvier _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 dix _____ à _____ onze heures & trente minutes après midi est né _____
 à u Brassus, Chez Meylan _____
 Jeanne-Emma-Louise Raymond _____ fil le légitime _____
 de David-Henri-Jérémie Raymond _____ (Profession:) Cordonnier _____
 de Cherit et de l'Abbaye domicilié à Chez Meylan _____
 et de Christine née Turmes, sa femme _____
 de Schierz. (Grisons) _____

Inscrit au présent registre le Vingt-neuf janvier _____
 mil huit cent-quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration de David-Henri-
 Jérémie Raymond, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jérémie Raymond

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à l'état-civil de l'Abbaye
 le 31 janvier 1890.

N^o 5 B.
Cottier Marie-
- Eugénie.

Le trois février _____ mil huit cent-quatre-vingt
- dix à huit heures _____ avant midi est né e
à u Brassus, où la mère est actuellement domiciliée
Marie-Eugénie Cottier _____ fille légitime
de Georges-Michel Cottier _____ (Profession:) lombonnier
de Rougemont & d'Aubonne domicilié à Aubonne _____
et de Adèle-Marie Wagnon, la femme _____
de d'Isle.

Inscrit au présent registre le trois février _____
mil huit cent-quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration de Jules-Charles
Wagnon, grand-père maternel de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jules Wagnon

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Rougemont & à Aubonne
le 14 février 1890

Hector Golay

N^o 6 B.
Täck Frédéric
- Léopold.

Le vingt-deux février _____ mil huit cent-quatre-vingt
- dix à huit heures _____ après midi est né
à ux Piquet-dessous _____
Frédéric-Léopold Täck _____ fils légitime
de William-Christophe Täck _____ (Profession:) ébéniste
de Chenit _____ domicilié à ux Piquet-dessous _____
et de Rosa née Burkhalter _____
de Rüegsau c. de Berne _____

Inscrit au présent registre le vingt-quatre février _____
mil huit cent-quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration de William Täck
père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

William Täck

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 7. B
Audemars
Alice Louise.

Le Quinze mars _____ mil huit cent quatre-vingt
-dix à _____ Six heures _____ avant midi est né e
à Dervière les Grandes Roches _____
Alice Louise Audemars _____ fille légitime _____
de Charles Henri Audemars _____ (Profession:) Cûcheron _____
de Cherit _____ domicilié à Dervière les Grandes Roches _____
et de Louis Pauline née Simon _____
de Cherit _____

Inscrit au présent registre le dix-sept mars _____
mil huit cent quatre-vingt-six sur la déclaration de Charles Henri
Audemars, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :
Audemars Charles Henri

L'officier de l'état civil :
Vector Golay

N^o 8. B
Delaporte
Louise Cécile

Le Vingt-cinq mars _____ mil huit cent quatre-vingt
-dix à _____ neuf heures _____ après midi est né e
à Marchevigny _____
Louise Cécile Delaporte _____ fille légitime _____
de Marc Louis Delaporte _____ (Profession:) agriculteur _____
de Gimel _____ domicilié à Marchevigny _____
et de Anna Louise née Margot _____
de Sainte-Croix _____

Inscrit au présent registre le Vingt-sept mars _____
mil huit cent quatre-vingt-cix sur la déclaration de Marc Louis
Delaporte, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :
Delaporte Marc Louis

L'officier de l'état civil :
Vector Golay

Communiqué à l'Etat-civil de Gimel
le 28 mars 1890

N^o 9
Secoulte Nelly
- Marie

Morte en 1891

Le Vingt-six mars mil huit cent quatre-vingt-dix à Six heures trente minutes après midi est née
à Breussat
Nelly Marie Secoulte fille légitime
de Paul Alphonse Secoulte (Profession:) Négociant
de Chenit domicilié à Breussat
et de Helène Adèle née Golay, sa femme
de Chenit

Inscrit au présent registre le Vingt-huit mars
mil huit cent quatre-vingt-dix sur la déclaration de Paul Alphonse Secoulte père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Paul Secoulte

L'officier de l'état civil :

Victor Golay

N^o 10
Golay Jules
Henri-Samuel

Le neuf avril mil huit cent quatre-vingt-dix à midi heure midi est né
à Bas-du-Chenit
Jules Henri-Samuel Golay fils légitime
de Henri-Samuel Golay (Profession:) horloger
de Chenit domicilié à Bas-du-Chenit
et de Olive Amélie née Secoulte, sa femme
de Chenit

Inscrit au présent registre le neuf avril
mil huit cent quatre-vingt-dix sur la déclaration de Henri-Samuel Golay père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

H. S. Golay

L'officier de l'état civil :

Victor Golay

13.
 N° 11
 Piquet Paul
 Eugène-Edward

Le quinze avril _____ mil huit cent quatre-vingt
 dix à quatre heures et demie — après midi est né —
 à Brassus _____
 Paul-Eugène-Edward Piquet — fils légitime —
 de Edward-Auguste Piquet — (Profession:) Négociant horloger
 de Chenit _____ domicilié à Brassus _____
 et de Emilia-Anna née Reymond la femme —
 de Chenit _____

Inscrit au présent registre le quinze avril _____
 mil huit cent quatre-vingt dix _____ sur la déclaration de Edward-
 Auguste Piquet, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Edward Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

13
 N° 12.
 Raccaud
 Madeleine.

Le vingt-deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix _____ à _____ dix heures et trente minutes avant midi est née —
 à Chez le Maître # (Chapelle de l'église libre) _____
 Madeleine Raccaud — fille légitime —
 de Jules-Emile Raccaud — (Profession:) pasteur —
 de Lausanne et du Mont domicilié à Chez le Maître # (Chapelle
 et de Thérèse née Burmann, la femme —
 de Moudon, Butty, Chevannes et Villiers _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois avril _____
 mil huit cent quatre-vingt dix _____ sur la déclaration de Jules-Emile
 Raccaud père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

J. Raccaud
 pasteur

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à Lausanne à la Romanel
 Le 23 avril 1890.

* aux Piquet - d'abord -

№ 13 B
Burnet Amélie
Susanne Emma.

Le vingt-cinq avril _____ mil huit cent-quatre-vingt-
dix à _____ deux heures trente minutes après midi est née
à Ches Meylan,
Amélie Susanne Emma Burnet fille légitime
de Charles-Emile-Georges Burnet (Profession:) *ouvrier de campagne*
de Burtigny _____ domicilié à Ches Meylan
et de Emma Julia Meylan sa femme
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le Vingt-six avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration de Charles-Emile-
Georges Burnet père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Burnet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil de Gilly
le 26 avril 1890.

Hector Golay

№ 14
Tiquet Paul-Emile
Edouard.

Mort le 2 mai 1890.

Le Vingt-huit avril _____ mil huit cent-quatre-vingt-
dix à _____ neuf heures _____ après midi est né
à Bat-du-Chenit
Paul-Emile-Edouard Tiquet _____ fils légitime
de David-Henri Tiquet (Profession:) *Voiturier*
de Chenit _____ domicilié à Bat-du-Chenit
et de Louise Maria née Renaud
de St Georges _____

Inscrit au présent registre le Vingt-neuf avril _____
mil huit cent quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration de David-Henri
Tiquet père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Tiquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

93
 N° 15
 Golay François
 Constant

Le neuf mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix à une heure & vingt-cinq minutes après midi est né
 à Marchainv Marchainv
 François-Constant Golay _____ fils légitime
 de Louis-Ant-Constant Golay _____ (Profession:) pionnier
 de Cherit _____ domicilié à « Marchainv »
 et de Marie-Louise née Raymond _____
 de Cherit _____

Inscrit au présent registre le dix mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration de Louis-Ant-
 Constant Golay, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Louis-Ant Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N° 16
 Audemars
 Donald-Joseph

Le onze mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix à quatre heures _____ après midi est né
 à Cret-Meylan Cret-Meylan
 Donald-Joseph Audemars _____ fils légitime
 de Henri-Adolphe Audemars _____ (Profession:) horloger
 de Cherit _____ domicilié à « Cret-Meylan »
 et de Amélie-Julia née Golay la femme _____
 de Cherit _____

Inscrit au présent registre le onze mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration de Henri-Adolphe
 Audemars, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Adolphe Audemars

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 17
Meylan enfant
du Sexe féminin
mort né

Le deux juin _____ mil huit cent-quatre-vingt-
dix à _____ une heure _____ après midi est né
à _____ Campe _____
une enfant du Sexe féminin _____ fille légitime _____
de William-Louis Meylan _____ (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à _____ Campe _____
et de Lilié-Eugénie née Simon, la femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le trois juin _____
mil huit cent-quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration de William-Louis
Meylan père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

William Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 18. B
Meylan Robert
Charles-Ami.

Le quatre juin _____ mil huit cent-quatre-vingt-
dix à _____ dix heures _____ après midi est né _____
à _____ Chez Meylan _____
Robert-Charles-Ami Meylan _____ fils légitime _____
de Charles-William Meylan _____ (Profession:) horloger, _____
de Chenit _____ domicilié à _____ Chez Meylan _____
et de Anna Louise née Meylan, la femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le cinq juin _____
mil huit cent-quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration de Charles-William
Meylan père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

William Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Goy ^{N° 19} ^B
Paul Eugène

Le *dix juin* _____ mil huit cent-*quatre-vingt*
 — *dix* — à — *onze* heures — *avant* midi est né —
 à *Chez Meylan* _____
Paul Eugène Goy _____ fils *légitime* _____
 de *Eugène Adrien Goy* _____ (Profession:) *horloger* _____
 de *Cherit* _____ domicilié à *Chez Meylan* _____
 et de *Julie Louise née Capt, la femme* _____
 de *Cherit* _____

Inscrit au présent registre le *douze juin* _____
 mil huit cent-*quatre-vingt-dix* _____ sur la déclaration de *Eugène Adrien*
Goy, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Eugène Goy.

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

Dautay ^{N° 20}
Louisa
Victorine

morte en
1899-

Le *Vingt-neuf juin* _____ mil huit cent-*quatre-vingt*
 — *dix* — à — *sept* heures — *après* midi est née
 à *Brassus* _____
Louisa Victorine Dautay _____ fille *légitime* _____
 de *Paul Valdeimir Dautay* _____ (Profession:) *menuisier* _____
 de *Bois d'Amont, Jura, France* domicilié à *Brassus* _____
 et de *Marie Louise née Arbel, la femme* _____
 de *Bois d'Amont* _____

Inscrit au présent registre le *trente juin* _____
 mil huit cent-*quatre-vingt-dix* _____ sur la déclaration de *Paul Valdeimir*
Dautay, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Dautay

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

Communiqué à la Chancellerie à Lausanne
le 1^{er} juillet 1890

№ 21
Meylan Henri-
François.

Le quatre juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt-
dix à _____ une heure _____ après midi est né
à u Bas du Chenit _____
Henri-François-Meylan _____ fils légitime _____
de Jules-Auguste Meylan _____ (Profession:) Bucheron _____
de Chenit _____ domicilié à u Bas-du-Chenit _____
et de Méry née Golay, sa femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le cinq juillet _____
mil huit cent-quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration de Zélie Piquet
née Golay, tante maternelle de l'enfant, le père se trouvant absent.

Confirmé après lecture faite :

Zélie Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

№ 22. B
Lecoultré Marie-
Elise-Julia.

Le douze juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt-
dix à _____ heure _____ à midi est née
à u Bas du Chenit _____
Marie-Elise-Julia Lecoultré _____ fille légitime _____
de Eugène-Alexandre Lecoultré _____ (Profession:) pierriste _____
de Chenit _____ domicilié à u Bas du Chenit _____
et de Louise-Emilie-Emma née Audemars _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le quatorze juillet _____
mil huit cent-quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration de Eugène-Alexandre
Lecoultré père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Alexandre Lecoultré.

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 23
Reymond
Charles-William

Le quinze juillet mil huit cent quatre-vingt
dix à huit heures vingt minutes après midi est né
à u Brassus
Charles-William Reymond fils légitime
de Henri-Auguste Reymond (Profession:) Négociant
de Chenit domicilié à u Brassus
et de Annette-Lina née Capt la femme
de Chenit

Inscrit au présent registre le seize juillet
mil huit cent quatre-vingt dix sur la déclaration de Henri-Auguste
Reymond père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

H. Reymond

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 24
Meylan Jules-
Albert

Le vingt quatre juillet mil huit cent quatre-vingt
dix à neuf heures avant midi est né
à u Bas du-Chenit
Jules-Albert Meylan fils légitime
de Henri-Constant Meylan (Profession:) Domestique
de Chenit domicilié à u Bas du-Chenit
et de Rodina Meylan née Bürren, la femme
de König (Aerne, ?)

Inscrit au présent registre le vingt-quatre juillet
mil huit cent quatre-vingt dix sur la déclaration de Henri-Constant
Meylan père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Henri Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 25 B
Täck Louis Constant

Le Vingt-sept juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt-
- dix _____ à trois _____ heures & trente minutes, après midi est né
à ux Piquet-dessous _____
Täck Louis Constant _____ fils légitime _____
de Léopold-Louis Täck _____ (Profession:) ébéniste _____
de Chenit _____ domicilié à ux Piquet-dessous _____
et de Méry Eugénie née Golay sa femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le Vingt-huit juillet _____
mil huit cent-quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration de Léopold-Louis
Täck, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Täck

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 26 B
Piquet Ernest-
Ravoul.

Le seize août _____ mil huit cent-quatre-vingt-
- dix _____ à six _____ heures _____ avant midi est né
à u Brassus _____
Piquet Ernest-Ravoul _____ fils légitime _____
de Albert-David Piquet _____ (Profession:) horloger-pierriste _____
de Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Marie-Julie née Raymond, sa femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf août _____
mil huit cent-quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration de Albert-David
Piquet, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Albert Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

73

No 27
Morel-Maréchal
Ernest-Arthur

6^e ligne - approuve l'adjonction
du mot = Bourgeois du Chérit -
Naturalisé suisse, Recu
et inscrit à l'état civil de la
Commune du Chérit, comme
bourgeois de cette commune,
en vertu d'une lettre de bourgeoisie
datée du 14 octobre 1901, visée
par le conseil d'Etat.
Brassus le 31 octobre 1901

Hector Golay off. d'ét. c.

Par déclaration reçue de l'ambas-
sade française, (Certificat d'option) en date
du 4 novembre 1911, le prénomme
Morel-Maréchal Ernest-Arthur
a cessé d'être français, étant devenu
bourgeois de la commune du Chérit,
par naturalisation du 14 octobre 1901.
Brassus le 16 novembre 1911 -
Hector Golay off. d'ét. c.

Le trente-cout _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-dix _____ à _____ onze heures & quarante-cinq minutes après midi est né _____
à _____ Bas de la Combe, rière le Brassus _____
Ernest-Arthur Morel-Maréchal _____ fils légitime _____
de Eugène-Arthur Morel-Maréchal _____ (Profession:) horloger _____
de ^{Bourgeois du Chérit} Morbier (Jura France) domicilié à _____ Bas de la Combe _____
et de Zélie-Adèle née Piquet sa femme _____
de Chérit _____

Inscrit au présent registre le premier Septembre _____
mil huit cent-quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration de Eugène-Arthur
Morel-Maréchal, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

E. Morel

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué le 1 Sep^{br} à la chancellerie
No. 17786 à Lausanne.

73

No 28
Meylan Marthe
- Eugénie

Le trente-cout _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-dix _____ à _____ huit heures _____ après midi est née _____
à _____ Brassus _____
Marthe-Eugénie Meylan _____ fille légitime _____
de John-William Meylan _____ (Profession:) horloger _____
de Chérit _____ domicilié à _____ Brassus _____
et de Louise-Henriette née Meylan sa femme _____
de Chérit _____

Inscrit au présent registre le premier Septembre _____
mil huit cent-quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration de John-William
Meylan père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

John W. Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 29
Baridon Diane-
Maud. Nevill.

Suivant déclaration de
l'Ambassade française, du quinze
mai 1912, Diane Maud Nevill
Baridon a cessé, par option,
d'être française et est devenue
bourgeoise de la commune
du Chenit.

Inscrit ensuite de com-
munication du Département
de Justice et Police du 23 mai
1912. L'officier de l'Etat-civil

Hector Golay

Le seize septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ à _____ douze heures vingt-cinq minutes avant midi est née
à u Brassus _____

Diane Maud. Nevill Baridon _____ fille légitime _____
de Etienne Auguste Florimond Baridon _____ (Profession:) ministre du S^t Evangile
de Fressinières (Dep^t des Hautes-Alpes) domicilié à u Brassus _____
et de Rosalie-Marthe née Nicole _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le dix-huit septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration de Etienne Auguste
Florimond Baridon père de l'enfant, _____

Confirmé après lecture faite :

Baridon pasteur

L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Chancellerie à
Louvain le 18 Sept^{re} 1890. (No 18,436. Permis d'Établiss^t)

Hector Golay

No 30
Golay Marie-
Hélène-Augusta

Le dix-huit octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
_____ dix _____ à _____ une heure & trente _____ après midi est née

aux Piquet-dessus _____
Marie-Hélène-Augusta Golay _____ fille légitime _____
de John-Hector Golay _____ (Profession:) horloger _____
des Chenit _____ domicilié aux Piquet-dessus _____
et de Julie-Lélie née Goy sa femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le dix-huit octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix _____ sur la déclaration de Hector Golay
père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Hector Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 31
 Meylan Robert
 Etienne

Le dix-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-
 dix à six heures cinquante minutes après midi est né
 à u Bas-du-Cherit
 Robert-Etienne Meylan fils légitime
 de Che de Louis-Michel Meylan (Profession:) Horloger
 de Cherit domicilié à u Bas-du-Cherit, précédemment
 et de Valentine-Louise née Golay, la femme au Crest-Meylan
 de Cherit

Inscrit au présent registre le Vingt octobre
 mil huit cent quatre-vingt-dix sur la déclaration de Louis-Michel
 Meylan, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis Michel Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 32
 Piquet Henri-Louis

Mort le 30 oct^{bre}
 1890.

Le Vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt-
 dix à neuf heures avant midi est né
 à u Bas du Cherit
 Henri-Louis Piquet fils légitime
 de Jules-Hector Piquet (Profession:) facteur postal
 de Cherit domicilié à u Bas du Cherit
 et de Elise-Marie-Louise née RoCHAT, la femme
 de l'Abbaye

Inscrit au présent registre le Vingt-quatre octobre
 mil huit cent quatre-vingt-dix sur la déclaration de Jules-Hector
 Piquet père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jules Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 33
Piquet Clara-Virginie

Le dix-neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix à huit heures après midi est née au Camp

Clara-Virginie Piquet fille légitime de David-Auguste Piquet (Profession:) Voiturier de Chenit domicilié au Camp et de Marguerite née Steffen de Asfeldern, (Ermmenthal)

Inscrit au présent registre le vingt-un novembre mil huit cent quatre-vingt-dix sur la déclaration de David-Auguste Piquet père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Dⁿⁱ A. Piquet

L'officier de l'état civil :

V. Golay

No 34
Cretin Léontine-Joséphine-Méry-Delphine

Le vingt-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-dix à dix heures avant midi est née au Camp

Léontine-Joséphine-Méry-Delphine fille légitime de Julien-Elisée Cretin (Profession:) tailleur d'habits de Billiat, Ain, France domicilié au Camp et de Louise-Rosine-Méry née Raymond de Chenit

Inscrit au présent registre le vingt-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-dix sur la déclaration de Julien-Elisée Cretin, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

J. Cretin

L'officier de l'état civil :

V. Golay

Communiqué à la Chancellerie le 29 novembre 1890. no. 23499.

N^o 35
Meylan Alfred-Roland.

Le trente novembre — mil huit cent quatre-vingt-
dix — à — quatre — heures et demie avant midi est né —
à u Brassus —
Alfred-Roland Meylan — fils légitime —
de Jules-Henri Meylan — (Profession:) boucher —
de Chenit — domicilié à u Brassus —
et de Jenny née Galay, sa femme —
de Chenit —

Inscrit au présent registre le premier décembre —
mil huit cent quatre-vingt-dix — sur la déclaration de Jules-Henri
Meylan père de l'enfant. —

Confirmé après lecture faite :

Jules Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 36
Siquet Richard
Edouard-Napoléon.

Mort le 17 janvier
1891-

Le quatre décembre — mil huit cent quatre-vingt-
dix — à — neuf heures quarante m. avant midi est né —
à u Brassus —
Richard Edouard Napoléon Siquet fils légitime —
de Edouard Eugène Siquet — (Profession:) pierriste —
de Chenit — domicilié à u Brassus —
et de Annette-Julia née Meylan sa femme —
de Chenit —

Inscrit au présent registre le six décembre —
mil huit cent quatre-vingt-dix — sur la déclaration de Edouard Eugène
Siquet père de l'enfant. —

Confirmé après lecture faite :

Siquet

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 37
Chtner David
Samuel

Le sept décembre mil huit cent quatre-vingt
- dix - à dix heures après midi est né
à u Brattus
David-Samuel fils légitime
de Jacob Chtner (Profession:) boulanger
de Oberhallau (Schaffhouse) domicilié à u Brattus
et de Félic-Jenny née Aubert, sa femme
de Chenit

Inscrit au présent registre le neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix sur la déclaration de Anna
Levulthe garde-malade, le père étant malade & alité

Confirmé après lecture faite :

Anna Levulthe

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Oberhallau
le 9 décembre 1890

Hector Golay

N^o 38
Golay Aline
Susanne-Félic

Le douze décembre mil huit cent quatre-vingt-
- dix - à dix heures après midi est née
aux Siquet dessous
Aline-Susanne-Félic Golay fille légitime
de Louis-Eugène Philippe Golay (Profession:) horloger
des Chenit domicilié aux Siquet-dessous
et de Emilie née Capt, sa femme
des Chenit

Inscrit au présent registre le treize décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix sur la déclaration de Louis-Eugène
Philippe Golay, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

E. Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 39
Piquet
Henri-Michel.

Le Vingt-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-
dix à sept heures après midi est né
à Bas-du-Cherit
Henri-Michel Piquet fils légitime
de Arnold Piquet (Profession:) horloger
de Genève et du Cherit domicilié à Bas du Cherit
et de Elise Sophie née Piquet, la femme
de Cherit

Inscrit au présent registre le trente décembre
mil huit cent quatre-vingt-dix sur la déclaration de Arnold
Piquet, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :
Arnold Piquet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de Genève Hector Golay
le 30 décembre 1890.

N^o

Le numéro 39 à la page 279, est ~~mil huit cent~~ celui de la
dernière inscription faite ~~dans~~ dans l'année 1890. ~~midi est né~~

~~Les deux doubles du présent registre sont conformes.~~

Ce que nous certifions - L'Officier de l'état-civil du Brassus
~~Hector Golay~~ Hector Golay

~~Brassus le 9 janvier domicilié à 1891:~~

~~Un double a été remis le 10 janvier 1891 à l'autorité
cantonale, en exécution de l'art. 2 de la Loi.~~

L'Officier de l'état-civil du Brassus.

~~Inscrit au présent registre le~~ Hector Golay
~~mil huit cent~~ sur la déclaration de

~~Confirmé après lecture faite:~~

~~L'officier de l'état civil:~~

Sur le 9 janvier 1891.
H. Piquet
préfet

N^o 1
Meylan
Marius-Albert

Le Quinze janvier _____ mil huit cent - huit - cent
quatre-vingt-onze à _____ deux heures _____ après midi est né
à Brassus.
Marius-Albert Meylan _____ fils légitime
de Marc-Henri-Robert Meylan _____ (Profession:) horloger
de Cherit _____ domicilié à Brassus
et de Louise-Adèle née Simon sa femme.
de Cherit _____

Inscrit au présent registre le Quinze janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Meylan
Marc-Henri-Robert père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
Robert Meylan

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

N^o 2
Meylan Léon
Marius

Le quinze février _____ mil huit cent - quatre-vingt
onze à _____ une heure _____ après midi est né
à Chez Meylan
Léon-Marius Meylan _____ fils légitime
de Ami-Henri Meylan _____ (Profession:) horloger
de Cherit _____ domicilié à Chez Meylan
et de Félicie-Aveline née Gossy sa femme
de Cherit _____

Inscrit au présent registre le seize février _____
mil huit cent - quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Ami-Henri
Meylan père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :
Henri Meylan

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

N^o 3
Grobety Robert.

Le dix-neuf février _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-onze à trois heures _____ après midi est né
au Carroz _____
Robert Grobety _____ fils légitime _____
de Jules-Lucien Grobety _____ (Profession:) Sergent de gendarmerie
de Vallorbe _____ domicilié à la poste du Carroz _____
et de Léonie-Louisa née Golay, la femme _____
de l'abbaye _____

Inscrit au présent registre le vingt février _____
mil huit cent quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Jules-Lucien
Grobety, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Grobety

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil de Vallorbe Hector Golay.

N^o 4
Meylan
Albert-Henri
mort

Le vingt-cinq février _____ mil huit cent-quatre-
-vingt-onze à onze heures et trente minutes avant midi est né
aux Piquet-dessous _____
Albert-Henri Meylan _____ fils légitime _____
de Henri-Samuel Meylan _____ (Profession:) Voiturier _____
de Chenit _____ domicilié aux Piquet-dessous _____
et de Esther-Pauline née Rochat, la femme _____
de Lien _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq février _____
mil huit cent quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Henri-Samuel
Meylan, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Meylan Rochat

L'officier de l'état civil :

Hector Golay.

No 5^B
Weibel Emma-
- Maria

approuve la suppression du
mot de Grossaffoltern 5^{me} ligne
Hector Golay

Le six avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
- onze - à quatre heures _____ avant midi est né
aux Piquet-dessus.
Emma-Maria Weibel _____ fille légitime
~~de Grossaffoltern~~ de Frédéric (dit Fritz) (Profession:) tailleur de pierre
de Grossaffoltern (C. Berno) domicilié à ux Piquet-dessus
et de Lina-Aline née Capt, la femme
de Cherit _____

Inscrit au présent registre le six avril _____
mil huit cent quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Frédéric
Weibel, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Weibel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil de
Grossaffoltern - le 7 avril 1891 -

Hector Golay

No 6^B
Aubert David
Louis-Philippe.

Le onze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
- onze à ^(minuit) 0 - heure trente-cinq minutes avant midi est né -
à Chez le Maître - (maison Benuit) -
David-Louis-Philippe Aubert fils légitime
de David-Philippe Aubert (Profession:) horloger
de Cherit _____ domicilié à Chez le Maître
et de Christine Adèle née Vionnet
de saint-Livres et du Cherit _____

Inscrit au présent registre le treize avril _____
mil huit cent quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de David-Philippe
Aubert, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

David Aubert

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

¹³
 No 7.
 Golay Charles
 Ami

Le quatorze avril _____ mil huit cent quatre-vingt
 -onze à huit heures _____ avant midi est né
 au Brassus _____
 Charles-Ami Golay _____ fils légitime
 de Georges-Henri Golay _____ (Profession:) marchand de bois
 du Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
 et de Méry-Sophie-Marie née Meylan, sa femme
 du Chenit _____

Inscrit au présent registre le quinze avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Georges-Henri
 Golay père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :
 H. Golay

L'officier de l'état civil :
 Hector Golay

¹³
 No 8.
 Aubert Louise-
 Frida.

Le vingt-deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
 -onze à une heure _____ après midi est née
 au Brassus _____
 Louise-Frida Aubert _____ fille légitime
 de Ami-David Aubert _____ (Profession:) horloger
 du Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
 et de Louise-Jenny née Piquet _____
 du Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-quatre avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Ami-David
 Aubert père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :
 Ami Aubert

L'officier de l'état civil :
 Hector Golay

^{N^o 9.}
Reymond Elise.
Emeline. Mélanie

Le vingt-cinq avril _____ mil huit cent quatre-vingt
- onze à six _____ heure et trente minutes avant midi est née
à la Combe du Moussillon _____
Elise-Emeline-Mélanie Reymond fille légitime _____
de Eli-Ami, dit Héli Reymond (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à la Combe du Moussillon
et de Emeline-Amélie née Reymond _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-sept avril _____
mil huit cent quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Eli-Ami,
dit Héli Reymond, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Héli Reymond

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

^{N^o 10}
Lecoulte
Nelly-Marie

Le vingt-six avril _____ mil huit cent quatre-vingt
- onze à six _____ heures _____ après midi est née
au Brassus _____
Nelly-Marie Lecoulte _____ fille légitime _____
de Paul-Alphonse Lecoulte (Profession:) Négociant _____
de Chenit _____ domicilié à Brassus _____
et de Hélène Adèle née Golay, la femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-huit avril _____
mil huit cent quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Paul-Alphonse
Lecoulte père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Lecoulte

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 11. ^B
 Reymond
 Elise-Emma.

Le Vingt-sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze à dix heures _____ après midi est né e
 à u Roche, Brassus _____
Elise-Emma Reymond _____ fille légitime _____
 de Jules-Albert Reymond _____ (Profession:) pierriste _____
 de l'Abbaye et du Chenit domicilié à u Brassus, (Roche) _____
 et de Bertha-Elise née Schneider, sa femme _____
 de Rothenbach, C. de Berné _____

Inserit au présent registre le Vingt-huit avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Jules-Albert
Reymond père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Reymond

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil de l'Abbaye
 le 29 avril 1891.

Hector Golay

N^o 12
 Lecoultre
 Frédéric-Charles

Le trente avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
onze à (minuit) 0 heure quinze minutes avant midi est né
 à u Cret-Meylan _____
Frédéric-Charles Lecoultre _____ fils légitime _____
 de Eugène Frédéric Lecoultre _____ (Profession:) Négociant _____
 de Chenit _____ domicilié à u Cret-Meylan _____
 et de Anna-Alice née Piquet, sa femme _____
 de Chenit _____

Inserit au présent registre le trente avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Eugène Frédéric
Lecoultre, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Eug. F. Lecoultre

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

B
 No 13
 Meylan Jeanne-
 Louise.

Le cinq mai _____ mil huit cent - quatre - vingt
 - onze à huit heures trente minutes après midi est né
 au Brassus
 Jeanne Louise Meylan _____ fille légitime
 de Jacques François Meylan _____ (Profession:) journaliste
 du Chenit _____ domicilié à u Brassus
 et de Marie Eugénie née Girard, sa femme
 de Crumont Dessus

Inscrit au présent registre le six mai _____
 mil huit cent - quatre - vingt - onze sur la déclaration de Jacques François
 Meylan père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jacques François Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Goley

B.
 No 14
 Reymond
 David-Louis

Le neuf mai _____ mil huit cent quatre-vingt
 - onze à dix heures _____ avant midi est né
 au Bas-du-Chenit
 David-Louis Reymond _____ fils légitime
 de David Henri Reymond _____ (Profession:) horloger
 du Chenit _____ domicilié à u Bas du Chenit
 et de Elisa née Lecoulte, sa femme
 du Chenit

Inscrit au présent registre le dix mai _____
 mil huit cent - quatre - vingt - onze sur la déclaration de David Henri
 Reymond père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Henri Reymond Lecoulte

L'officier de l'état civil :

Hector Goley

N^o 15
Piquet enfant du
Sexe masculin.

Le premier juin _____ mil huit cent-quatre-vingt
_____ onze à _____ Sept _____ heures _____ après midi est né mort
à u Brassus. (Chez Meylan) _____
un enfant du sexe masculin _____ fils légitime _____
de Louis-Alfred Piquet _____ (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à u Brassus, chez Meylan _____
et de Marie Eugénie née Golay sa femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le deux juin _____
mil huit cent-quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Louis-Alfred
Piquet père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :
Alfred Piquet

L'officier de l'état civil :

V. Golay

N^o 16 B.
Piquet Robert
- Henri.

Le trois juin _____ mil huit cent-quatre-vingt
_____ onze à _____ dix heures _____ après midi est né _____
à u Brassus, chez Meylan _____
Robert-Henri Piquet _____ fils légitime _____
de Edward-Auguste Piquet _____ (Profession:) Négociant horloger _____
de Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Emilia-Anna née Reymond, sa femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le quatre juin _____
mil huit cent-quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Edward-Auguste
Piquet, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :
Edw. Piquet

L'officier de l'état civil :

V. Golay

No 17 B
 Reymond
 Elise Eugénie

Le six juin _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 onze à onze heures _____ avant midi est née
 à Brustus, Chez Meylan _____
 Elise Eugénie Reymond _____ fille illégitime
 de Julie-Augustine Reymond (Profession:) ménagère _____
 de l'Abbaye et du Chenit domicilié à Chez Meylan _____
 et de _____
 de _____

Inscrit au présent registre le neuf juin _____
 mil huit cent-quatre-vingt-onze sur la déclaration de Auguste-
 Antoine Reymond, grand-père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Reymond Lerdonnier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Abbaye le 9 juin 1891

Gector Golay

No 18. B
 Meylan Edouard
 Paul-Louis

Le treize juin _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 onze à huit heures _____ avant midi est né
 à Bas-du-Chenit _____
 Edouard Paul-Louis Meylan _____ fils légitime
 de Paul François Meylan (Profession:) horloger _____
 des Chenit _____ domicilié à Bas-du-Chenit _____
 et de Eugénie Marianne née Meylan, la femme
 des Chenit _____

Inscrit au présent registre le treize juin _____
 mil huit cent-quatre-vingt-onze sur la déclaration de Paul-François
 Meylan, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Paul François Meylan

L'officier de l'état civil :

Gector Golay

N^o 19 B
Audemars
Frédéric-Oswald

dit Eric.

Le quatorze juin _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-onze - à - onze - heures trente minutes avant midi est né -
à u Crêt-Meylan _____
Frédéric-Oswald Audemars # fils légitime _____
de Adolphe-Hector Audemars - (Profession:) Régulier horloger
du Chenit _____ domicilié à u Crêt-Meylan _____
et de Hedwig-Otilie née Bryner, la femme
de Schwamendingen, C. de Zurich _____

Inscrit au présent registre le quinze juin _____
mil huit cent-quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Adolphe-Hector
Audemars, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Hector A. Audemars

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 20
Aubert
Céline-Germaine

Le seize juin _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-onze à _____ deux heures quinze minutes après midi est née
à u Brassus _____
Céline-Germaine Aubert _____ fille légitime _____
de William-Henri Aubert - (Profession:) horloger-pierriste
du Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Louise-Henriette née Lecoulte, la femme
du Chenit _____

Inscrit au présent registre le dix-sept juin _____
mil huit cent-quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de William-Henri
Aubert, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

William Aubert

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

13
 N° 21.
 Raymond
 Valentine - Hélène

Le vingt-quatre juin _____ mil huit cent quatre-vingt-
 _____ - onze à _____ une heure _____ avant midi est né(e)
 à ux Piquet-dessous _____
 Valentine - Hélène Raymond _____ fille légitime _____
 de François - Ami Raymond _____ (Profession:) horloger -
 de Chenit _____ domicilié aux Piquet-dessous _____
 et de Sophie - Emilie née Golay, sa femme _____
 de _____ Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-quatre juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de François - Ami
 Raymond père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Ami Raymond

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Stouder N° 22.
 né Meylan Charles-Henri

Cet enfant a été légitimé par
 le mariage subséquent de ses pa-
 -rents Stouder Robert - Joseph de
 Montmelon, Canton de Berne,
 domicilié au Solliat, et de sa
 fiancée Meylan Julie - Susanne
 du Chenit.

L'acte de légitimation a été
 dressé le jour du mariage, le
 seize juillet, mil-huit-cent-quatre-
 -vingt-onze, au Brassus.

En tous lieux, l'enfant
 Meylan Charles-Henri prend
 le nom de Stouder Charles-Henri,
 fils légitimé des sus-nommés.

Brassus le 16 juillet 1891

L'officier de l'état-civil :

Hector Golay

Le cinq juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
 _____ - onze à _____ trois heures _____ après midi est né _____
 à ux Piquet-dessous _____
 Charles-Henri Meylan _____ fils illégitime _____
 de Meylan Julie - Susanne (Profession:) horlogère _____
 de Chenit _____ domicilié à ux Piquet-dessous _____
 fille elle-même de Jules-Henri Meylan horloger et
 de Marie - Louise née Gay, sa femme _____

Inscrit au présent registre le huit juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Robert - Joseph
 Stouder, fiancé de la mère et père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Robert Stouder

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué avec la légitimation de
 l'enfant le 16 juillet 1891, à St-Urbainne.

No 23
Meylan Marie-Louise

Le onze juillet mil huit cent-quatre-vingt-
- onze à trois heures après midi est né
à Chey Meylan
Marie-Louise Meylan fille légitime
de Georges-Louis Meylan (Profession:) horloger
de Chenit domicilié à Chey Meylan
et de Louise-Sophie née Piquet, la femme
de Chenit

Inscrit au présent registre le onze juillet
mil huit cent-quatre-vingt-onze sur la déclaration de Georges-Louis
Meylan, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Georges L. Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

No 24
Täck Christine-
Bertha

Le treize juillet mil huit cent-quatre-vingt-
- onze à quatre heures trente minutes avant midi est née
aux Piquet dessous
Christine-Bertha Täck fille légitime
de William-Christophe Täck (Profession:) ébeniste
de Chenit domicilié aux Piquet-dessous
et de Rosa née Bürkalter la femme
de Langnau, C. de Bienne

Inscrit au présent registre le treize juillet
mil huit cent-quatre-vingt-onze sur la déclaration de William-
Christophe Täck, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

William Täck

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

marke

N^o 25
Bonardi Charles.
- Emile.

Le 22 août 1906, le conseil fédéral a prononcé, en vertu de l'article 10 de la loi fédérale du 25 juin 1903, la réintégration, à titre gratuit, dans le droit de cité du Canton de Vaud et de la commune du lieu, de Madame veuve Rosalie-Suzanne Bonardi née Guignard à Rolle, italienne par son mariage.

Cette réintégration entraîne la naturalisation des enfants des époux Bonardi-Guignard nés au Brattus.

En conséquence Charles-Emile Bonardi, né au Brattus le 20 juillet 1891, est devenu citoyen suisse; communication est donnée ce jour de nuit 1906, à l'état civil de la commune du lieu, dont il est ressortissant, par le soussigné, Officier de l'état civil du Brattus.

Hector Golay

Le vingt juillet mil huit cent quatre-vingt-onze à six heures avant midi est né

à u Brattus
Charles-Emile Bonardi fil s légitime
de Joseph-Antoine-Jérôme Bonardi (Profession:) ser blanchier.
de Crevola, Novara, Italie domicilié à u Brattus
et de Rosalie-Suzanne née Guignard, la femme
de l'lieu

Inscrit au présent registre le vingt-un juillet
mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration de Joseph Bonardi père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Joseph Bonardi fils

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à la Chancellerie à Lausanne le 21 juillet 1891.

N^o 26
Lemmy Lélie

Le vingt-trois juillet mil huit cent quatre-vingt-onze à huit heures trente minutes après midi est née

à u Brattus
Lélie Lemmy fille légitime
de Georges Kingsford Lemmy (Profession:) Correspondant
Sujet anglais domicilié à Londres
et de Julie-Amélie Lemmy née Raymond
de l'Abbaye et du Chenit, en séjour au Brattus

Inscrit au présent registre le vingt-quatre juillet
mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration de Louise Raymond, tante de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louise Raymond

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à la Chancellerie

¹³
 No 27.
 Piquet Sophie.
 Eugénie

Le Vingt-quatre juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 onze à neuf heures _____ après midi est né
 à Chez Tribillet, veuve le Brasseur _____
 Sophie-Eugénie Piquet _____ fille légitime _____
 de Jean-François Piquet _____ (Profession:) Boulanger _____
 de Chenit _____ domicilié à Chez Tribillet _____
 et de Sophie-Wilhelmine - née Bauer, la femme
 de Zurich _____

Inscrit au présent registre le Vingt-cinq juillet _____
 mil huit cent-quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Jean-François
 Piquet père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

¹³
 No 28
 Piquet Jules
 Marcelin

Le quatre août _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 onze à six heures et quinze minutes après midi est né
 à Chez Tribillet _____
 Jules-Marcelin Piquet _____ fils légitime _____
 de Louis-Auguste Piquet _____ (Profession:) horloger _____
 de Chenit _____ domicilié à Chez Tribillet _____
 et de Berthe-Louise-Adele née Piquet la femme
 de Chenit _____

Inscrit au présent registre le cinq août _____
 mil huit cent-quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Louis-Auguste
 Piquet père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Louis A. Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

^B
 N° 29
 Piquet Ernest

Le onze août _____ mil huit cent - quatre - vingt
 - onze - à - quatre heures _____ après midi est né
 au Vers chez Meylan _____
 Ernest Piquet _____ fils légitime
 de Charles Piquet _____ (Profession:) charpentier
 des Chenit _____ domicilié à Chez Meylan _____
 et de Charlotte Louise Emma née Destroy, la femme
 de Estertes _____

Inscrit au présent registre le treize août _____
 mil huit cent - quatre - vingt - onze _____ sur la déclaration de Charles Piquet
 père du nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Piquet Charles

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

^B
 N° 30
 Meylan René
 - Emile

Le vingt-un août _____ mil huit cent - quatre - vingt -
 - onze à - trois heures _____ avant midi est né
 à Chez Meylan _____
 René - Emile Meylan _____ fils légitime
 de Emile - Gustave Meylan _____ (Profession:) charpentier
 des Chenit _____ domicilié à Chez Meylan _____
 et de Marie - Marguerite née Hubert _____
 des Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-deux août _____
 mil huit cent - quatre - vingt - onze _____ sur la déclaration de Emile - Gustave
 Meylan, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Emile G. Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 31.
 Reymond
 Eugénie
 morte

Le trois septembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 _____ onze à midi _____ heure _____ midi est né e - morte
 à ux Tiquet dessus _____
 une enfant du sexe féminin _____ fille légitime _____
 de Gustave Reymond _____ (Profession:) tailleur de pierre
 de Vaubion _____ domicilié à ux Tiquet dessus _____
 et de Marie-Louise née Dépraz, la femme _____
 des Lieux _____

Inscrit au présent registre le quatre septembre _____
 mil huit cent-quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Gustave
 Reymond, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Gustave Reymond

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 32. B
 Tiquet Lucie-
 Chèreise

Le douze septembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 _____ onze à _____ cinq - heures quinze minutes avant midi est née
 à u Brassus _____
 Lucie-Chèreise Tiquet _____ fille légitime _____
 de Albert-David Tiquet _____ (Profession:) horloger pierriste
 des Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
 et de Marie-Julie née Reymond la femme _____
 des Chenit _____

Inscrit au présent registre le quatorze septembre _____
 mil huit cent-quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Albert-David
 Tiquet, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Albert Tiquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

B.
 n° 33
 Meylan Charles
 - Albert

Le seize Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt
 - onze à _____ heure $\frac{1}{2}$ trente minutes après midi est né
 à Chez Tribillet, près le Brassus _____
 - Charles-Albert Meylan _____ fils légitime _____
 de William-Henri Meylan _____ (Profession:) Horloger _____
 de Cherit _____ domicilié au Brassus, chez Tribillet _____
 et de Julie-Louise-Adele née Delaporte, la femme _____
 de Gimel _____

Inscrit au présent registre le seize Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de William-
 -Henri Meylan, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

William H. Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

B.
 n° 34
 Delaporte
 Marc-Louis

Le cinq Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt
 - onze à minuit $\frac{1}{2}$ heure trente minutes, avant midi, est né
 au Marchainuy _____
 - Marc-Louis Delaporte _____ fils légitime _____
 de Marc-Louis Delaporte _____ (Profession:) agriculteur _____
 de Gimel _____ domicilié au Marchainuy _____
 et de Anna-Louise née Margot, la femme _____
 de Sainte-Croix _____

Inscrit au présent registre le cinq octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Marc-Louis
 Delaporte, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Delaporte, M^e Louis

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à l'état-civil de Gimel
 le 5 octobre 1891

N^o 35 B
Léonard
Caroline-Elisa

Le six octobre _____ mil huit cent quatre-vingt
-onze à une heure _____ avant midi est né e
à Chez Tribillet _____
Caroline-Elisa Léonard _____ fille légitime _____
de Henri-Louis Léonard _____ (Profession:) agriculteur _____
de Corcelles St. Chavornay domicilié à Chez Tribillet _____
et de Jeanne-Louise née Hugli, sa femme _____
de Neerhof, c. de Berne _____

Inscrit au présent registre le huit octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Henri-Louis
Léonard, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Léonard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil de Chavornay
le 8 octobre 1891

Hector Golay

N^o 36 B
Meylan Edgard
Ferdinand

mort en 1897.

Le quatorze octobre _____ mil huit cent quatre-vingt
-onze à neuf heures & trente minutes, après midi est né _____
à u Brassus _____
Edgard-Ferdinand Meylan _____ fils légitime _____
de Charles-Ami Meylan _____ (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Julie-Caroline née Grosjean, sa femme _____
de St. Oyens _____

Inscrit au présent registre le quinze octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Charles-Ami
Meylan, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Charles-Ami Meylan Grosjean

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 37 B
Meylan Joseph-Auguste
Benjamin-Joseph-Auguste

Le Dix-sept octobre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-onze à (8) heures & vingt-cinq min.^{tes} avant midi est né
à u Bas du Chenit _____ Benjamin-
-Joseph-Auguste Meylan _____ fils légitime
de Louis-Michel Meylan _____ (Profession:) horloger
de Chenit _____ domicilié à u Bas du Chenit
et de Valentine-Louise née Golay, la femme
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le Dix-sept octobre _____
mil huit cent-quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Louis-Michel
Meylan père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

B. M. Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 38 B
Meylan Charles
Auguste.

Le Dix-sept octobre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-onze à _____ une heure _____ avant midi est né
à u Bas du Chenit _____ Charles-Auguste Meylan _____ fils légitime
de Henri-Constant Meylan _____ (Profession:) voiturier
de Chenit _____ domicilié à u Bas du Chenit
et de Rosina née Bürrer, la femme
de Köniz, (Berne) _____

Inscrit au présent registre le Dix-sept octobre _____
mil huit cent-quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Henri-
Constant Meylan père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri-Constant Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

B.
 n° 39
 Joffres Maria-
 Adèle-Anna.

Le premier novembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 -onze à _____ une heure _____ avant midi est née
 à _____ Bas-du-Cherit, où la mère de l'enfant est en séjour _____
 Maria-Adèle-Anna Joffres _____ fille légitime _____
 de Jean-Jacques-François Joffres (Profession:) horloger _____
 de Elie, Depart^t: Pyrénées Orient^{les} domicilié à Port-Vendres (Pyrénées Orient^{ales})
 et de Marie-Amélie née Berney, la femme _____
 de Cherit _____

Inscrit au présent registre le premier novembre _____
 mil huit cent-quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Jean-Jacques-Fran-
 -çois Joffres, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Joffres

L'officier de l'état civil :

Victor Golay

Communiqué à la Chancellerie
 à Lausanne le 2 novembre 1891.

B.
 n° 40
 Golay Jeanne-
 Sophie.

Le huit novembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 -onze à _____ huit heures _____ avant midi est née
 à _____ Bas de la Combe, vicie le Brassus _____
 Jeanne-Sophie Golay _____ fille légitime _____
 de Henri-Auguste Golay (Profession:) horloger _____
 de Cherit _____ domicilié à _____ Bas de la Combe _____
 et de Maria-Louise née Capt, la femme _____
 de Cherit _____

Inscrit au présent registre le neuf novembre _____
 mil huit cent-quatre-vingt-onze _____ sur la déclaration de Henri-Auguste
 Golay, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Golay Capt

L'officier de l'état civil :

Victor Golay

N^o 41
Fiquet Paul-Emile
mort

Le vingt-quatre novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
-onze à neuf _____ heures _____ après midi est né _____
à u Brattus _____
Paul-Emile Fiquet _____ fils légitime _____
de Paul-Justin-Louis Fiquet _____ (Profession:) horloger _____
de Chevrit _____ domicilié à u Brattus _____
et de Marie-Elise née Capt, sa femme _____
de Chevrit _____

Inscrit au présent registre le vingt-cinq novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration de Paul-Justin-
-Louis Fiquet, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Fiquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 42 B
Raccant
Philippe-Louis-Charles
* aux Fiquet-Dessous.

Le sept décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
-onze à _____ une _____ heure quarante minutes avant midi est né _____
à Chez le Maître # Chapelle del Eglise libre _____
Philippe-Louis-Charles Raccant fils légitime _____
de Jules-Emile Raccant _____ (Profession:) pasteur _____
de Lausanne et du Mont domicilié à Chez le Maître # la Chapelle _____
et de Thérèse née Burraud, sa femme _____
de Moudon, Bussy, Charvonnex et Vuillens _____

Inscrit au présent registre le huit décembre _____
mil huit cent quatre-vingt-onze sur la déclaration de Jules-Emile
Raccant père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

J. Raccant
pasteur

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Lausanne et Romanel. *Hector Golay*

Le numéro 42 à la page 300, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1891. Les deux doubles du présent registre sont conformes; ce que nous certifions.

L'officier de l'état-civil du Brattus
Hector Golay
Un double a été remis le 6 janvier 1892 à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.

L'officier de l'état-civil du Brattus
Hector Golay

Lu le 18 janvier 1892.

H. Fiquet
pasteur

1892

N^o 1
Golay
Jean-Benjamin.

Le seize janvier _____ mil huit cent-quatre-
vingt-douze à trois heures _____ après midi est né
à ux Piquet-dessous _____
Jean-Benjamin Golay _____ fils légitime
de Louis-Eugène-Philippe Golay _____ (Profession:) horloger, dentiste imp. p.
des Chenit _____ domicilié à ux Piquet-dessous _____
et de Emilie née Capt, la femme _____
des Chenit.

Inscrit au présent registre le dix-huit janvier _____
mil huit cent-quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration de Louis-Eugène-
Philippe Golay, père du nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Eug. Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 2
Täck Jules-
Alberto.

Le Vingt-deux janvier _____ mil huit cent-quatre-
vingt-douze à quatre heures et demie _____ avant midi est né
à ux Piquet-dessous _____
Jules-Albert Täck _____ fils légitime
de Léopold-Louis Täck _____ (Profession:) ébéniste
des Chenit _____ domicilié à ux Piquet-dessous _____
et de Méry-Lugénie née Golay, la femme _____
des Chenit.

Inscrit au présent registre le Vingt-deux janvier _____
mil huit cent-quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration de Léopold-Louis
Täck, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis Täck fils

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 3
Delacrétaiz
Paul

Le Vingt-cinq janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
-douze à _____ quatre heures _____ avant midi est né
à Chez Tribillet _____
Paul Delacrétaiz _____ fils légitime
de Louis-Albert Delacrétaiz (Profession:) horloger _____
de La Tray et d'Yverne domicilié à Chez Tribillet _____
et de Aline-Amélie née Piquet _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le Vingt-cinq janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration de Louis-Albert
Delacrétaiz, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Albert Delacrétaiz

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué le 25 janvier 1892
aux Etat-civils de La Tray et d'Yverne.

N^o 4
Delacrétaiz
Robert.

Le Vingt-cinq janvier _____ mil huit cent quatre-
vingt-douze à _____ huit heures _____ avant midi est né
à Chez Tribillet _____
Robert Delacrétaiz _____ fils légitime
de Louis-Albert Delacrétaiz (Profession:) horloger _____
de La Tray et d'Yverne domicilié à Chez Tribillet _____
et de Aline-Amélie née Piquet _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le Vingt-cinq janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration de Louis-Albert
Delacrétaiz, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Albert Delacrétaiz

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à La Tray & Yverne, le 25 I. 1892.

No 5 B
Meylan
Charles-Paul

1^{re} et 10^{me} lignes, approuve la rectifi-
cation de la radiation du 11^{er} janv. 1842.
H. Golay

Le Sept ~~janvier~~ février _____ mil huit cent ~~quatre-vingt~~
-douze à Sept heures _____ après midi est né
à Chez Meylan _____
Charles-Paul Meylan _____ fils légitime
de Charles-William Meylan _____ (Profession:) horloger
de Chenit _____ domicilié à Chez Meylan _____
et de Anna-Louise née Meylan, la femme
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le huit ~~janvier~~ février _____
mil huit cent ~~quatre-vingt-douze~~ _____ sur la déclaration de Charles-William
Meylan père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :
William Meylan

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

No 6 B
Audemars
Lucy-Alice

Le dix avril _____ mil huit cent ~~quatre-vingt~~
-douze à Cinq heures quarante-cinq m. avant midi est née
à Chez Meylan _____
Lucy-Alice Audemars _____ fille légitime
de Henri-François-Paul Audemars (Profession:) horloger
de Chenit _____ domicilié à Chez Meylan _____
et de Louise-Lugénie née Capt _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le onze avril _____
mil huit cent ~~quatre-vingt-douze~~ _____ sur la déclaration de Henri-François-
-Paul Audemars, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :
Paul Audemars

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

N^o 7
Golay Jules-Henri.

Le onze avril _____ mil huit cent-quatre-vingt-
deux à 12 (minuit) heures et trente minutes avant midi est né
à u Marchairuz _____
Jules-Henri Golay _____ fils légitime
de Louis-Ami-Constant Golay _____ (Profession:) pionnier
de Chenit _____ domicilié à u Marchairuz _____
et de Marie-Louise née Raymond sa femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le treize avril _____
mil huit cent-quatre-vingt-deux sur la déclaration de Ami-Louis-
Constant père de l'enfant. (Louis-Ami-Constant Golay)

Confirmé après lecture faite :

Constant Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay.

N^o 8
Charles-Jaques David
Bonnevoux.

Le seize avril _____ mil huit cent-quatre-
vingt-deux à _____ quatre heures cinquante-cinq m. après midi est né
à u Brassus _____
Charles-Jaques David Bonnevaux fils légitime
de David Bonnevaux _____ (Profession:) Sellier
de Baulmes _____ domicilié à u Brassus _____
et de Rosine née Chautems, sa femme _____
de Haut-Vully _____

Inscrit au présent registre le seize avril _____
mil huit cent-quatre-vingt-deux sur la déclaration de David Bon-
nevoux père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

David Bonnevaux

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à l'Etat-civil de Baulmes
le 16 avril 1892.

N^o 9
Meylan. Ami-
Alexis.

mort à 3 mois.

Le Vingt-un avril _____ mil huit cent-quatre-vingt-
douze à _____ cinq heures trente minutes après midi est né _____
à Chez Meylan _____
Ami Alexis Meylan _____ fils légitime _____
de Louis-Alexis Meylan _____ (Profession:) Voiturier _____
de Chenit _____ domicilié à Chez Meylan _____
et de Alphonsine née Delamurey sa femme _____
de Longirois _____

Inscrit au présent registre le Vingt-deux avril _____
mil huit cent-quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration de Louis-Alexis
Meylan, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

L. Alexis Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 10 B
Lauffenburger
Paul-Frédéric.

Le Vingt-trois avril _____ mil huit cent-quatre-vingt-
douze à _____ cinq heures _____ avant midi est né _____
à Chez Meylan _____
Paul-Frédéric Lauffenburger - fils légitime _____
de ~~Jacques~~ Frédéric Lauffenburger _____ (Profession:) menuisier _____
de Oberheim (Alsace) domicilié à Chez Meylan _____
et de Fanny-Louise née Meylan _____
de Chenit. _____

Inscrit au présent registre le Vingt-trois avril _____
mil huit cent-quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration de ~~Jacques~~ Frédéric
Lauffenburger. _____

Confirmé après lecture faite :

F. Lauffenburger

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à la Chancellerie 23 avril 1892.

5^{me} 11^{me} lignes -
approuvé la rectification,
Frédéric Lauffenburger
Hector Golay off. d'état-civil

Pour ordre du Département de
Justice et police du 5 février 1909, et
en vertu d'une lettre de bourgeoisie
du 23 janvier 1909, Frédéric Lauffenburger
a acquis la nationalité vaudoise,
alors que bourgeois de la commune
de l'Abbaye.

En conséquence l'enfant inscrit
sous ce no. 10 Paul-Frédéric Lauffenburger
devient citoyen vaudois, bourgeois
de la commune de l'Abbaye.

Brassard le 15 février 1909.

L'officier de l'état-civil

Hector Golay



N^o 11 B
 Reymond
 Paul-Maurice

Le Vingt-trois avril _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 - Douze à Sept heures _____ avant midi est né
 à u Cret-Meylan _____
 Paul-Maurice Reymond _____ fils légitime
 de Henri-François Reymond (Profession:) horloger
 de Cherit _____ domicilié à u Cret-Meylan _____
 et de Louise-Jeanette née Rochat, sa femme
 de l'Abbaye _____

Inscrit au présent registre le Vingt-cinq avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration de Henri-François
 Reymond père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Henri Reymond Rochat

L'officier de l'état civil :

Victor Golay

N^o 12 B
 Golay Mathilde
 / Susanne

Le Vingt-quatre avril _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 - Douze à neuf heures _____ après midi est née
 aux ~~Piquet d'estou~~ Pas-du-Cherit _____
 Mathilde Susanne Golay _____ fille légitime
 de Ami-Marcel Golay (Profession:) horloger
 de Cherit _____ domicilié aux Pas-du-Cherit _____
 et de Marie-Susanne née Piquet, sa femme
 de Cherit _____

Inscrit au présent registre le Vingt-cinq avril _____
 mil huit cent-quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration de Ami-Marcel
 Golay père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Marcel Golay

L'officier de l'état civil :

Victor Golay

3^{me} ligne, approuvé la
 modification du nom de
 Piquet d'estou.

Victor Golay off. d'état civil

16
 N° 13.
 Meylan
 Henri Robert

Le deux mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 -douze - à - trois heures _____ après midi est né
 à ux Piquet-dessous _____
 Henri-Robert Meylan _____ fil. légitime _____
 de Henri-Samuel Meylan _____ (Profession:) Voiturier _____
 du Chenit _____ domicilié à ux Piquet-dessous _____
 et de Esther Pauline née Rochat, sa femme _____
 del Lieu _____

Inscrit au présent registre le quatre mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze - sur la déclaration de Henri-Samuel
 Meylan, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri S. Meylan _____

L'officier de l'état civil :

Hector Golay _____

N° 14
 Baridon
 Suzanne Adèle

Le quatre mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
 -douze à - six heures _____ avant midi est née
 à ux Brastus _____
 Suzanne Adèle Baridon _____ fille légitime _____
 de Etienne-Auguste Florimond Baridon (Profession:) Ministre du St-Evangile
 de Fressinières, Hautes-Alpes - domicilié à ux Brastus _____
 et de Rosalie-Marthe née Niote, sa femme _____
 del Chenit _____

Inscrit au présent registre le sept mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration de Etienne-Auguste
 Baridon, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Baridon pasteur _____

L'officier de l'état civil :

Hector Golay _____

Communiqué à la Chancellerie le 7 mai 1892.
 No. du permis d'Établir! 18436 R. 8. folio 184.

Suivant déclaration
 de l'ambassade française,
 du 20 novembre 1913, la
 citoyenne Suzanne Adèle
 Baridon, ensuite d'option,
 a cessé d'être Française
 et est devenue citoyenne
 Suisse, bourgeoise de la
 commune du Chenit.

Brastus le 15 décembre
 1913. L'officier de l'état civil
 Hector Golay _____

N^o 15
 Guignard Emile
 Paul-Henri.

Le douze mai _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 douze à _____ cinq-heures trente minutes, avant midi est né _____
 à _____ Brassus _____
 Emile-Paul-Henri Guignard _____ fils légitime _____
 de Emile-Henri Guignard _____ (Profession:) fromager _____
 de l'Abbaye _____ domicilié à _____ Brassus _____
 et de Eugénie née Meylan, sa femme _____
 de _____ lieu _____

Inscrit au présent registre le treize mai _____
 mil huit cent-quatre-vingt-douze sur la déclaration de Emile-Henri
 Guignard, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Emile Guignard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Abbaye le 16 mai
 1892.

Hector Golay

N^o 16
 Meylan Henri-
 François.

Le treize mai _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 douze à minuit $\frac{1}{2}$ (dix heures et trente minutes) avant midi est né _____
 à _____ Campe _____
 Henri-François Meylan _____ fils légitime _____
 de Jules-François Meylan _____ (Profession:) horloger _____
 de Cherit _____ domicilié à _____ Campe _____
 et de Fanny-Hortense née Guignard _____
 de l'Abbaye _____

Inscrit au présent registre le treize mai _____
 mil huit cent-quatre-vingt-douze sur la déclaration de Jules-François
 Meylan, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

H. Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

^{B.}
 N° 17
 Piquet Susanne-
 Maria

Le quatorze mai _____ mil huit cent - quatre - vingt
 - douze à huit heures _____ avant midi est né
 à u Brassus _____
 Susanne-Maria Piquet _____ fil le légitime _____
 de Robert-Alexis Piquet _____ (Profession:) horloger _____
 de Genève et du Chenit domicilié à u Brassus _____
 et de Maria-Louise née Inglin _____
 de Echichens _____

Inscrit au présent registre le quatorze mai _____
 mil huit cent - quatre - vingt - douze _____ sur la déclaration de Robert-Alexis
 Piquet, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Robert Piquet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de Genève

Hector Golay

^{B.}
 N° 18
 Piquet Paul-
 Robert-Marius.

Le vingt-deux mai _____ mil huit cent - quatre - vingt -
 - douze à trois heures _____ avant midi est né
 à ux Piquet-Dessus _____
 Paul-Robert-Marius Piquet _____ fil le légitime _____
 de Léopold-Eugène Piquet _____ (Profession:) horloger _____
 de Chenit _____ domicilié à ux Piquet-Dessus _____
 et de Octavie-Louise-Susanne née Rochat, la femme
 de l'Abbaye et du Lieu _____

Inscrit au présent registre le vingt-trois mai _____
 mil huit cent - quatre - vingt - douze _____ sur la déclaration de Léopold-Eugène
 Piquet, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Léopold Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

^{N^o 19}
Gilliard enfant
mort-né

Le Vingt-deux mai _____ mil huit cent-quatre-vingt-
deux à deux heures _____ après midi est né _____
à u Brattus, Scierie Golay _____
un enfant de sexe masculin fils légitime _____
de Henri-Louis Gilliard _____ (Profession:) Scieur _____
de Susevros (Yverdon) domicilié à u Brattus _____
et de Jeanne-Marie-Louise née Pagnier, la femme _____
de origine française _____

Inscrit au présent registre le Vingt-quatre mai _____
mil huit cent-quatre-vingt-deux sur la déclaration de Henri-Louis
Gilliard, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis Gilliard

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

^{N^o 20} B
Piquet
Louis-Elisée

Le Vingt-huit mai _____ mil huit cent-quatre-vingt-
deux à dix heures _____ avant midi est né _____
à u Bas-du-Cherit _____
Louis-Elisée Piquet _____ fils légitime _____
de Arnold Piquet _____ (Profession:) horloger _____
de Genève et du Cherit domicilié à u Bas-du-Cherit _____
et de Elise-Sophie née Piquet, la femme _____
de Cherit.

Inscrit au présent registre le trente mai _____
mil huit cent-quatre-vingt-deux sur la déclaration de Arnold
Piquet, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Arnold Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué au bureau Cantonal d'état-civil
à Genève le 30 mai 1892.

No 21 B
Meylan
Hélène-Marie

Le dix juin _____ mil huit cent quatre-vingt
-douze à deux heures _____ après midi est né e
à u Brassus _____
Hélène-Marie Meylan _____ fille légitime
de Constant-Henri Meylan _____ (Profession:) horloger _____
du Cherit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Marie-Louise-Elise née Reymond, la femme
de Vaubion _____

Inscrit au présent registre le dix juin _____
mil huit cent quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration de Constant-
-Henri Meylan, père de l'enfant, _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Constant Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 22. B
Meylan Frédéric
François

Le quinze juin _____ mil huit cent quatre-vingt
-douze à huit heures _____ après midi est né
à Chez Meylan _____
Frédéric-François Meylan _____ fils légitime
de Paul-François Meylan _____ (Profession:) horloger _____
du Cherit _____ domicilié à Chez Meylan _____
et de Eugénie-Marianne née Meylan, la femme
du Cherit _____

Inscrit au présent registre le dix-huit juin _____
mil huit cent quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration de Paul-François
Meylan, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Paul François Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

no 23
Meylan
Marius Robert.

Le Vingt-un juin mil huit cent quatre-vingt-
deux à cinq heures avant midi est né
à ux Piquet-Dessus
Marius Robert Meylan fils légitime
de Paul-David Meylan (Profession:) voiturier
de Cherit domicilié à ux Piquet-Dessus
et de Lina-Maria-Julia née Piquet, sa femme
de Lieu

Inscrit au présent registre le Vingt-trois juin
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Paul-David
Meylan père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Paul-David Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

no 24.
Renaud
Albert-Henri.

Le Vingt-cinq juin mil huit cent quatre-vingt-
deux à Six heures après midi est né
à u Brassus
Albert-Henri Renaud fils légitime
de François-Charles-Louis Renaud (Profession:) Tellier
de S^t Georges domicilié à u Brassus
et de Julie-Marianne-Louisa-Jenny née Ramelet, sa femme
de Orbe

Inscrit au présent registre le Vingt-sept juin
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de François-
Charles-Louis Renaud, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

François Renaud

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Longirois, 27 juin 1892.

Hector Golay

717024
approuvé la radiation par le
des notes Julia-Marianne
H. Golay

N^o 25.
Golay Benjamin
- Eugène.

Le Vingt-cinq juin _____ mil huit cent-quatre-vingt-
deux à dix heures _____ avant midi est né
à Chez Meylan _____
Benjamin-Eugène Golay _____ fils légitime _____
de Ami-David Golay _____ (Profession:) horloger _____
du Cherit _____ domicilié à Chez Meylan _____
et de Lydie-Suzanne née Rochat, la femme _____
du Lieu _____

Inscrit au présent registre le Vingt-sept juin _____
mil huit cent-quatre-vingt-deux sur la déclaration de Ami-David
Golay, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

David Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 26 B.
Piquet Eveline-
Marie-Fanny.

Le Douze juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt-
deux à dix heures cinq minutes après midi est née
au Bas-du-Cherit _____
Eveline-Marie-Fanny Piquet _____ fille légitime _____
de David-Joseph Piquet _____ (Profession:) Scieur _____
du Cherit _____ domicilié au Bas-du-Cherit _____
et de Aline-Mélanie née Golay, la femme _____
du Cherit _____

Inscrit au présent registre le treize juillet _____
mil huit cent-quatre-vingt-deux sur la déclaration de David-Joseph
Piquet père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

David Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 27
Capt Fritz
mont. né

Le Seize juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à _____ neuf heures _____ avant midi est né _____
à Chez Meylan _____
un enfant du sexe masculin _____ fils légitime _____
de Fritz Auguste Capt _____ (Profession:) horloger _____
des Cherit _____ domicilié à Chez Meylan _____
et de Françoise Augustine né Viommet _____
de St. Lève et du Cherit _____

Inscrit au présent registre le Seize juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-deux _____ sur la déclaration de David-Louis
Capt oncle de l'enfant, en l'absence du père, au service militaire _____

Confirmé après lecture faite :

David L. Capt

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 28
Aubert Roland
Marius.

Le quinze août _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux à _____ six heures quarante-cinq minutes avant midi est né _____
au Brassus _____
Roland-Marius Aubert _____ fils légitime _____
de William-Henri Aubert _____ (Profession:) horloger pierriste _____
des Cherit _____ domicilié au Brassus _____
et de Louise-Henriette né Lecoulte, la femme _____
des Cherit _____

Inscrit au présent registre le Seize août _____
mil huit cent quatre-vingt-deux _____ sur la déclaration de Roland-Marius
Aubert William-Henri père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

William Aubert

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 29 B
Grobety Hermann

Le Vingt-trois août _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-douze à _____ dix heures et trente minutes avant midi est né _____
à Carroz, bureau des péages fédéraux _____
Hermann Grobety _____ fils légitime _____
de Jules-Lucien Grobety _____ (Profession:) Receveur des péages
de Vallorbes _____ domicilié à Carroz, poste fédéral de péages
et de Léonie-Louisa née Golay, la femme _____
de l'Abbaye _____

Inscrit au présent registre le Vingt-quatre août _____
mil huit cent-quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration de Jules-Lucien
Grobety. _____

Confirmé après lecture faite :

Grobety

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Vallorbe le 24 août
1892.

Hector Golay

No 30 B
Reymond
Robert-Jules-Louis.

mort.

Le Vingt-huit août _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-douze à _____ une heure trente minutes après midi est né _____
à Brassus _____
Robert-Jules-Louis Reymond _____ fils légitime _____
de Jules-Albert Reymond _____ (Profession:) pierriste _____
de l'Abbaye et du Chérit domicilié à Brassus _____
et de Berthe-Elise née Schneider, la femme _____
de Plöthenbach, c. de Berne _____

Inscrit au présent registre le trente août _____
mil huit cent-quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration de Jules-Albert
Reymond père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Reymond

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Abbaye le 30 août
1892

Hector Golay

No 31
Meylan David.
Auguste.
5 né - mort.

Le deux Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt
-douze - à - Sept heures _____ avant midi est né - mort
à Chez Meylan (Brattus) _____
un enfant du sexe masculin _____ fils légitime _____
de Ami-Henri Meylan _____ (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à Chez Meylan _____
et de Lilié-Adeline née Goy _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le deux Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration de Ami-Henri
Meylan, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Meylan Goy

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 32 B
Audemars
Charles-Edouard.

Le dix Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt
-douze - à - neuf heures _____ avant midi est né -
au Crêt Meylan _____
Charles-Edouard Audemars fils légitime _____
de Louis-Benjamin Audemars (Profession:) Négociant horloger _____
de Chenit _____ domicilié à Crêt-Meylan _____
et de Ernestine-Fanny née Valette _____
de Yens _____

Inscrit au présent registre le douze Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration de Louis-Benja-
-min Audemars père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Audemars

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 33
 Meylan Charles-
 Edouard.

mort

Le treize Septembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 -douze à _____ six heures quarante-cinq m. Avant midi est né
 à u Campre _____
 Charles-Edouard Meylan _____ fils légitime _____
 de Louis-Michel Meylan _____ (Profession:) horloger _____
 de Chenit _____ domicilié à u Campre _____
 et de Valentine-Louise née Golay, sa femme _____
 de Chenit _____

Inscrit au présent registre le treize Septembre _____
 mil huit cent-quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration de Louis-Michel
 Meylan, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

J. M. Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 34.
 Goy Juliette-
 Hélène.

B

Le quatorze Septembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 -douze à _____ huit heures et trente minutes avant midi est née
 à u Brassus _____
 Juliette-Hélène Goy _____ fille légitime _____
 de Charles-Albert Goy _____ (Profession:) pierriste _____
 de Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
 et de Eugénie-Louise Marie née Weizmann, sa femme _____
 de Buchthalen, c. de Schaffhouse _____

Inscrit au présent registre le quatorze Septembre _____
 mil huit cent-quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration de Charles-Albert
 Goy, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Goy

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Goy ^{N^o 35}
Hélène-Susanne

marie le 27 mars
1893.

Le dix-huit octobre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-douze à _____ une heure _____ avant-midi est né e
à u Bas-du-Cherit _____
Hélène-Susanne Goy _____ fille légitime _____
de Jules-François Goy _____ (Profession:) bûcheron _____
de Cherit _____ domicilié à u Bas-du-Cherit _____
et de Aline Fanny, (dite Aline-Félicie) née Meylan _____
de Cherit _____

Inscrit au présent registre le dix-huit octobre _____
mil huit cent-quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration de Jules-François
Goy, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Goy

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Piquet ^{N^o 36}
Alice-
-Louise

Le dix-huit octobre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-douze à _____ Six heures dix minutes après midi est née
à u Brassus _____
Alice-Louise Piquet _____ fille légitime _____
de Edward-Auguste Piquet _____ (Profession:) Négociant-horloger
de Cherit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Emilia-Anna née Raymond, sa femme _____
de Cherit _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf octobre _____
mil huit cent-quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration de Edward-Auguste
Piquet père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Edward Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

P. No 37
Piquet Louis

111027-200

Le dix-neuf octobre _____ mil huit cent-quatre-vingt
-douze à _____ cinq heures _____ après midi est né _____
à _____ Cret des Lecoulhe _____
un enfant du sexe masculin _____ fils légitime _____
de David-Eugène Piquet _____ (Profession:) Charpentier _____
des Chenit _____ domicilié à _____ Cret des Lecoulhe _____
et de Marie-Henriette née Simon, sa femme _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le Vingt octobre _____
mil huit cent-quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration de David-Eugène
Piquet, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Eugène Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 38
Golay Marius-
Albert

Le Vingt-un octobre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-douze à _____ sept heures trente minutes avant midi est né _____
à _____ Brassus _____
Marius-Albert Golay _____ fils légitime _____
de Georges-Henri Golay _____ (Profession:) Marchand de bois _____
des Chenit _____ domicilié à _____ Brassus _____
et de Méry-Sophie-Marie née Meylan _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le Vingt-un octobre _____
mil huit cent-quatre-vingt-douze _____ sur la déclaration de Georges-Henri
Golay père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

H. Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Golay
No 39 B
Georges-Albert.

Le cinq novembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-doux à cinq heures _____ avant midi est né
aux Siquet-Dessous
Georges-Albert Golay _____ fils légitime
de Jules-Albert Golay _____ (Profession:) horloger
de Chenit _____ domicilié aux Siquet-Dessous
et de Lèlie-Sophie née Golay, sa femme
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le cinq novembre _____
mil huit cent-quatre-vingt-doux _____ sur la déclaration de Jules-Albert
Golay, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Albert Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Piquet No 40
Albert

moit.

Le onze novembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-doux à deux heures & trente minutes après midi est né
à u Brassus
Albert Piquet _____ fils légitime
de Paul-Justin-Louis Piquet _____ (Profession:) horloger
de Chenit _____ domicilié à u Brassus
et de Marie-Elise née Capt sa femme
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le onze novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-doux _____ sur la déclaration de Paul-Justin
Louis Piquet, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Piquet Capt

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 41
 Aubert
 Antoine-Hippolyte

enfant qui n'a pas sa mère

Le dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-
 deux à six heures avant midi est né
 à Chez le Maître, (maison Benoit)
 Antoine-Hippolyte Aubert fils légitime
 de David-Philippe Aubert (Profession:) horloger
 de Chenit domicilié à Chez le Maître
 et de Christine Adèle née Viommet, sa femme
 de Chenit et de St-Livres

Inscrit au présent registre le vingt novembre
 mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de David-Phi-
 lippe Aubert père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
 David Aubert

L'officier de l'état civil :
 Hector Golay.

No 42
 Saugy André
 Samuel

Le trente novembre mil huit cent quatre-vingt-
 deux à deux heures quarante minutes après midi est né
 à u Cret-Meylan
 André-Samuel Saugy fils légitime
 de Louis Saugy (Profession:) entrepreneur
 de Rougemont domicilié à u Cret-Meylan
 et de Jenny née Liardon
 de Montheroz

Inscrit au présent registre le trente novembre
 mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Louis Saugy
 père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
 Louis Saugy

L'officier de l'état civil :
 Hector Golay

Communiqué à Rougemont le 30 Nov^{bre}
 1892.

du le 30 janvier 1893
 H. Siguet
 préfet

Le numéro 42 à la page 321,
 est celui de la dernière inscrip-
 tion faite dans l'année 1892.
 Les deux doubles du présent
 registre sont conformes, ce
 que nous certifions.
 Le 10 janvier 1893, un
 double a été adressé à
 l'autorité cantonale, en exé-
 cution de l'art. 2 de la loi.
 L'officier de l'état-civil du
 Bas-St. Victor. Hector Golay

B.
No 1
Jeanrenaud
Emma-Elise.

Le dix-huit janvier _____ mil huit cent-quatre-vingt-treize à huit heures _____ avant midi est né e
au Bas-du-Cherit _____
Emma-Elise Jeanrenaud _____ fille _____
de Louis-Edouard Jeanrenaud (Profession:) Terrassier _____
de Môtier, Val de Travers, domicilié au Bas-du-Cherit _____
et de Elisabeth, née Dubach, sa femme _____
de Niederstocken, C. de Berne. _____

Inscrit au présent registre le dix-huit janvier _____
mil huit cent-quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Louis-Edouard
Jeanrenaud, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Jeanrenaud

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Môtier
le 18 janvier 1893

Hector Golay

B.
No 2.
Bonardi Helena
- Susanne - Nancy

Le 22 août 1906, le conseil fédéral a prononcé, en vertu de l'art 40 de la loi fédérale du 25 juin 1903, la réintégration à titre gratuit, dans le droit de cité du Canton de Vaud et de la commune du lieu de M^{me} veuve Rosalie Susanne Bonardi née Guignard, à Rolle, italienne par son mariage. — Cette réintégration entraîne la naturalisation des enfants des époux Bonardi-Guignard, nés au Brassus. — En conséquence

Helena Susanne Nancy Bonardi est devenue citoyenne suisse, et communication en est donnée le jour 30 août 1906, à l'état civil de la commune du lieu, par le soussigné, Officier de l'état civil du Brassus.

Hector Golay

Le cinq février _____ mil huit cent-quatre-vingt-treize à cinq heures _____ après midi est née
au Brassus _____
Helena-Susanne-Nancy Bonardi fille légitime _____
de Joseph-Antoine-Jérôme Bonardi (Profession:) serblantier _____
de Crevola, Novare, Italie domicilié au Brassus _____
et de Rosalie-Susanne née Guignard, sa femme _____
de Lieu _____

Inscrit au présent registre le six février _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Nancy
Guignard, tante maternelle de l'enfant, le père étant malade et alité

Confirmé après lecture faite :

Nancy Guignard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Chancellerie
le 6 février 1893.

Hector Golay

N^o 3 B
Audemars.
Elise-Hélène.

Le Cinq février _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-treize à _____ cinq heures _____ avant midi est née
à u Brassus, Chez Meylan _____
Elise-Hélène Audemars _____ fille légitime
de Paul-François Audemars (Profession:) horloger _____
de Cherit _____ domicilié à Chez Meylan _____
et de Marie-Louise née Meylan, la femme _____
de Cherit _____

Inscrit au présent registre le Six février _____
mil huit cent-quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Paul-François
Audemars père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Paul-François Audemars

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 4 B
Meylan
Marie-Eugénie

Le Sept mars _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-treize à _____ sept heures _____ après midi est née
à u Bas-du-Cherit _____
Marie-Eugénie Meylan _____ fille légitime
de Henri-Constant Meylan (Profession:) voiturier _____
de Cherit _____ domicilié à u Bas-du-Cherit _____
et de Rosina née Bürren, la femme _____
de König, C. de Berne _____

Inscrit au présent registre le huit mars _____
mil huit cent-quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Henri-Constant
Meylan, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 5 B.
Golay Edouard.
- Ami-Auguste.

Le onze mars mil huit cent-quatre-vingt-treize à neuf heures trente minutes après midi est né au Bas-du-Cherit Edouard-Ami-Auguste Golay fils légitime de Ami-Marcel Golay (Profession:) horloger des Cherit domicilié au Bas-du-Cherit et de Marie-Suzanne née Piquet, la femme des Cherit

Inscrit au présent registre le quatorze mars mil huit cent-quatre-vingt-treize sur la déclaration de Ami-Marcel Golay, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Marcel Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 6 B.
Reymond
Gabrielle-Annette.

Le vingt-sept mars mil huit cent-quatre-vingt-treize à dix heures et demie après midi est née au Brassus Gabrielle-Annette Reymond fille légitime de Henri-Auguste Reymond (Profession:) Négociant des Cherit domicilié au Brassus et de Annette-Lina née Capt, la femme des Cherit

Inscrit au présent registre le vingt-neuf mars mil huit cent-quatre-vingt-treize sur la déclaration de Henri-Auguste Reymond, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

H. Reymond

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 7.
Capt Louis-Auguste

mort

Le trois avril _____ mil huit cent-quatre-vingt-treize à _____ une heure et trente minutes après midi est né à Chez Meylan _____
de Louis-Auguste Capt _____ fils légitime
de Fritz-Auguste Capt _____ (Profession:) horloger
de Cherit _____ domicilié à Chez Meylan _____
et de Françoise-Augustine née Viornet _____
de St-Libre et Du Cherit _____

Inscrit au présent registre le trois avril _____
mil huit cent-quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Fritz-Auguste Capt, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Fritz Capt-Viornet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 8
Meylan Edouard
Jacques David

mort en 1901-

Le quatre avril _____ mil huit cent-quatre-vingt-treize à _____ dix heures quarante-cinq minutes après midi est né à Brassus _____
de Edouard-Jacques David Meylan _____ fils légitime
de John William Meylan _____ (Profession:) horloger
de Cherit _____ domicilié à Brassus _____
et de Louise-Henriette^{née} Meylan, sa femme _____
de Cherit _____

Inscrit au présent registre le cinq avril _____
mil huit cent-quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de John William Meylan, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

John W. Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 9 B
Guillaume
Marie-Armandine

Le vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-treize à six heures après midi est né
au Brassus, Café de la Croix-bleue, chez la grand-mère
Marie-Armandine Guillaume fille légitime
de Léon Guillaume (Profession:) agriculteur
de Brethouvières domicilié à Orbe
et de Elisa-Adèle née Reymond, sa femme, en séjour au Brassus
des Chenit, (Brassus)

Inscrit au présent registre le vingt-deux avril
mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de Marie-Anne
Reymond née Clout, grand-mère de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Maurice Reymond Grand

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil de Romarinvières
le 26 avril 1893.

Hector Golay

No 10. B
Audemars
Violette-Frêne.

Le vingt-huit avril mil huit cent quatre-vingt-treize à trois heures et demi avant midi est née
au Cret Meylan
Violette-Frêne Audemars fille légitime
de Adolphe-Hector Audemars (Profession:) Réparateur-horloger
des Chenit domicilié au Cret Meylan
et de Hedwig-Otilie née Bryner sa femme
de Schwamendingen (Schwamendingen).

Inscrit au présent registre le vingt-huit avril
mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de Adolphe-Hector
Audemars, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

A. Audemars

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 11.
Piquet Irène

Le vingt-huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt
-treize à huit heures _____ après midi est né(e)
à u Brassus _____
Irène Piquet _____ fille légitime _____
de Charles-Ami Piquet _____ (Profession:) horloger _____
des Cherit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Alice-Julie née Cruan, la femme _____
de Vallorbes _____

Inscrit au présent registre le vingt-neuf avril _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Charles-Ami
Piquet père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 12.
Piquet
Emmanuel

mort-né

Le vingt-huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt
-treize à neuf heures et demie _____ après midi est né-mort
à u Brassus _____
Emmanuel Piquet _____ fils légitime _____
de Charles-Ami Piquet _____ (Profession:) horloger _____
des Cherit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Alice-Julie née Cruan, la femme _____
de Vallorbes _____

Inscrit au présent registre le vingt-neuf avril _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Charles-Ami
Piquet, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 13.
Piquet
Gustave-Adolphe

Le Vingt-huit avril _____ mil huit cent-quatre-vingt-
treize à _____ dix heures _____ après midi est né _____
à u Brassus _____
Gustave-Adolphe Piquet _____ fils légitime _____
de Charles-Ami Piquet _____ (Profession:) horloger _____
des Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Alice-Julie née Curvan, sa femme _____
de Vallorbes _____

Inscrit au présent registre le Vingt-neuf avril _____
mil huit cent-quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Charles-Ami
Piquet, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 14
Goy Roland.
Henri-Louis

Le dix mai _____ mil huit cent-quatre-vingt-
treize à _____ onze heures et quarante minutes après midi est né _____
à u Planoy, rière le Brassus _____
Roland Henri-Louis Goy _____ fils légitime _____
de Georges-Henri Goy _____ (Profession:) horloger _____
des Chenit _____ domicilié à u Planoy _____
et de Henriette-Julie née Piquet _____
de Genève et des Chenit _____

Inscrit au présent registre le onze mai _____
mil huit cent-quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Georges-Henri
Goy père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Georges H. Goy

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

B
 No 15
 Weibel
 Marie-Louise

Le trente mai _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-treize à _____ huit heures _____ avant midi est né
 aux Tiquet-Jessus _____
 Marie-Louise Weibel _____ fille légitime
 de Frédéric (dit Fritz) Weibel _____ (Profession:) tailleur de pierre
 de Grossaffeltern, (C. de Berne) domicilié à ux Tiquet-Jessus _____
 et de Lina-Aline née Capt, la femme _____
 de Chenit _____

Inscrit au présent registre le trente-mai _____
 mil huit cent-quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Frédéric Weibel
père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Weibel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Grossaffeltern

Hector Golay

No 16
 Meylan Henri
 Marius-Albert

Le quatorze juin _____ mil huit cent-quatre _____
-vingt-treize à _____ trois heures _____ avant midi est né _____
 au Camp _____
Henri-Marius-Albert Meylan _____ fils légitime
 de Henri-Auguste Meylan _____ (Profession:) horloger _____
 de Chenit _____ domicilié à Camp _____
 et de Henriette-Rosine née Fressineau, la femme _____
 de précédemment citoyenne américaine _____

Inscrit au présent registre le quinze juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Henri-Aug-
uste Meylan père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Henri-Augt Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Scellé en 1907

^{B.}
No 17
Golay Paul-Isaac.

Le dix-huit juin mil huit cent-quatre-vingt-treize à huit heures et demie après midi est né à ux Piquet-Dessous Paul-Isaac Golay fil^s légitime de Louis-Eugène-Philippe Golay (Profession:) horloger & J^{re} m^{re} p^l. des Cherit domicilié à ux Piquet-Dessous et de Emilie née Capt, sa femme des Cherit

Inscrit au présent registre le dix-neuf juin mil huit cent-quatre-vingt-treize sur la déclaration de Louis-Eugène-Philippe Golay, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Eug Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

^{B.}
No 18
Goy Charles-Auguste

Le dix-huit juin mil huit cent-quatre-vingt-treize à deux heures & quinze minutes après midi est né à u Brassus Charles-Auguste Goy fil^s légitime de Eugène-Adrien Goy (Profession:) horloger des Cherit domicilié à u Brassus. et de Julie-Louise née Capt, sa femme des Cherit

Inscrit au présent registre le vingt juin mil huit cent-quatre-vingt-treize sur la déclaration de Eugène-Adrien Goy, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Eugène Goy

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 19
Golay
Aline-Marie

marie 1894

Le Vingt-trois juin mil huit cent quatre-vingt-treize à huit heures avant midi est né e
à u Bas-du-Cherit
Aline-Marie Golay fil le légitime
de Henri-François Golay (Profession:) horloger
de Cherit domicilié à u Bas-du-Cherit
et de Jeanne-Elise née Piquet, sa femme
de Cherit

Inscrit au présent registre le Vingt-quatre juin
mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de Henri-François Golay père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

François Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 20 B.
Piquet
Germaine-Sophie

décédée en 1895.

Le Vingt-huit juin mil huit cent quatre-vingt-treize à trois heures et demie avant midi est née
à u Brassus
Germaine-Sophie Piquet fil le légitime
de Albert-David Piquet (Profession:) horloger pierriste
de Cherit domicilié à u Brassus
et de Marie-Julie née Raymond, sa femme
de Cherit

Inscrit au présent registre le trente juin
mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de Albert-David Piquet père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Albert Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

J. No 21 B
Leonard
Louise-Madelaine.

Le trente juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt-
treize à cinq heures _____ avant midi est né e
à Chez Tribillet _____
Louise-Madelaine Leonard _____ fille légitime et posthume
de Henri-Louis Leonard, — décédé (Profession:) agriculteur, le 25 mai 1893
de Corcelles s/Chavornay — domicilié à Chez Tribillet _____
et de Jeanne-Louise née Hugli, la veuve _____
de Seedorf, c. de Berne. _____

Inscrit au présent registre le trente-un juillet _____
mil huit cent-quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Victoire Pignat
née Hugli, tante de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Victoire Pignat

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de
Chavornay le 1^{er} août 1893

Hector Golay

No 22. B.
Meylan Paul-Edmond

Le premier août _____ mil huit cent-quatre-vingt-
treize à onze heures et trente minutes après midi est né _____
au Crêt-Meylan _____
Paul-Edmond Meylan _____ fils légitime
de Louis-François Meylan _____ (Profession:) horloger _____
de Cherit _____ domicilié au Crêt-Meylan _____
et de Adèle-Amélie Meylan, la femme _____
de Cherit _____

Inscrit au présent registre le trois août _____
mil huit cent-quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Louis-François
Meylan père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

L. Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

mort en 1894

B.
 n° 23
 Bonnevaux
 Adalbert-Louis

Le neuf août _____ mil huit cent-quatre-vingt-treize à neuf heures _____ avant midi est né à Chey Meylan _____
 Adalbert-Louis Bonnevaux — fils légitime —
 de David Bonnevaux — (Profession:) Sellier —
 de Baulmes — domicilié à Brassus, chey Meylan —
 et de Rosine née Chautems sa femme —
 de Gant-Vully —

Inscrit au présent registre le neuf août _____ mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de David Bonnevaux, père de l'enfant —

Confirmé après lecture faite :

David Bonnevaux

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de Baulmes
 le 10 août 1893

Hector Golay

n° 24
 Aubert Lucy-
 Alexandrine

Le neuf août _____ mil huit cent-quatre-vingt-treize à trois heures quarante-cinq m. après midi est née au Brassus. _____
 Lucy-Alexandrine Aubert — fille légitime —
 de William-Henri Aubert — (Profession:) horloger-pierrier —
 de Chevât — domicilié à Brassus —
 et de Louise-Herminette née Lecoultra sa femme —
 de Chevât —

Inscrit au présent registre le douze août _____ mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de William-Henri Aubert, père de l'enfant —

Confirmé après lecture faite :

William-Henri Aubert

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 25
Piquet
Emilie-Sophie.

monte

Le dix-neuf août _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize à midi et ~~heure~~ cinquante minutes; midi est née
à Chez Tribillet
Emilie-Sophie Piquet _____ fille légitime
de Jean-François Piquet _____ (Profession:) boulanger
de Chenit _____ domicilié au Prassus, chez Tribillet
et de Sophie née Bauer Sophie-Wilhelmine née Bauer la femme
de Seebach _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf août _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Jean-François
Piquet père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Piquet
PS

L'officier de l'état civil :

Vector Golay

N^o 26
Piquet
Jean-François

Le huit septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
treize à _____ six heures _____ après midi est né
à au Camp
Jean-François Piquet _____ fils légitime
de David-Auguste Piquet _____ (Profession:) marchand de bois
de Chenit _____ domicilié au Camp
et de Marguerite née Steffen la femme
de Alßoltern (Emmenthal) _____

Inscrit au présent registre le neuf septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de David-Auguste
Piquet père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

David-Auguste Piquet

L'officier de l'état civil :

Vector Golay

N^o 27 B.
Golay
Charles-Samuel

Le *Vingt-un Septembre* mil huit cent *quatre-vingt-treize* à *huit heures* avant midi est né à *Chez Meylan*
Charles-Samuel Golay fils *légitime*
 de *Ami-David Golay* (Profession:) *marchand de bois*
 de *Cherit* domicilié à *Chez Meylan*
 et de *Lydie-Suzanne née Rochat, sa femme*
 de *Lieu*

Inscrit au présent registre le *Vingt-trois Septembre*
 mil huit cent *quatre-vingt-treize* sur la déclaration de *Ami-David Golay* père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

David Golay

L'officier de l'état civil :

Vector Golay

N^o 28
Meylan enfant
mort-né de William

Le *Sept Octobre* mil huit cent *quatre-vingt-treize* à *quatre heures* après midi est né ~~mort~~
 à *Campe*
 un enfant du sexe masculin fils *légitime*
 de *William-Louis Meylan* (Profession:) *horloger*
 de *Cherit* domicilié à *Campe*
 et de *Zélie-Eugénie née Simond, sa femme*
 de *Cherit*

Inscrit au présent registre le *Huit Octobre* mil huit cent *nonante-trois*
 mil huit cent *quatre-vingt-treize* sur la déclaration de *William-Louis Meylan*, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

William Meylan

L'officier de l'état civil :

Vector Golay

№ 29 B.
Piquet
Henriette-Jeanne.

Le dix octobre _____ mil huit cent - quatre - vingt -
-treize à _____ neuf heures trente minutes avant midi est née
à u Brassus _____
Henriette-Jeanne Piquet _____ fille légitime
de Robert-Alexis Piquet _____ (Profession:) horloger _____
de Chenit et de Genève domicilié à u Brassus _____
et de Maria-Louise née Inglin _____
de Echichens _____

Inscrit au présent registre le douze octobre _____
mil huit cent - quatre - vingt - treize _____ sur la déclaration de Robert-Alexis
Piquet, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Robert Piquet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'E.C. de Genève

Hector Golay

№ 30 B.
Meylan
Dora-Cécile

Le douze octobre _____ mil huit cent - quatre - vingt -
-treize à _____ huit heures _____ avant midi est née
à u Brassus _____
Dora-Cécile Meylan _____ fille légitime
de Charles-Ami Meylan _____ (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Julie-Caroline née Grosjean, la femme _____
de St-Oyens _____

Inscrit au présent registre le treize octobre _____
mil huit cent - quatre - vingt - treize _____ sur la déclaration de Charles-Ami
Meylan, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Ch. Meylan Grosjean

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Morte à Lousanne

N^o 31
Arbel Léon-Henri

Le seize octobre _____ mil huit cent-quatre-vingt-treize à _____ une heure quinze minutes avant midi est né
au Brassus _____
Léon-Henri Arbel _____ fils légitime
de Henri-Eugène Arbel _____ (Profession:) Seieur _____
de Bois d'Amont, Jura, Franc-domicilié au Brassus _____
et de Anne-Marie-Céline-Clotilde dite Lina née Ferrer la femme
de Bellevaux, Haute-Savoie _____

Inscrit au présent registre le dix-sept octobre _____
mil huit cent-quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Henri-Eugène
Arbel père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Arbel

Communiqué à la Chancellerie à Louvain
le 18 octobre 1893. No. du permis d'établissement
accordé au père Joseph Arbel. no. 4481.

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 32. P
Reymond
William-Auguste

Le seize octobre _____ mil huit cent-quatre-vingt-treize à _____ onze heures _____ avant midi est né
au Cret-Meylan _____
William-Auguste Reymond _____ fils légitime
de Albert-William Reymond _____ (Profession:) horloger _____
des Chenit _____ domicilié à Cret-Meylan _____
et de Jenny-Bertha née Luquiers, la femme
de Jurisens. _____

Inscrit au présent registre le dix-sept octobre _____
mil huit cent-quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Albert-William
Reymond père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Reymond

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 33
Renard Ellen.
Marie.

Le Vingt-huit octobre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-treize _____ à _____ cinq _____ heures _____ après midi est née
à _____ Prassus _____
Ellen-Marie Renard _____ fille légitime
de François-Charles-Louis Renard (Profession:) Boulanger
de St. Georges _____ domicilié à _____ Prassus _____
et de Louisa-Jenny née Ramolet, la femme
de 'Orbe _____

Inscrit au présent registre le trente octobre _____
mil huit cent-quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de François-Char-
les-Louis Renard père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

François Renard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à St. Georges
le 30 octobre 1893.

Hector Golay.

N^o 34
Raccard Alice
Mary-Elise.

Le Six novembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-treize _____ à _____ Sept _____ heures _____ avant midi est née
à _____ Chez le Maître[#], Chapelle de l'Eglise libre _____
Alice-Mary-Elise Raccard _____ fille légitime
de Jules-Emile Raccard (Profession:) Pasteur
de Lausanne et du Mont _____ domicilié à _____ Chez le Maître[#] _____
et de Thérèse née Burnand la femme
de Moudon, Busty, Chovannes et Vuilleus _____

Inscrit au présent registre le Six novembre _____
mil huit cent-quatre-vingt-treize _____ sur la déclaration de Jules-Emile
Raccard père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

J. Raccard.
pasteur

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Etat-civils de Lausanne
et du Mont, le 6 novembre 1893.

Hector Golay

aux Piquet. Dessous.

N^o 35 B.
Meylan Lucy
Eugénie.

Le onze novembre mil huit cent-quatre-vingt-treize à dix heures avant midi est née à Chez Meylan Lucy-Eugénie Meylan fille légitime de Marius-Charles Meylan (Profession:) horloger du Cherit domicilié à Chez Meylan et de Berthe-Suzanne née Inglin de Echichens

Inscrit au présent registre le treize novembre mil huit cent-quatre-vingt-treize sur la déclaration de Marius-Charles Meylan père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Charles-Marius Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Gelay

N^o 36 B.
Piquet Henriette
Eugénie

Le dix-neuf novembre mil huit cent-quatre-vingt-treize à heures midi est née à u Brassus Henriette-Eugénie Piquet fille légitime de Paul-Justin-Louis Piquet (Profession:) horloger du Cherit domicilié à u Brassus et de Marie-Elise née Capt du Cherit.

Inscrit au présent registre le vingt novembre mil huit cent-quatre-vingt-treize sur la déclaration de Paul-Justin-Louis Piquet père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Paul Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Gelay

N^o 37 B.
Reymond
Ami-Joseph.

Le Vingt-six novembre mil huit cent quatre-vingt-treize à neuf heures avant midi est né
à Bas-du-Cherit, vers chez Joseph Siquet
Ami-Joseph Reymond fils légitime
de David-Henri Reymond (Profession:) horloger
de Cherit domicilié à Bas-du-Cherit
et de Elisee née Lecoulte, sa femme
de Cherit.

Inscrit au présent registre le Vingt-sept novembre
mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de David-Henri
Reymond père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Henri Reymond Lecoulte

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 38
Capt Ami-David

mort.

Le trente novembre mil huit cent quatre-vingt-treize à midi et heure quinze minutes midi est né
à Chez Meylan
Ami-David Capt fils légitime
de Fritz-Auguste Capt (Profession:) horloger
de Cherit domicilié à Chez Meylan
et de Francoise-Augustine née Viornet, sa femme
de S^t Lires et du Cherit

Inscrit au présent registre le trente novembre
mil huit cent quatre-vingt-treize sur la déclaration de Fritz-Auguste
Capt, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Fritz Capt

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

N^o 39
Piquet Aline-Elisa

Légitimation.

Cette enfant a été légitimée par le mariage subséquent de ses parents, Meylan John-Albert-Henri du Cherit et Piquet Amélie-Louise du Cherit domiciliés chez Meylan. L'acte de légitimation a été dressé le jour du mariage, le trois décembre mil-huit-cent-quatre-vingt-quatorze, au Brastus. En conséquence l'enfant Meylan Aline-Elisa Piquet prend le nom de Meylan Aline-Elisa, fille légitime des sus-nommés.

Brastus le 3 décembre 1894
Hector Golay off. d'état-civil

Le huit décembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-treize à _____ dix heures quinze minutes après midi est née à Chez Meylan _____ Aline-Elisa Piquet _____ fille illégitime de Amélie-Louise Piquet _____ (Profession) fille elle-même de Charles-Henri Piquet domicilié à Chez Meylan _____ et de Aline-Elisa née Golay _____ des Cherit, domiciliés à chez Meylan _____

Inscrit au présent registre le _____ dix décembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-treize sur la déclaration de Charles-Henri Piquet, grand-père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
Ch. H. Piquet

Communiqué la légitimation de cette enfant au département de Justice et Police, le 3 décembre, mil-huit-cent-quatre-vingt-quatre.

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 40.
Meylan Berthe
Lélie-Marguerite.

Le trente-un décembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-treize à _____ cinq heures, trente minutes avant midi est née à Chez Meylan _____ Berthe-Lélie-Marguerite Meylan fille légitime de Georges-Louis Meylan _____ (Profession:) horloger des Cherit _____ domicilié à chez Meylan _____ et de Louise-Sophie née Piquet, la femme des Cherit _____

Inscrit au présent registre le _____ trente-un décembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-treize sur la déclaration de Georges-Louis Meylan père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Georges Louis Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Le numéro 40 a la page 341 est celui de la dernière inscription faite pendant l'année 1893. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Brastus le 10 janvier 1894.
L'officier de l'état-civil :
Hector Golay

Un double a été remis le 10 janvier 1894 à l'autorité cantonale, en exécution de l'art. 2 de la loi. Brastus le 10 janvier 1894. L'officier de l'état-civil du Brastus.

le 22 janvier 1894
H. Piquet
prélat



N^o 1
Meylan
Paul Henri

mort

Le quatre janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à dix heures _____ avant midi est né
aux Piquet-Dessous, Vers chez Jacob _____
Paul-Henri Meylan _____ fil & légitime
de Paul-Emile Meylan _____ (Profession:) Cafetier
des Chenit _____ domicilié aux Piquet-Dessous
et de Marie-Louise née Reymond, la femme
des Chenit et de l'Abbaye _____

Inscrit au présent registre le cinq janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Marie-Anne
Reymond, grand-mère de l'enfant, le père se trouvant malade et alité.

Confirmé après lecture faite :

Marie Reymond

L'officier de l'état civil :

Hector Golay.

N^o 2
Piquet Renée
Elvine-Françoise

Le vingt-deux janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à neuf heures trente minutes _____ avant midi est née
à Chez Tribillet _____
Renée-Elvine-Françoise Piquet fil le légitime
de Jules-François Piquet _____ (Profession:) marchand de bois
des Chenit _____ domicilié à Chez Tribillet
et de Charlotte-Louise-Victorine née Hugli
de Seedorf. C. de Berne.

Inscrit au présent registre le vingt-trois janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Jules-François
Piquet père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

J. F. Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 3.
Dautay
Yvonne. Emilie

Le Vingt-sept janvier mil huit cent-quatre-vingt-
quatorze à minuit heure deux heures après midi est né e
à Brassus
Yvonne. Emilie Dautay fil le légitime
de Paul. Valdemir Dautay (Profession:) Menuisier
de Bois d'Amont, Jura, France domicilié à Brassus.
et de Marie-Louise née Arbel la femme
de Bois d'Amont.

Inscrit au présent registre le Vingt-neuf janvier
mil huit cent-quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Paul. Valdemir
Dautay, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Paul Dautay

L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Chancellerie
le 29 Janv. 1894. No. du permis 1903.

Hector Golay

N^o 4 B
Meylan
Jeanne. Sophie

Le Vingt-huit janvier mil huit cent-quatre-vingt-
quatorze à deux heure vingt-cinq minutes après midi est né e
à Chez Meylan
Jeanne. Sophie Meylan fil le légitime
de Paul. François Meylan (Profession:) Horloger
de Cherit domicilié à Chez Meylan
et de Lugénie. Mariannne née Meylan, la femme
de Cherit.

Inscrit au présent registre le Vingt-neuf janvier
mil huit cent-quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Paul. François
Meylan père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Paul F. Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

¹³
 No 5
 Meylan Clémence
 Adèle-Rosine

Le quinze février _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 -quatorze à neuf heures _____ après midi est né
 à ux Siquet-Dessus _____
 Clémence Adèle-Rosine Meylan fille légitime
 de Paul David Meylan _____ (Profession:) viturier
 du Chenit _____ domicilié à ux Siquet-Dessus
 et de Lina-Maria-Julia née Siquet sa femme
 du Lieu _____

Inscrit au présent registre le seize février _____
 mil huit cent-quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Paul David
 Meylan père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Paul D. Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

¹³
 No 6
 Golay Paul-Emile

Le dix-neuf février _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 -quatorze à six heures _____ avant midi est né
 à u Brassus _____
 Paul-Emile Golay _____ fils légitime
 de Georges-Henri Golay _____ (Profession:) marchand de bois
 de Chenit _____ domicilié à u Brassus
 et de Méry-Sophie-Marie née Meylan sa femme
 du Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt février _____
 mil huit cent-quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Georges-Henri
 Golay père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

H. Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 7
Meylan
Jeanne-Louise.

Le Vingt-cinq mars mil huit cent quatre-vingt-quatorze à Six heures quarante-cinq m. après midi est né(e)
à la Lampe
Jeanne-Louise Meylan — fil le légitime
de Louis-Michel Meylan — (Profession:) horloger
de Cherit — domicilié à la Lampe
et de Valentine-Louise née Golay, la femme
de Cherit

Inscrit au présent registre le Vingt-six mars
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Louis-Michel Meylan, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
Louis Michel Meylan

L'officier de l'état civil :

Heuber Golay

N^o 8 B.
Baudraz
Marguerite-Violette

Le Vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-quatorze à neuf heures après midi est né(e)
à Brassus
Marguerite-Violette Baudraz — fil le légitime
de Georges Baudraz — (Profession:) conducteur postal
de Agiez et de Suchy domicilié à Brassus
et de Aline Jenny née Bonnard, la femme
de Croy et de Romerinnôtier

Inscrit au présent registre le Vingt-neuf mars
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Georges Baudraz
père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Georges Baudraz

L'officier de l'état civil :

Heuber Golay

Communiqué aux Etats-civils
d'Agiez et de Belmont.

93.
Golay Alfred-Louis

Le trois avril _____ mil huit cent-quatre-vingt-
quatorze à quatre heures quarante-cinq minutes après midi est né
à la Combe _____
Alfred-Louis Golay _____ fils légitime
de Louis-Marc Golay _____ (Profession:) Horloger
de Cherit _____ domicilié à la Combe _____
et de Lèlie-Eulie née Secoulhe, la femme
de Cherit _____

Inscrit au présent registre le trois avril _____
mil huit cent-quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Louis-Marc
Golay père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

95.
Piquet Charles
Rodolphe

Le dix avril _____ mil huit cent-quatre-vingt-
quatorze à sept heures quarante-cinq min: après midi est né
à Chez Tribillet _____
Charles Rodolphe Piquet _____ fils légitime
de Louis-Auguste Piquet _____ (Profession:) Boulanger
de Cherit _____ domicilié à Chez Tribillet _____
et de Berthe-Louise Nèle née Piquet, la femme
de Cherit _____

Inscrit au présent registre le onze avril _____
mil huit cent-quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Louis-Auguste
Piquet, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis A. Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 11
Piquet Cécile
Jane- Ellen.

marie

Le trois mai _____ mil huit cent quatre-vingt
quatorze à six heures & quinze minutes avant midi est né
à u Brassus -
Cécile Jane- Ellen Piquet _____ fille légitime
de Edward Auguste Piquet _____ (Profession:) Négociant horloger
de Chenit _____ domicilié à u Brassus
et de Emilia Anna veuve Reymond la femme
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le quatre mars _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Edward
Auguste Piquet, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Edw. Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 12.
Besson (né Golay)
Charles-Henri-Léon
enfant reconnu - Décédé

Légitimation.

Cet enfant a été légitimé par
le mariage subséquent de ses parents
Besson Léon-François de Berolles,
domicilié à Pièrre et Golay Amy-
Eugénie, du Chenit, domicilié au Camp.
L'acte de légitimation a été dressé
le jour du mariage, le premier
juin, mil-huit-cent-quatre-
vingt-quatorze, au Brassus.
En conséquence l'enfant
prend le nom de Besson
Charles-Henri-Léon, fils
légitime des susnommés.

Brassus le premier juin,
mil-huit-cent-quatre-vingt-quatorze

L'Officier de l'état civil

Hector Golay

Le quatorze mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à neuf heures & quinze minutes après midi est né
à u Camp
Charles-Henri-Léon Besson _____ fils illégitime
de Léon-François Besson _____ (Profession:) tailleur de pierres
de Berolles _____ domicilié à Pièrre
et de Golay Amy-Eugénie, domiciliée au Camp
du Chenit.

Inscrit au présent registre le quinze mai _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Léon-François
Besson, qui se reconnaît le père de cet enfant, étant fiancé
de la mère.

Confirmé après lecture faite :

Léon Besson

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Pièrre

Hector Golay

B
No 13. B.
Reymond
Robert-Jules-Louis.

Le dix-neuf mai _____ mil huit cent-quatre-vingt-
quatorze à _____ heure _____ midi est né _____
au Brassus _____
Robert-Jules-Louis Reymond _____ fil légitime _____
de Jules-Albert Reymond _____ (Profession:) pierriste _____
de L'Abbaye et du Chenit domicilié au Brassus _____
et de Berthe Elise née Schneider la femme _____
de Rothenbach C. de Berne _____

Inscrit au présent registre le dix-neuf mai _____
mil huit cent-quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Jules-Albert
Reymond, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
Jules Reymond

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

Communiqué à la Commune de L'Abbaye

No 14 B.
Meylan Jacques
1 Robert-Louis
Robert-Jaques-Louis

Le dix-neuf mai _____ mil huit cent-quatre-vingt-
quatorze à huit heures _____ après midi est né _____
à Chez Meylan _____
Robert-Jaques-Louis Meylan _____ fil légitime _____
de Jacques-Henri Meylan _____ (Profession:) horloger _____
des Chenit _____ domicilié à Chez Meylan _____
et de Cécile Amélie née Audemars la femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-un mai _____
mil huit cent-quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Jacques-Henri
Meylan, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
Jacques Meylan

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

mort en 1927.

N^o 15 B.
Meylan John
- Alfred.

Le Vingt-neuf juin mil huit cent quatre-vingt
quatorze à neuf heures avant midi est né

à Bas-du-Cherit
John-Alfred Meylan fil légitime
de Henri-Constant Meylan (Profession:) Voiturier
de Cherit domicilié à Bas-du-Cherit
et de Rosina née Büren, la femme
de König, canton de Berne

Inscrit au présent registre le Vingt-neuf juin
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Henri-Constant
Meylan, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Meylan Henri

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 16 B.
Meylan Eva-
Adeline-Amélie
morte en 1908.

Le Vingt-neuf juin mil huit cent quatre-vingt
quatorze à deux heures après midi est née

à Brassus
Eva-Adeline-Amélie Meylan fil légitime
de Paul-Alfred Meylan (Profession:) horloger
de Cherit domicilié à Brassus
et de Susanne-Amélie Meylan, la femme
de Cherit

Inscrit au présent registre le trente juin
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Paul-Alfred
Meylan, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Paul A. Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 17 B.
Leresche
Alphonse - Louis

Le trois juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt
-quatorze à _____ onze heures _____ après midi est né
à _____ Brassus _____
Alphonse Louis Leresche _____ fils légitime _____
de Auguste Leresche _____ (Profession:) maréchal _____
de Ballaigues _____ domicilié à _____ Brassus. _____
et de Julie née Burkhardt, la femme _____
de Vich _____

Inscrit au présent registre le quatre juillet _____
mil huit cent-quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration de Auguste
Leresche, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :
Auguste Leresche

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Ballaigues...
le 4 juillet 1894.

Hector Golay

No 18 B.
Golay Lilié Marie

Le treize juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-quatorze à _____ trois heures _____ après midi est née
à _____ Bas-du-Cheruit _____
Lilié-Marie Golay _____ fille légitime _____
de Henri Auguste Golay _____ (Profession:) horloger _____
de Cheruit _____ domicilié à _____ Bas-du-Cheruit _____
et de Maria-Louise née Capt, la femme _____
de Cheruit. _____

Inscrit au présent registre le quatorze juillet _____
mil huit cent-quatre-vingt-quatorze _____ sur la déclaration de Henri Auguste
Golay, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :
Henri Golay Capt

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 19 B.
Piquet Edgar
- Ulysse -

Le quinze juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt-
quatorze à onze heures et trente minutes après midi est né
à u Bas-de-la-Combe _____

Edgar-Ulysse Piquet _____ fils légitime
de Marcel-Edouard Piquet _____ (Profession:) horloger
des Cherit _____ domicilié à u Bas-de-la-Combe
et de Wilhelmine née Schellenberg, sa femme
de Winterthur, c. Lucerne _____

Inscrit au présent registre le seize juillet _____
mil huit cent-quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Marcel-Edouard
Piquet, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Marcel Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 20 B.
Meylan
Jules-François.

Le dix-sept juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt-
quatorze à cinq heures _____ après midi est né
à u Crêt des Secoultes _____

Jules-François Meylan _____ fils légitime
de Jules-Louis Meylan _____ (Profession:) garde-forestier
des Cherit _____ domicilié à u Crêt des Secoultes
et de Hélène Louise née Aubert, sa femme
des Cherit _____

Inscrit au présent registre le dix-sept juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Jules-Louis
Meylan père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Jules L. Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay.

№ 21
Aubert Eglantine.
- Alice - Marie.

Bär Eglantine Alice - Marie.

Cet enfant a été légitimé par le mariage subéquent de ses parents : Bär Hans, de Lofingen, c. d'Argon, mécanicien domicilié à Lauterne et de sa fiancée : Aubert Méry. Elisabeth, du Chévit, domicilié aux Mollards. L'acte de légitimation a été dressé le jour du mariage, huit octobre, mil huit cent quatre-vingt-sept, au Brattus. En conséquence, l'enfant Aubert Eglantine Alice - Marie prend le nom de Bär Eglantine Alice - Marie, fille légitimée des prénoms.

Brattus le 8 octobre 1897.

L'Officier de l'état-civil du Brattus

Hector Golay

Communiqué au Département de Justice et police à Lauterne pour l'inscription en marge au double du présent Registre.

№ 22.
Aubert Alfred.
- Emile.

Le quinze juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze à _____ douze heures trente minutes du jour (midi) est née

aux Mollards des Aubert, sur le Brattus.
Eglantine Alice Marie Aubert _____ fille illégitime
de Méry Elisabeth Aubert _____ (Profession:) couturière
du Chévit _____ domicilié aux Mollards des Aubert
et de fille elle-même de Laurent Théophile Aubert
de _____

Inscrit au présent registre le dix-huit juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Samuel
Aubert, oncle maternel de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Samuel Aubert

Communiqué à Lofingen, le 8 octobre 1897
après légitimation de l'enfant par le père :
Bär Hans, de Lofingen.

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Le dix-neuf juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze à _____ deux heures _____ après midi est né _____
au Brattus.

Alfred Emile Aubert _____ fils légitime
de Léon Ernest Aubert _____ (Profession:) horloger
du Chévit _____ domicilié au Brattus
et de Evodie Henriette née Raymond, la femme
de l'Abbaye et du Chévit.

Inscrit au présent registre le vingt juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Léon Ernest
Aubert père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Léon Aubert

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 23 B¹
Piquet Germaine-
- Adèle.

Le vingt-cinq juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
-quatorze à _____ une heure _____ avant midi est née
à u Brassus, Cret. Meylan _____
- Germaine-Adèle Piquet _____ fille légitime _____
de Charles-Edmond Piquet _____ (Profession:) horloger _____
du Cherit _____ domicilié à u Cret. Meylan _____
et de Clémentine née Pellet la femme _____
des Canton de Fribourg, de Nant _____

Inscrit au présent registre le Vingt-six juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Charles-
-Edmond Piquet, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Edmond Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 24 B¹
Golay Marie
- Louise-Sophie.

Le Vingt-sept juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-
-quatorze à _____ cinq heures quarante minutes, après midi est née
à u Marchairuz _____
- Marie-Louise-Sophie Golay _____ fille légitime _____
de Louis-Ami-Constant Golay _____ (Profession:) pionnier _____
du Cherit _____ domicilié à u Marchairuz _____
et de Marie-Louise née Raymond _____
des Cherit _____

Inscrit au présent registre le Vingt-huit juillet _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Louis-Ami-
-Constant Golay, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Constant Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 25
Guillet Oscar
- Casimir.

Le Vingt-trois Septembre — mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à — quatre heures — après midi est né —
à Marchairuz —
Oscar-Casimir Guillet — fils légitime —
de Vincent-Casimir Guillet — (Profession:) Concierge de l'asile.
de Treyvaux, C. de Fribourg domicilié à Marchairuz —
et de Anna-Maria née Kehl, Sapevine —
de Stühlingen, gr. Duché de Bade —

Inscrit au présent registre le Vingt-quatre Septembre —
mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration de Vincent-Casimir
Guillet père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Casimir Guillet

L'officier de l'état civil :

Communiqué le 24 Sept^{bre} 1894
à l'Etat-civil de Treyvaux.

Hector Golay

N^o 26
Golay Emile
- Marius.

Le Vingt-sept Octobre — mil huit cent quatre-vingt-
quatorze — à — une heure moins quarante-cinq m. avant midi est né —
à Bas-du-Cherit —
Emile-Marius Golay — fils légitime —
de Henri-François Golay — (Profession:) horloger —
du Cherit — domicilié à Bas-du-Cherit —
et de Jeanne-Elise née Piquet la femme —
du Cherit —

Inscrit au présent registre le Vingt-neuf Octobre —
mil huit cent quatre-vingt-quatorze — sur la déclaration de Henri-François
Golay, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

François Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 27 B.
Capt Marius
Auguste

Le neuf novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à quatre heures _____ avant midi est né
à Chez Meylan _____
Marius-Auguste Capt _____ fils légitime
de Fritz-Auguste Capt _____ (Profession:) horloger
du Chenit _____ domicilié à Chez Meylan _____
et de Françoise-Augustine née Vivonet _____
de St-Libre et du Chenit _____

Inscrit au présent registre le neuf novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Fritz Capt
père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Fritz Capt

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 28 B.
Aubert
Germaine-Julia

Le douze novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
quatorze à cinq heures _____ avant midi est née
aux Fiquet-Dessous _____
Germaine-Julia Aubert _____ fille légitime
de Henri-Gustave Aubert _____ (Profession:) horloger
du Chenit _____ domicilié aux Fiquet-Dessous _____
et de Lina Rosalie née Reymond _____
de l'Abbaye et du Chenit _____

Inscrit au présent registre le douze novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Henri-Gustave
Aubert, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

H. G. Aubert

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 29
Nicole Adrien-Pierre

Le trente décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze à cinq heures avant midi est né au Camp, précédemment à Dijon Adrien-Pierre Nicole fils légitime de Charles-Louis-Auguste Nicole (Profession:) Prieur de Lieu domicilié au Camp, précédemment à Dijon. et de Angéline-Alphonse née Marchand, la femme de La Ferrière-Gaucher, Seine & Marne.

Inscrit au présent registre le trente décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze sur la déclaration de Charles-Louis-Auguste Nicole, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Nicolas Louis

L'officier de l'état civil :

à l'Etat-civil du lieu

Hector Golay

N^o

Le numéro 29 à la page 356 est celui ~~mil huit cent~~ de la dernière inscription faite dans l'année 1894. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

à Brassus le 8 janvier 1895 (Profession:)

L'officier de l'état-civil domicilié du Brassus: Hector Golay

Un double a été remis le 10 janvier 1895 à l'autorité Cantonale, en exécution de l'art. 2 de la loi.

Fait au Brassus le 10 janvier 1895. L'Officier de l'état-civil

Inscrit au présent registre le

mil huit cent sur la déclaration de

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

Sur le 28 janvier 1895.
Le Préfet.
G. Biquet

No 1 B
Piquet Clément
Gustave-Emile.

Le quatre janvier _____ mil huit cent-quatre-vingt-
quinze à _____ neuf heures _____ avant midi est né _____
à u Brassus _____

Clément Gustave-Emile Piquet _____ fils légitime _____
de Paul-Justin-Louis Piquet _____ (Profession:) horloger _____
des Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
et de Marie-Elise née Capt la femme _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le cinq janvier _____
mil huit cent-quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de Paul-Justin
L. Piquet père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Piquet

L'officier de l'état civil :

Victor Golay

No 2. B.
Audemars
Alice-Emma.

Le Vingt-un janvier _____ mil huit cent-quatre-vingt-
quinze à _____ dix heures _____ avant midi est née _____
à u Brassus Chez Meylan _____

Alice-Emma Audemars _____ fille légitime _____
de Paul-François Audemars _____ (Profession:) horloger _____
des Chenit _____ domicilié à Chez Meylan _____
et de Marie-Louise née Meylan, la femme _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le Vingt-trois janvier _____
mil huit cent-quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de Paul-François
Audemars, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Audemars

L'officier de l'état civil :

Victor Golay

No 3
Aubert
Alice-Hélène.

Le *Vingt-quatre février* mil huit cent *quatre-vingt-*
quinze à *huit* heures *avant* midi est née
 à *aux Piquet-Dessous*
Alice-Hélène Aubert fille légitime
 de *Paul-Emile Aubert* (Profession:) *agriculteur*
 de *Cherit* domicilié à *aux Piquet-Dessous*
 et de *Suzanne Amélie née Meylan, sa femme*
 de *Cherit*

Inscrit au présent registre le *Vingt-cinq février*
 mil huit cent *quatre-vingt-quinze* sur la déclaration de *Paul-Emile*
Aubert, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Paul Aubert

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 4
Piquet
Julia-Augusta.

Le *neuf mars* mil huit cent *quatre-vingt-*
quinze à *une* heure *après* midi est née
 à *Camp*
Julia-Augusta Piquet fille légitime
 de *David-Augusta Piquet* (Profession:) *marchand de bois*
 de *Cherit* domicilié à *Camp*
 et de *Marguerite née Steffen, sa femme*
 de *Affoltern, (Emmenthal).*

Inscrit au présent registre le *neuf mars*
 mil huit cent *quatre-vingt-quinze* sur la déclaration de *David-Augusta*
Piquet père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

dit Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 5
Audemars
Lucy-Hélène

marke

Le dix mars _____ mil huit cent quatre-
vingt-quinze à _____ à six heures _____ après midi est née
à _____ du Bas-du-Cheruit
Lucy-Hélène Audemars _____ fille légitime
de François-Arthur Audemars (Profession:) Pierriste
du Cheruit _____ domicilié à _____ du Bas-du-Cheruit
et de Elise-Charlotte née Piquet, la femme
du Cheruit _____

Inscrit au présent registre le onze mars _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de François-Arthur
Audemars, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Arthur Audemars

L'officier de l'état civil :

Victor Golay

N^o 6
Meylan
Flora-Rosine

Le dix-neuf mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
quinze à _____ huit heures et trente minutes après midi est née
à _____ Chez Meylan
Flora-Rosine Meylan _____ fille légitime
de John-Albert-Henri Meylan (Profession:) pierriste
du Cheruit _____ domicilié à _____ Chez Meylan
et de Amélie-Louise née Piquet, la femme
du Cheruit _____

Inscrit au présent registre le vingt mars _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de John-Albert
Henri Meylan, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

John-Albert Meylan

L'officier de l'état civil :

Victor Golay

N^o 7
Dautay
Marie-Félicie

Le vingt-quatre mars _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-quinze à _____ dix heures _____ après midi est née
à u Brassus _____
Marie-Félicie Dautay _____ fille légitime _____
de Lucien-Arthur Dautay _____ (Profession:) menuisier _____
de Bois-d'Amont, Jura, France domicilié à u Brassus _____
et de Jeanne-Léonore née Bonardi, la femme _____
de Crevola d'ottola, Italie _____

Inscrit au présent registre le vingt-six mars _____
mil huit cent-quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Lucien-Arthur
Dautay père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Arthur Dautay

L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Chancellerie le
26 mars 1895.

Hector Golay

N^o 8
Dépray
Henri-Albert

Le vingt-six mars _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-quinze à _____ quatre heures _____ après midi est né
à u Brassus _____
Henri-Albert Dépray _____ fils légitime _____
de Samuel-Albert Dépray _____ (Profession:) pierriste _____
du Lieu _____ domicilié à u Brassus _____
et de Louise-Hélène née Cart la femme _____
du Lieu _____

Inscrit au présent registre le vingt-sept mars _____
mil huit cent-quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Albert-Samuel
Dépray père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Albert Dépray

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil du Lieu
le 27 mars 1895 -

Hector Golay

N^o 9. B
Lecoulte
Marguerite-Aline.

Le premier avril _____ mil huit cent ~~quatre-vingt-~~
~~quinze~~ à _____ onze heures _____ avant midi est né e
au Brissus, chez Meylan _____
Marguerite-Aline Lecoulte _____ fille légitime _____
de Jules-Adolphe Lecoulte _____ (Profession:) horloger-pierriste
du Cherit _____ domicilié au Brissus, chez Meylan _____
et de Sophie veuve Piquet, la femme _____
du Cherit _____

Inscrit au présent registre le premier avril _____
mil huit cent ~~quatre-vingt-~~quinze sur la déclaration de Jules-Adolphe
Lecoulte père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Lecoulte

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 10 B
Besson Alice
-Henriette-Eugénie.

Le deux avril _____ mil huit cent ~~quatre-vingt-~~
~~quinze~~ à _____ dix heures _____ avant midi est né e
au Camp _____
Alice-Henriette-Eugénie Besson fille légitime _____
de Léon-François Besson _____ (Profession:) tailleur de pierres
de Berolles _____ domicilié au Camp _____
et de Amy-Eugénie veuve Golay, la femme _____
du Cherit _____

Inscrit au présent registre le deux avril _____
mil huit cent ~~quatre-vingt-~~quinze sur la déclaration de Léon-François
Besson père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Léon François Besson

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à l'Etat-civil de Pierre
le 2 avril 1895.

N^o 11 B.
Reymond
Emma-Louise

Le quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
-quinze à _____ cinq heures _____ avant midi est né e
au Cret-Meylan.
Emma-Louise Reymond _____ fil le légitime
de Albert-William Reymond _____ (Profession:) horloger
des Chenit _____ domicilié à Cret-Meylan
et de Jenny-Bertha née Luquins, la femme
de Juvien.

Inscrit au présent registre le quatre avril _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de Albert-William
Reymond père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Reymond

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 12 B.
Goy Marius-Alfred

Le dix avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
-quinze à _____ huit heures trente minutes avant midi est né
au Brassus.
Marius-Alfred Goy _____ fil légitime
de Eugène Adrien Goy _____ (Profession:) horloger
des Chenit _____ domicilié à Brassus
et de Julie-Louise née Capt, la femme.
des Chenit

Inscrit au présent registre le onze avril _____
mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de Eugène Adrien
Goy, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Eugène Goy

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N° 13 B.
Bonnevaux
Ellen-Marguerite.

Expatriés - du B.
Répatris à Baulmes.

Le Vingt avril _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-quinze à _____ Sept heures _____ avant midi est né e
à _____ Chez Meylan _____
Ellen-Marguerite Bonnevaux fil le légitime _____
de David Bonnevaux _____ (Profession:) sellier _____
de Baulmes _____ domicilié à _____ Chez Meylan _____
et de Rosine née Chautems, la femme _____
de Heut-Vully _____

Inscrit au présent registre le Vingt-deux avril _____
mil huit cent-quatre-vingt-quinze sur la déclaration de David
Bonnevaux père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

David Bonnevaux

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'E.C. de Baulmes
le 22 avril 1895.

Hector Golay

N° 14. B.
Piquet
Max-Emile

Le Vingt-huit avril _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-quinze à _____ Six heures _____ avant midi est né
à _____ Chez Tribillet _____
Max-Emile Piquet _____ fil le légitime _____
de Jean-François Piquet _____ (Profession:) voiturier _____
de Chenit _____ domicilié à _____ Chez Tribillet _____
et de Sophie-Wilhelmine née Bauer _____
de Seebach _____

Inscrit au présent registre le Vingt-huit avril _____
mil huit cent-quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Jean-François
Piquet, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jean Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 15 B.
 Bodenmann
 Amélie-Adèle

Le Vingt-neuf avril _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 quinze à huit heures _____ avant midi est né
 à u Camp
 Amélie-Adèle Bodenmann _____ fille légitime
 de Jacob Bodenmann _____ (Profession:) menuisier
 de Urnäsch, Appenzell Ext. domicilié à u Camp
 et de Adrienne-Justine née Meylan _____
 de Cherit _____

Inscrit au présent registre le Vingt-neuf avril _____
 mil huit cent-quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de Jacob Boden-
 mann père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Jacob Bodenmann.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Urnäsch
 le 29 avril 1895.

Hector Golay

N^o 16
 Golay Charles-Louis

Le Vingt-cinq mai _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 quinze à trois heures _____ après midi est né
 à u Bas-du-Cherit
 Charles-Louis Golay _____ fils légitime
 de Charles-Lucien Golay _____ (Profession:) charpentier
 de Cherit _____ domicilié à u Bas-du-Cherit
 et de Henriette-Louise née Develley, la femme
 de Bossens _____

Inscrit au présent registre le Vingt-cinq mai _____
 mil huit cent-quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de Charles-Lucien
 Golay père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Golay Charles-Lucien.

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 17
Raccaud
Emile-Olivier.

Le vingt-six mai _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-quinze à deux heures quarante-cinq m. après midi est né
à ux Piquet-Dessous, Chapelle del'Eglise libre
Emile-Olivier Raccaud _____ fils légitime
de Jules-Emile Raccaud _____ (Profession:) pasteur
de Lantanne et du Mont domicilié à ux Piquet-Dessous
et de Thérèse née Burmann
de Moudon, Aussy, Charvannes et Vuillens.

Inscrit au présent registre le Vingt-Sept mai _____
mil huit cent-quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Jules-Emile
Raccaud père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

J. Raccaud
pasteur

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Lantanne et à Mont.

Hector Golay

N^o 18 B.
Meylan
Edmond-Henri.

Le dix-sept juin _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-quinze à onze heures _____ avant midi est né
à Chez Meylan
Edmond-Henri Meylan _____ fils légitime
de Jacques-Henri Meylan _____ (Profession:) horloger
de Chenit _____ domicilié à Chez Meylan
et de Cécile-Amélie née Audemars sa femme
de Chenit

Inscrit au présent registre le Dix-huit juin _____
mil huit cent-quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Jacques-Henri
Meylan, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jacques Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 19
Lecouttre B.
Roland-Aphonse.

Le Vingt-deux juin _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-quinze à _____ six heures _____ après midi est né
à u Bas-du-Chenit _____
Roland-Aphonse Lecouttre _____ fils légitime
de Henri-François Lecouttre _____ (Profession:) horloger
de Chenit _____ domicilié à u Bas-du-Chenit
et de Juliette-Nancy-Louise née Vautier, la femme
de Châtelard et des Planches.

Inscrit au présent registre le Vingt-quatre juin _____
mil huit cent-quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de Henri-François
Lecouttre père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Henri Lecouttre Vautier

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 20 Q^o
Saugy
Susanne-Félicie.

Le quinze juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-quinze à _____ trois heures _____ après midi est née
à u Crêt-Meylan _____
Susanne-Félicie Saugy _____ fille légitime
de Louis Saugy _____ (Profession:) entrepreneur
de Rougemont _____ domicilié à u Crêt-Meylan
et de Jenny née Liardon, la femme
de Mautherod _____

Inscrit au présent registre le Seize juillet _____
mil huit cent-quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de Louis Saugy
père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Saugy

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à l'état-civil de Rougemont
le 16 juillet 1895.

N^o 21 B.
Golay
Edmond-Marcel.

Le vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-
-quinze à neuf heures trente minutes après midi est né
à ux Piquet Dessous
Edmond-Marcel Golay — fil^s légitime
de Ami-Marcel Golay — (Profession:) horloger
de Cherit — domicilié à ux Piquet-Dessous
et de Marie-Suzanne ne^e Piquet, la femme
de Cherit

Inscrit au présent registre le premier août
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Ami-Marcel
Golay père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Marcel Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 22 B.
Meylan
Louis-Martial

Le sept août mil huit cent quatre-vingt-
-quinze à une heure et cinq minutes après midi est né
à u Campe
Louis-Martial Meylan — fil^s légitime
de Louis-Michel Meylan — (Profession:) horloger
de Cherit — domicilié à u Campe
et de Louise-Valentine ne^e Golay
de Cherit

Inscrit au présent registre le sept août
mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Louis-Michel
Meylan père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

L. Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

^{B.}
 No 23
 Lecoulte Lucie-
 Marie-Louise.

Le Vingt-un août mil huit cent quatre-vingt-
quinze à onze heures et cinquante m. après midi est née

à Crêt-Meylan
Lucie-Marie-Louise Lecoulte fil le légitime
 de Charles-Eugène Lecoulte (Profession:) horloger
 de Cherit domicilié à Crêt-Meylan
 et de Lélie-Eugénie née Rochat, la femme
 de Lieu et de Cherit

Inscrit au présent registre le Vingt-deux août
 mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Charles-Eugène
Lecoulte, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Charles Lecoulte

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

^{B.}
 No 24
 Piquet Flora-Frida

Le Sept septembre mil huit cent quatre-vingt-
quinze à dix heures, 15 minutes, après midi est née

à Piquet-dessous
Flora-Frida Piquet fil le légitime
 de Paul-Elisée-Georges Piquet (Profession:) horloger
 de Cherit domicilié à Piquet-dessous
 et de Léa-Maria née Schneider, la femme
 de Buren

Inscrit au présent registre le huit septembre
 mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Paul-Elisée-Georges
Piquet père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Paul Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 25 92.
Golay Susanne
- Sophie

Le Vingt-six Septembre mil huit cent-quatre-vingt-quinze à quatre heures et vingt m. avant midi est né à la Combe de Moussillon
Susanne-Sophie Golay fille légitime
de Louis-Marc Golay (Profession:) horloger
de Cherit domicilié à la Combe de Moussillon
et de Félie-Emilie née Lecoulte, sa femme
de Cherit

Inscrit au présent registre le Vingt-six Septembre mil huit cent-quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Louis-Marc Golay père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Louis Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 26 93.
Golay Nelly-Julie

Le Vingt-huit Septembre mil huit cent-quatre-vingt-quinze à cinq heures après midi est né à la Bas de la Combe
Nelly-Julie Golay fille légitime
de John-Hector Golay (Profession:) horloger
de Cherit domicilié à la Bas de la Combe
et de Julie-Félicie née Goy, sa femme
de Cherit

Inscrit au présent registre le trente Septembre mil huit cent-quatre-vingt-quinze sur la déclaration de John-Hector Golay, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Golay-Goy

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 27
Reymond
Charlotte Louisa

Le premier Octobre _____ mil huit cent - quatre - vingt -
- quinze à _____ Sept heures _____ avant midi est né e
à u Campes _____
Charlotte - Louisa Reymond _____ fil le légitime _____
de Auguste - François Reymond (Profession:) horloger _____
de L'Abbaye et du Chemit domicilié à u Campes _____
et de Louise - Elisa Meylan, la femme _____
des Chemit _____

Inscrit au présent registre le trois Octobre _____
mil huit cent - quatre - vingt - quinze _____ sur la déclaration de Auguste - François
Reymond père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste - Reymond - Meylan

L'officier de l'état civil :

Communiqué à L'Abbaye

Hector Golay

No 28
Renaud
Albert - Henri

Le quatorze Octobre _____ mil huit cent - quatre - vingt -
- quinze à _____ une heure _____ avant midi est né _____
à u Brassus _____
Albert - Henri Renaud _____ fil légitime _____
de François - Charles - Louis Renaud (Profession:) boulanger _____
de St Georges _____ domicilié au Brassus _____
et de Louisa - Jeannine Ramelot, la femme _____
de Orbe _____

Inscrit au présent registre le quinze Octobre _____
mil huit cent - quatre - vingt - quinze _____ sur la déclaration de François -
Ch. Ls. Renaud père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

François Renaud

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Longjumeau le 15 oct^{bre}
1895.

Hector Golay

No 29
 Simon Jules
 - Louis. B.

Le vingt-quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze à onze heures après midi est né à u Camp
 Jules-Louis Simon fils légitime de Jules-Lucien Simon (Profession:) Cordonnier de Chenit domicilié à u Camp et de Lilié-Louise née Meylan de Chenit

Inscrit au présent registre le vingt-cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Jules-Lucien Simon père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jules Simon

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 30 B.
 Delamuray
 Paul Frédéric.

Le premier novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze à cinq heures avant midi est né à u Bas-du-Chenit
 Paul-Frédéric Delamuray fils légitime de Julien Alfred Delamuray (Profession:) agriculteur de Longirod domicilié à u Bas-du-Chenit et de Marguerite-Félice née Ferray, la femme de Chavornay & l'Abergement

Inscrit au présent registre le deux novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Julien Alfred Delamuray, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Julien Delamuray

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à Longirod

N^o 31 B.
Meylan Stella-Violette.

Décédé le 22 novembre

Le vingt-sept novembre mil huit cent-quatre-vingt-quinze à cinq heures avant midi est né e
à Brassus
Stella-Violette Meylan fil le légitime
de Charles-Ami Meylan (Profession:) horloger
des Cherit domicilié à Brassus
et de Julie-Caroline née Grosjean, la femme
de St. Oyens.

Inscrit au présent registre le vingt-sept novembre mil huit cent-quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Evangeline, dite Eva Meylan, sœur de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
Eva Meylan

Charles Meylan Grosjean

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

N^o 32
Golay Lucy-Renée

Décédé en 1896

Le vingt-neuf novembre mil huit cent-quatre-vingt-quinze à huit heures et trente minutes après midi est né e
à Chez Meylan
Lucy-Renée Golay fil le légitime
de Ami-David Golay (Profession:) voiturier
des Cherit domicilié à Chez Meylan
et de Lydie-Suzanne née Rochat la femme
de Lier.

Inscrit au présent registre le trente novembre mil huit cent-quatre-vingt-quinze sur la déclaration de Ami-David Golay, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
David Golay

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

^{33.}
 No 33.
 Golay Lila
 Marie.

Le Quinze Décembre _____ mil huit cent-quatre-vingt
quinze à quatre heures _____ avant midi est né e
 à la Combe du Moussillon _____
Lila-Marie Golay _____ fille légitime _____
 de James-Auguste Golay _____ (Profession:) Cordonnier _____
 de Chenit _____ domicilié à la Combe du Moussillon _____
 et de Marie-Elisa née Raymond, sa femme _____
 de Chenit _____

Inscrit au présent registre le Seize Décembre _____
 mil huit cent-quatre-vingt-quinze _____ sur la déclaration de James-Auguste
Golay, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

James Aug Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Vu le 3 Janvier 1896
 Le préfet
Vincent Golay

No _____

Le numéro 33 à la page 372 _____ mil huit cent _____ est celui
 de la dernière inscription faite dans l'année midi est né
1895. Les deux doubles du présent registre sont
conformes. Ce que nous certifions _____
 de _____ Un double a été remis _____ le 10 Janvier
1896 à l'autorité _____ cantonale en exécution
 et de _____ de l'art. 2 de la loi. Passus le 10 Janvier 1896.
 de _____
 L'Officier de l'Etat-civil
Hector Golay

~~Inscrit au présent registre le~~

~~mil huit cent~~

sur la déclaration de



Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

B-
 No 1
 Meylan Lila-
 Eglantine-Julia.

Le dix janvier _____ mil huit cent quatre-vingt
 -seize _____ à quatre heures _____ après midi est née
 aux Piquet-Dessus _____
 Lila-Eglantine-Julia Meylan _____ fille légitime
 de Paul-David Meylan _____ (Profession:) Voiturier
 des Chenit _____ domicilié à ux Piquet-Dessus
 et de Lina-Maria-Julia née Piquet, la femme
 de Liéu _____

Inscrit au présent registre le onze janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Paul David
 Meylan père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Paul D. Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 2 B.
 Piquet Adrienne
 Henriette.

Le quinze janvier _____ mil huit cent quatre-vingt
 -seize _____ à minuit ~~heure~~ cinq minutes avant midi est née
 au Crêt-Meylan _____
 Adrienne-Henriette Piquet _____ fille légitime
 de Edmond-Charles Piquet _____ (Profession:) horloger
 des Chenit _____ domicilié à u Crêt-Meylan
 et de Clémentine née Pellet, la femme
 de Nant, C. de Fribourg. _____

Inscrit au présent registre le seize janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Charles-Edmond
 Piquet, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Edmond Piquet.

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

B.
N° 3
Cardy Charles
Aloïs

Le Vingt-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-
seize à vingt-cinq heures avant midi est né
à Brassus
Charles Aloïs Cardy fils légitime
de Emile Cardy (Profession:) agriculteur
de Pampigny domicilié à Brassus
et de Adèle Marie née Wagum, sa femme
de

Inscrit au présent registre le trente janvier
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Emile Cardy
père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Emile Cardy

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Pampigny

Hector Gelay

B.
N° 4
Meylan Hélène
Maria

Le vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-
seize à onze heures cinquante-cinq minutes après midi est née
à ux Piquet-Dessous
Hélène Maria Meylan fille légitime
de Paul François Meylan (Profession:) horloger
de Cherit domicilié à ux Piquet-Dessous
et de Eugénie Marianne née Meylan, sa femme
de Cherit

Inscrit au présent registre le vingt-sept février
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Paul François
Meylan, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Paul François Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Gelay

No 5 B
Grobety
Marc-Louis.

Le cinq Mars mil huit cent quatre-vingt
-seize à cinq heures et quarante-cinq m. avant midi est né
à Carroz, bureau fédéral des péages
Marc-Louis Grobety fils légitime
de Jules-Lucien Grobety (Profession:) Receveur des péages
de Vallorbe domicilié à Carroz.
et de Léonie-Louisa née Golay, sa femme
de l'Abbaye

Inscrit au présent registre le six mars
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Jules-Lucien
Grobety, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
Grobety

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Vallorbe le 7-III-1896. Hector Golay.

No 6 B
Chabloz Julie.

Le six mars mil huit cent quatre-vingt-
-seize à midi et demi heure / trente minutes après midi est né
à Pré-Rodet, rière le Brussus
Julie Chabloz fille légitime
de Jules-Alexis Chabloz (Profession:) agriculteur
de Chateau d'Oex domicilié au Pré-Rodet.
et de Louise née Henchoz, sa femme
de Chateau d'Oex

Inscrit au présent registre le sept mars
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Jules-Alexis
Chabloz, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
Jules Chabloz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Chateau d'Oex,
le 11 mars 1896. Hector Golay

N^o 7
Dautay
Charles-Joseph.

Le dix-sept mars _____ mil huit cent-quatre-vingt-
seize à _____ trois heures _____ après midi est né
à u Brassus _____
Charles-Joseph Dautay _____ fil^s légitime
de Lucien-Arthur Dautay _____ (Profession:) menuisier
de Bois d'Amont, Jura, France domicilié à u Brassus _____
et de Jeanne-Léonore née Bonardi _____
de Crévola d'Ossola, Italie _____

Inscrit au présent registre le dix-huit mars _____
mil huit cent-quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Lucien-Arthur
Dautay père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Arthur Dautay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

9 mars 20

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lantanne
No. du permis de séjour 1283.

N^o 8
Dautay
Jules-Marcel.

Le dix-sept mars _____ mil huit cent-quatre-
vingt-seize à _____ trois heures & trente minutes après midi est né
à u Brassus _____
Jules-Marcel Dautay _____ fil^s légitime
de Lucien-Arthur Dautay _____ (Profession:) menuisier
de Bois d'Amont, Jura, France domicilié à u Brassus _____
et de Jeanne-Léonore née Bonardi _____
de Crévola d'Ossola, Italie _____

Inscrit au présent registre le dix-huit mars _____
mil huit cent-quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Lucien-Arthur
Dautay, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Arthur Dautay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

9 mars 20

Communiqué à la Chancellerie à Lantanne
No du permis de séjour - 1283.

^{N^o 9.}
Rochat Louise
- Antoinette. B.

Le vingt-six mars _____ mil huit cent-quatre-vingt-
seize à six heures _____ avant midi est née
à Brassus _____
Louise-Antoinette Rochat _____ fille légitime _____
de Georges-Robert Rochat _____ (Profession:) fermier _____
du lieu _____ domicilié à Brassus _____
et de Louise-Bertha née Siguet, la femme
de Chevrit _____

Inscrit au présent registre le vingt-six mars _____
mil huit cent-quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Georges-Robert
Rochat père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Robert Rochat

L'officier de l'état civil :

Communiqué au lieu le 27 mars 1896.

Hector Golay

^{N^o 10.}
Secoulte
Emilie-Louise -

Le vingt-cinq mars _____ mil huit cent-quatre-vingt-
seize à une heure _____ après midi est née
à Bas-du-Chevrit _____
Emilie-Louise Secoulte _____ fille légitime _____
de Eugène-Alexandre Secoulte _____ (Profession:) pierriste _____
du Chevrit _____ domicilié à Bas-du-Chevrit _____
et de Louise-Emilie-Emma née Audemars _____
de Chevrit _____

Inscrit au présent registre le vingt-six mars _____
mil huit cent-quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Eugène
Alexandre Secoulte, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Alexandre Secoulte.

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

note

N^o 11
Piquet Edouard.
- Richard

Le quatre avril _____ mil huit cent-quatre-vingt-
seize à _____ dix heures trente minutes avant midi est né
à Brassus _____
Edouard-Richard Piquet _____ fils légitime _____
de Edouard-Eugène Piquet _____ (Profession:) peintre _____
de Chevut _____ domicilié à _____ Brassus _____
et de Annette-Julia née Maylan, sa femme _____
de Chevut _____

Inscrit au présent registre le six avril _____
mil huit cent-quatre-vingt-seize sur la déclaration de Edouard-
Eugène Piquet père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Edouard Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 12
Golay Sophie
- Elisabeth.

morte.

Le douze avril _____ mil huit cent-quatre-
vingt-seize à _____ onze heure dix minutes avant midi est née
aux Piquet-Dessous _____
Sophie-Elisabeth Golay _____ fille légitime _____
de Jules-Albert Golay _____ (Profession:) horloger _____
de Chevut _____ domicilié aux Piquet-Dessous _____
et de Lélie-Sophie née Golay, sa femme _____
de Chevut _____

Inscrit au présent registre le treize avril _____
mil huit cent-quatre-vingt-seize sur la déclaration de Jules-Albert
Golay père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Albert Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 13
Capt Aline-
Augustine

Morte

Le treize avril _____ mil huit cent quatre-vingt
-seize à _____ heure _____ midi est né
à Chez Meylan _____
Aline-Augustine Capt _____ fille légitime
de Fritz-Auguste Capt _____ (Profession:) horloger-pierriste
des Chenit _____ domicilié à Chez Meylan _____
et de Françoise-Augustine née Vionnet, la femme
de G^t Livres et du Chenit _____

Inscrit au présent registre le treize avril _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de David Capt
oncle paternel de l'enfant, chargé par le père de faire la déclaration

Confirmé après lecture faite :

David Capt

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 14 B
Reymond
Charles-Albert.

Le dix-sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt
-seize à _____ cinq heures _____ avant midi est né
à Crêt Meylan _____
Charles-Albert Reymond _____ fils légitime
de Albert-William Reymond _____ (Profession:) horloger
des Chenit _____ domicilié à Crêt-Meylan _____
et de Jenny-Berthe née Luquiers, la femme
de Julien _____

Inscrit au présent registre le dix-sept avril _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Albert-William
Reymond, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Reymond

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 15
Piquet Jean Adrien
B.

Le Vingt avril _____ mil huit cent-quatre-vingt-
seize à deux heures _____ après midi est né
à Chez Meylan
Jean Adrien Piquet _____ fils légitime
de Adrien Auguste Piquet _____ (Profession:) horloger
de Genève et du Chenit domicilié à Chez Meylan
et de Marie-Éléonore née Piquet, la femme
des Chenit

Inscrit au présent registre le Vingt-un avril _____
mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Adrien Auguste
Piquet père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :
Adrien A.^e Piquet

au bureau cantonal
Communiqué de l'état civil de Genève
Palais de Justice no. 38.

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

N^o 16
Delacretay
Elise
B.

Le Vingt-neuf avril _____ mil huit cent-quatre-vingt-
seize à une heure _____ avant midi est née
à Chez Tribillet
Elise Delacretay _____ fille légitime
de Louis Albert Delacretay _____ (Profession:) horloger / fils
de Jean-Pierre-Louis Delacretay domicilié à chez Tribillet
et de Aline-Amélie née Piquet, la femme
le mari bourgeois de La Pray et d'Yvonne

Inscrit au présent registre le Vingt-neuf avril _____
mil huit cent-quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Louis Albert
Delacretay père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :
Albert Delacretay

Communiqué à la Pray et Yvonne.

L'officier de l'état civil :
Hector Golay

B.
 No 17
 Piquet John-Emile

Le trente avril _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 -seize à _____ trois heures _____ avant midi est né
 à _____ Campe _____
 John-Emile Piquet _____ fils légitime
 de David-Auguste Piquet _____ (Profession:) marchand de bois
 de Cherit _____ domicilié à _____ Campe _____
 et de Marguerite née Steffen, sa femme _____
 de Afoltern (Emmenthal) _____

Inscrit au présent registre le deux mai _____
 mil huit cent-quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de David-Auguste
 Piquet, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Dit Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

B.
 No 18
 Golay André
 John-Alfred

Le cinq mai _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 -seize à _____ une heure et cinq minutes après midi est né
 à _____ Bas-du-Cherit _____
 André-John-Alfred Golay _____ fils légitime
 de Henri-François Golay _____ (Profession:) horloger
 de Cherit _____ domicilié à _____ Bas-du-Cherit _____
 et de Jeanne-Elise née Piquet, sa femme _____
 de Cherit _____

Inscrit au présent registre le six mai _____
 mil huit cent-quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Henri-François
 Golay, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

François Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

he-ving
est né
bois
August

N^o 19
Arbel Blanche
Clotilde. Béatrice.

Le Sept mai _____ mil huit cent-quatre-vingt-
seize à dix heures & quinze minutes avant midi est né e
à u Brassus _____
Blanche-Clotilde Béatrice Arbel fille légitime
de Henri-Eugène Arbel (Profession:) Scieur
de Bois d'Amont Jura Franu domicilié à u Brassus
et de Anne-Marie-Céline-Clotilde, dite Lina, née Perrier
de Bellevaux, Haute-Savoie

Inscrit au présent registre le Sept mai
mil huit cent-quatre-vingt-seize sur la déclaration de Henri-Eugène
Arbel, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Henri Arbel

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

7 mai 1896 Communiqué à la Chancellerie N. no. 4481 du permis de séjour.

vingt
é
cois

N^o 20 B.
RoCHAT
David Alfred.
David

mort

Le neuf juin _____ mil huit cent-quatre-vingt-
seize à sept heures cinquante minutes après midi est né
à u Brassus _____
David-Alfred RoCHAT _____ fils légitime
de David-Lucien (Profession:) maître d'hôtel
de Chevrit et du Lieu _____ domicilié à u Brassus
et de Hélène-Eugénie RoCHAT née Meylan
de Chevrit

Inscrit au présent registre le dix juin
mil huit cent-quatre-vingt-seize sur la déclaration de David-Lucien
RoCHAT père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

David RoCHAT fils

L'officier de l'état civil :

Hector Galay

Communiqué à l'Etat-civil du lieu
le 10 juin 1896.

N^o 21
 Reymond.
 Yvonne-Claudine

Le treize juin _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 seize à six heures _____ avant midi est né e
 à Brassus _____
 Yvonne-Claudine Reymond _____ fille légitime
 de Jules-Albert Reymond (Profession:) pierriste perceur
 de l'Abbaye et du Chenit domicilié à Brassus _____
 et de Berthe-Elise née Schneiter sa femme _____
 de Rothenbach, canton de Berne _____

Inscrit au présent registre le treize juin _____
 mil huit cent-quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Jules-Albert
 Reymond, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Reymond

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état-civil de l'Abbaye
 le 13 Juin 1896.

Hector Golay

N^o 22
 Rochat
 Paul-Alphonse.
 mort.

Le vingt juin _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 seize à huit heures _____ après midi est né _____
 au Bas-du-Chenit chez les Leoultre _____
 Paul-Alphonse Rochat fils légitime
 de Paul Rochat (Profession:) buraliste postal
 de l'Abbaye et du Lieu _____ domicilié au Pont _____
 et de Aline-Louise née Leoultre, sa femme _____
 des Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-un juin _____
 mil huit cent-quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Marc-Alphonse
 Leoultre grand-père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Alphonse Leoultre

L'officier de l'état civil :

Communication à l'Abbaye et au Lieu
 le 25 Juin 1896.

Hector Golay

est né e
No 23
Meylan Henri-Daniel
Mort-né

Le Vingt-cinq juin _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-Seize à Six heures _____ après midi est né mort
à u Campé _____
un enfant du sexe masculin _____ fils légitime _____
de William Louis Meylan _____ (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à u Campé _____
et de Lèlie Eugénie née Simonet, la femme _____
de Chenit _____

mort

Inscrit au présent registre le Vingt-six juin _____
mil huit cent-quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de William Louis
Meylan père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

William Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

vingt-
No 24. P
Golay
Louis Charles.

Le trois juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt-
-Seize à midi _____ heure _____ midi est né _____
à ux Piquet Dessus _____
Louis Charles Golay _____ fils légitime _____
de Léopold Henri Golay _____ (Profession:) facteur postal _____
de Chenit _____ domicilié à ux Piquet Dessus _____
et de Alice Eugénie née Golay, la femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le quatre juillet _____
mil huit cent-quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Léopold-Henri
Golay, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Léopold Golay

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

B.
N^o 25
Meylan Paul-Robert

Le sept juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt-
seize à neuf heures et quinze minutes avant midi est né
à Brassus
Paul-Robert Meylan _____ fils légitime
de Paul-Alfred Meylan _____ (Profession:) horloger
de Chevât _____ domicilié à Brassus
et de Susanne-Amélie née Meylan, la femme
de Chevât _____

Inscrit au présent registre le huit juillet _____
mil huit cent-quatre-vingt-seize sur la déclaration de Paul-Alfred
Meylan père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Paul A. Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Gelay

N^o 26
Meylan
Julien

Le treize juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt-
seize à neuf heures quinze minutes, avant midi est né
à Camppe
Julien Meylan _____ fils légitime
de Louis-Michel Meylan _____ (Profession:) horloger
de Chevât _____ domicilié à Camppe
et de Louise-Valentine née Gelay, la femme
de Chevât _____

Inscrit au présent registre le treize juillet _____
mil huit cent-quatre-vingt-seize sur la déclaration de Louis-Michel
Meylan père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Louis M. Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Gelay

le vingt
est né
B^o n^o 27
Jean-Albert
Piquet

Le vingt-huit juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt-
seize _____ à sept heures _____ après midi est né _____
àux Piquet-Dessous, _____
Jean-Albert Piquet _____ fils légitime _____
de Jules-Haac Piquet _____ (Profession:) agriculteur _____
de Chevrit _____ domicilié àux Piquet-Dessous _____
et de Louise-Julie Heizmann _____
de Buchthalen, Canton de Schaffhouse _____

Inscrit au présent registre le vingt-huit juillet _____
mil huit cent-quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Jules-Haac
Piquet, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

J. Haac Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

vingt
é
N^o 28
RoCHAT Eva-
Adamine.

Le vingt-neuf juillet _____ mil huit cent-quatre-vingt-
seize _____ à _____ heure _____ midi est née _____
àa Campe _____
Eva-Adamine RoCHAT _____ fille légitime _____
de Henri-Frédéric RoCHAT _____ (Profession:) horloger _____
de l'Abbaye _____ domicilié àa Campe _____
et de Adèle-Emma-Lélie née Favay, sa femme _____
de Culpeud et Pompaples _____

Inscrit au présent registre le trente juillet _____
mil huit cent-quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Susanne
RoCHAT Sœur du nouveau-né _____

Confirmé après lecture faite :

Susanne RoCHAT.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat-civil de l'Abbaye _____
le 30 juillet 1896. _____
Hector Golay

B.
 N° 29
 Audemars
 Lénore-Jeanne.

morte en 1904

Le cinq août _____ mil huit cent quatre-vingt
 -seize à _____ une heure trente minutes après midi est né
 à Crêt-Moylan
 Lénore-Jeanne Audemars fille légitime
 de Adolphe-Hector Audemars (Profession:) Négociant horloger
 de Cherit _____ domicilié à Crêt-Moylan
 et de Hedwig-Otilie née Bryner, la femme
 de Schwamewingen, C. de Zurich _____

Inscrit au présent registre le six août _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Adolphe-Hector
 Audemars père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

H. Audemars

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N° 30
 Audemars B.
 Charles-Lucien

mort à l'âge
 de 71 ans.

Le dix-sept août _____ mil huit cent quatre-vingt
 -seize à _____ cinq heures _____ avant midi est né
 à Bas-du-Cherit
 Charles-Lucien Audemars _____ fils légitime
 de François-Arthur Audemars (Profession:) pierriste
 de Cherit _____ domicilié à Bas-du-Cherit
 et de Elise-Charlotte née Fiquet, la femme
 de Cherit _____

Inscrit au présent registre le dix-sept août _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de François-Arthur
 Audemars père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Arthur Audemars

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Bⁿ No 31
Piquet Berthe.
Eugénie-Julie

Le *dix-huit août* _____ mil huit cent-*quatre-vingt*
-seize à _____ *deux* heures *quarante m.* avant midi est né e
à *Chez Tribillet*
Berthe Eugénie-Julie Piquet _____ fil le *légitime*
de *Louis-Auguste Piquet* _____ (Profession:) *boulangere*
de *Chevit* _____ domicilié à *Chez Tribillet*
et de *Berthe Louise-Adèle née Piquet, sa femme*
de *Chevit* _____

Inscrit au présent registre le *dix-huit août* _____
mil huit cent *quatre-vingt-seize* _____ sur la déclaration de *Louis-Auguste*
Piquet, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Louis A. Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Bⁿ No 32
Meylan
Marie-Chérèse.

Le *Seize août* _____ mil huit cent-*quatre-vingt-*
seize à _____ *neuf* heures *trente minutes* après midi est née
à *Chez Meylan*
Marie-Chérèse Meylan _____ fil le *légitime*
de *Marius-Charles Meylan* _____ (Profession:) *horloger*
de *Chevit* _____ domicilié à *Chez Meylan*
et de *Berthe Susanne née Inglin sa femme*
de *Echichens* _____

Inscrit au présent registre le *dix-huit août* _____
mil huit cent-*quatre-vingt-seize* _____ sur la déclaration de *Marius-Charles*
Meylan, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

M. Marius Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

B
 No 33
 Badel
 Alice Marie.

Le vingt-cinq août _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 seize à dix heures _____ avant midi est née
 aux Mollards des Aubert _____
 Alice Marie Badel _____ fille légitime
 de Louis-Alexandre Badel _____ (Profession:) relieur _____
 de Longirod, Bursinel & Cologny domicilié à Nyon _____
 et de Julie Henriette née Capt, La femme _____
 de Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-six août _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Méry Capt
 née Marchoux, grand-mère de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Méry Capt

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué aux Etats-civils de Longirod,
 Gilly, Cologny, Genève, et Nyon, le 27. III. 1896.

B
 No 34
 Audemars
 Marie Adrienne.

Le vingt-huit août _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize à sept heures et trente minutes avant midi est née
 à Chez Meylan _____
 Marie Adrienne Audemars _____ fille légitime
 de Paul-François Audemars _____ (Profession:) horloger _____
 de Chenit _____ domicilié à Chez Meylan _____
 et de Marie-Louise née Meylan, La femme _____
 de Chenit _____

Inscrit au présent registre le vingt-neuf août _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Paul-François
 Audemars père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Audemars

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 35 B.
Lecoulte
Juliette Sophie.

Le Vingt Septembre mil huit cent quatre-vingt
seize à Six heures et trente minutes après midi est née
à Chez Meylan
Juliette Sophie Lecoulte — fil^e légitime
de Jules Adolphe Lecoulte (Profession:) horloger pierriste
de Cherit domicilié à Chez Meylan
et de Sophie née Tiquet, sa femme
de Cherit

Inscrit au présent registre le vingt-deux Septembre
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de Jules Adolphe
Lecoulte père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jules Lecoulte

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 36 B.
Reymond
César Arnold.

Le Vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt
seize à Sept heures avant midi est né
à Chez Meylan
César Arnold Reymond — fil^s légitime
de David-Henri-Jérémie Reymond (Profession:) Cordonnier
de Cherit et de l'Abbaye domicilié à Chez Meylan
et de Christina née Curves
de Schierz, Canton des Grisons

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Septembre
mil huit cent quatre-vingt-seize sur la déclaration de David-Henri-
Jérémie Reymond père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

J Reymond cordonnier

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué à l'Abbaye le 26 Sept^r 1896

B¹
no 37
Secoulte Alice -
Eugénie.

Le premier octobre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
seize à _____ six heures et 30 minutes avant midi est née
à _____ Crêt-Meylan _____
Alice-Eugénie Secoulte _____ fille légitime _____
de Charles-Eugène Secoulte _____ (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à _____ Crêt-Meylan _____
et de Zélie-Eugénie née Rochat, la femme _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le premier octobre _____
mil huit cent-quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Charles-Eugène
Secoulte, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Secoulte

L'officier de l'état civil :

Hector Golay.

no 38
Piquet
Emilie-Gabrielle -

Le neuf novembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
seize à _____ deux heures _____ avant midi est née
à _____ Brassus _____
Emilie-Gabrielle Piquet _____ fille légitime _____
de Paul-Justin-Louis Piquet _____ (Profession:) horloger _____
de Chenit _____ domicilié à _____ Brassus _____
et de Marie-Elise née Capt _____
de Chenit _____

Inscrit au présent registre le dix novembre _____
mil huit cent-quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Paul-Justin-Louis
Piquet père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Morte

B
 No 39
 Piquet Adrienne-
 Françoise

Le neuf novembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 -seize à quatre heures _____ avant midi est née
 à u Brassus _____
 Adrienne-Françoise Piquet _____ fille légitime
 de Robert-Alexis Piquet _____ (Profession:) horloger
 des Chenit et de Genève domicilié à u Brassus _____
 et de Maria-Louise née Inglin, la femme
 de Echichaux _____

Inscrit au présent registre le dix novembre _____
 mil huit cent-quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Robert-Alexis
 Piquet, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Robert Piquet.

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

Communiqué au bureau Central
 de l'Etat-civil à Genève, le 10 Nov^r 1896.

B
 No 40
 Piquet Marcelle-
 Eugénie-Lina

Le quinze novembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
 -seize à cinq heures $\frac{1}{2}$ trente minutes avant midi est née
 à u Brassus _____
 Marcelle-Eugénie-Lina Piquet _____ fille légitime
 de David-Joseph Piquet _____ (Profession:) boulanger
 des Chenit _____ domicilié à u Brassus _____
 et de Eugénie-Elisa née Golay, la femme
 des Chenit _____

Inscrit au présent registre le seize novembre _____
 mil huit cent-quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de David-Joseph
 Piquet, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

David Piquet.

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

B. No 41
Meylan
Paul-Samuel.

Le seize novembre mil huit cent-quatre-vingt-
seize à neuf heures & trente minutes après midi est né
aux Piquet Dessous
Paul-Samuel Meylan fils légitime
de Henri-Samuel Meylan (Profession:) Voiturier
de Chenit domicilié aux Piquet-Dessous
et de Esther-Pauline née Rochat, la femme
de Liéu

Inscrit au présent registre le dix-neuf novembre
mil huit cent-quatre-vingt-seize sur la déclaration de Henri-Samuel
Meylan, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Henri-Léon Meylan

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

B. No 42
Meylan Auguste
David.

Le Vingt-trois novembre mil huit cent-quatre-vingt-
seize à une heure avant midi est né
à Chez Meylan
Auguste-David Meylan fils légitime
de Ami-Henri Meylan (Profession:) horloger
de Chenit domicilié à Chez Meylan
et de Zélie-Adeline née Goy la femme
de Chenit

Inscrit au présent registre le Vingt-trois novembre
mil huit cent-quatre-vingt-seize sur la déclaration de Ami-Henri
Meylan, père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Henri Meylan Goy

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 143.
Goy Fritz Adolphe

Mort

Le Vingt-sept décembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
seize à _____ six heures _____ avant midi est né _____
à Chez Meylan _____
Fritz Adolphe Goy _____ fils légitime _____
de Jules François Goy _____ (Profession:) Pûcheron _____
des Chenit _____ domicilié à Chez Meylan _____
et de Aline Fanny, (dite Aline Félicie) née Meylan _____
des Chenit _____

Inscrit au présent registre le Vingt-huit décembre _____
mil huit cent-quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Jules François
Goy, père de l'enfant. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Goy

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

N^o 144 93.
Piquet
Chéophile Charles.

Le Vingt-six décembre _____ mil huit cent-quatre-vingt-
seize à _____ onze heures _____ après midi est né _____
aux Piquet Dessous _____
Chéophile Charles Piquet _____ fils légitime _____
de Paul Elisée Georges Piquet _____ (Profession:) Charloger _____
des Chenit _____ domicilié à aux Piquet Dessous _____
et de Léa Maria née Schneider, la femme _____
de Buren _____

Inscrit au présent registre le Vingt-huit décembre _____
mil huit cent-quatre-vingt-seize _____ sur la déclaration de Paul Elisée-
Georges Piquet, père de l'enfant _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Piquet

L'officier de l'état civil :

Hector Golay

No 45.
Cart Henriette

Le trente-un décembre mil huit cent-^squatre-vingt-
-seize à huit heures et trente minutes avant midi est né
à ux Vignot-Dessous, (Vers chy Jacob.) en séjour
Henriette Cart fille légitime
de Auguste-Louis-Constant Cart (Profession:) instituteur
de l'Abbaye domicilié à Forel sur Lucens
et de Marie-Henriette-Suzette veü Meylan, sa femme
d'c Chenit

Inscrit au présent registre le trente-un décembre
mil huit cent-^squatre-vingt-seize sur la déclaration de Henri-François
Meylan, oncle de l'enfant, chez qui la mère est en séjour.

Confirmé après lecture faite:--

H. F. Meylan

L'officier de l'état civil:

Hector Golay

Communiqué à l'E.C. de l'Abbaye
le 31 Dec^r 1896.

Vu le 7 janvier 1897
Le préfet
Vincent Felcy

Le numéro 45 à la page 396, est celui de ~~la dernière~~ la dernière
inscription faite dans ~~l'année~~ l'année 1896.

Les deux doubles du présent registre sont conformes
ce que nous certifions. Un double a été remis, le 10
janvier 1897, à l'autorité cantonale, en exécution
de l'art. 2 de la loi.

L'Officier de l'Etat-civil du Brattus:

Hector Golay



~~Inscrit au présent registre le~~

~~mil huit cent~~

~~sur la déclaration de~~

Ce volume se termine par le No. 45 des inscrip-
tions des naissances de l'année 1896.

La suite se trouve dans le volume suivant commençant par
le no. 1 - année 1897. Ce que nous certifions

L'officier de l'état civil:

Brattus le 10 janvier 1897

Hector Golay



No. 1876. Folio.

6. Aubert Nery Elisabeth de Laurent-Chiophite 4.

24. Aubert enfant mort-né. 14.

34. Aubert Frédéric Alfred de Léon 19.

44. Aubert Emma Bertha Eugène 23

1877

14. Aubert Chiophite-Samuel de Ch. 38.

1878

Aubert Emma Fanny de John Ch. 62.

1880.

Aubert Adélaïde - Emma de L. Chiophite 88.

Aubert Marguerite - Alice de Léon 89.

Aubert Jules Hector d'Ami - David 93.

1881.

Aubert Eugenio.ovina de L. Chiophite 112

1882.

Aubert Elisabeth Frieda de Léon 122.

1883

Aubert Césarine-Rosine Nery de L. Chiophite 138

Aubert Charles. Henri de Henri-Gustave 148

1885

Aubert Emile-Auguste de Henri-Gustave 173.

Aubert Henri-William de William-Henri 188.

Aubert Albert-Marius-Chiophite de L. Chiophite 189.

1886.

Aubert Joseph-Samuel de Léon - Ernest 192.

Aubert Hélène-Mathilde de William-Henri 205

Aubert Elise-Marguerite " jumelles " "

1887

Aubert Susanne-Emilie-Clive de Paul-Emile 209

Aubert Paul-Isaac de Charles-Henri 215.

1888.

Aubert Jeanne-Hortense de Laurent-Chiophite 229.

Aubert Henri-Franck de William-Henri 231

1889.

Aubert Amélie-Olive-Rosalie de Henri-Gustave 247

Aubert Augusta-Celine de William-Henri 248

1890.

Aubert Emilie-Madeleine de Léon-Ernest 261

Aubert Marius-Paul-Samuel de Paul-Emile 251

1891

Aubert David-Louis-Philippe de David-Henri 282

Aubert Louise-Frida de David-Ami 283

Aubert Céline-Germaine de William-Henri 289

1892 Aubert Roland-Marius de William-Henri 314

Aubert Antoine-Hippolyte de P. Philippe 321 folio

1877 Arbez Marie-Julie de S. Victorien 50.

1880 Arbel Marie-Marguerite de Jules-Antoine 101.

1884. Arbel Alice-Louise de Jules-Antoine 159.

1893. Arbel Léon-Henri, de Henri-Eug. 337

1896. Arbel Blanche-Clotilde-Beatrice d'Henri 383.

Nos. 1876 Folio

26 Audemars Louis-Philippe-Eugène 14

47. Audemars Bertha-Eugénie de Jules 24.

52. Audemars Julia de Hector-Henri 27.

1877.

12. Audemars Hippolyte-Augusta 37

Audemars Louise de Henri-Henri 48.

Audemars Benjamin-Ernest d'Adolphe 56

1878

Audemars Henri-Emile de H. Henri 71

1879

Audemars Léa-Marie-Julie de François 81.

Audemars Edmond-Léopold d'Adolphe 82.

1880

Audemars Adrien d'Hector-Henri-Henri 86

Audemars Maria-Eugénie de Ch. Henri 87

Audemars Frank-Emile de Louis-Benj. 96.

1881

Audemars Marie-Henriette de Georges 102.

Audemars Marie-Cécile-Flora de François 104.

Audemars Lucie-Julie d'Henri-Adolphe 106

Audemars Paul-Louis-Samuel de Jules-Henri 109.

Audemars Hélène-Bertha de Henri-Franck-Paul 113

Audemars Marguerite-Lina-Gabrielle de Louis-Benj. 116

1882

Audemars Jeanne-Sophie de Maurice 121.

Audemars David-Henri-Auguste de Georges 127.

Audemars Edmond-Jules-François de François 130

Audemars Elisabeth-Louise de Henri-Henri-Paul 132.

1883.

Audemars Emmy-Ellen d'Adolphe 134

Audemars enfant mort-né, fils de Léon 141.

1884

Audemars Albert de Hector-Henri-François 161.

Audemars Blanche-Alice d'Adolphe 165.

Audemars Frieda-Fanny de H. S. Paul 167.

1885.

Audemars Jean-Henri-Eugène de Louis-Benjamin 183.

Audemars Paul-Albert de Paul-François 169.

Audemars Louis-Elisée de Paul-François 185

Audemars Valentine de Henri-Adolphe 187.

1886.

Audemars Philippe-Daniel de Maurice 199.

Audemars Emile-Octave de Paul-François 206.

1887.

Audemars Georgine-Elise de Georges 207.

Audemars Eglantine-Marie d'Henri-Adolphe 222

Audemars Emile-Alfred de Henri-Henri-Paul 224.

1889

Audemars Susanne-Marguerite de Henri-Paul 252.

1890 Audemars Alice-Louise de Charles-Henri 263

Audemars Donald-Joseph de Henri-Adolphe 267.

à suivre tourny la page

fb.
No 45.
Cart Henriette

Le trente-un décembre mil huit cent-^squatre-vingt-
seize à huit heures et trente minutes avant midi est né
aux Vignot-Dessous, (Vers chy Jacob.) en séjour
Henriette Cart fille légitime
de Auguste-Louis-Constant Cart (Profession:) instituteur
de l'Abbaye domicilié à Forel sur Lucens
et de Marie-Henriette-Suzette veuve Meylan, sa femme
née Cherit

Inscrit au présent registre le trente-un décembre
mil huit cent-^squatre-vingt-seize sur la déclaration de Henri-François
Meylan, oncle de l'enfant, chez qui la mère est en séjour.

Confirmé après lecture faite:—

Hⁿⁱ F. Meylan

L'officier de l'état civil:

Hector Golay

Communiqué à l'E.C. de l'Abbaye
le 31 Dec^{re} 1896.

Le numéro 45 à la page 396, est celui de ~~la dernière~~ la dernière
inscription faite dans ~~l'année~~ l'année 1896.
Les deux doubles du présent registre sont conformes
ce que nous certifions. Un double a été remis, le 10
janvier 1897, à l'autorité cantonale, en exécution
de l'art. 2 de la loi. ~~domicilié à~~ Brattus le 10 janvier 1897.

L'Officier de l'Etat-civil de Brattus:

Hector Golay



~~Inscrit au présent registre le~~

~~mil huit cent~~

~~sur la déclaration de~~

Ce volume se termine par le No. 45 des inscrip-
~~Confirmé après lecture faite.~~ tions de naissances de l'année 1896.
La suite se trouve dans le volume suivant commençant par
le no. 1 - année 1897. Ce que nous certifions L'officier de l'état civil:
Brattus le 10 janvier 1897

Hector Golay



Vu le 7 janvier 1897
Le préfet
Vincent Felay
No

No. 1876. Folio.

6. Aubert Nery Elisabeth de Laurent-Chiophile 4.

24. Aubert enfant mort-né. 14.

34. Aubert Frédéric Alfred de Léon 19.

44. Aubert Emma Bertha Eugène 23

1877

14. Aubert Chiophile-Samuel de Ch. 38.

1878

Aubert Emma Fanny de John Ch. 62.

1880.

Aubert Adélaïde - Emma de L. Chiophile 88.

Aubert Marguerite - Alice de Léon 89.

Aubert Jules Hector d'Anni - David 93.

1881.

Aubert Eugenio.ovina de L. Chiophile 112

1882.

Aubert Elisabeth Frieda de Léon 122.

1883

Aubert Césarine-Rosine Nery de L. Chioph. 138

Aubert Charles. Henri de Henri-Gustave 148

1885

Aubert Emile-Auguste de Henri-Gustave 173.

Aubert Henri-William de William-Henri 188.

Aubert Albert-Marius-Chiophile de L. Chiophile 189.

1886.

Aubert Joseph-Samuel de Léon - Ernest 192.

Aubert Hélène-Mathilde de William-Henri 205

Aubert Elise-Marguerite " jumelles " " "

1887

Aubert Susanne-Emilie-Olive de Paul-Emile 209

Aubert Paul-Isaac de Charles-Henri 215.

1888.

Aubert Jeanne-Victoire de Laurent-Chiophile 229.

Aubert Henri-Franck de William-Henri 231

1889.

Aubert Amélie-Olive-Rosalie de Henri-Gustave 247

Aubert Augusta-Céline de William-Henri 248

1890.

Aubert Emilie-Madeleine de Léon-Ernest 261

Aubert Marius-Paul-Samuel de Paul-Emile 251

1891

Aubert David-Louis-Philippe de David-Fr. 282

Aubert Louise-Frida de David-Anni 283

Aubert Céline-Germaine de William-Henri 289

1892 Aubert Roland-Marius de William-Henri 314

Aubert Antoine-Hippolyte de P. Philippe 321 folio

1877 Arbez Marie-Julie de S. Victorien 50.

1880 Arbel Marie-Marguerite de Jules-Antoine 101.

1884. Arbel Alice-Louise de Jules-Antoine 159.

1893. Arbel Léon-Henri, de Henri-Eug. 337

1896. Arbel Blanche-Clotilde-Beatrice d'Henri 383.

Nos. 1876 Folio

26 Audemars Louis-Philippe-Eugène 14

47. Audemars Bertha-Eugénie de Jules 24.

52. Audemars Julia de Hector-Henri 27.

1877.

12. Audemars Hippolyte-Augusta 37

Audemars Louise de Henri Fr. 48.

Audemars Benjamin-Ernest d'Adolp. 56

1878

Audemars Henri-Emile de Fr. Henri 71

1879

Audemars Léa-Marie-Julie de François 81.

Audemars Edward-Léopold d'Adolphe 82.

1880

Audemars Adrien d'Hector-Henri-Fr. 86

Audemars Maria-Eugénie d. Ch. Fr. 87

Audemars Frank-Emile de Louis-Benj. 96.

1881

Audemars Marie-Henriette de Georges 102.

Audemars Marie-Cécile-Flora de François 104.

Audemars Lucie-Julie d'Henri-Adolp. 106

Audemars Paul-Louis-Samuel de Jules-Fr. 109.

Audemars Hélène-Berthe de Fr. Franc. Paul 113

Audemars Marguerite-Lina-Gabrielle de Louis-Benj. 116

1882

Audemars Jeanne-Sophie de Maurice 121.

Audemars David-Henri-Auguste de Georges 127.

Audemars Edmond-Jules-François de François 130

Audemars Elisabeth-Louise de Fr. Fr. Paul 132.

1883.

Audemars Emmy-Ellen d. Adolphe 134

Audemars enfant mort-né, fils de Léon 141.

1884

Audemars Albert de Hector-Henri-François 161.

Audemars Blanche-Alice d'Adolphe 165.

Audemars Frieda-Fanny de Fr. Paul 167.

1885.

Audemars Jean-Henri-Eugène de Louis-Benjamin 183.

Audemars Paul-Albert de Paul-François 169.

Audemars Louis-Elisée de Paul-François 185

Audemars Valentine de Fr. Adolphe 187.

1886.

Audemars Philippe-Daniel de Maurice 199.

Audemars Emile-Octave de Paul-François 206.

1887.

Audemars Georgine-Elise de Georges 207.

Audemars Eglantine-Marie d'Henri-Adolphe 222

Audemars Emile-Alfred de Fr. Fr. Paul. 224.

1889

Audemars Susanne-Marguerite de Fr. Paul 252

1890 Audemars Alice-Louise de Charles-Henri 263

Audemars Donald-Joseph de Fr. Adolphe 267.

à suivre tourny la page

1891. Audemars Frédéric-Oswald d'Hector 289.
1892. Audemars Lucy-Alice de Hri-Fr. Paul 303.
Audemars Charles Edouard de Louis-B^{min} 316
- 1893 Audemars Elise-Hélène de Paul-Franç^s 323
Audemars Violette-Frère d'Adolphe-Hector - 326 -
- 1895-2 Audemars Alice-Emma de Paul Fr. 357.
5 Audemars Lucy-Hélène de Fr. Arthur 359.
- 1896-29 Audemars Renore-Jeanne d'Adolphe-Hector. 388 -
30 Audemars Charles Lucien d'Arthur 388
" 34 Audemars Marie-Adrienne de Paul-Fr. 390
1893. Aubert Lucy Alexandrine de Will-Hri.
1894-21 Aubert Eglantine-Alice-Marie d'Elisabeth.
" 22 Aubert Alfred-Emile de Lebu-Ernest.
" 28 Aubert Germaine-Julia d'Houri-Gustave.
1895-3 Aubert Alice-Hélène de Paul-Emile

Vu

1876.

No. Benoit Charles - Henri de Ch. Fr. 1.
Bettler enfant mort-né 4.
16 Braillard Paul - Henri 9.
14 Bernay Fanny - Louise 8.
60 Bettler Gabelle - Anna de Jean 31.
Bernay 1874 - Marie - Alice 20
8. Bassin Bertha - Sophie 35.

1878.

Bettler Jean fils de Jean 58.
1876 Bernay Marie - Alice d'Alc. 20
Bernay Julia - Emma d'Auguste 61
Badel Julia - Louise de Ulysse 66

1879.

Bassin Robert - Adolphe de Fr. 73.
Bernay Louis - Constant de Paul - St. 77.
Bernay Helene - Julianne de Frang. 79.

1880.

Bettler Elise fille de Jean 92.
Benoit Melanie - Rosalie de Ch. Francois 93.
Berthoud - 1881. Jeanne de Jean 122.

Baudraz Charles - Henri de Georges 109.
1882.

Bernay Charles - Auguste de Paul 119.
Berthoud Helene fille de Jean 122.

1883

Brandt Elise - Louisa de Ls. Albert 142
1884

Benoit Francois - Constant de Ch. Francois 158.
Bovet Gustave - Arthur de Jean 168
1885

Boillin Marie - Flora de Adolphe - Victorin 170.
Baridon Agnes - Marie - Judith de L. Auguste - St. 172.
Bieler Rachel - Marie - Arde de Lucien - Jules 178
Boillin Francis - Adolphe d'Adolphe - Victorin 188
1886.

Baridon David - Alexandre Roland d'aug. 192.
Bernay Alice de Paul - Samuel 193.

1887

Brandt Albert - Alfred de Louis - Albert 220
Bernay Alois de Paul - Samuel 223.

1888.

Baridon Beatrice - Maud - d'Auguste 232.
Baudraz Emile - Louis de Georges 234.
Besson Paul - Louis de Charles - Henri 237.
Burnet Augustine - Ida - Fanny d'Emile 240
1890 Baridon Diane - Maud - Nevill de
Edm. Auguste - Florimond 244

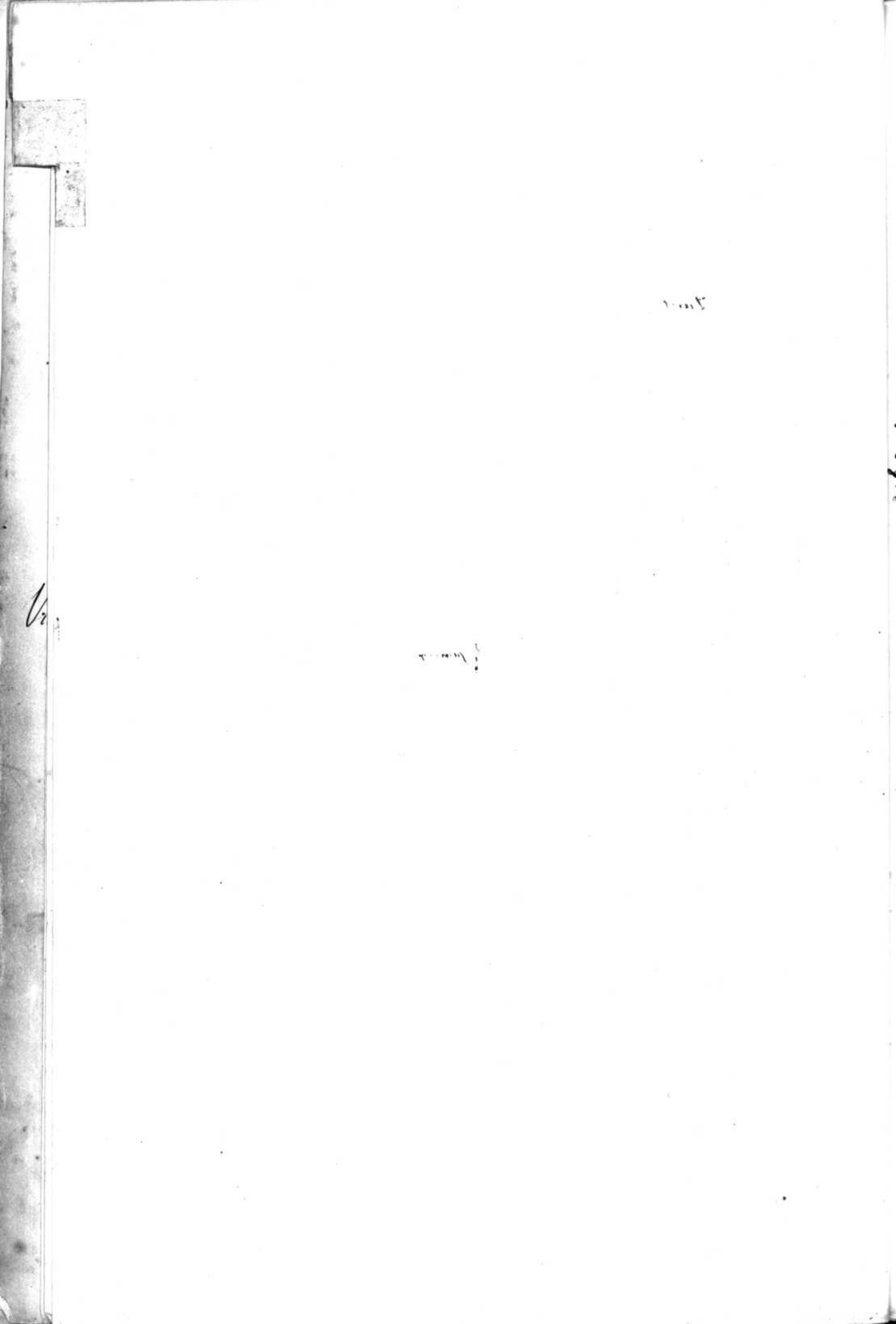
1889. Bonardi Clemince - Louise de Joseph 254.
Boillin Albert - Francois d'Adolphe 256
1890 Burnet Amelie - Susanne - Emma d'Emile 266.
1891 Bonardi Charles - Emile de Joseph 292.
1892 Bonnevaux Charles - Jq. D'Alc. David 304
" Baridon Susanne - Arde d'Auguste 307
1893 Bonardi Helene - Susanne - Nancy 322
Bonnevaux Adalbert - Louis de David 333
1894 - 8 Baudraz Marguerite - Viollette de Georges 345.
" 12 Besson Charles - Henri - Leon de Leon 347
1895 - 10 Besson Alice - Henriette - Euphrasie de Leon 361
" 13 Bonnevaux Ellen - Marguerite de D. 363.
" 15 Bodenmann Amelie - Arde de Jacob 364.
1896. 33 Badel Alice - Marie de Louis - Alex. 390
Bar Eglantine - Alice - Marie, legitime 352

1890 Bariton Diane Maud Nevill, 2^e Auguste 274.

V.

No.	1876	Folio
3	Capt Eugénie de Louis-Aug ^{te} 2.	
21	Capt John Léon de Jules-Const: 11.	
41.	Capt Louis Samuel de Louis 21.	
55.	Capt Laurence-Madeleine de Ch: Henri 28.	
	Capt Auguste d'Auguste-David 49.	
1878.	Capt Etienne-Henri de Ch: Henri 55.	
	Capt Ami-Jules d'Auguste-F. 69	
1879	Capt Albert de Charles-Henri. 76.	
1880.	Capt Mathilde-Frédérique de Charles-Henri 95.	
1881	Capt Auguste de Jules-Constant 106.	
	Capt Aline-Amélie de Charles-Henri 114.	
1883.	Capt Susanne-Evelyne de Ch: Henri 139.	
1884.	Capt Eloïse-Mathilde de Susanne- ^{Henriette} 157	
	Capt Hélène-Madeleine de Ch: Henri 159.	
1885	Capt Charles-Louis de Charles-Ls 177	
	Capt Henri-Eugène de Jules-Constant 179.	
1886	Capt Jeanne-Eugénie de Ch: Henri 190.	
	Capt Hélène-Lucy de Charles-Louis 194.	
	Capt Jules-Robert de Jules-Constant 218.	
1887	Capt Edouard-Samuel de Ch: Louis 222.	
1892	Capt enfant du sexe masculin de Fritz 314	
1893	Capt Louis-Auguste de Fritz-Aug ^{te} 325.	
1894	Capt Marius-Auguste de Fritz-Auguste 355.	
1896	Capt Aline-Augustine de Fritz-Auguste 380.	
1893	Capt Ami-David de Fritz-Auguste 340	

No.	1876.	Folio
57	Chevallaz Jules-Marius de Jules 29.	
1879.	Charallaz Florentin Louis-Alphonse-Louis. 76.	
1882.	Corthésy Susanne-Louise de Jules-E ^d 129.	
1889.	Cretin Gaston-Alexandre et Elisée 256	
1890.	Cottier Marie-Eugénie de Georges-Michel 262.	
	Cretin Léontine-Joséphine-Méry-Delphine 276	
1896	Chabloz Julie, fille de Jules-Alexis - - 376	
" 45	Capt Henriette d'Auguste Ls. C ^e 396	



1880

Delacrétaux Lèlie-Henriette de Marie - 91

1884

Daloz Eugène-Alfred-Lucien de Lucien 153.

Delacrétaux Amélie de Louis-Albert 160.

1885

Dépraz Létizia-Herminie d'Augusta 178.

Daloz Marie-Emma-Léonie de Lucien-Alphonse 180.

Delacrétaux Albert de Louis-Albert - - - 184.

1887 Dautay Jules-Joseph 223

Delacrétaux Marguerite de Louis-Albert 214.

1888.

Détraux Elise-Henriette de Henri-François 230

1889

Dautay Marie-Louise de Paul Valdemir 247

1890

Delacrétaux Louis de Louis-Albert 260

Delaporte Louise-Cécile de Marc-Louis 263

Davignon Elise-Mathilde 157.

Dautay Louisa-Victorine de Paul-Valdemir 269.

1891.

Delaporte Marc-Louis de Marc-Louis 296.

1892.

Delacrétaux Paul de Louis-Albert 302. } *jeune couple*

Delacrétaux Robert de Louis-Albert 302. }

1893

Dautay Yvonne-Emilie de Paul-Valdemir 343.

1895-

Dautay Marie-Félicie de Lucien-Arthur 360

Dépraz Henri-Albert d'Albert-Samuel 360

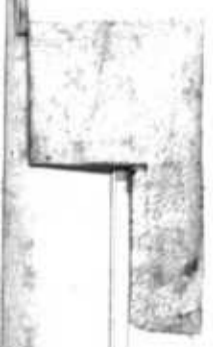
Delomuraz Paul-Frédéric de Julien-Alfred 370

1896.

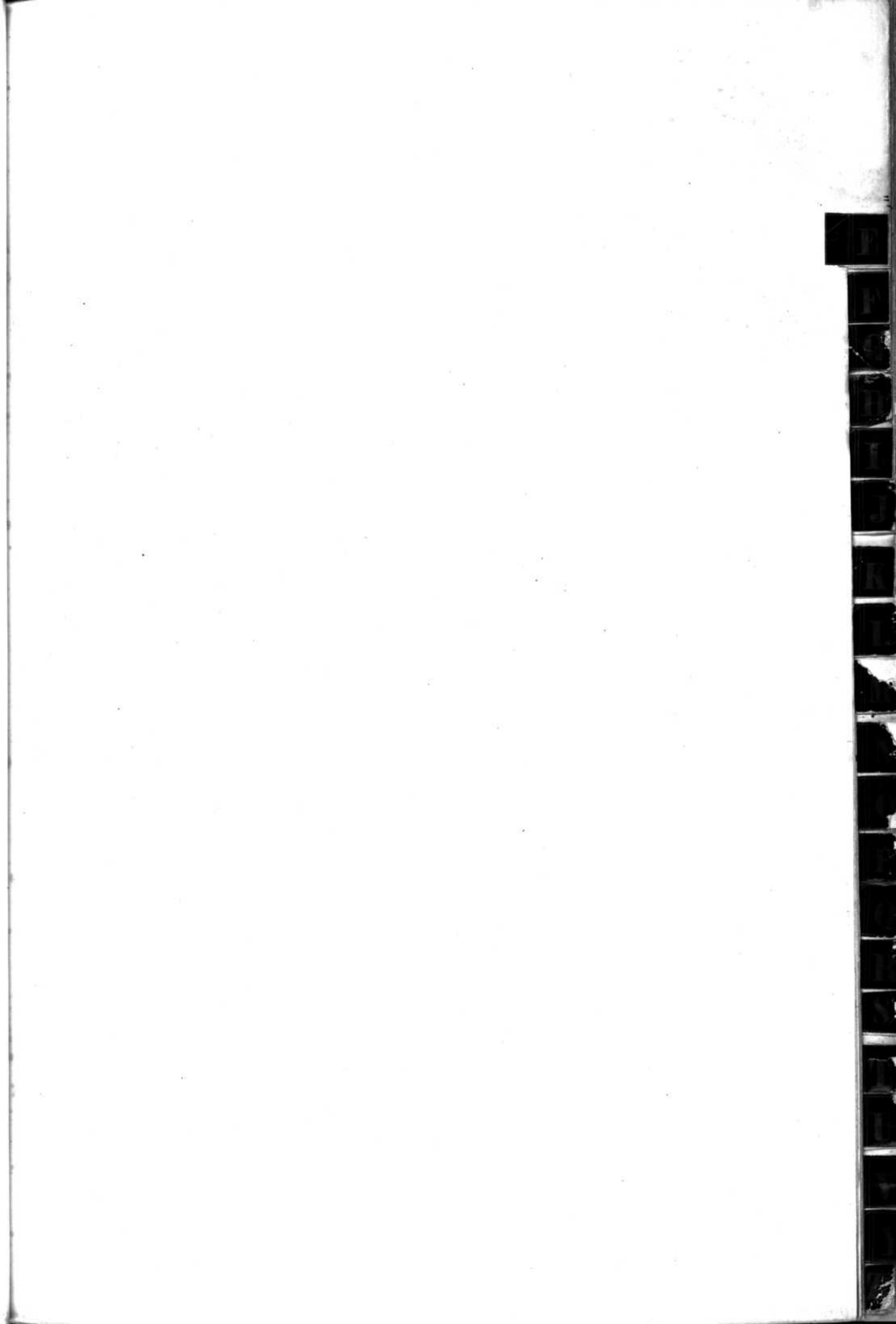
Dautay Charles-Joseph de Lucien-Arthur 377

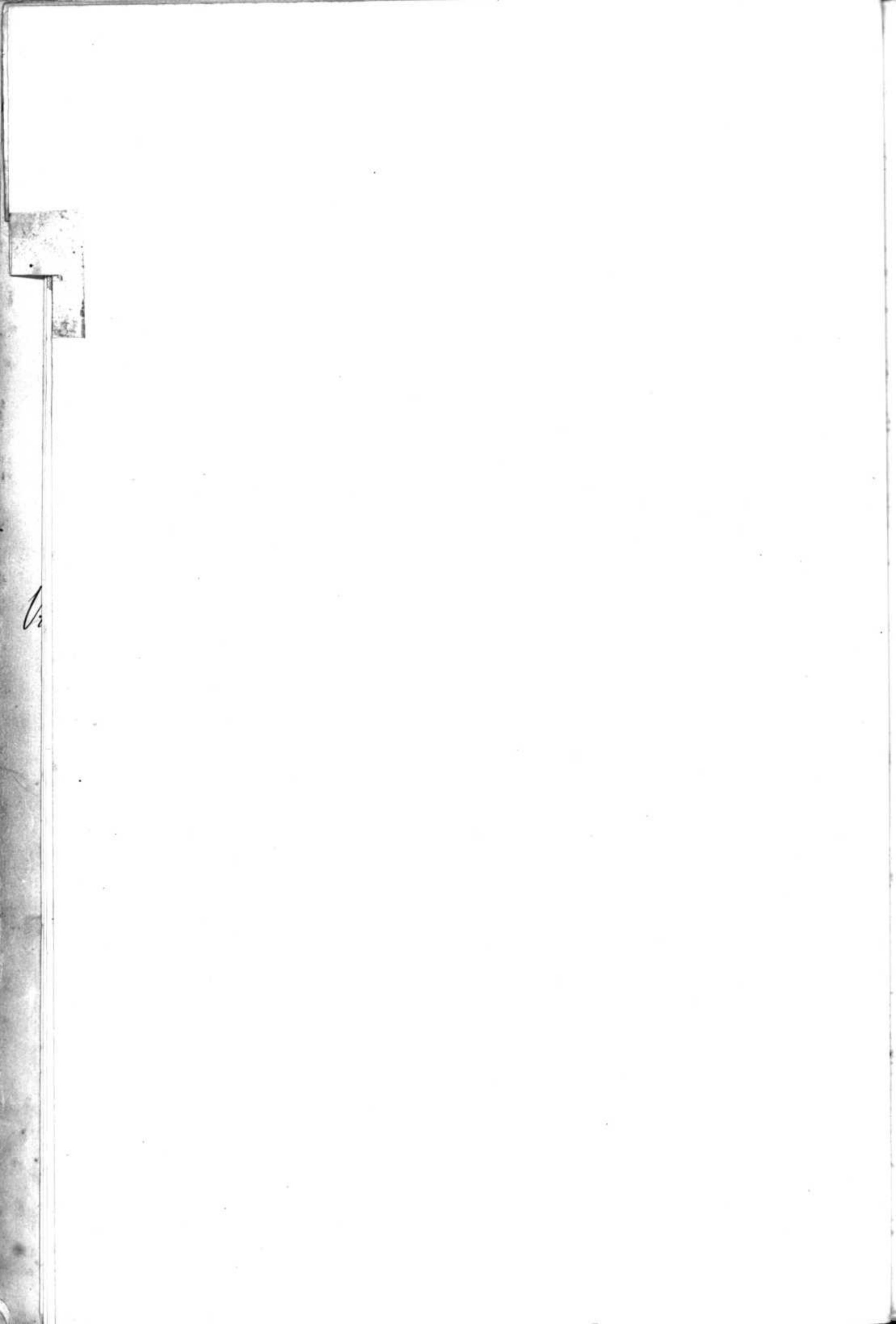
Dautay Jules-Marcel de Lucien-Arthur 377 } *jeune couple*

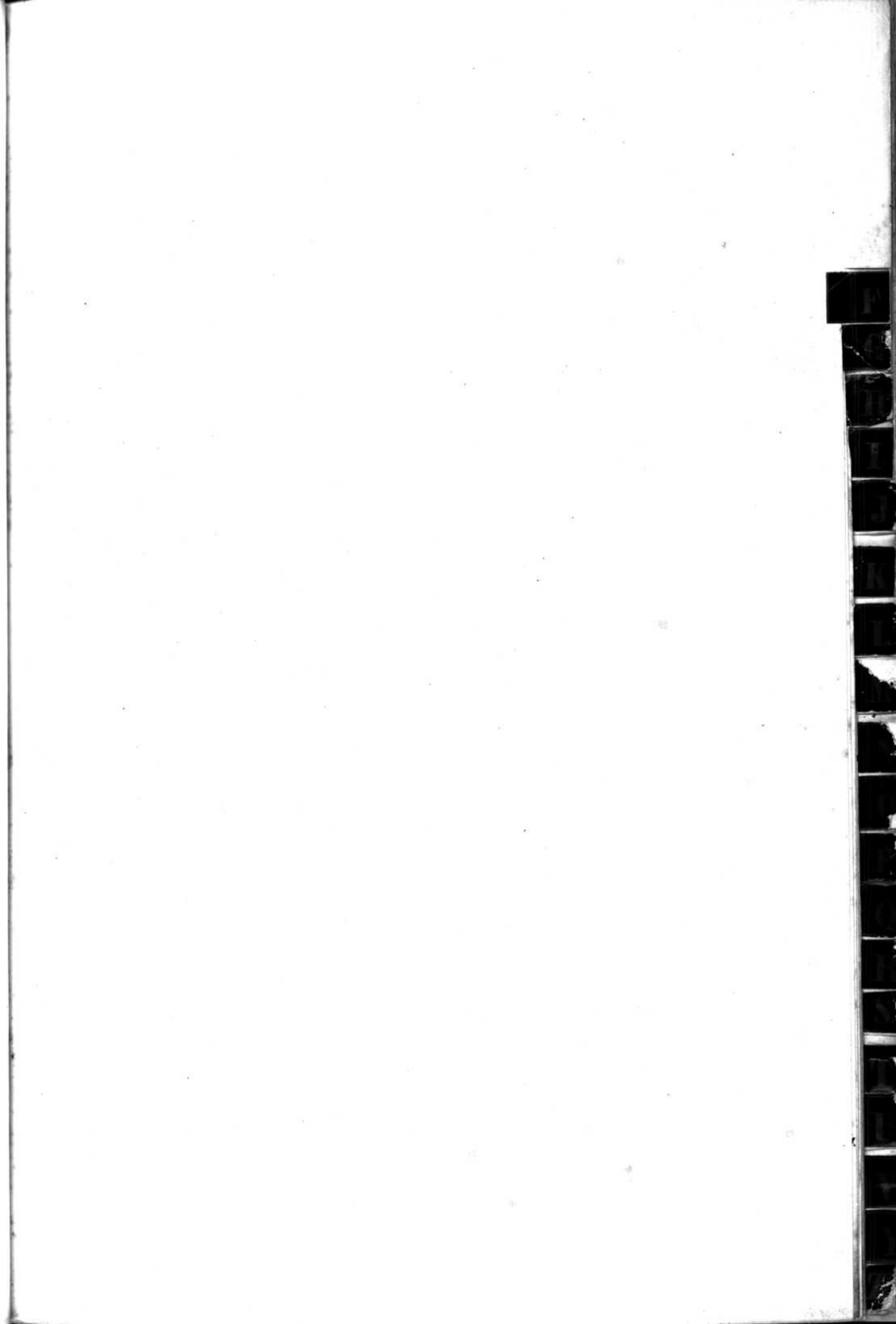
Delacrétaux Elise de Louis-Albert - - - 381

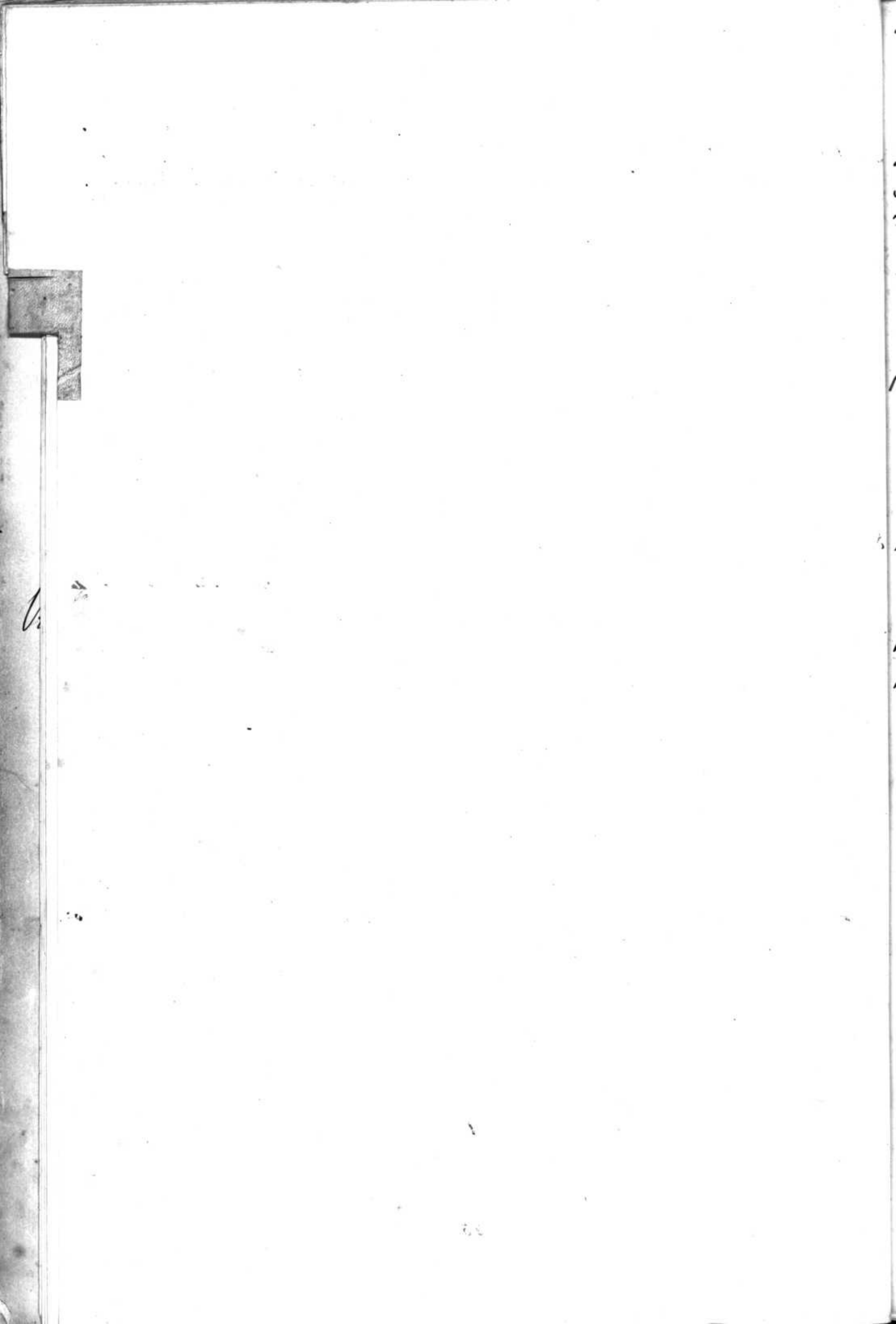


Vi.









1876. Folio

No Golay John de Charles-Lucien 1.
 5 Golay Alfred-Justave-Laurent 3.
 10. Golay John - Ami de Jules-Ami 6.
 15 Golay Marguerite-Jeanne Louis-Ami 8.
 24 Golay Elisabeth-Julie-Eugénie 13.
 35 Golay Emma-Eugénie de Charles 18.
 48 Golay Charles-François de Charles 25.
 1877.
 15 Golay Louise-Adeline de Lucien 39.
 Golay Elisa-Lélie-Augusta de Laurent 40.
 Golay Emma-Julie de Ls. Henri 41.
 Golay Marie-Louise de Eugène-Jules 42.
 1878 Golay Charles-Henri de Ls. Henri 52.
 Golay Edouard-Jean d'Hector 53.
 Golay François-Benjamin id 54.
 Golay Alice-Marie de Ch^e Louis 57.
 Golay Frédéric-John de John-E^e 61.
 Golay Rose-Amélie de Lucien-A^e 66.
 1879 Golay Jean-Robert de John-Lucien 72.
 Golay Paul-Auguste d'Éti-Louis 77.
 Golay Amélie-Elisa de Louis-Louis 78.
 Golay Henri-Louis de Charles-Louis 79.
 1880 Golay Maria-Julie d'Eugène-Jules 92.
 1881 Golay Edouard-Benjamin d'Hector 102.
 Golay Emile-Alfred de Emile-Ch.Éti. 103.
 Golay Marie-Aline de Charles-Ls. 105.
 1882 Golay Eugénie-Marie de E.Ch. Henri 127.
 1883 Golay Ernest-Henri de Henri-Auguste 141.
 Golay Aline-Louise de Henri-Samuel 143.
 1884 Golay Emilie-Anna de Charles-Ls. 150.
 Golay William-Auguste d'Henri-Aug^e 162.
 Golay Louis-Samuel d'Emile-Charles-Éti. 163.
 1885 Golay Julie-Suzanne-Alphonsine de Lucien-Aug^e 171.
 Golay Charles-Samuel de Ami-David 172.
 Golay Edouard d'Ami-Auguste, mort-né 174.
 Golay Alice-Adèle de Adrien-Gabriel 179.
 1886 Golay Emilie-Eugénie de Henri-Aug^e 197.
 Golay Hélène-Suzanne de Ami-David 200.
 Golay Robert-Ernest d'Ami-Auguste 200.
 1887 Golay Ami-David d'Ami-David 216.
 1888 Golay Jeanne-Marguerite de Charles-Henri 238.
 Golay enfant mort-né de Ami-David Golay 238.
 Golay Ellen-Julia-Elise de Henri-Auguste 239.
 1889 Golay Marcel-Henri de Georges-Henri 253.
 mort Golay Benjamin-Eugène de David-Ami 257 ±
 Golay Lélie-Marie de Louis-Ami-Constant 241.

No 1876. Folio

12 Goy Jules-Adrien --- 7.
 13 Goy Sophie-Lélie-Elise --- 7.
 1877.
 2. Guignard Marie-Eugénie Guignard de Louis 32.
 6 Geisen Charles-Oscar d'Eugène 34.
 7. Goy Elise-Aline de Jules-François 35.
 1878
 Goy Charles-Alfred de Jules-François 56.
 1879. Goy enfant né-mort de Jules-Fr^e 78.
 1880. Goy Cécile-Isabelle de Jules-François 94.
 Goy Hector d'Alfred au Camp 98.
 1881 Goy Marcel-Ladite de Jules-Fr^e 113.
 1883 Goy Marie-Eugénie de Eugène 140.
 Goy Emile, mort-né fils de Jules Fr. 146.
 1884. Goy Susanne-Joséphine de W^m 151.
 Goy Marguerite-Elisabeth de Jules-Fr. 164.
 Goy Jenny-Marguerite d'Alfred 166.
 Goy Valentine-Alice d'Eugène 168.
 1885 Goy Henriette-Louise-Augustine-William 181.
 1886. Goy Paul-Emile de Jules-François 204.
 1887 Goy Paul-Eugène d'Eugène-Adrien 211.
 Goy - suite page précédente

No. 1876. Folio

54. Gollatschek Sophie-Caroline 28.
 1877.
 11. Pandard Elisa-Suzanne 37.
 1880
 Gollatschek Emma-Fanny de Lazare 98.
 1882.
 Gollatschek Louise-Stéphanie de Lazare 129.
 1886. Gehrig Lina-Marie de David 197.
 1888 Gehrig Emile-David de David 231.
 1889 Grobety enfant du sexe masculin 248.
 " Gehrig Ida-Marguerite de David 258.
 1892 Guignard Emile-Paul-Henri d'Em.Éti. 308.
 1896 Grobety Marc-Louis de Jules-Lucien 376.
 1881
 Gillieron Amélie-Lina de Ch.É. 116.
 1891. Grobety Robert de Jules-Luc^e 281.
 1892. Gilliard mort-né, sexe masc^{lin} 310.
 Grobety Hermann de Jules-Lucien 315.
 Grobety Marc-Louis de Jules-Lucien 376.
 1894. 25. Guillet Oscar-Casimir de Vincent-Casimir 354.

Pages

1890. Golay Jules-Henri-Samuel d'Henri-Samuel 264
 (1888) Golay Lillie-Marie de St. Ami-Constant 241
 Golay Francois-Constant de Louis-Ami-Constant 267
 Golay Marie-Helene-Augusta de J. Hector 274.
 Golay Aline-Suzanne-Lillie de St. Eugene-Philippe 278.
 1891 Golay Charles-Ami de Georges-Henri 283.
 Golay Jeanne-Sophie d'Henri-Auguste 299.
 1892 Golay Jean-Benjamin d'Eugene 301.
 Golay Jules-Ami de St. Ami-Constant 304.
 Golay Mathilde-Suzanne de A. Marcel 306
 Golay Benjamin-Eugene de David-Ami 313
 Golay Marius-Albert de Georges-Henri 319
 Golay Georges-Albert de Jules-Albert 320
 1893. Golay Edouard-Ami-Auguste de Marcel 324
 Golay Paul-Isaac de St. Eugene-Ph.^{re} 330.
 Golay Aline-Marie de Henri-Francois 331.
 Golay Charles-Samuel de Ami-David 335
 1894 Golay Paul-Emile de Georges-Henri 6-344
 9 Golay Alfred-Louis de Louis-Marc 346
 18 Golay Lillie-Marie d'Henri-Auguste 350
 24 Golay Marie-Louise-Sophie de St. A. Constant 353
 26 Golay Emile-Marius de Henri-Francois 354
 1895-16 Golay Charles-Louis de Charles-Lucien 364
 21 Golay Edmond-Marcel de A. Marcel 367
 25 Golay Suzanne-Sophie de Louis-Marc 369.
 26 Golay Nelly-Julie de John-Hector 369.
 32 Golay Lucy-Renee de Ami-David 371.
 33 Golay Lila-Marie de James-Auguste 372.
 1896-12 Golay Sophie-Elisabeth de Jules-Albert 379.
 18 Golay Andre-John-Alfred d'Henri-Francois 382
 24 Golay Louis-Charles de Leopold-Henri 385

1888 Goy Paul-Henri d'Alfred-Eugene 227
 Goy Fritz-Adolphe de Jules-Francois 23
 Goy Charles-Henri de Charles-Albert 23.
 1889 Goy Marthe-Alice-Henriette d'Alfred 24.
 1890 Goy Paul-Eugene d'Eugene-Adrien 26
 1892 Goy Juliette-Helene de Charles-Albert 31
 Goy Helene-Suzanne de Jules-Francois 31
 1893. Guillaume Marie-Armandine de Leon 31
 Goy Roland-Henri-Louis de Georges-Henri 31
 Goy Charles-Auguste d'Eugene-Adrien 31
 1895 Goy Marius-Alfred d'Eugene-Adrien 36
 1896 Gobyety Marc-Louis fils de Jules-Lucien 37
 Goy Fritz-Adolphe de Jules-Francois 39

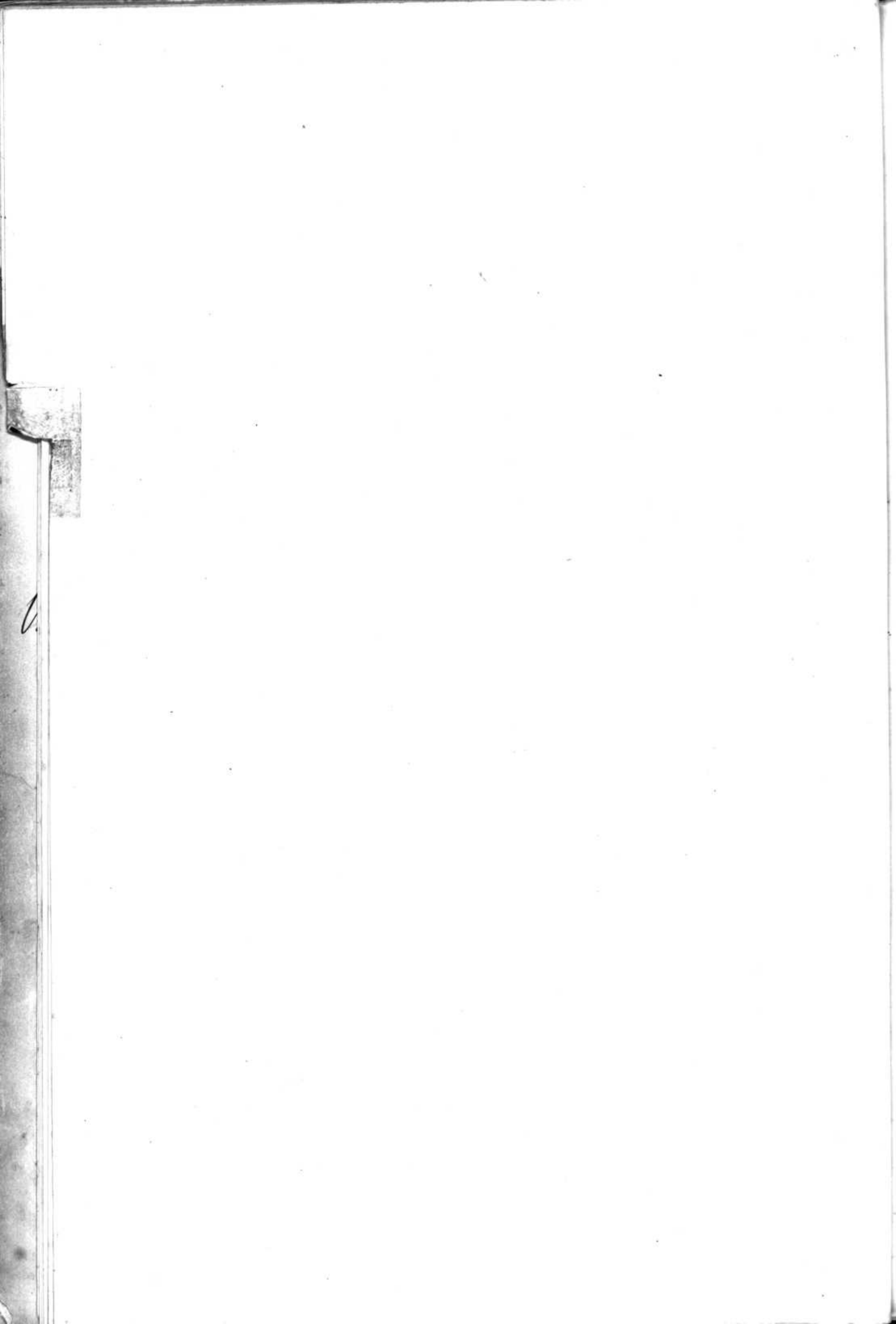
1877

No. Folio

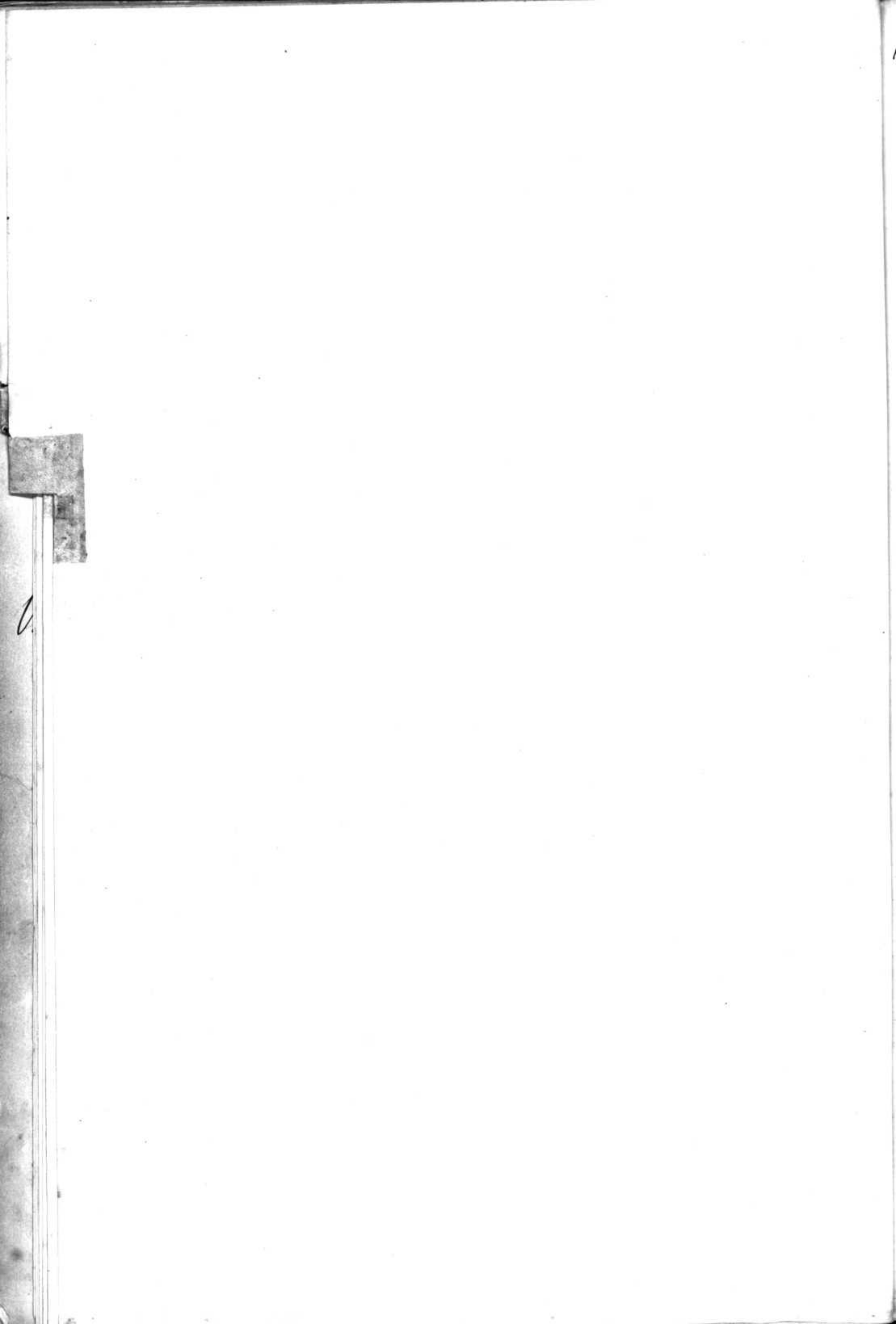
Heizmann enfant mort-né 4-33.

1881.

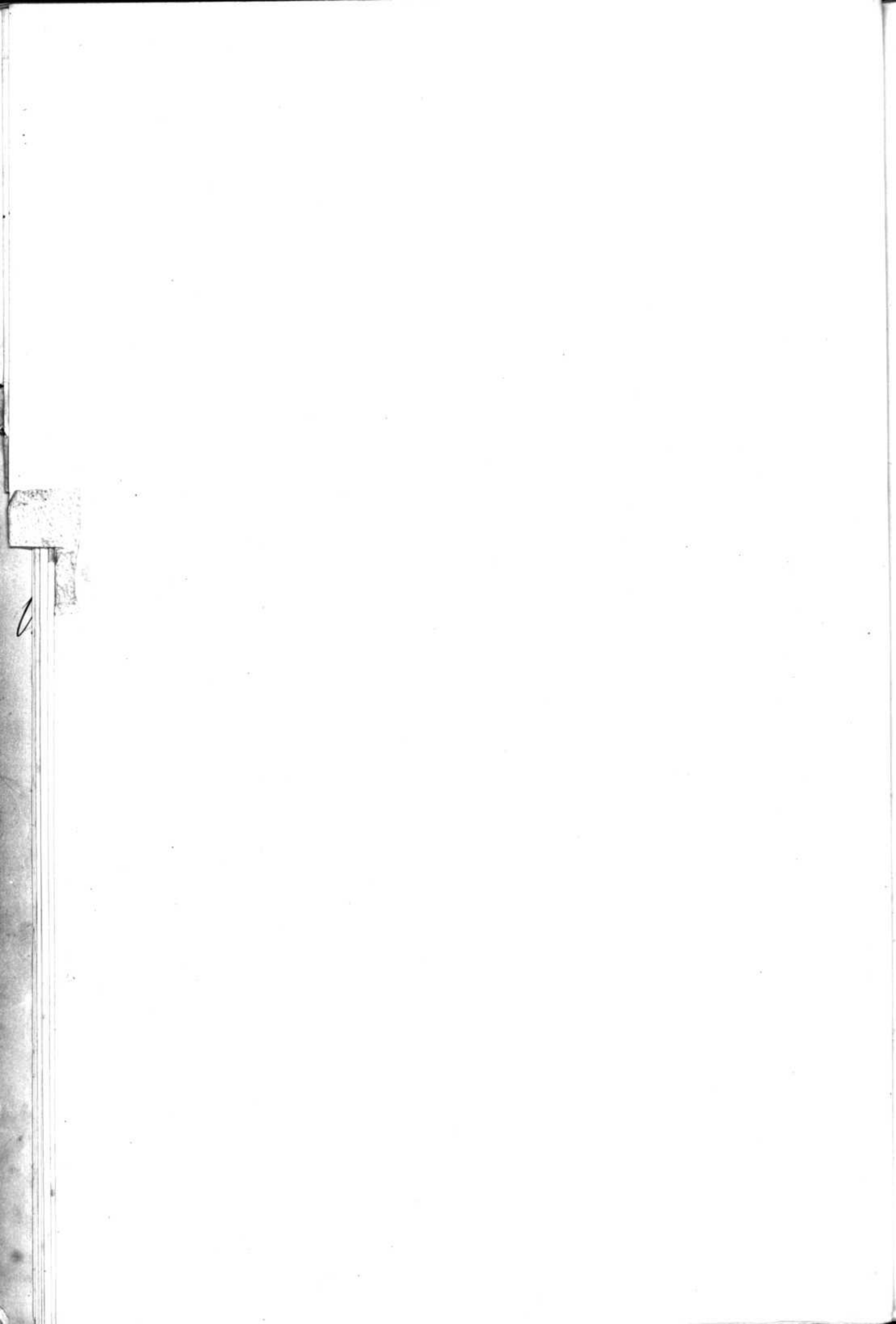
Haldi Henri-Gustave de Gustave 111

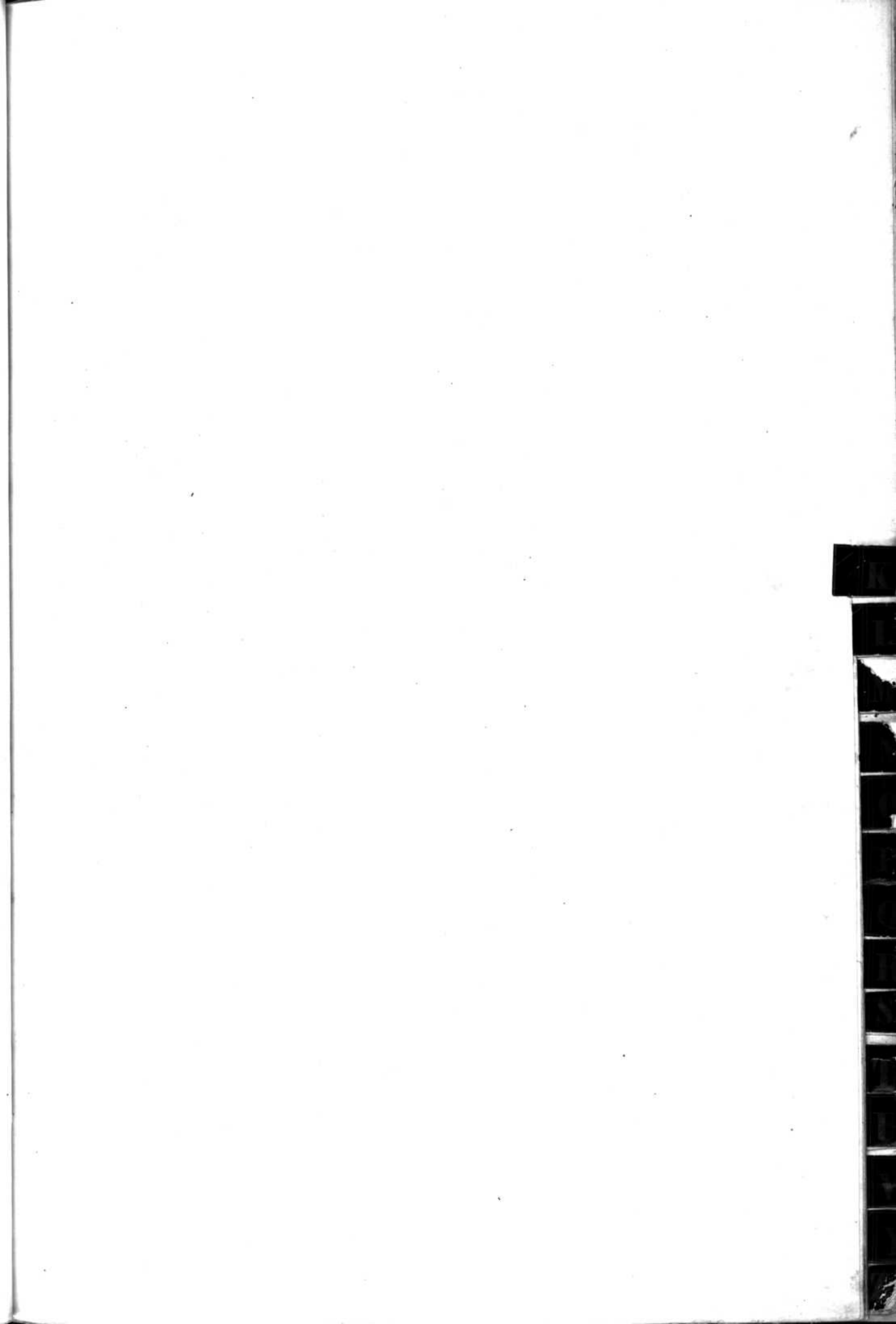


1878. Am. Winkler Anna Adèle de Stanislas. page. Col.



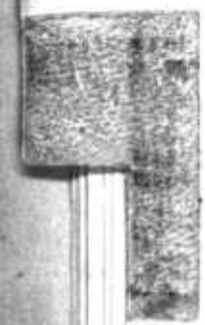
1890. Gack Louis-Constant de Léopold-Louis 272.
" Gack Frédéric Léopold de William-Christophe 262
1891 Gack Christine Bertha de William-Christophe 291
" Joffres Maria-Adèle-Anna de Jean-Jacques-François 299.
1892. Gack Jules-Albert de Léopold-Louis - - 301
1893 Jeaurenaud Emma-Elise de Louis-Ed^e 322





Secoultre 1876 Folio - No.
 Eugénie - Louise 15 29
 Secoultre Leonard - Louis d'Hector 30 - 38
 1877 Folio.
 Secoultre Eugénie - Louise de Henri - Samuel 43.
 1878
 Secoultre Marguerite - Alexandrine de Louis 65.
 1878
 Secoultre Antoine de Hector - Henri 65
 1879.
 Secoultre Francis - Isaac d'Ami - Aug^e 73. +
 Secoultre Zélie - Madeleine d'Henri - Eugène - 75
 1880
 Secoultre Paul d'Henri - Samuel 87.
 1881.
 Secoultre Paul - Louis de Charles - Daniel 104. +
 1882.
 Secoultre Adeline - Marguerite de Hector - Hri. 126.
 1883
 Secoultre Marie - Hélène de Ch. Ami 136
 1885 Secoultre Marguerite - Adèle de Paul. Ad^e. 179.
 1886 Secoultre Germaine - Louise de Louis - Philippe 198.
 1887 Secoultre Marcel - Georges - Henri de Georges - Fr. 210.
 1888 Secoultre Alois - Jules - Henri de Henri - Fran^c 233.
 1889 Secoultre Géraud - Eugène - Frédéric d'Eugène - Fré^d - 253.
 1890 Secoultre Nelly - Marie de Paul - ~~Alphonse~~ 264.
 Secoultre Marie - Elise - Julia de Eugène - Alexandre 270
 1891 Secoultre Nelly - Marie de Paul - Alphonse 284
 Secoultre Frédéric - Charles de Eugène - Frédéric 285
 1895. 9 - Secoultre Marguerite - Aline de Jules - Adolphe 361
 " 19 Secoultre Roland - Alphonse d'Henri - Fr. 366.
 " 23 Secoultre Lucie - Marie - Louise de Charles 368.
 1896 10. Secoultre Emilia - Louise d'Eug. Alexandre 378.
 " 35 Secoultre Juliette - Sophie de Jules - Adolphe 391.
 " 37 Secoultre Alice - Eugénie de Charles - Eug. 392.

1884
 Leresche Jean - Alphonse d'Auguste 149.
 1885
 Leresche Germaine - Hélène d'Auguste 173
 1886
 Leresche Maurice d'Auguste 190.
 1888
 Leresche Berthe d'Auguste 228
 1891
 Lemmy Zélie de Georges - H. 292.
 Léonhard Caroline - Elise de Henri - Es. 297.
 1892.
 Lauffenburger Paul - Frédéric 305
 1893. Léonard Louise - Madeleine de Hri. Es. 332.
 1894 Leresche Alphonse - Louis d'Auguste 350



102

1876.

No.	Noms	Folio	No.
2.	Meylan Fritz-Henri-Léopold	2	
4.	Meylan Jules-Ami d'Ami-Aug ^e	3	
8.	Meylan Ida-Anna de Charles	5	
11	Meylan Adolphe-Louis-Samuel	6	
17	Meylan Henri-François-Est ^e	9	
18	Meylan Jules-Ami d'Ami-F ^e	10	
22.	Meylan Alice ^{nié} Maria	12	
Meylan folio No.			
	Amélie Julia de Jules-Gustave	16	30
	Alfred-François de Louis-Constant	16	31
	Marianne Aline d'Ali	33	317
	Meylan Berthe-Louise de François	22	43
	Meylan Paul Eugène d'Eugène	23	45
	Meylan Rose-Blanche-Emile	26	50
	Meylan Louise-Augusta de Louis	26	51
1877.			
	Meylan Eva-Mathilde d'Alfred	33	3
	Meylan Louise-Marie d'Albert	36	9
	Meylan Aline-Evangéline de Charles	38	13
	Meylan Alice-Emma de Henri	folio	41
	Meylan Julie-Idole de Ami-François	43	
	Meylan Roland de François	45	
	Meylan Julia-Emma de Jules	45	
	Meylan Emile-Louis de Jules-Gust.	46	
	Meylan Henri-Elisée de Ali	47	
	Meylan Emile-Auguste de Jules	48	
1878			
	Meylan Marie-Ellen-Ida-Emile	51	
	Meylan Emma-Idole-Vierge de S.	51	
	Meylan Charles-Lucien de Lucien	53	
	Meylan Marie-Amélie de S.	55	
	Meylan Louise-Maria de Constant	60	
	Meylan Marie-Elisabeth de François	63	
	Meylan Emilie-Henriette d'Henri	64	
	Meylan Amélie-Félicie de Jules-Henri	67	
1879.			
	Meylan Marie-Marguerite de Jules-Henri	74	
	Meylan Marie-Antoinette de Jules-Gustave	74	
	Meylan Jules-Henri de Jules-Adrien	75	
	Meylan Pierre Eugène d'Ali	78	
	Meylan Roland d'Henri-François	84	
1880			
	Meylan Albert-Henri d'Henri-Aug ^e	85	
	Meylan Lina-Adèle de Louis-Constant	89	
	Meylan Edouard-Eugène de F. Lucien	90	
	Meylan Henriette d'Ami-François	91	
	Meylan Ernest-François de François	95	
1881			
	Meylan Louis-Albert de S. Adrien	103	
	Meylan Marcel-Emile de David-Henri	105	
	Meylan Lucie-Elisa de Jules-Henri	110	

Suite à la colonne ci-contre

1876.

No.	Noms	Page.
53	Monnard Eugène-Adolphe	27
1877.		
1.	Martin Clémence-Louisa de Georges	32
1879		
	Maréchaux Alice-Lugénie de Ls. Aug ^e	78
1882		
	Morel-Maréchal Eugène-Emile de Arthur	118
	Maréchaux Hector-Emile d'Ernest-Marc	124
1883		
	Morel-Maréchal Charles-Henri d'Arthur	135
1884		
	Morel-Maréchal Elise-Adèle	151
1885		
	Maréchaux Chèrese-Marie de Ernest-Marc	169
	Morel-Maréchal Marie-Aline-Emilie d'Arthur	174
1887		
	Maréchaux Nancy-Elise de Ernest-Marc	208
	Morel-Maréchal Hélène-Emma d'Arthur	213
1888		
	Morel-Maréchal Aimé-Paul-Albert d'Arthur	235
	<u>voir Morel-Maréchal suite Ernest-Marc</u>	<u>273</u>
au verso		
1881.		
	Meylan Marius-Ami de Henri-Aug ^e	111
1882.		
	Meylan Sophie-Elise de Jules-Gustave	118
	Meylan Paul-Georges-Julien de Julien	120
	Meylan Julia-Louise de Victor	121
	Meylan Paul-Alfred d'Ami-François	123
	Meylan Augusta-Amélie de S. Adrien	125
	Meylan Paul-Isaac de Lucien-François	130
	Meylan David-Samuel de Jules-Adrien	131
1883		
	Meylan Emile-Henri de Williams	135
	Meylan François-Louis de S. Constant	136
	Meylan Louise-Eugénie de Samuel	137
	Meylan Marie-Esther de Victor	142
	Meylan Léa-Hortense de Jules-François	147
1884.		
	Meylan Philippe-Samuel d'Ali	154
	Meylan Marguerite-Eugénie d'Ali	154
	Meylan Elise-Emma de Henri-Aug ^e	155
	Meylan Marcel-Albert de F. Lucien	156
	Meylan Clémence-Eugénie de Williams	156
	Meylan Frank-Gérald de Charles-Ami	157
1885		
	Meylan Paul-Albert de Marie-Louise	169
	Meylan Paul-Albert de F. Lucien	175
	Meylan Albert-Henri de Ami-Henri	176
	Meylan Robert-Henri de Henri-Auguste	182
	Meylan Georges-Henri de Georges-Henri	187
1886		
	Meylan Olive-Marie-Louise de Jacques-François	195
	Meylan Alice-Valentine de Henri-Victor	196
	Meylan de Jules, enfant mort-né	196
	Meylan Edouard-William de Ch. William	199
	Meylan David-Samuel de Jules-Auguste	203
	Meylan Francis-Ami-Auguste d'Ami-Henri	206
1887		
	Meylan Camille-Paul-David de Paul-F ^e	207
	Meylan Jules-Henri de Jules-Henri	208

Suite à la page suivante.

1887 Meylan Emile-Henri de William-Henri page 209.
 Meylan Alice-Emma de John-William 210.
 Meylan Edmond-Charles de Jules-Henri 212.
 Meylan David-Henri de Henri-Constant 216.
 Meylan enfant mort-né de William-Louis 220.
 Meylan Maurice-Alexandre de Ed. Adrien 221.
 Meylan Berthe-Lucienne Louise de Charles-William 225.
 Meylan Marguerite (née morte) de Henri-Victor 226.
 1888 Meylan Julia-Adèle-Rosine de Marc-Henri-Robert 228.
 Meylan (Louis-Bertha-Alexis) Bertha Maria de 233.
 Meylan Emile-Henri de William-Henri 236.
 Meylan Paul-Emile de Henri-Constant 240.
 Meylan Germaine-Adèle de John-William 242.
 Meylan Marie, enfant mort-né de William-Louis 242.
 Meylan Marc-Alfred de Jacques-François 243.
 1889 Meylan Nelly Anna de Charles-William 244.
 Meylan Robert-Louis-Auguste de Marc-Henri-Robert 246.
 Meylan Aline-Eugénie de Ami-Henri 246.
 Meylan Edmond-Charles de Jules-Henri 249.
 Meylan Robert-Henri de Paul-David 250.
 Meylan Juliette-Lucy-Marie de J^e Edward 255.
 Meylan Jean-Charles-Samuel de Jules-Henri 255.
 Meylan Alice-Eugénie d'Eugénie-Marianne 259.
 1890 Meylan né-morte de William-Louis 268.
 Meylan Robert-Charles-Ami de Ch. W^m 268.
 Meylan Henri-François de Jules-Auguste 270.
 Meylan Jules-Albert de Henri-Constant 271.
 Meylan Marthe-Eugénie de John-William 273.
 Meylan Robert-Etienne de Louis-Michel 275.
 Meylan Alfred-Roland de Jules-Henri 277.
 1891 Meylan Marius-Albert de M. Henri-Robert 280.
 Meylan Léon-Marius de Ami-Henri 280.
 Meylan Albert-Henri de Henri-S^e 281.
 Meylan Jeanne-Louise de Jacques-François 286.
 Meylan Edouard-Paul-Louis de Paul-F. 288.
 Meylan Charles-Henri de Julie-Susanne 290.
 Meylan Marie-Louise de Georges-Louis 291.
 Meylan René-Emile d'Emile-Gustave 294.
 Meylan Charles-Albert de William-Henri 296.
 Meylan Edgard-Ferdinand de Charles 297.
 Meylan Joseph-Auguste de Louis-Michel 298.
 Meylan Charles-Auguste d'Henri-Constant 298.
 Meylan Benjamin-Joseph-Auguste 298.
 1892 Meylan Charles-Paul de Ch. William 303.
 Meylan Ami-Alexis de Louis-Alexis 305.
 Meylan Henri-Robert de Henri-Samuel 307.
 Meylan Henri-François de Jules-François 308.
 Meylan Hélène-Marie de Constant-Henri 311.
 Meylan Frédéric-François de Paul-François 311.
 Meylan Marius-Robert de Paul-David 312.
 Meylan David-Aug^e d'Ami-Henri mort-né 316.
 Meylan Charles-Edouard de Louis-Michel 317.
 1893 Meylan Marie-Eugénie de Henri-Constant 323.
 Meylan-Edouard-Jacques-David de John-Will. 325.

1890 Morel-Maréchal Ernest-Arthur 273.
 1893 Meylan Henri-Marius-Albert de Henri-Aug^e 329.
 Meylan Paul-Edmond de Louis-François 332.
 Meylan enfant mort-né de William-Louis 335.
 Meylan Dora-Cécile de Charles-Ami 336.
 Meylan Lucy-Eugénie de Marius-Charles 339.
 Meylan Aline-Elisa fille d'Amélie-Louise 341.
 Meylan Berthe-Lélie-Marguerite de G^e Louis 341.
 1894 Meylan Paul-Henri de Paul-Emile 342.
 Meylan Jeanne-Sophie de Paul-François 343.
 Meylan Clémence-Adèle-Rosine de Paul-D. 344.
 Meylan Jeanne-Louise de Louis-Michel 345.
 14 Meylan Robert-Jacques-Louis de Jacques-Henri 348.
 15 Meylan John-Alfred de Henri-Constant 349.
 16 Meylan Eva-Apeline-Amélie de Paul-Alfred 349.
 20 Meylan Jules-François de Jules-Louis 351.
 1895-6 Meylan Flora-Rosine de John-Alb. Henri 359.
 Meylan Edmond-Henri fils de Jacques 365.
 22 Meylan Louis-Martial de Louis-Michel 367.
 31 Meylan Stella-Violette de Charles-Ami 371.
 1896-1 Meylan Léa-Eglantine-Julie de Paul-D. 374.
 11 Meylan Hélène-Marie de Paul-François 375.
 23 Meylan Henri-Daniel, mort-né, de William-Louis 385.
 25 Meylan Paul-Robert de Paul-Alfred 386.
 26 Meylan Julien de Louis-Michel 386.
 32 Meylan Marie-Thérèse de Marius-Charles 389.
 41 Meylan Paul-Samuel d'Henri-Samuel 394.
 42 Meylan Auguste-David d'Ami-Henri 394.

1893 Meylan Aline-Elisa (née Pignat) fille légitime
 1894 de John-Alb. Henri Meylan 341.

1878.

Folio

Nicole Louise-Amélie de Jules-Ch. 64

1880

Nicole Gaspard-Vincent d'Édouard 94.

1881.

Nicole Marie-Madeleine de John-Léon 110.

1883.

Nicole Marguerite-Julie-Angélique d'Édouard-Frédéric 137.

Nicole enfant mort-né de John-Léon 147

1884

Nicole Yvonne-Louise de Jules-Charles-Léon 150

1885.

Nicole Gabriel-Émile fils d'Émile --- 176.

Nicole Marguerite-Louise-Julie de John-Léon 180

1888

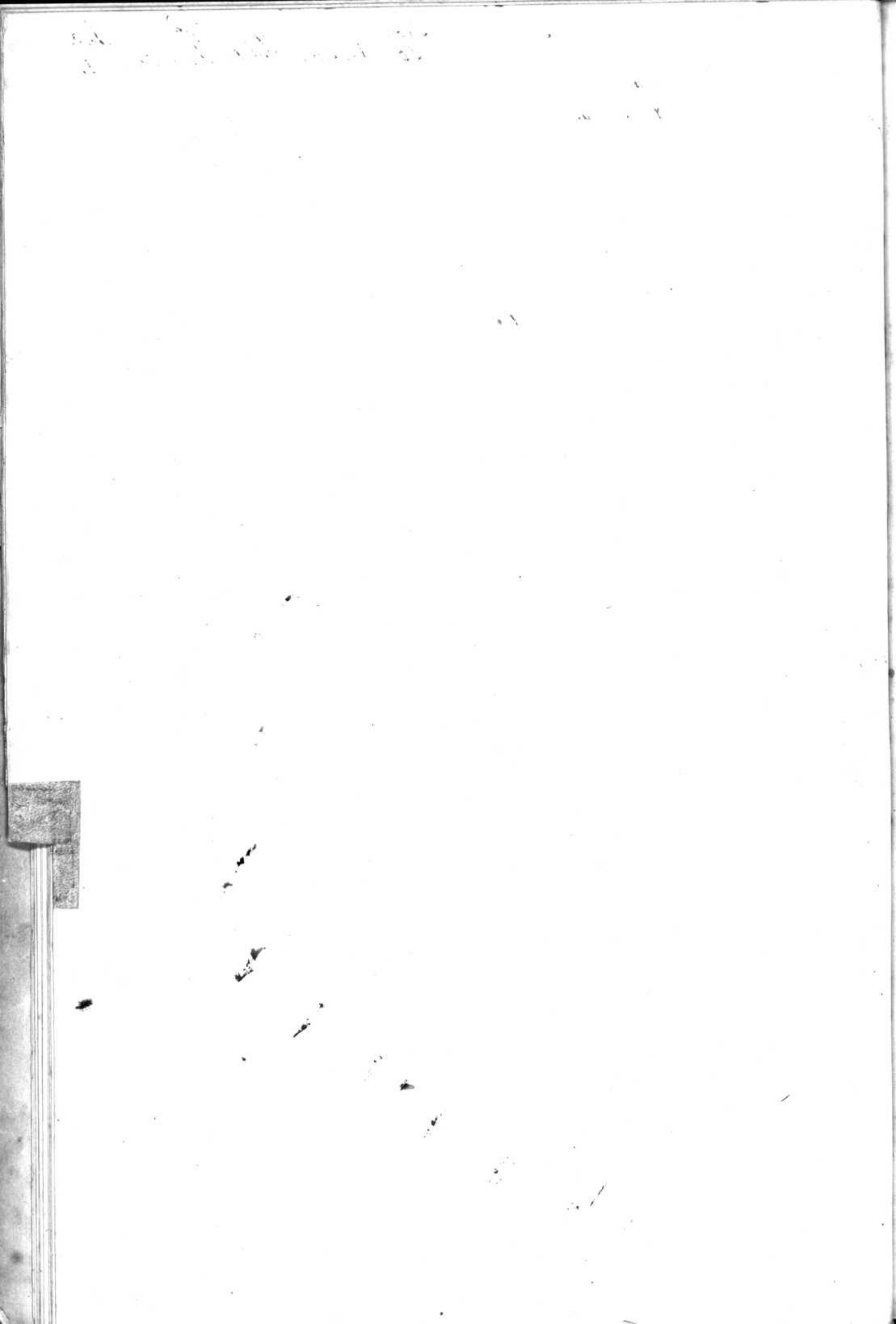
Nicole François-Roland d'Émile --- 236.

Nicole Lèlie-Eugénie de John-Léon 237.

1894

Nicole Adrien-Pierre de Ch. Louis-Auguste 356

1878.	Oulovay	Jean-Adolphe-François	fil de Marc-François	page 67.
1879	Ochsner	Marquerite-Rugénié	de Jacob	82.
1881.	Ochsner	Maria-Marquerite	de Jacob	117.
1883.	Ochsner	Robert-Emile	de Jacob	140.
1884	Ochsner	Arnold-Otto	de Jacob	162.
1886	Ochsner	Hermann-Emmanuel	de Jacob	201
1887	Ochsner	Alice-Bertha	de Jacob	219
1890	Ochsner	David-Samuel	de Jacob	228



No.	1876.	Folio	No.	Folio
9.	Piquet Susanne - Maria de David - Henri	5.	1876	Paulme Jules - Francis - 11
28.	Piquet Charles - Lucien	15	1877	Paulme Carmite - Francois 42
40.	Piquet Alfred - Eugène - Albert	21.	1878	Paulme Jeanne Louise - Henriette 58
42.	Piquet fils de David - Eugène, mort-né	22.	1879.	Paulme Charles - Albert de Jules 80.
46.	Piquet Angèle de Jules - Alfred	24.		
49.	Piquet Louis - Alfred d'Alfred	25.		
	1877			
10.	Piquet Lèlie - Emma de D. Henri	36.		
16.	Piquet d'Auguste, enfant mort-né	39.		
	Piquet Melanie d'Eugène - Constant	40.		
	Piquet James Théophile de Théoph.	44.		
	Piquet Céile - Augustine d'Adrien	44.		
	Piquet Elise - Lina de G. - Louis	46.		
	Piquet Marie Ernestine d'Eugène	47.		
	Piquet Emile - Hector de Jules	49.		
1878	Piquet Rosa - Eugénie de Jules	54.		
	Piquet Edward - Alfred d'Alfred	57.		
	Piquet Amélie - Marie de David	59.		
	Piquet Emma - Lucy de Ch. Lucien	62.		
	Piquet Sophie de Jules - Marcelin	63.		
	Piquet Charles - Eugène de D. Eugène	68.		
1879.	Piquet Léopold - Henri - Joseph - Léopold	80.		
	Piquet Marius - Théophile de Ch. Théophile	81.		
	Piquet Adrien - Théodore d'E. Adrien	83.		
	Piquet Julie - Melanie d'Elisée	83.		
1880	Piquet Charles - Eugène de D. Eugène	86.		
	Piquet Albert - Henri de D. Henri	90.		
	Piquet Emilie - Rose - Alice de Léopold	99.		
	Piquet Paul - Ernest de Jules - Hector	99.		
1881	Piquet Adèle - Emma de Louis - Henri	107.		
	Piquet Francois - Léon de David - Henri	108.		
	Piquet Jules - Alfred de David - Henri	108.		
	Piquet Alice - Julia de Elisée	112.		
	Piquet Charles - Robert de Ls. Alfred	114.		
	Piquet Louise - Marguerite de Ami - Francois	115.		
1882.	Piquet Lina - Julie de Jules - Hector	123.		
	Piquet Marie - Alice d'Ant. Ch. Auguste	125.		
	Piquet Bertha - Hélène de David - Eugène	126.		
	Piquet Hélène - Octavie de Léopold - Eug.	128.		
1883	Piquet Céile - Adrienne de Michel	133.		
	Piquet Marie - Hélène de Ch. Ami	136.		
	Piquet Julie - Clémentine d'Adrien	138.		

Suite à la page suivante

1883.

	Piquet Charles. Auguste d'Ant. Ch. Auguste	145	1892	Piquet Albert de Paul. Justin Louis	326
1884	Piquet David. Auguste d. Auguste	149.		Piquet Louis. Elisée d'Arnold	310
	Piquet Susanne - Elise de D ^e Eugène	152.	1893	Piquet Irène de Charles - Ami	327
	Piquet Emma - Lèlie de D ^e Henri -	153	"	Piquet Emmanuel de Charles. Ami	327.
	Piquet Max - Edouard de Ch. Louis	163.	"	Piquet Gustave Adolphe de Ch ^e Ami	328
	Piquet Ida. Emma d'Ant ^e Ch ^e Auguste	164.	"	Piquet Germaine. Sophie de Albert. D ^e	331
	Piquet Paul. Henri de David. Auguste	167.	"	Piquet Emilie. Sophie de Jean. François	334
1885	Piquet David Eugène de D ^e Eugène	184	"	Piquet Jean. François de David. Auguste	334
	Piquet Théophile. Eugène de Paul. Elise	185.	"	Piquet Henriette. Jeanne de Robert	33
1886	Piquet Sophie. Marguerite de David. Auguste	195.	"	Piquet Henriette. Eugénie de Paul. Justin Louis	33
	Piquet Marthe. Hélène de Michel	201.	"	Piquet Aline. Elise d'Amélie	341
	Piquet Hélène. Mélanie. Adèle de William	202.	1894	Piquet Renée. Elvire Françoise de Jules. François	34
1887	Piquet Jean. Jacques de Louis. Alfred	211.	10	Piquet Charles. Rodolphe de Louis. Auguste	34
	Piquet Evangéline d'Eugène Léopold	213.	11	Piquet Cécile. Jean. Ellen d'Edouard. Auguste	34
1887.	Piquet Charles. Albert de David. Henri.	215	19	Piquet Edgar. Ulysse de Marcel. Edouard	35
	Piquet Eugénie. Julie. Haline de Auguste	217.	23	Piquet Germaine. Adèle de Charles. Edmond	35
	Piquet Charles. Albert de Georges. Henri.	221	1895	Piquet Clément. Gustave. Emile de Paul. Justin	35
1888	Piquet Robert. William de William	229	4	Piquet Julia. Augusta de David. Auguste	35
	Piquet Mina. Emma de D ^e Auguste	235	14	Piquet Max. Emile de Jean. François	36
	Piquet Juliette. Emilie de David. Henri	241.	24	Piquet Flora. Frida de Paul. Elise. Georges	36
1889	Piquet Marcel. Henri de Georges. Henri	244.	1896	2. Piquet Adrienne. Henriette d'Edmond	374
	Piquet Jane. Louise. Maria de Albert. D ^e	249.	"	11 Piquet Edouard. Richard d'Edouard	379.
	Piquet Léon. Charles. Abel de Charles. Ami	251	"	15 Piquet Jean. Adrien d'Adrien. Auguste	381
	Piquet Hélène. Antoinette de Edouard	252.	"	17 Piquet John. Emile de David. Auguste	382
	Piquet Ida. Rosine. Emilie de D ^e Eugène	257	"	27 Piquet Jean. Albert de Jules. Isaac	387
	Piquet Frieda de David. Auguste	258	"	31 Piquet Berthe. Eugénie. Julie de Louis. Aug.	389
1890	Piquet Paul. Eugène. Edouard d'Edouard	265	"	38 Piquet Emilie. Gabrielle de Paul. Justin	392
	Piquet Paul. Emile. Edouard de D ^e Henri.	266	"	39 Piquet Adrienne. Françoise de Robert	393
	Piquet Henri. Louis de Jules. Hector	275	"	40 Piquet Marcelle. Eugénie. Lina de David. Yph.	392
	Piquet Chara. Virginie de David. Auguste	276	"	44 Piquet Théophile. Charles de Paul. Elisée	395
	Piquet Richard. Edouard. Napoléon d'Edouard	277.			
	Piquet Henri. Michel fils d'Arnold	279.			
1891	Piquet enfant mort né de Ls. Alfred	287.			
	Piquet Robert. Henri de Edouard Aug	287.			
	Piquet Sophie. Eugénie de Jean. F ^e	293			
	Piquet Jules. Marcelin de Louis Aug ^e	293			
	Piquet Ernest fils de Charles	294			
	Piquet Lucie. Chérise de Albert. D ^e	295			
	Piquet Paul. Emile de Paul. Justin Louis	300			
1892.	Piquet Susanne. Maria de Robert	309			
	Piquet Paul. Robert. Marius de Léopold E.	309			
	Piquet Eveline. Marie. Jenny de David	313			
	Piquet Alice. Louise d'Edouard. Auguste	318.			
	Piquet Louis mort né de David. Eugène	319.			

6.
9
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

Handwritten scribble or mark.

Handwritten mark or signature.



folio 1876. Nos.
 10. Raymond Paul Alfred 10-19
 17. Raymond Louise - Amélie 17-32
 34 Raymond Elisabeth de Henri Fr. Emma - 34
 1878 Raymond Julie - Emma de Henri 52.
 Raymond Amélie - Berthe d'Eugène 69.
 Raymond Charles Samuel de Henri 70.
 1879. Raymond César. Ernest de César N° 72
 1880 Raymond Jules. Ami de D^e Henri 85
 Raymond Louise - Marguerite de Henri Fr. 96.
 Raymond Melanie Louise d'Eug. Lucien 97.
 Raymond Helene - Amélie de Henri Fr. 100.
 1882 Raymond Camille - Henri de Henri Fr. 119
 Raymond Amélie - Susanne de D^e Henri 120
 Raymond Eugène Louis d'Eugène Lucien 128.
 1883 Raymond Auguste. Antoine de D^e Henri Jérôme 146.
 Raymond Emma de D^e Louis mort-né 146
 1884. Raymond Jeanne - Alice de Henri - François 152.
 Raymond Paul - Ami de Ami François 155.
 Raymond Francis Daniel de D^e Henri 158.
 Raymond Melanie - Emmeline de Héli 160.
 Raymond Henri - Camille de Henri - François, let. 161.
 Raymond Eugénie - Christine de D^e Henri Jérôme 166.

folio 1876 Nos.
 12. Renaud Eugène Ami 23
 13. Rieber Marie --- 25
 18. Renaud Fritz Alfred de Jean 34
 29. Ramelet Louise Eugénie de Héli 57.

folio:
 1888 Rostaing Marguerite Louise d'Hippolyte 239.
 1890 Raccand Madeleine de Jules - Emile 265.
 1891 Raccand Philippe Louis Charles - id. 300.
 1892. Renaud Albert - Henri de François Ch. L. 312.
 1893. Renaud Ellen - Marie de François Ch. L. 338
 Raccand Alice - Mary. Elise de Jules - Emile 338
 1895 Raccand Emile - Olivier de Jules - Emile 365
 Renaud Albert - Henri de François Ch. L. 370

folio 1876 Nos.
 19 Rochat Marius Alexis d'Alexis 36
 30 Rochat Lucien de David --- 59
 1878 Rochat Marie - Emma d'Alexis 70
 1879 Rochat David. Henri Benjamin d'Alexis 84.
 1881.
 Rochat Louise - Elisabeth d'Alexis 107.
 1883
 Rochat Charles - Emile d'Emile --- 133.
 Rochat Charles - Samuel d'Alexis 139.
 Rochat Robert - Frank de Léon - A^e 145
 1885.
 Rochat Alice Amélie d'Emile Rochat 171
 Rochat Charles - Antoine de Léon - Antoine 186
 1886.
 Rochat Ida - Adèle d'Alexis 194
 1896.
 Rochat Louise - Antoinette de Robert, 378.
 Rochat David - Alfred de David - Lucien 383
 Rochat Paul - Alphonse de Paul 384.
 Rochat Eva - Admine d'Henri - Frédéric 387

1896. Rochat Eva - Admine d'Henri - Frédéric 387.

- 1885 Raymond Lucy-Henriette de D^r. Louis 170
 Raymond Marie-Eugénie de Henri-Ls. 182
 Raymond Eugénie-Amélie de Fr^s Ami 186.
 1886 Raymond Blanche-Louise de Hⁱ. Fr^s 190
 Raymond Henri-Ulrich de Jérémie 191
 Raymond Emmanuel-Héli de Hⁱ. Ami (Héli) 198.
 Raymond Ami-Louis Henri-Louis 203.
 1887 Raymond David-Henri de David-Henri 212.
 Raymond Renée-Marie-Eugénie de L^r. H 214
 Raymond Jules-Adolphe de Jérémie 218
 Raymond Albert-Louis de Henri-Aug^t 219
 Raymond Albert-Henri de Henri-Louis 224.
 1888 Raymond Hélène-Marie de Fr^s Ami 227.
 Raymond Constance-Emma de D^r. Ls. 230
 1889 Raymond Marius-Henri de Henri-Auguste 245
 Raymond Gustave-Adolphe de D^r. Hⁱ. 254.
 1890 Raymond Charles-Robert de François 260
 Raymond Jeanne-Emma-Louise de D^r. Hⁱ. Jérémie 261.
 Raymond Charles-William de Henri-Aug^t 271
 1891 Raymond Elise-Emeline-Mélanie de Hⁱ. Ami dit Héli 284.
 Raymond Elise-Emma de Jules-Albert 285
 Raymond David-Louis de David-Henri 286
 Raymond Elise-Eugénie de Julie-Aug^t 288.
 Raymond Valentine-Hélène de Fr^s Ami 290
 Raymond Eugénie de Gustave née-morte 295
 1892 Raymond Paul-Maurice de Henri-Fr^s 306.
 (mort) Raymond Albert-Jules-Louis de Jules-Albert 315
 1893 Raymond Gabrielle-Annette de Henri-Aug^t 324
 Raymond William-Auguste de William 337
 Raymond Ami-Joseph de David-Henri 340
 1894 Raymond Robert-Jules-Louis de Jules-Albert 348
 1895 Raymond Emma-Louise de Alb. William 362.
 22 Raymond Charlotte-Louisa de Aug^t. François 370
 1896 14 Raymond Charles-Albert de Albert-William 380.
 21 Raymond Yvonne-Claudine de Jules-Albert 384
 36 Raymond César-Arnold de Jérémie 391

1880.

Lollberger Adèle-Louise folio 100

1891

Stouder Charles. Henri de Robert. Joseph 290.

1892

Saugy André Samuel de Louis 321.

1895

Saugy Susanne. Félicie de Louis 366.

1885.

Simone Ste. Louise de Fr. Louis 175

1886

Simond Louise-Provine de Fr. Louis 193

1887

Simond Hélène. Élie de Fr. Louis 217.

1895

Simond Jules-Louis de Jules-Lucien 370

C.

-

/

1.

1.

10

c

1.

c

1.

(

1.

/

1.



185. Caroy Alice - Berthe de Charles. Jules. Louis - 187

186. Caroy Charles. Alois d'Emile 375



883 Allory Louise-Adèle de Paul-Emile. 134.

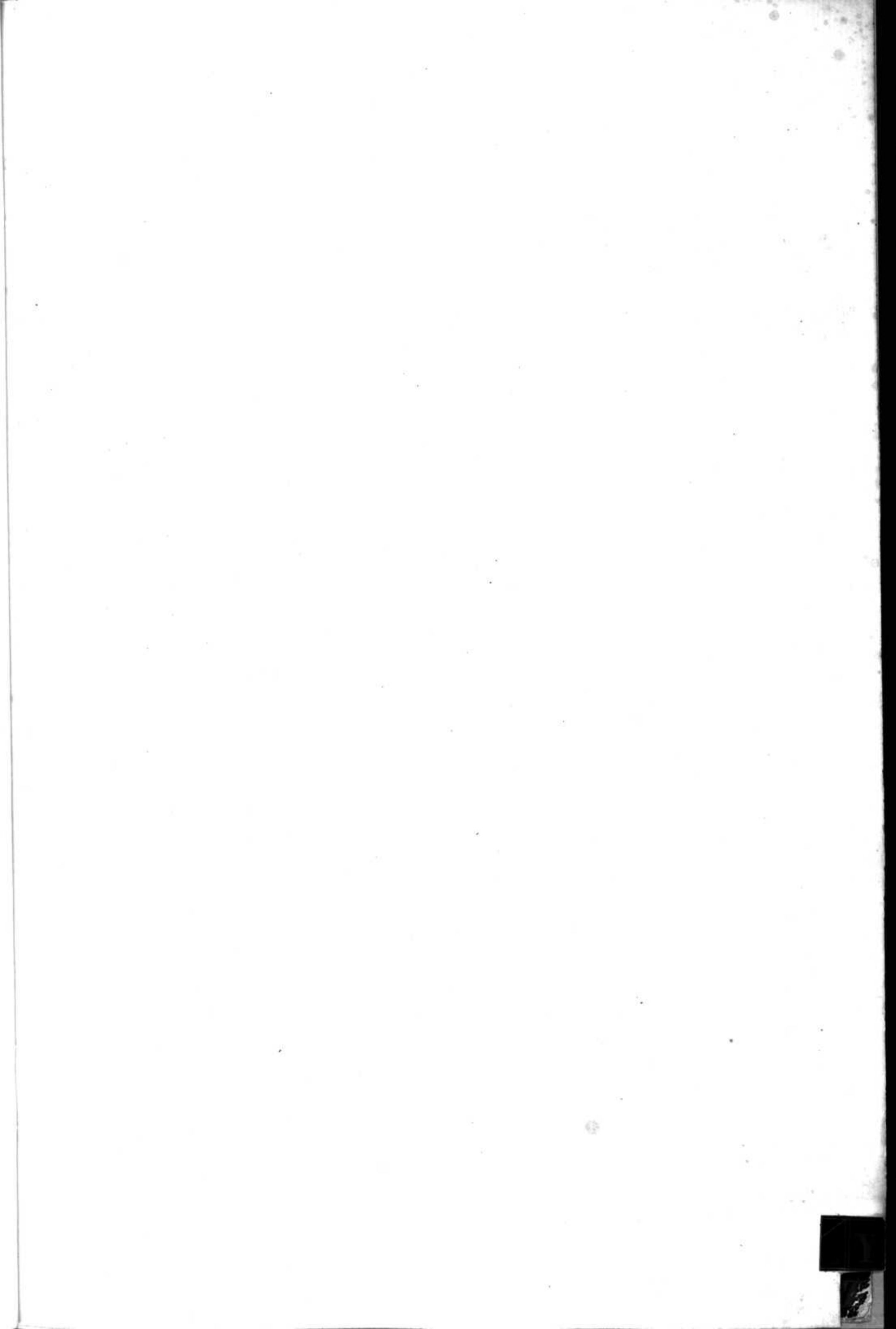
885 Allory Henri. Samuel de Paul-Emile - 181



1876. Viornet Hélène - Elisa de Paul - Antoine 202.

1876. Weibel Rosa Eugénie de Frédéric . 20
1878. Weibel Frédéric de Frédéric . 59.
" . M. Winkler Anna - Aïle de Stanislas . 68.
1880 Weibel Eugène de Frédéric 88
1881 - Weibel Emile de Frédéric 115 +
1882 Weibel Edouard de Frédéric 131
1884 Weibel Jeanne - Lina de Frédéric 165
1886 Weibel Charles - Emile de Frédéric 204
1887 Weibel Marie (mort-née) de Frédéric 224 +
1889 Weibel Amélie - Louise de Frédéric 250 +
1891. Weibel Emma - Maria de Frédéric 282
1893. Weibel Marie - Louise de Frédéric 329.







1878

Folio

Häron Julie - Louise de St. Etienne 60.

1882

Hinden Frédéric de Christian 124.

Hinden Bertha de Christian 143.

Hinden Marguerite de Christian 144.

